
Code International de Nomenclature

POUR LES ALGUES, LES CHAMPIGNONS ET LES PLANTES
(Code de Melbourne)

Traduction française de
Pierre-André Loizeau & Michelle J. Price

<http://www.cjb-geneve.ch>

**Une institution
Ville de Genève**



Directeur Pierre-André Loizeau

Rédacteur des publications Martin W. Callmander

Rédacteurs de ce volume Pierre-André Loizeau & Michelle J. Price

Réalisation technique Pierre-André Loizeau

Publication Hors-Série n°17, disponible uniquement en version électronique

ISBN : 978-2-8277-0134-6

DOI : 10.5281/zenodo.377010



Conservatoire
et Jardin
botaniques
Genève

© CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKUES DE LA VILLE DE GENÈVE

CODE INTERNATIONAL DE NOMENCLATURE

POUR LES ALGUES, LES CHAMPIGNONS ET LES PLANTES

(Code de Melbourne)

adopté par le dix-huitième Congrès International de Botanique
Melbourne, Australie, Juillet 2011

préparé et édité par

J. MCNEILL, Président

F. R. BARRIE, W. R. BUCK, V. DEMOULIN, W. GREUTER, D. L.
HAWKSWORTH, P. S. HERENDEEN, S. KNAPP, K. MARHOLD, J.
PRADO, W. F. PRUD'HOMME VAN REINE, G. F. SMITH, J. H.

WIERSEMA, Membres

N. J. TURLAND, Secrétaire du Comité Editorial

Koeltz Scientific Books
2012

Seule la version officielle imprimée du Code a été publiée sous le titre
International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants (Melbourne Code). Regnum
Vegetabile 154. Koeltz Scientific Books.

ISBN 978-3-87429-425-6.

Cette traduction du *Code* a été approuvée par le Bureau de Nomenclature.

traduction française de Pierre-André Loizeau & Michelle J. Price
Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

13 mars 2017

COMITÉ ÉDITORIAL POUR CE CODE

J. McNeill, *Royal Botanic Garden, Edinburgh, 20A Inverleith Row, Edinburgh EH3 5LR, U.K.; and Royal Ontario Museum, Toronto, Canada; j.mcneill@rbge.ac.uk* (Président)

N. J. Turland, *Missouri Botanical Garden, P.O. Box 299, St. Louis, Missouri 63166-0299, U.S.A.; nicholas.turland@mobot.org* (Secrétaire)

F. R. Barrie, *Missouri Botanical Garden, P.O. Box 299, St. Louis, Missouri 63166-0299, U.S.A.; address for correspondence: Botany Department, The Field Museum of Natural History, 1400 S. Lake Shore Drive, Chicago, Illinois 60605, U.S.A.; fbarrie@fieldmuseum.org*

W. R. Buck, *The New York Botanical Garden, Bronx, New York 10458-5126, U.S.A.; bbuck@nybg.org*

V. Demoulin, *Département des Sciences de la Vie, Université de Liège, Sart Tilman, Institut de Botanique B 22, 4000 Liège, Belgium; v.demoulin@ulg.ac.be*

W. Greuter, *Herbarium Mediterraneum, c/o Orto Botanico, Via Lincoln 2/A, 90123 Palermo, Italy; and Botanischer Garten & Botanisches Museum Berlin-Dahlem, Free University of Berlin, Königin-Luise-Str. 6–8, 14195 Berlin, Germany; w.greuter@bgbm.org*

D. L. Hawksworth, *Departamento de Biología Vegetal II, Facultad de Farmacia, Universidad Complutense de Madrid, Plaza Ramón y Cajal, Madrid 28040, Spain; and Department of Life Sciences, The Natural History Museum, Cromwell Road, London SW7 5BD, U.K.; d.hawksworth@nhm.ac.uk*

P. S. Herendeen, *Chicago Botanic Garden, 1000 Lake Cook Road, Glencoe, Illinois 60022, U.S.A.; pherendeen@chicagobotanic.org*

S. Knapp, *Department of Life Sciences, The Natural History Museum, Cromwell Road, London SW7 5BD, U.K.; s.knapp@nhm.ac.uk*

K. Marhold, *Institute of Botany, Slovak Academy of Sciences, Dúbravská cesta 9, 845 23 Bratislava, Slovak Republic; and Department of Botany, Faculty of Science, Charles University, Benátská 2, 128 01 Praha, Czech Republic; karol.marhold@savba.sk*

J. Prado, *Instituto de Botânica, Herbário, C.P. 68041, CEP 04045-972, São Paulo, SP, Brazil; jprado.01@uol.com.br*

W. F. Prud'homme van Reine, *Naturalis Biodiversity Center, P.O. Box 9514, 2300 RA Leiden, The Netherlands; willem.prudhommevanreine@naturalis.nl*

G. F. Smith, *Office of the Chief Director: Biosystematics Research & Biodiversity Collections, South African National Biodiversity Institute, Private Bag X101, Pretoria, 0001 South Africa / H.G.W.J. Schweickherdt Herbarium, Department of Plant Science, University of Pretoria, Pretoria, 0002 South Africa / Centre for Functional Ecology, Departamento de Ciências da Vida, Universidade de Coimbra, 3001-455 Coimbra, Portugal; g.smith@sanbi.org.za*

J. H. Wiersema, *USDA, Agricultural Research Service, National Germplasm Resources Laboratory, Bldg. 003, BARC-West, Beltsville, Maryland 20705, U.S.A.; john.wiersema@ars.usda.gov*

PREFACE DE LA VERSION FRANÇAISE

Cette version française suit très rigoureusement la version anglaise du code de Melbourne. Les traducteurs la proposent peu de temps avant la réunion du prochain Congrès International de Botanique en Chine en juillet 2017.

Leur but n'est donc pas de la diffuser largement, mais de la mettre à disposition avant cette prochaine réunion afin que quiconque ne maîtrisant pas complètement la langue anglaise puisse participer à l'élaboration du prochain *Code*.

Cette publication ne sera mise à disposition que sous format électronique, mais la structure mise en place pour cette traduction sera immédiatement utilisée dès la sortie du prochain *Code* de Shenzhen pour proposer rapidement une version française.

Les traducteurs remercient chaleureusement Fanny Balsiger pour sa précieuse collaboration.

PREFACE

Le XVIII^e Congrès International de Botanique tenu à Melbourne, Australie, en juillet 2011, a procédé à quelques changements très significatifs dans les règles légiférant ce qui a longtemps été nommé la nomenclature botanique, couvrant les algues et les champignons aussi bien que les plantes vertes. Cette édition du *Code* reproduisant ces décisions, la première devant être mentionnée est la modification de son titre. Depuis le VII^e Congrès International de Botanique à Stockholm en 1950, les éditions successives du *Code* ont été publiées comme l'*International Code of Botanical Nomenclature (Code Internationale de Nomenclature Botanique)*, abrégé généralement comme ICBN. À Melbourne, tenant compte du point de vue, en particulier parmi les mycologues, que le mot "botanique" est trompeur et pourrait impliquer que le *Code* ne concernait que les plantes vertes et excluait les champignons et diverses lignées d'algues, il a été admis que le nom devait être changé en *International Code of Nomenclature for algae, fungi and plants (Code Internationale de Nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes)*. Dans la référence au *Code* sous son nouveau titre, nous emploierons l'abréviation CIN.

Les règles qui établissent le nom scientifique des algues, des champignons et des plantes vertes sont révisées aux réunions de la Session de Nomenclature des Congrès Internationaux de Botanique successifs. Comme précisé ci-dessus, cette édition du *Code* reproduit les décisions du XVIII^e Congrès à Melbourne en 2011. Il remplace le *Code de Vienne*, publié il y a six ans à la suite du XVII^e Congrès International de Botanique à Vienne, Autriche et comme ses prédécesseurs récents, il est écrit entièrement en anglais (britannique). Le *Code de Vienne* a été traduit en chinois, en japonais, en portugais, en russe et en turque; il est donc envisageable que le *Code de Melbourne*, aussi, soit disponible en plusieurs langues.

Le *Code de Melbourne* représente une révision des règles de nomenclature beaucoup plus substantielle que ce ne fut le cas pour les autres éditions récentes du *Code*. Ceci n'est pas seulement dû aux changements importants acceptés à Melbourne, mais aussi par le fait que le Comité Editorial a été mandaté pour réorganiser les règles sur la publication valide des noms d'une manière plus logique (voir ci-dessous) et a pris sur lui de procéder à un examen plus approfondi de la clarté et de la cohérence du *Code*. Cependant, malgré cela, la présentation globale et l'organisation du texte du *Code de Melbourne* reste largement semblable au *Code de Vienne*. Une clé (pp. xxiii-xxviii) des Articles, des Notes et des Recommandations renumérotés entre le *Code de Vienne* et le *Code de Melbourne* est fournie.

De manière plus marquante, il a été décidé à Melbourne que les Annexes (autres que l'Annexe I sur la nomenclature des hybrides) n'ont plus besoin d'être publiées avec le texte principal, et de fait peuvent être publiées uniquement électroniquement. Par conséquent ce volume comprend seulement le texte principal du *Code*, à savoir le Préambule, la Division I Principes, la Division II Règles et Recommandations, la Division III Dispositions pour la Gouvernance du *Code*, l'Annexe I Noms des Hybrides, le Glossaire, l'Index des noms scientifiques, et l'Index des matières. Un volume séparé comprenant les Annexes II-VIII sera publié plus tard, à la fois comme un volume imprimé et électroniquement. Les Annexes II-VI traiteront des noms conservés et rejetés et des ouvrages supprimés comme dans le *Code de Vienne*, mais les Annexes VII et VIII sont nouvelles et reflètent une décision du Congrès de Melbourne d'inclure dans les Annexes les décisions contraignantes selon l'Art. 38.4 de ce *Code* relatives au traitement ou non d'un nom comme valablement publié lorsqu'il y a doute sur le fait qu'une déclaration descriptive satisfasse à l'exigence pour "une description ou une diagnose", et selon l'Art. 53.5 relatives au traitement ou non de noms comme homonymes si la question se pose de savoir si des noms sont suffisamment semblables pour être confondus.

En plus du changement de titre du *Code* et de la séparation des Annexes, cinq autres modifications majeures des règles de nomenclature furent adoptées à Melbourne : l'acceptation de certaines formes de publication électronique ; l'option d'utiliser l'anglais comme une alternative au latin pour les descriptions ou les diagnoses de nouveaux taxons d'organismes non-fossiles ; l'exigence de l'enregistrement comme un prérequis pour la publication valide de nouveaux noms de champignons ; l'abolition de la disposition pour des noms distincts pour des champignons à cycle de vie pléomorphe ; et l'abandon du concept de morphotaxon dans la nomenclature des fossiles.

La Session de Nomenclature a approuvé à une écrasante majorité la série de propositions préparées par le Comité Spécial pour la Publication Electronique constitué par le Congrès de Vienne en 2005 (voir Chapman & al. dans *Taxon* 59 : 1853–1862. 2010). Cela signifie qu'il n'est plus nécessaire que les nouveaux noms de plantes, de champignons et d'algues (et les désignations de types) apparaisse dans des ouvrages imprimés pour être effectivement publiés. Comme alternative, la publication en ligne dans un format PDF (Portable Document Format) dans une publication ayant un numéro ISSN (International Standard Serial Number) ou ISBN (International Standard Book Number) est autorisée. Le Comité Spécial avait proposé le 1^{er} janvier 2013 comme date de départ pour les nouvelles règles (le début de l'année suivant la publication attendue de cette édition du *Code*), mais la Session a considéré cette mise en œuvre si importante qu'elle a décidé d'avancer la date au 1^{er} janvier 2012. Comme cette disposition était en avance sur la publication du *Code* et à cause de l'importance de ce changement, un article annonçant les détails de la décision et incorporant une ébauche des nouvelles règles a été publié en septembre 2011 presque simultanément dans 17 journaux, et a été traduit de l'anglais dans huit langues (voir par exemple Knapp & al. dans *Taxon* 60 : 1498–1501. 2011).

La disposition pour la publication électronique par PDF dans une publication en ligne avec un numéro ISSN ou un numéro ISBN est incluse dans l'Art. 29, et les circonstances qui ne constituent pas une publication effective, électroniquement et autrement, sont détaillées dans l'Art. 30. Dans le cas d'une publication électronique, ces circonstances peuvent être une publication préliminaire, et n'importe quelle modification faite après la publication effective. L'Article 31, traitant de la date de publication effective, comprend la matière propre à la publication électronique. La Recommandation 29A développe une série de recommandations sur les bonnes pratiques dans l'édition électronique, particulièrement en ce qui concerne l'archivage à long terme, et 12 nouveaux exemples sont fournis dans les Art. 29-31 abordant un certain nombre de situations qui surgissent avec la publication électronique.

La condition de fournir une description ou une diagnose latine pour la publication valide du nom d'un nouveau taxon remonte aux *Règles de Vienne* de 1906 (Briquet, *Règles Int. Nomencl. Bot.* 1906). Cependant celle-ci n'était pas une disposition du *Code Américain rival* (*American Code*) de 1907 (Arthur & al. dans *Bull. Torrey Bot. Club* 34 : 167–178. 1907) et de ce fait, lorsque le schisme fut résorbé en 1930 au V^e Congrès international de botanique à Cambridge, Royaume-Uni, la date d'entrée en vigueur fut avancée au 1^{er} janvier 1935. Les noms d'algues et de fossiles étaient originellement exempts de cette condition ; pour les premières celle-ci fut exigée dès le 1^{er} janvier 1958, alors que pour ces derniers, la première exigence portant sur la langue fut prise au Congrès de Tokyo en 1993, qui a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1996, la description ou la diagnose devait être en anglais ou en latin. Une proposition a été faite lors de la Session de Nomenclature à Melbourne d'étendre cette exigence pour les noms de fossiles aux noms de champignons, mais la Session a décidé d'appliquer cette règle à tous les organismes sous la juridiction du *CIN* et a aussi décidé que, comme pour les règles sur la publication électronique, cette disposition plus permissive prendrait effet le 1^{er} janvier 2012. Les dispositions générales se trouvent dans l'Art. 39 (les noms de tous les groupes étant couverts par l'Art. 39.2), tandis que les dispositions spéciales pour les noms de fossiles sont dans l'Art. 43.1 et ceux pour les algues dans l'Art. 44.1.

Depuis 2004, la base de données MycoBank (<http://www.mycobank.org/>) est devenue de plus en plus employée par les mycologues pour enregistrer des nouveaux noms de champignons et des données associées, telles que des descriptions et des illustrations. Concernant l'enregistrement, MycoBank publie un numéro unique, qui peut être cité dans la publication dans laquelle le nom apparaît. Ce numéro est aussi employé par la base de données nomenclaturales *Index Fungorum* (<http://www.indexfungorum.org/>) et sert comme un Identifiant des Sciences de la Vie (Life Science Identifier, LSID). Beaucoup de périodiques, y compris *Taxon*, exigent déjà la mention de cet identifiant pour accepter des articles avec des nouveautés nomenclaturales impliquant des champignons. Le Congrès de Melbourne a décidé de rendre obligatoire pour la publication valide d'un nouveau nom de champignon publié le ou après le 1^{er} janvier 2013 "la citation dans le protologue de l'identifiant délivré par un dépôt reconnu pour le nom" (voir l'Art. 42). Cette règle s'applique aux noms de nouveaux taxons, de nouvelles combinaisons, de noms à de nouveaux rangs et de noms de remplacement.

Depuis le Congrès de Bruxelles en 1910, est apparue la disposition prévoyant un nom séparé (ou des noms) pour l'état (ou les états) asexué(s) (anamorphe) de champignons ayant un cycle de vie pléomorphe de celui-ci applicable à l'état sexuel (téléomorphe) et au champignon entier. Les Règles de Bruxelles (Briquet, *Règles Int. Nomencl. Bot.*, ed. 2. 1912) ont spécifié que les noms donnés aux états autres que l'état sexuel ("l'état parfait") "ont seulement une valeur provisoire", prévoyant apparemment un temps où ils ne seraient plus nécessaires. Au Congrès de Melbourne, il a été décidé que ce temps était venu - mais pas par désuétude comme il a pu l'être envisagé à Bruxelles. Tout au long des divers changements intervenus depuis 1912 sur les règles des noms de champignons ayant un cycle de vie pléomorphe, un élément est resté constant : le nom correct pour le taxon dans tous ses morphes (l'holomorphe) était le plus ancien applicable à l'état sexuel (le téléomorphe). À Melbourne, cette

restriction a été renversée et il a été décidé que tous les noms légitimes de champignons devaient être traités de la même façon dans le but d'établir les priorités, indépendamment de l'étape d'histoire de vie du type. En conséquence, le Congrès de Melbourne a aussi approuvé des dispositions complémentaires spéciales pour la conservation et le rejet des noms de champignons afin d'atténuer le bouleversement nomenclatural qui pourrait surgir par ailleurs.

L'Article 59, qui traitait des noms de champignons pléomorphiques dans toutes les récentes éditions du *Code*, est maintenant limité à un paragraphe établissant que les noms publiés avant le 1^{er} janvier 2013 applicable à un morphe, mais incluant dans le protologue un nom (ou des noms) applicable à un morphe différent, ne sont, à ce motif, plus rendu illégitime. On trouvera aussi des Notes clarifiant l'effet nomenclatural de tous les noms de champignons égaux en termes de priorité. Les dispositions principales adoptées à Melbourne pour réduire au minimum la rupture nomenclaturale consécutive peuvent être trouvées dans l'Art. 14.13, dans lequel les listes de noms peuvent, après revue par les Comités appropriés, être conservés en bloc et inclus dans les Annexes du *Code*. De plus, un nouvel Art. 56.3 prévoit les dispositions pour des listes semblables de noms à rejeter, tandis qu'un nouvel Art. 57.2 spécifie que, lorsque les deux sortes de noms étaient largement utilisés pour un taxon, un nom typifié sur un état anamorphe qui a la priorité ne doit pas remplacer le ou les nom(s) de l'état téléomorphe à moins et jusqu'à ce qu'une proposition formelle de conservation ou de rejet n'ait été soumise et rejetée.

Depuis le *Code de Stockholm* (Lanjouw & al. dans *Regnum Veg.* 3. 1952) on a édicté des règles spéciales pour les noms de fossiles reflétant leur fréquente occurrence fragmentaire. Les détails ont changé au cours des années, mais, plus récemment, le *Code* a adopté le concept de "morphotaxons" qui, pour des raisons nomenclaturales, ne comprend seulement qu'une partie, une étape d'histoire de vie, ou l'état de préservation représenté par le type nomenclatural correspondant. La Session de Nomenclature a adopté un jeu de propositions (pour les détails voir Cleal & Thomas dans *Taxon* 59 : 261–268 ; 312–313. 2010) dans lequel le concept de morphotaxons est abandonné, mais dans lequel la distinction est clarifiée entre les fossiles, les objets physiques qui existent et auxquels les règles de nomenclature s'appliquent, et les organismes dont les fossiles sont dérivés mais qui n'existent plus sauf comme reconstructions hypothétiques. Comme c'est seulement le premier qui peut généralement être nommé, il a été admis que le concept de morphotaxon était inutile, et dans les cas où l'on peut montrer que deux fossiles ou plus appartiennent au même organisme, que de permettre que leurs noms soient mis en concurrence en matière de priorité comme c'est le cas habituellement sans que cela ne pose un problème. L'Article 1.2 définit maintenant ce qu'on entend par un taxon-fossile (plutôt qu'un morphotaxon) et l'Art. 11.1 établit que l'utilisation de noms séparés est autorisée pour les taxons-fossiles qui représentent différentes parties, étapes d'histoire de vie, ou états de préservation de ce qui a pu être un taxon organismique unique, ou même un individu unique.

D'autres changements importants aux règles ont été adoptés à Melbourne, mais ceux-ci avaient une nature plus technique que les cinq décrits précédemment, tous ont des implications plus larges pour les utilisateurs des noms d'organismes couverts par le CIN. Certains de ces changements plus techniques sont décrits ci-dessous.

Il a été fait référence à la restructuration de la section du *Code* qui traite des exigences relatives à la publication valide des noms. Une des difficultés principales de cette section, dans toutes les éditions récentes du *Code*, était que les dispositions pour une publication valide des noms de nouveaux taxons ainsi que pour renommer des taxons existants, c'est-à-dire les nouvelles combinaisons, les noms à de nouveaux rangs et les noms de remplacement, n'étaient pas clairement distinctes. De plus, le positionnement de quelques questions comme celle des rangs mal placés était plutôt illogique, et d'autres, comme la disposition pour une illustration avec analyse était, à un certain degré, dupliquée. La nouvelle structure de cette partie du *Code*, désormais établie comme un chapitre séparé (V : "Publication valide des noms"), est beaucoup plus logique et, bien qu'il puisse prendre pour certains d'entre nous un peu plus de temps pour s'habituer à la numérotation différente des articles fréquemment cités (par exemple. Art. 38.1 (a) au lieu de 32.1 (d) pour les conditions pour une description ou une diagnose valide), nous sommes convaincus que ce chapitre est maintenant beaucoup plus facile à comprendre et à appliquer.

Le chapitre est divisé en quatre sections. La section 1, Dispositions générales (Art. 32-37), contient les règles applicables à tous les noms, comme les conditions pour une publication effective, la forme du nom, la détermination de la date, les exigences d'acceptation par l'auteur et pour une indication claire du rang, et les dispositions pour des noms qui ne sont pas valablement publiés par suppression du traitement dans lequel ils apparaissent. La section 2, Noms de nouveaux taxons (Art. 38-40), couvre les exigences particulières telles que la nécessité d'une description ou d'une diagnose, la langue de cette description ou de cette diagnose, et les conditions pour la désignation du type. La section 3, Nouvelles combinaisons, noms aux nouveaux rangs, noms de remplacements (Art. 41), englobe toutes les dispositions concernant ces noms, y compris les rangs permis d'un basionyme ou d'un synonyme

remplacé, et les conditions, variant au fil du temps, pour la référence à ce basionyme ou à ce synonyme remplacé. La section 4, Noms dans des groupes particuliers (Arts. 42-45), comprend les dispositions qui ne sont applicables qu'aux noms de champignons (Art. 42), de fossiles (Art. 43), d'algues (l'Art. 44), et aux taxons qui sont originellement assignés à des groupes non couverts par ce *Code* (Art. 45).

Malgré les très importantes modifications acceptées à Melbourne, et décrites ci-dessus, tout compte fait, le Congrès de Melbourne comme la plupart de ses prédécesseurs, fut plutôt conservateur dans la mesure où moins d'un quart (24 %) des propositions publiées ont été acceptées. Néanmoins, un petit nombre de changements significatifs incluant plusieurs améliorations et clarifications utiles au *Code*, à la fois dans la formulation et dans le contenu, ont été adoptés. Nous attirons ici l'attention uniquement sur certains changements. Un rapport complet sur les décisions de la Section a été publié séparément (McNeill & al. dans *Taxon* 60 : 1507–1520. 2011).

Bien que n'impliquant aucun changement dans les règles elles-mêmes, le Congrès de Melbourne a accepté une proposition pour une définition claire des termes "nom d'un nouveau taxon", "nouvelle combinaison" et "nom de remplacement" (Art. 6.9-6.11). Ceci permet à ces concepts non seulement d'être mentionnés plus clairement partout dans le *Code* et évite les expressions encombrantes comme "nom générique avec un basionyme", mais aussi facilite la séparation des différentes règles pour la publication correcte des noms de nouveaux taxons de celles pour de nouvelles combinaisons, des noms à de nouveaux rangs et des noms de remplacements mentionnés ci-dessus. En conséquence de quoi deux paragraphes de l'Art. 7 ont été transférés; celui sur la typification d'une nouvelle combinaison ou un nom de nouveau rang (maintenant dans l'Art. 7.3) a été placé, très logiquement, devant celui nom de remplacement (maintenant dans l'Art. 7.4).

La Section de Melbourne a accepté le terme de "nom de remplacement" comme terme privilégié dans le *Code* à la place de "nomen novum" et "substitut déclaré", bien que l'utilisation du terme nomen novum (ou son abréviation nom. nov.) soit toujours recommandée lors de la publication d'un nom de remplacement (Rec. 32A.1).

Les règles de typification de noms sanctionnés et de noms appartenant à des groupes ayant une date postérieure à 1753 sont nécessairement différentes de celles pour d'autres noms, mais tout au long des modifications du *Code* au cours des années, comme l'introduction de la définition de "matériel original", ceci n'a pas toujours été pris entièrement en compte. Le Congrès à Melbourne a clarifié la typification à la fois de ces deux groupes de noms. Désormais l'Article 7.8 précise spécifiquement la typification des noms dans les groupes ayant une date de point de départ postérieure. La typification de noms sanctionnés, résolue en tant que décision d'un comité ad hoc formé pendant la Session de Nomenclature à Melbourne, exige des règles légèrement différentes pour les noms des espèces et les taxons infra-spécifiques de celles pour les noms de genres et les subdivisions de genres et sont à trouver dans respectivement les Art. 9.10 et 10.2 (b) (avec 10.5). Les circonstances selon lesquelles un nom sanctionné exclut le type original du nom sont inscrites dans l'Art. 48.3.

Les termes "isolectotype", "isonéotype" et "isoépitope" ne s'appliquent à aucun élément possédant une signification particulière en vertu des règles, et ne sont donc pas apparus jusqu'ici dans le *Code*. Leur signification est en soi évidente et il y a des situations (incluant les Annexes au *Code*) pour lesquelles leur adoption est utile. De plus leur absence du *Code* a apparemment incité certains à remettre en question la pertinence de leur utilisation. Suite à une proposition acceptée à Melbourne, leur utilisation est maintenant incluse dans la Rec. 9C.

Il a été établi depuis longtemps qu'un nom qui était illégitime lors de sa publication, reste illégitime à moins qu'il ne soit conservé. Il y a, cependant, un nombre significatif de noms de famille utilisés couramment qui, au moment de leur publication, ont été formés à partir de noms génériques illégitimes qui ont depuis été conservés. Bien que les règles soient rétroactives, l'effet des règles ne permettait pas de les légitimer sous les éditions précédentes du *Code*, la conservation subséquente du nom de genre ne rendait pas légitime le nom de famille formé à partir de celui-ci; ceci n'était possible que par la conservation du nom de famille lui-même. Les amendements acceptés à Melbourne et inclus dans les articles 18.3 et 19.6 établissent que la conservation du nom générique rend maintenant légitime aussi le nom d'une famille et les noms de subdivisions d'une famille formées à partir de celui-ci.

Trois minimes et néanmoins importants changements ont été apportés aux règles sur la conservation des noms. Etant donné que seuls les noms au rang d'espèce, de genre et de famille peuvent être conservés, il a récemment été reconnu qu'un problème existait dans le cas de la conservation d'un type conservé d'un nom de genre ou d'un nom d'espèce basé respectivement sur le nom d'une subdivision d'un genre ou d'un taxon infra-spécifique. Comme ce dernier ne peut pas être conservé, le type serait nécessairement déterminé par les autres règles du *Code* et le type conservé ne serait pas retenu avec la probabilité d'aller à l'encontre de l'objectif de conservation (bien que cela ait été ignoré dans les listes des Annexes des éditions précédentes du *Code*). Par exemple, *Stipa viridula* var. *robusta* Vasey a conservé son type

(applicable à *S. lobata* Swallen), même si *S. robusta* Scribn. a été conservé au Congrès de St Louis avec un type conservé différent donnant *Achnatherum robustum* (Vasey) Barkworth, une combinaison utilisée couramment, retenant le type du nom de la variété et pas le type conservé attendu. Ceci a été résolu à Melbourne par l'addition à l'Art. 14.1 de la mention : "Le nom d'une sous-division d'un genre ou d'un taxon infraspécifique peut être conservé avec un type conservé et figurant dans les Annexes. III et IV, respectivement, quand il est le basionyme d'un nom d'un genre ou d'une espèce qui ne pouvait pas continuer à être employé dans son sens actuel sans conservation." Le Congrès a aussi rendu cette disposition rétroactive pour tous les noms conservés existants afin que, par exemple, *S. viridula* var. *robusta* soit maintenant conservé avec le type qui avait été conservé pour *S. robusta*.

Il a été communément admis que, comme le type d'un nom conservé est *de facto* conservé (par l'application de l'Art. 14.8) indépendamment du fait que le nom soit explicitement conservé avec un type conservé, alors l'orthographe d'un nom conservé ne pouvait pas être modifiée. Ceci a maintenant été explicité, aussi dans l'Art. 14.8.

Tandis qu'un nom peut être conservé pour préserver son orthographe et son genre, aussi bien que son application, il n'y a jamais eu aucune disposition pour maintenir son lieu et sa date de publication. Comme indiqué dans l'Art. 14 Note 1, le Code ne "prévoit pas la conservation d'un nom contre lui-même, c'est-à-dire contre un isonyme". Bien que ceci ait été généralement maintenu, une exception spéciale est maintenant prévue pour les noms de famille de bryophytes et de spermatophytes inclus dans l'Annexe IIB. L'article 14.15 stipule que les lieux de publication cités pour ces noms sont traités comme corrects en toutes circonstances et par conséquent ne doivent pas être modifiés (sauf par une nouvelle proposition de conservation), quand bien même un tel nom ne serait pas valide publié ou s'il est un isonyme postérieur.

Alors que le nom de n'importe quelle subdivision d'une famille, incluant le type du nom de famille doit être basé sur le même nom de genre que celui de la famille (Art. 19.4), on rencontre souvent des cas dans lesquelles le premier nom donné à la subdivision d'une famille n'est pas le plus courant, particulièrement lorsque des familles établies de longue date sont unies. Ceci a motivé l'acceptation à Melbourne de la disposition qui apparaît dans l'Art. 19.5 par laquelle un nom de n'importe quelle subdivision d'une famille formé à partir du même nom de genre en tant que nom de famille conservé inscrit dans l'Annexe IIB à la priorité sur les noms qui ne sont pas formés de la sorte (à moins que l'Art. 19.4 ne s'applique).

Les règles sur l'attribution du nom d'un ou des auteur(s) reposent fortement sur le concept d'attribution (Art. 46.3) ("l'attribution est l'association directe du nom d'une ou de plusieurs personnes avec un nouveau nom ou la description ou diagnose d'un taxon"). Cependant, bien que la paternité d'une description ou d'une diagnose soit habituellement sans équivoque (celui-ci étant, par exemple, l'auteur de la publication), il est plus rare pour le nom de l'auteur d'être directement associé à n'importe quelle unique description ou diagnose. En conséquence il a été convenu à Melbourne que l'Art. 46.2 soit amendé pour lui ajouter les mots "ou associé sans équivoque à".

L'article 48 a depuis longtemps établi qu'en adoptant un nom existant, mais en excluant définitivement son type "original", on crée un homonyme postérieur. Pourtant, en pratique, cela a eu une application limitée car très peu de premiers noms, au moins ceux concernant les espèces et les taxons infraspécifiques, ont un type original. Le Congrès a décidé de rendre la règle plus pratique, en supprimant "original" et en définissant l'exclusion du type d'une manière similaire à celle adoptée pour l'inclusion d'un type dans l'Art. 52 pour les noms superflus (voir l'Art. 48.2 de ce Code).

Parmi les modifications plus particulières intégrées dans le Code de Melbourne, on peut citer : Il est clarifié que *Microsporidia*, bien que phylogénétiquement lié aux champignons, continue à tomber sous les dispositions de l'ICZN. Les noms au-dessus du rang de la famille, comme c'est le cas pour les noms de famille, sont traités comme dérivés du nom d'un genre inclus (et pas d'un nom de famille). Les terminaisons de noms typifiées automatiquement au-dessus du rang de la famille sont maintenant toutes incorporées dans des Articles (Art. 16.3 et 17.1), tandis que précédemment la plupart était traitées indirectement par une Recommandation. Une disposition a été incluse dans l'Art. 56 pour clarifier le fait qu'une fois que le rejet d'un nom en vertu de cet Article a été approuvé par le Comité Général ; le rejet du nom est autorisé de la même manière que les règles s'appliquant aux noms conservés dans l'Art. 14.16 ; dans des éditions précédentes, ceci n'était noté qu'incidemment dans l'Art. 14. Il a aussi été précisé (Art. 9.5) que la référence à une collecte entière, ou à une partie de celle-ci, est considérée comme une citation des spécimens inclus.

Le Glossaire, un nouveau chapitre apparu dans le Code de Vienne, a conservé sa structure de base mais a été révisé et mis à jour. De nouvelles entrées dans le Glossaire incluent : "citation d'un auteur", "décision contraignante", "élément", "isoépitope", "isolectotype", "isonéotype", "nom d'un nouveau taxon", "organisme", "travail retiré" et "désignation du type", tandis que quelques entrées existantes

ont été considérablement révisées, par exemple "basionyme" et "noms similaires prêtant à confusion" ; pour d'autres, comme "nom au nouveau rang (status novus)" et "nom de remplacement (substitut déclaré)", l'entrée primaire a été changée pour refléter dans le *Code* le terme préféré. Cinq entrées ont été supprimées ("exsiccata", "form taxon", "holomorphe", "morphotaxon" et "plante"), reflétant le fait que ces termes ne sont plus employés dans le *Code* (ou pas d'une façon spéciale). Ceci reflète le rôle du Glossaire qui est de strictement expliquer les termes employés dans le *Code* et chaque fois qu'il est possible d'utiliser la formulation exacte associée à ces termes dans le *Code*. Le Glossaire ne cherche pas à couvrir tous les termes utiles dans la nomenclature des organismes tombant sous le *Code* ; pour cela les utilisateurs peuvent se référer à un travail comme celui de Hawksworth, *Terms used in Bionomenclature* (2010 ; en anglais ; voir <http://bionomenclature-glossary.gbif.org/>).

Dans les éditions récentes du *Code*, on a employé pour le texte trois différents types de police, les Recommandations et les Notes étant d'un type plus petit que les Articles et les Exemples, et les notes en bas de page sont dans une taille encore plus petite que les Recommandations et les Notes. Les tailles de police, qui ont été retenues dans cette édition, reflètent la distinction entre les règles obligatoires (des Articles), l'information complémentaire ou le conseil (des Notes et des Recommandations) et le matériel explicatif (des Exemples et des notes en bas de page). Le *Code de Melbourne* a, cependant, essayé de rendre cette distinction plus claire par l'inclusion des numéros de chaque paragraphe des Articles (et de ceux du Préambule et des Principes) qui figurent en blanc sur un fond noir, mais pas pour les numéros de paragraphe des Recommandations. Les Notes, qui expliquent quelque chose qui peut ne pas être à première vue aisément apparent, mais qui sont couvertes explicitement ou implicitement ailleurs dans le *Code*, sont convenablement identifiées avec un "i" (pour "information") mis en évidence de la même manière que les numéros d'Article. Une Note a un effet contraignant, mais, à la différence d'un Article, ne présente pas de nouvelle disposition ou concept. Les exemples se distinguent par un retrait, en plus d'une taille de police plus petite.

La plupart des Exemples dans le *Code* ont été fournis par les Comités Editoriaux successifs, certains sur la base des suggestions faites pendant une Session de Nomenclature, mais la majorité émanent du travail des Comités Editoriaux eux-mêmes. Quelques Exemples, cependant, ne sont pas de ce type. Ceux-ci sont précédés par un astérisque (*) dans le *Code* et sont désignés comme des "Exemples votés". Ce sont des Exemples qui ont été formellement acceptés par la Session de Nomenclature d'un Congrès et qui contiennent du matériel qui n'est pas entièrement, ou pas explicitement, couvert dans les règles. Un Exemple voté est donc comparable à une règle, par opposition à d'autres Exemples fournis par le Comité Editorial à des fins uniquement d'explication. Dans le *Code de Melbourne*, la note de bas de page (Art. 7 Ex. 13) qui donne la signification de l'astérisque et l'entrée du Glossaire "Exemple voté" ont été ajoutées pour clarifier la fonction d'Exemple voté.

Comme dans toutes les éditions récentes, les noms scientifiques sous la juridiction du *Code*, indépendamment du rang, sont systématiquement imprimés dans une *police en italique*. Le *Code* ne fixe aucune norme obligatoire à cet égard, étant donné que la typographie est une question de style de rédaction et de tradition, pas de nomenclature. Néanmoins, rédacteurs et auteurs, dans l'intérêt d'une uniformité internationale, peuvent vouloir adhérer à la pratique donnée en exemple par le *Code*, qui a été généralement bien reçu et est suivi dans de nombreux journaux botaniques et mycologiques. Pour mieux faire ressortir les noms scientifiques, l'abandon de l'italique dans le *Code* pour des termes techniques et d'autres mots en latin, traditionnels mais incompatibles avec les premières éditions, a été maintenu.

Comme ses prédécesseurs, ce Comité Editorial a tenté d'uniformiser le style bibliographique et la présentation formelle. Les titres de livres dans les citations bibliographiques sont abrégés conformément à l'ouvrage *Taxonomic literature*, 2e édition, de Stafleu & Cowan (dans *Regnum Veg.* 94, 98, 105, 110, 112, 115, 116. 1976-1988 ; avec Suppléments 1-6 de Stafleu & Mennega dans *Regnum Veg.* 125, 130, 132, 134, 135, 137. 1992-2000 et 7-8 de Dorr & Nicolson dans *Regnum Veg.* 149, 150. 2008-2009), ou par analogie, mais avec les initiales en majuscule. Pour des titres de journaux, les abréviations suivent BPH-2 de Bridson & al. (2004). Dans la rédaction de cette édition, une revue plus approfondie a été entreprise pour garantir l'usage cohérent de la langue et de la terminologie. Par exemple, lorsque "rang spécifique" et "épithète spécifique" sont employés, l'utilisation diverse du "nom d'espèce" et du "nom spécifique" a été standardisée en faveur du premier. La plus grande partie de ce travail a été accomplie par l'un d'entre nous (NJT), mais nous nous avons considérablement été aidés par un membre du Comité Editorial (Werner Greuter) qui a révisé la formulation du *Code* dans ses moindres détails et ce faisant identifié quelques autres incohérences et des ambiguïtés possibles qui ont en conséquence été rectifiées.

Les citations des auteurs de noms scientifiques apparaissant dans le *Code* sont standardisées conformément à l'ouvrage *Authors of Plant Names*, de Brummitt & Powell (1992), comme mentionné dans la Rec. 46A Note 1 ; celles-ci sont aussi adoptées et mises à jour par l'*International Plant Names Index*

et disponible à l'adresse <http://www.ipni.org/ipni/authorsearchpage.do>. On peut noter que le *Code* n'a pas la tradition d'enregistrer l'attribution des noms d'auteurs datant d'avant 1753 par l'auteur de la validation, bien que de telles "pre-ex" citations d'auteurs soient autorisées (voir Art. 46 Ex. 35).

Le *Code de Melbourne* a été préparé selon les procédures décrites dans la Division III, qui ont fonctionné presque sans modifications depuis le Congrès de Paris de 1954. En tout, 338 propositions numérotées d'amendement du *Code* ont été publiées dans *Taxon* entre février 2008 et décembre 2010. Leur sommaire, avec des commentaires par les Rapporteurs, figure dans *Taxon* (60 : 243-286) de février 2011 et a servi de base pour le vote préliminaire par correspondance, non contraignant, par les membres de l'*International Association for Plant Taxonomy* (et quelques autres personnes), comme spécifié dans la Division III du *Code*. La disposition en tableau du vote par correspondance a été effectuée au bureau central de l'*International Association for Plant Taxonomy* à Vienne par la secrétaire responsable de l'IAPT à cette époque, Alessandra Ricciuti Lamonea et ses assistants. Les résultats ont été distribués aux membres de la Session de Nomenclature au début de ses réunions; ils ont été aussi diffusés en octobre 2011 dans *Taxon* (60 : 1507-1520), ainsi que les mesures prises par le Congrès.

La Session de Nomenclature s'est tenue au Théâtre Copland, Bâtiment d'Économie et de Commerce, Université de Melbourne (campus Parkville), Melbourne, Australie, du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet. 204 membres enregistrés étaient présents, portant 396 votes institutionnels en plus de leurs votes personnels, soit au total 600 votes possibles. Bien que, comme à Vienne en 2005, il y ait eu une forte affluence en comparaison des nombreux Congrès précédents, celui-ci était considérablement plus modeste que celui de St. Louis en 1999, qui avait réuni une présence record (avec 297 membres portant 494 votes institutionnels, soit un total de 791 votes possibles). Les Responsables de Session, précédemment nommés conformément à la Division III du *Code*, étaient S. Knapp (Présidente), B. J. Lepschi (Greffier), J. McNeill (Rapporteur général) et N. J. Turland (Vice-rapporteur). Le greffier était assisté de A. M. Monro. Chaque Session de Nomenclature a le droit de définir ses propres règles procédurales dans les limites fixées par le *Code*. Comme pour les Sessions précédentes, une majorité favorable d'au moins 60 % était exigée pour que n'importe quel changement proposé au *Code* soit adopté. Les propositions qui avaient reçu 75 % ou plus de votes "Non" dans le vote par correspondance ont été considérées comme rejetées à moins qu'elles n'aient été soumises à nouveau par l'assemblée.

La Session de Nomenclature a aussi nommé le Comité Editorial pour le *Code de Melbourne*. Comme c'est la coutume, seules les personnes présentes aux réunions de la Session étaient invitées à participer à ce Comité, qui, comme le *Code* l'exige, est présidé par le Rapporteur-général et qui, en toute logique, inclut le Vice-rapporteur comme son secrétaire. Le Comité de Nomination de la Session de Nomenclature à Melbourne a décidé d'augmenter la taille du Comité Editorial de l'habituel 12 à 14 afin de lui donner une meilleure représentation internationale. Le Comité fut convoqué le 5 décembre 2011 au Musée d'histoire naturelle, à Londres, en Angleterre, pour une semaine entière de travail intensif. Le Comité a travaillé sur la base d'un projet de texte du corps principal du *Code*, préparé par le Président afin d'y incorporer les changements décidés par la Session, mais incluant aussi un brouillon initial de réorganisation des Art. 32-45 préparé par Werner Greuter. Ce brouillon du nouveau *Code* fut distribué par courrier électronique peu de temps avant la réunion; avec une version préliminaire des comptes-rendus de la Session, tels que transcrits par Pacific Transcription, Queensland, et édités par Anna Monro.

Chaque Comité Editorial a la tâche de traiter les questions qui lui sont spécifiquement assignées, d'incorporer les changements acceptés par la Session, de clarifier toute formulation ambiguë, d'assurer la cohérence et de fournir des Exemples supplémentaires à ajouter. Les termes du mandat du Comité, comme définis par la Session à Melbourne, incluent, en plus du mandat spécifique de réorganisation de la section sur la publication valide, l'autorisation habituelle de modifier la formulation, les Exemples, ou l'emplacement des Articles et des Recommandations, dans la mesure où le sens n'est pas affecté; tout en conservant la numérotation actuelle autant que possible.

Tout le Comité Editorial s'est concentré sur le corps principal du *Code*, incluant l'Annexe I (les hybrides). Un nouveau brouillon électronique de ces éléments a été achevé après la réunion du Comité Editorial et distribué à tous les membres le 20 janvier pour vérification et pour toute clarification supplémentaire nécessaire; en suite de quoi un brouillon révisé a été préparé et diffusé à tous les membres le 6 avril. La mise en œuvre des dispositions sur la publication électronique le 1^{er} janvier 2012 a fourni une occasion d'ajouter des exemples clarifiant la publication électronique effective (et non effective). La présence fortuite de cinq membres du Comité Editorial, incluant le Président et le Secrétaire, à une réunion du Comité International de Bionomenclature au Jardin botanique de Berlin du 26 au 28 avril sponsorisé par l'Union Internationale des Sciences Biologiques fut particulièrement utile dans l'achèvement de cette section du *Code*. Par la suite un nouveau brouillon, quasiment dans un état final, a été distribué au Comité entier le 6 juin pour une nouvelle correction des épreuves, suivi par un brouillon final le 2 juillet pour une ultime correction des épreuves. Plusieurs incohérences et quelques erreurs ont été notées

ensuite, qui ont été corrigées lors de la mise en page ultérieure.

L'Index des noms scientifiques a été révisé par Franz Stadler et l'Index des matières par les Rapporteurs. C'est l'endroit approprié pour nous de remercier tous ceux qui ont contribué à la publication du nouveau *Code* : nos collègues du Comité Editorial pour leur patience, leur aide et leur sympathie ; Anna Monro, pour avoir fourni aussi rapidement la transcription des comptes-rendus de la Session de Nomenclature ; tous ceux qui ont offerts leurs conseils et leurs suggestions, incluant de nouveaux Exemples pertinents ; l'International Association of Plant Taxonomy et ses secrétaires généraux successifs, Tod Stuessy et Karol Marhold, pour le maintien de l'engagement traditionnel de l'IAPT à la nomenclature en finançant les voyages et quelques dépenses accessoires pour la réunion du Comité Editorial à Londres ; et le Musée d'Histoire naturelle de Londres pour avoir facilité cette réunion en fournissant une salle de réunion et l'accès électronique.

L'actuelle mise en œuvre du *Code* ne dépend pas seulement de ceux qui ont aidé à rendre possible cette nouvelle édition, mais aussi du nombre important des membres des Comités Permanents de Nomenclature qui travaillent continuellement entre les Congrès, ayant affaire principalement avec des propositions pour la conservation ou le rejet de noms, et aussi de ceux qui sont membres de Comités Spéciaux instaurés par la Session de Nomenclature du Congrès afin de passer en revue et chercher des solutions à des problèmes nomenclaturaux particuliers. La nomenclature des algues, des champignons et des plantes est remarquable par le grand nombre de taxonomistes qui volontairement travaillent si efficacement et si largement au bénéfice incommensurable de tous ceux qui emploient les noms régis par ce *Code*. En leurs noms, nous exprimons nos sincères remerciements à tous qui participent à ce travail.

Le *Code International de Nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes* est publié sous la haute autorité des Congrès Internationaux de Botanique. Les dispositions pour la modification du *Code* sont détaillées dans la Division III. Le prochain Congrès International de Botanique aura lieu à Shenzhen, en Chine du 23 au 29 juillet 2017, avec une réunion de la Session de Nomenclature la semaine précédente (18-22 juillet). L'invitation pour des propositions à amender ce *Code* et les instructions sur la procédure et le format seront publiées dans *Taxon* au début 2014.

Comme d'autres codes internationaux de nomenclature le *CIN* n'a aucun statut juridique et dépend de l'acceptation volontaire de ses règles par les auteurs, les éditeurs et d'autres utilisateurs des noms qu'il gouverne. Nous espérons que ce *Code de Melbourne* rendra leur travail un peu plus facile.

Edimbourg et St-Louis, le 30 septembre 2012

John McNeill

Nicholas J. Turland

Correspondances pour la renumérotation des Articles, Notes, et Recommandations

La Session de Nomenclature à Melbourne a mandaté le Comité Éditorial de réorganiser les règles sur la publication valide des noms (Art. 32-45) d'une manière plus logique. En conséquence les Articles, Notes et Recommandations dans ce qui consiste actuellement le Chapitre V ont été substantiellement réarrangées. Cette clé des correspondances inclut tous les changements ainsi que ceux d'autres parties du *Code*. Les Exemples ont été omis dès lors qu'ils peuvent être retrouvés via les Index, en faisant références aux noms scientifiques mentionnés.

1. Code de Vienne vers Code de Melbourne

Pre. 2-7	Pre. 3-8
Pre. 8-11	Pre. 11-14
Art. 1.3	supprimé
Art. 1 Note 1	supprimé
Art. 7.3	Art. 7.4
Art. 7.4	Art. 7.3
Art. 7.7	Art. 7.7-7.8
Art. 7.8	Art. 9.10 (voir aussi les Art. 9.2 et 10.2)
Art. 7.9	Art. 7 Note 1
Art. 7.10-7.11	Art. 7.9-7.10
Art. 7 Note 1	supprimé
Art. 9.3-9.8	Art. 9.4-9.9
Art. 9.9-9.21	Art. 9.11-9.23
Art. 9 Note 2	Art. 9.3
Art. 9 Note 3-5	Art. 9 Note 5-7
Rec. 9A.4	supprimé
Rec. 9A.5	Rec. 9A.4
Art. 11 Note 1-3	Art. 11 Note 2-4
Art. 11 Note 4	Art. 11 Note 1 et 5
Art. 13.5	Art. 13 Note 1
Art. 13.6	supprimé
Art. 14.13	Art. 14.14
Art. 14.14	Art. 14.16
Rec. 16A.1-3	incl. dans l'Art. 16.3
Rec. 16B.1	Rec. 16A.1
Art. 18 Note 1	Art. 18 Note 3
Art. 19.5-19.7	Art. 19.6-19.8
Art. 22.7	Art. 22 Note 2
Art. 25.1 phr. 2	supprimé
Art. 29.1 phr. 2	Art. 30.1
Rec. 29A.1	supprimé
Art. 30.1-30.5	Art. 30.4-30.8
Art. 30 Note 1-2	Art. 30 Note 3-4
Rec. 30A.1-3	Rec. 30A.2-4

Art. 31.2	Art. 31.3
Art. 31 Note 1	supprimé
Art. 32.1 (a-c)	Art. 32.1
Art. 32.1 (d-e)	Art. 38.1
Art. 32.2-32.4	Art. 38.2-38.4
Art. 32.5-32.6	Art. 38.13-38.14
Art. 32.7-32.8	Art. 32.2-32.3
Art. 32.9-32.10	Art. 34.1-34.2
Art. 32 Note 1	Art. 32 Note 3
Rec. 32A.1	Rec. 38A.1
Rec. 32B.1	Rec. 38B.1
Rec. 32C.1	Rec. 38C.1
Rec. 32D.1-3	Rec. 38D.1-3
Rec. 32E.1	Rec. 38E.1
Rec. 32F.1	Rec. 34A.1
Art. 33.1	Art. 35.2
Art. 33.2-33.7	Art. 41.3-41.8
Art. 33.8	supprimé
Art. 33.9-33.12	Art. 37.6-37.9
Art. 33 Note 1	Art. 41 Note 1
Art. 33 Note 2	Art. 41 Note 3
Art. 33 Note 3	Art. 37 Note 1
Rec. 33A.1	Rec. 41A.1
Art. 34.1-34.2	Art. 36.1-36.2
Art. 34 Note 1	Art. 59 Note 3
Rec. 34A.1	Rec. 50G.1
Art. 35.1-35.5	Art. 37.1-37.5
Art. 36.1	Art. 39.1
Art. 36.2	Art. 44.1
Art. 36.3	Art. 43.1
Rec. 36A.1	Rec. 39A.1
Art. 37.1-37.7	Art. 40.1-40.7
Art. 37 Note 1-4	Art. 40 Note 1-4
Rec. 37A.1	Rec. 40A.1
Art. 38.1 (amendé)	Art. 43.2
Art. 38.2	Art. 43.3
Art. 39.1	Art. 44.2
Rec. 39A.1	Rec. 44A.1
Art. 40.1	Art. 32.4
Art. 40 Note 1	Art. 32 Note 2
Art. 41.1-41.3(a-b)	Art. 38.11
Art. 41.3(c)	Art. 38.12
Art. 41 Note 1	Art. 38 Note 1
Art. 41 Note 2	Art. 38.7
Art. 42.1-42.3	Art. 38.5-38.7
Art. 42.4	Art. 38.9
Art. 43.1	Art. 35.1
Art. 43 Note 1	Art. 35 Note 1
Art. 44.1	Art. 38.8
Art. 44.2	Art. 38.10
Art. 45.1-45.2	Art. 33.1-33.2
Art. 45.3	Art. 53 Note 1
Art. 45.4 phr. 1	Art. 45 Note 2
Art. 45.4 phr. 2-3	Art. 45.1
Rec. 45A.1	Rec. 32A.1
Rec. 45B.1	Rec. 31B.1
Rec. 45C.1	Rec. 31C.1
Art. 46.4-46.7	Art. 46.5-46.8
Art. 46 Note 2	Art. 46.4
Art. 46 Note 3-4	Art. 46.9-46.10
Art. 59.1	remplacé

Art. 59.2–59.7	supprimé
Art 59 Note 1	remplacé
Rec. 59A.1–3	supprimé
Art. 60.11–60.12	Art. 60.12–60.13
Rec. 60G.1(a)(3)	incl. dans Rec. 60G.1(b)
Rec. 60G.1(b)	Rec. 60G.1(c), Rec. 60G.1 Ex. 4–5, Rec. 60G Note 1
Rec. 60G Note 1	incl. dans Rec. 60G.1 (b)
Art. H.10.2	Art. H.10 Note 1
Art. H.10.3	Art. H.10.2
Art. H.10 Note 1	Art. H.10 Note 2

2. Code de Melbourne vers Code de Vienne

Pré. 2	nouveau
Pré. 3–8	Pré. 2–7
Pré. 9–10	nouveau
Pré. 11–14	Pré. 8–11
Art. 6.9–6.11	nouveau
Art. 6 Note 3–4	nouveau
Art. 7.3	Art. 7.4
Art. 7.4	Art. 7.3
Art. 7.7–7.8	Art. 7.7
Art. 7.9–7.10	Art. 7.10–7.11
Art. 7 Note 1	Art. 7.9
Rec. 8B.3	nouveau
Art. 9.3	Art. 9 Note 2
Art. 9.4–9.9	Art. 9.3–9.8
Art. 9.10	Art. 7.8
Art. 9.11–9.23	Art. 9.9–9.21
Art. 9 Note 2–4	nouveau
Art. 9 Note 5–7	Art. 9 Note 3–5
Rec. 9A.4	Rec. 9A.5
Rec. 9C.1	nouveau
Rec. 9D.1	nouveau
Art. 11 Note 1	Art. 11 Note 4 phr. 1
Art. 11 Note 2–4	Art. 11 Note 1–3
Art. 11 Note 5	Art. 11 Note 4 phr. 2
Art. 13 Note 1	Art. 13.5
Art. 14.13	nouveau
Art. 14.14	Art. 14.13
Art. 14.15	nouveau
Art. 14.16	Art. 14.14
Art. 16.3 (en partie)	Rec. 16A.1–3
Rec. 16A.1	Rec. 16B.1
Art. 18 Note 1–2	nouveau
Art. 18 Note 3	Art. 18 Note 1
Art. 19.5	nouveau
Art. 19.6–19.8	Art. 19.5–19.7
Art. 22 Note 2	Art. 22.7
Art. 29.2–29.3	nouveau
Art. 29 Note 1	nouveau
Rec. 29A.1–2	nouveau
Art. 30.1	Art. 29.1 phr. 2
Art. 30.2–30.3	nouveau
Art. 30.4–30.8	Art. 30.1–30.5
Art. 30 Note 1–2	nouveau
Art. 30 Note 3–4	Art. 30 Note 1–2
Rec. 30A.1	nouveau
Rec. 30A.2–4	Rec. 30A.1–3

Art. 31.2	nouveau
Art. 31.3	Art. 31.2
Rec. 31B.1	Rec. 45B.1
Rec. 31C.1	Rec. 45C.1
Art. 32.1	Art. 32.1(a-c)
Art. 32.2-32.3	Art. 32.7-32.8
Art. 32.4	Art. 40.1
Art. 32 Note 1	nouveau
Art. 32 Note 2	Art. 40 Note 1
Art. 32 Note 3	Art. 32 Note 1
Rec. 32A.1	Rec. 45A.1
Art. 33.1-33.2	Art. 45.1-45.2
Art. 34.1-34.2	Art. 32.9-32.10
Rec. 34A.1	Rec. 32F.1
Art. 35.1	Art. 43.1
Art. 35.2	Art. 33.1
Art. 35 Note 1	Art. 43 Note 1
Art. 36.1-36.2	Art. 34.1-34.2
Art. 37.1-37.5	Art. 35.1-35.5
Art. 37.6-37.9	Art. 33.9-33.12
Art. 37 Note 1	Art. 33 Note 3
Art. 38.1	Art. 32.1(d-e)
Art. 38.2-38.4	Art. 32.2-32.4
Art. 38.5-38.6	Art. 42.1-42.2
Art. 38.7	Art. 41 Note 2, Art. 42.3
Art. 38.8	Art. 44.1
Art. 38.9	Art. 42.4
Art. 38.10	Art. 44.2
Art. 38.11	Art. 41.1-41.3(a-b)
Art. 38.12	Art. 41.3(c)
Art. 38.13-38.14	Art. 32.5-32.6
Art. 38 Note 1	Art. 41 Note 1
Rec. 38A.1	Rec. 32A.1
Rec. 38B.1	Rec. 32B.1
Rec. 38C.1	Rec. 32C.1
Rec. 38D.1-3	Rec. 32D.1-3
Rec. 38E.1	Rec. 32E.1
Art. 39.1	Art. 36.1
Art. 39.2	nouveau
Rec. 39A.1	Rec. 36A.1
Art. 40.1-40.7	Art. 37.1-37.7
Art. 40 Note 1-4	Art. 37 Note 1-4
Rec. 40A.1	Rec. 37A.1
Rec. 40A.2-4	nouveau
Art. 41.1	nouveau (d'Art. 33 et 41)
Art. 41.2	nouveau (d'Art. 41)
Art. 41.3-41.8	Art. 33.2-33.7
Art. 41 Note 1	Art. 33 Note 1
Art. 41 Note 2	nouveau
Art. 41 Note 3	Art. 33 Note 2
Rec. 41A.1	Rec. 33A.1
Art. 42.1-42.3	nouveau
Art. 42 Note 1	nouveau
Rec. 42A.1-2	nouveau
Art. 43.1	Art. 36.3
Art. 43.2	Art. 38.1 (amendé)
Art. 43.3	Art. 38.2
Art. 43 Note 1	nouveau
Art. 44.1	Art. 36.2
Art. 44.2	Art. 39.1
Art. 44 Note 1	nouveau

Rec. 44A.1	Rec. 39A.1
Art. 45.1	Art. 45.4 phr. 2–3
Art. 45 Note 1	nouveau
Art. 45 Note 2	Art. 45.4 phr. 1
Art. 46.4	Art. 46 Note 2
Art. 46.5–46.8	Art. 46.4–46.7
Art. 46.9–46.10	Art. 46 Note 3–4
Art. 46 Note 2–3	nouveau
Art. 48.2–48.3	nouveau
Rec. 50G.1	Rec. 34A.1
Art. 53 Note 1	Art. 45.3
Art. 56.3–56.4	nouveau
Rec. 56A.1	nouveau
Art. 57.2	nouveau
Art. 59.1	remplaçant
Art. 59 Note 1	remplaçant
Art. 59 Note 2	nouveau
Art. 59 Note 3	Art. 34 Note 1
Art. 60.11	nouveau
Art. 60.12–60.13	Art. 60.11–60.12
Rec. 60G.1(b)	Rec. 60G.1(a)(3), Rec. 60G Note 1
Rec. 60G.1(c)	Rec. 60G.1(b) phr. 1–4
Rec. 60G Note 1	Rec. 60G.1(b) dernière phr.
Art. 62 Note 2	nouveau
Art. H.10.2	Art. H.10.3
Art. H.10 Note 1	Art. H.10.2
Art. H.10 Note 2	Art. H.10 Note 1

Dates importantes dans le *Code*

Dates pour lesquelles les dispositions particulières du code deviennent ou cessent d'être effectives

1 mai	1753	Art. 7.8, 13.1(a), (c), (d), (e)
4 août	1789	Art. 13.1 (a), (c)
1 jan	1801	Art. 13.1(b)
31 déc	1801	Art. 13.1(d)
31 déc	1820	Art. 13.1(f)
1 jan	1821	Art. 13.1(d)
1 jan	1848	Art. 13.1(e)
1 jan	1886	Art. 13.1(e)
1 jan	1887	Art. 37.2
1 jan	1890	Art. 37.4
1 jan	1892	Art. 13.1(e)
1 jan	1900	Art. 13.1(e)
1 jan	1908	Art. 38.7, 38.8
1 jan	1912	Art. 20.2, 43.2
1 jan	1935	Art. 39.1
1 jan	1953	Art. 30.4, 30.6, 30.7, 30.8, 36.2, 37.1, 37.3, 38.13, 41.3, 41.4, 41.5, 41.6, 41.8
1 jan	1958	Art. 40.1, 44.1, 44.2
1 jan	1973	Art. 30.6, 33.1
1 jan	1990	Art. 9.22, 40.6, 40.7
1 jan	1996	Art. 43.1
1 jan	2001	Art. 7.10, 9.15, 9.23, 43.3
1 jan	2007	Art. 40.4, 41.5
31 déc	2011	Art. 39.1, 44.1
1 jan	2012	Art. 29.1, 39.2
1 jan	2013	Art. 42.1, 57.2, 59.1

Articles contenant des dates applicables aux groupes taxonomiques principaux

Tous les groupes	Art. 7.10, 9.22, 9.23, 20.2, 29.1, 30.4, 30.6, 30.7, 30.8, 33.1, 36.2, 37.1, 37.2, 37.3, 37.4 38.7, 38.8, 38.13, 39.2, 40.1, 40.6, 40.7, 41.3, 41.4, 41.5, 41.6, 41.8
Algues	Art. 7.8, 13.1(e), 40.4, 44.1, 44.2
Bryophytes	Art. 7.8, 13.1(b), (c), 39.1, 40.4
Fossiles	Art. 7.8, 9.15, 13.1(f), 43.1, 43.2, 43.3
Fungi	Art. 13.1(d), 39.1, 40.4, 42.1, 57.2, 59.1
Plantes vasculaires	Art. 13.1(a), 39.1, 40.4

Articles définissant les dates de certains ouvrages

Art. 13.1 (a-f) (voir aussi l'Art. 13 Note 1)

PREAMBULE

- 1.** La biologie requiert un système de nomenclature simple et précis qui puisse être utilisé dans tous les pays, traitant d'une part des termes qui désignent les rangs des unités ou des groupes taxonomiques, et d'autre part des noms scientifiques attribués à chaque groupe taxonomique. La raison pour laquelle on donne un nom à un groupe taxonomique ne sert pas à indiquer ses caractéristiques ou son histoire, mais à fournir un moyen permettant de le désigner et de préciser son rang taxonomique. Le présent *Code* tend à établir une méthode stable de dénomination des groupes taxonomiques, permettant d'éviter et de rejeter les noms qui peuvent être source d'erreur ou d'ambiguïté ou qui engendrent la confusion dans la science. En second lieu, il convient d'éviter toute création de noms inutiles. D'autres considérations, telles qu'une grammaire parfaite, la régularité ou l'euphonie des noms, un usage plus ou moins répandu, les égards pour les personnes, etc., malgré leur importance incontestable, sont plutôt accessoires.
- 2.** Les algues, les champignons, et les plantes sont les organismes¹ couverts par ce *Code*.
- 3.** Les Principes forment la base du système de nomenclature réglé par ce *Code*.
- 4.** Les dispositions détaillées sont divisées en règles, qui sont explicitées dans les Articles (Art.) (parfois avec des précisions dans des Notes), et les Recommandations (Rec.). Des Exemples (Ex.)² sont ajoutés aux règles et aux recommandations afin de les illustrer. Un Glossaire définissant les termes utilisés dans ce *Code* est inclus.
- 5.** Les Règles ont pour but de mettre de l'ordre dans la nomenclature léguée par le passé et de préparer celle de l'avenir ; des noms en contradiction avec une règle ne peuvent être maintenus.
- 6.** Les Recommandations portent sur des points secondaires, leur raison d'être étant de parvenir à plus d'uniformité et de clarté, particulièrement dans la perspective de la nomenclature à venir ; des noms en contradiction avec une recommandation ne peuvent être rejetés pour cette raison, mais ne constituent pas des modèles à imiter.
- 7.** Les dispositions régissant l'administration de ce *Code* constituent sa dernière Division (la Div. III).
- 8.** Les dispositions de ce *Code* s'appliquent à tous les organismes traditionnellement considérés comme algues, champignons, ou plantes, qu'ils soient fossiles ou non-fossiles, incluant les algues bleues (*Cyanobacteria*)³, les chytrides, les oomycètes, les myxomycètes, et les protistes photosynthétiques avec leurs groupes non-photosynthétiques taxonomiquement apparentés (mais en excluant les *Microsporidia*). Les dispositions relatives aux noms des hybrides apparaissent dans l'Annexe I.
- 9.** Les noms qui ont été conservés ou rejetés, les travaux retirés et les décisions contraignantes sont donnés dans les Annexes II-VIII.
- 10.** Les Annexes font parties intégrantes de ce *Code*, qu'elles soient publiées avec celui-ci ou séparément du texte principal.
- 11.** Le *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées* est rédigé sous la responsabilité de la Commission Internationale de la Nomenclature des Plantes Cultivées et traite de l'utilisation et de la formation des noms appliqués à des catégories particulières d'organismes dans l'agriculture, la sylviculture et l'horticulture.
- 12.** Les seuls motifs qui justifient un changement de nom sont, soit une connaissance plus approfondie des faits résultant d'une étude taxonomique adéquate, soit la nécessité d'abandonner une nomenclature qui est contraire aux règles.
- 13.** A défaut de règle pertinente ou lorsque les conséquences des règles sont douteuses, l'usage établi prévaut.

1. Dans ce *Code*, à moins d'une indication différente, le mot "organisme" s'applique uniquement aux organismes couverts par ce *Code*, c'est-à-dire ceux traditionnellement étudiés par les botanistes, les mycologues et les phycologues (voir Pre. 8).

2. Voir aussi la note de bas de page de l'Art. 7 *Ex. 13.

3. Pour la nomenclature des autres groupes de procariotes, voir l'*International Code of Nomenclature of Bacteria (Bacteriological Code)* [Bien que renommé en 1999 l'*International Code of Nomenclature of Prokaryotes* (voir Labeda dans Int. J. Syst. Evol. Microbiol. 50 : 2246. 2000), l'édition en cours, publiée en 1992, conserve la première dénomination.]

14. La présente édition du *Code* annule toutes les précédentes.

DIVISION I. PRINCIPES

Principe I

I La nomenclature des algues, des champignons et des plantes est indépendante des nomenclatures zoologique et bactériologique. Ce *Code* s'applique également à tous les noms de groupes taxonomiques considérés comme des algues, des champignons, ou des plantes, qu'ils aient ou non à l'origine été traités comme tels (voir Pré. 8).

Principe II

II L'application des noms de groupes taxonomiques est déterminée par la méthode des types nomenclatureaux.

Principe III

III La nomenclature d'un groupe taxonomique est fondée sur la priorité de publication.

Principe IV

IV Chaque groupe taxonomique de délimitation, position et rang donnés ne peut porter qu'un seul nom correct, à savoir le plus ancien en conformité avec les Règles, sauf exceptions spécifiées.

Principe V

V Les noms scientifiques des groupes taxonomiques sont traités comme Latins, sans considération pour leur origine.

Principe VI

VI Les règles de nomenclature sont rétroactives, à moins d'être explicitement limitées.

DIVISION II. RÈGLES ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I. LES TAXONS ET LEURS RANGS

Article 1

1.1. Les groupes taxonomiques de n'importe quel rang sont, dans ce *Code*, nommés taxons (singulier : taxon).

1.2. Un taxon (excepté pour les taxons de diatomées), dont le nom est basé sur un type d'un fossile, est un taxon fossile. Un taxon fossile contient les restes d'une ou de plusieurs parties de l'organisme parent, ou une ou plusieurs parties des étapes de leur histoire de vie, dans un ou plusieurs états de préservation, comme indiqué dans la description ou la diagnose originale ou de n'importe laquelle subséquente du taxon (voir aussi les Art. 11.1 et 13.3).

Ex. 1. *Alcicornopteris hallei* J. Walton (dans Ann. Bot. (Oxford), ser. 2, 13 : 450. 1949) est une espèce fossile pour laquelle la description originale incluait des rachis, des sporanges et des spores d'un ptéridosperme, préservés en partie comme des compressions, et en partie comme des pétrifications.

Ex. 2. *Protofagacea allonensis* Herend. & al. (dans Int. J. Pl. Sci. 56 : 94. 1995) est une espèce fossile pour laquelle la description originale incluait des dichasium de fleurs staminées, avec des anthères contenant des grains de pollen, des fruits et des cupules, et donc contient plus qu'une partie et plus qu'une étape de l'histoire de vie.

Ex. 3. *Stamnostoma* A. Long (dans Trans. Roy. Soc. Edinburgh 64 : 212. 1960) est un genre fossile qui a été originellement décrit avec une espèce, *S. huttonense*, contenant des ovules anatomiquement préservés avec des téguments internes complètement soudés formant un collier ouvert autour du lagenostome. Rothwell & Scott (dans Rev. Palaeobot. Palynol. 72 : 281. 1992) ont ensuite modifié la description du genre, l'amplifiant afin d'inclure aussi les cupules dans lesquels les ovules sont nés. Le nom *Stamnostoma* peut être appliqué à un genre avec soit le premier ou le second périmètre, soit n'importe lequel qui peut impliquer d'autres parties, d'autres étapes de l'histoire de vie, ou d'autres états de préservation, aussi longtemps qu'ils comprennent *S. huttonense*, mais pas le type de n'importe quel nom générique légitime antérieur.

Article 2

2.1. Chaque organisme individuel est considéré comme appartenant à un nombre indéfini de taxons de rangs hiérarchiquement subordonnés, dont l'espèce constitue le rang de base.

Article 3

3.1. Les principaux rangs des taxons par ordre décroissant sont : le règne (regnum), l'embranchement ou phylum (divisio ou phylum), la classe (classis), l'ordre (ordo), la famille (familia), le genre (genus), et l'espèce (species). Ainsi chaque espèce peut être attribuée à un genre, chaque genre à une famille, etc.

1 Note 1. Les espèces et subdivisions de genres doivent être attribuées à des genres, et les taxons infraspécifiques doivent être attribués à des espèces, parce que leurs noms sont des combinaisons (Art. 21.1, 23.1, et 24.1), mais cette disposition ne doit pas empêcher le positionnement de taxons en tant

que insertae sedis relativement aux rangs plus haut que le genre.

Ex. 1. Le genre *Haptanthus* Goldberg & C. Nelson (dans Syst. Bot. 14 : 16. 1989) a été originellement décrit sans être attribué à une famille.

Ex. 2. Le genre fossile *Paradinandra* Schönenberger & E. M. Friis (dans Amer. J. Bot. 88 : 478. 2001) a été attribué aux "*Ericales* s.l." mais en ce qui concerne le positionnement de la famille il a été considéré en tant qu'"insertae sedis".

3.2. Les principaux rangs des taxons hybrides (nothotaxons) sont le nothogène et la nothospèce. Ces rangs sont les mêmes que le genre et l'espèce. Le préfixe "notho-" indique leur caractère hybride (voir l'Annexe I).

Article 4

4.1. Les rangs secondaires des taxons par ordre décroissant sont la tribu (tribus) entre la famille et le genre, la section (sectio) et la série (series) entre le genre et l'espèce, ainsi que la variété (varietas) et la forme (forma) au-dessous de l'espèce.

4.2. Si un plus grand nombre de rangs de taxons est souhaité, leurs noms se forment par l'addition du préfixe "sous-" ("sub-") aux noms des rangs principaux ou secondaires. Un organisme peut être ainsi classé dans des taxons aux rangs suivants (par ordre décroissant) : le règne (regnum), le sous-règne (subregnum), l'embranchement ou phylum (divisio ou phylum), le sous-embranchement ou sous-phylum (subdivisio ou subphylum), la classe (classis), la sous-classe (subclassis), l'ordre (ordo), le sous-ordre (subordo), la famille (familia), la sous-famille (subfamilia), la tribu (tribus), la sous-tribu (subtribus), le genre (genus), le sous-genre (subgenus), la section (sectio), la sous-section (subsectio), la série (series), la sous-série (subseries), l'espèce (species), le sous-espèce (subspecies), la variété (varietas), la sous-variété (subvarietas), la forme (forma), la sous-forme (subforma).

i Note 1. Les rangs formés en ajoutant "sub-" aux rangs principaux (Art. 3.1) peuvent être formés et employés, que des rangs secondaires soient adoptés ou non (Art. 4.1).

4.3. Des rangs supplémentaires peuvent également être intercalés ou ajoutés, pour autant qu'une confusion ou une erreur ne soit par ce fait introduite.

4.4. Les rangs subordonnés des nothotaxons sont les mêmes que les rangs subordonnés des taxons non-hybrides, à l'exception du nothogène qui est le rang le plus élevé qui soit autorisé (voir l'Annexe I).

i Note 2. Partout dans ce *Code*, l'expression "subdivision d'une famille" ne s'applique qu'aux taxons de rang intermédiaire entre la famille et le genre et l'expression "subdivision d'un genre" ne s'applique qu'aux taxons de rang intermédiaire entre le genre et l'espèce.

i Note 3. Pour la désignation de catégories particulières d'organismes utilisés en agriculture, en sylviculture et en horticulture, voir Pré. 11 et l'Art. 28 Notes 2, 4 et 5.

i Note 4. En classant des parasites, surtout des champignons, les auteurs qui n'attribuent pas de rang spécifique, subs spécifique ou variétal aux taxons identifiables par leurs caractères physiologiques mais à peine ou pas du tout par leurs caractères morphologiques, peuvent distinguer, à l'intérieur de l'espèce, des formes spéciales (formae speciales), caractérisées par leur adaptation à des hôtes différents, mais dont la nomenclature n'est pas réglée par les dispositions de ce *Code*.

Article 5

5.1. L'ordre relatif des rangs indiqués dans les Art. 3 et 4 ne doit pas être changé (voir les Art. 37.6 et 37.9).

Recommandation 5A

5A.1. Afin de standardisation, les abréviations suivantes sont recommandées : cl. (classe), ord. (ordre), fam. (famille), tr. (tribu), gen. (genre), sect. (section), ser. (série), sp. (espèce), var. (variété), f. (forma). Les abréviations pour des rangs additionnels créées par l'ajout du préfixe sub-, ou pour les nothotaxons avec le préfixe notho-, doivent être formées en ajoutant les préfixes, p. ex. subsp. (sous-espèce), nothosp. (notho-espèce), mais subg. (sous-genre) et pas "subgen."

CHAPITRE II. STATUT, TYPIFICATION ET PRIORITÉ DES NOMS

SECTION 1. DEFINITIONS DES STATUTS

Article 6

6.1. Une publication est effective si elle est conforme aux Art. 29-31.

6.2. Une publication de noms est valide si elle est conforme aux Art. 32-45 ou H.9 (voir aussi l'Art. 61).

i Note 1. Pour les besoins de la nomenclature, une publication valide crée un nom, et parfois aussi un autonome (Art. 22.1 et 26.1), mais n'implique pas elle-même quelque concept taxonomique que se soit au-delà de l'inclusion du type du nom (Art. 7.1).

6.3. Dans ce *Code*, à moins d'une indication contraire, le mot "nom" désigne un nom qui a été valablement publié, qu'il soit légitime ou illégitime (voir l'Art. 12 ; mais voir l'Art. 14.15).

i Note 2. Si le même nom, basé sur le même type, a été publié indépendamment à différents moments peut-être par différents auteurs, alors seul le plus ancien de ces "isonymes" a un statut nomenclatural. Le nom doit toujours être cité avec son lieu originel de publication valide, et les "isonymes" postérieurs peuvent être ignorés (mais voir l'Art. 14.15).

Ex. 1. Baker (Summary New Ferns : 9. 1892) et Christensen (Index Filic : 44. 1905) ont publié indépendamment le nom *Alsophila kalbreyeri* comme remplacement de *A. podophylla* Baker (1891) non Hook. (1857). Tel que publié par Christensen, *Alsophila kalbreyeri* est un "isonyme" postérieur de *A. kalbreyeri* Baker, sans statut nomenclatural (voir aussi l'Art. 41 Ex. 19).

Ex. 2. En publiant "*Canarium pimela* Leenh. nom. nov.", Leenhouts (dans *Blumea* 9 : 406. 1959) réutilise le nom illégitime *C. pimela* K. D. König (1805), en l'attribuant à lui-même et en le basant sur le même type. De ce fait, il a créé un "isonyme" postérieur sans statut nomenclatural.

6.4. Un nom est illégitime s'il est ainsi désigné par les Art. 18.3, 19.6 ou 52-54 (voir aussi l'Art. 21 Note 1 et l'Art. 24 Note 2). Un nom qui selon ce *Code* était illégitime lors de sa publication ne peut devenir légitime ultérieurement, à moins que les Art. 18.3 ou 19.6 ne l'autorise ou à moins qu'il ne soit conservé ou sanctionné.

Ex. 3. *Anisothecium* Mitten (1869) lors de sa publication incluait le type désigné auparavant de *Dicranella* (Müll. Hal.) Schimp. (1856). Lorsque *Dicranella* a été conservé avec un type différent, *Anisothecium* n'est pas devenu légitime de ce fait.

Ex. 4. *Skeletonemopsis* P. A. Sims (1995) était illégitime lors de sa publication parce qu'il incluait le type original de *Skeletonema* Grev. (1865). Quand *Skeletonema* fut conservé avec un type différent, *Skeletonemopsis* est néanmoins resté illégitime et a dû être conservé de façon à être disponible pour son utilisation.

6.5. Un nom légitime est un nom qui est conforme aux règles, c'est-à-dire qui n'est pas illégitime comme défini dans l'Art. 6.4.

6.6. Au rang de la famille ou en-dessous, le nom correct d'un taxon de délimitation, position et rang donnés est le nom légitime qui doit être adopté pour cela selon les règles (voir l'Art. 11).

Ex. 5. Le nom de genre *Vexillifera* Ducke (1922), basé sur la seule espèce *V. micranthera*, est légitime. Il en est de même du nom de genre *Dussia* Krug & Urb. ex Taub. (1892) basé sur la seule espèce *D. martinicensis*. Ces deux noms de genre sont corrects si les deux genres sont tenus pour distincts. Harms (dans *Repert. Spec. Nov. Regni Veg.* 19 : 291. 1924) a cependant réuni *Vexillifera* et *Dussia* en un seul genre ; ce dernier nom est le nom correct pour le genre ainsi délimité. Le nom légitime *Vexillifera* peut donc être correct ou non selon différentes conceptions taxonomiques.

6.7. Le nom d'un taxon de rang inférieur au genre, étant composé du nom d'un genre combiné avec une ou deux épithètes, est appelé une combinaison (voir les Art. 21, 23 et 24).

Ex. 6. Combinaisons : *Mouriri* subg. *Pericrene*, *Arytera* sect. *Mischarytera*, *Gentiana lutea*, *Gentiana tenella* var. *occidentalis*, *Equisetum palustre* var. *americanum*, *Equisetum palustre* f. *fluitans*.

6.8. Les autonymes sont tous les noms qui peuvent être établis automatiquement en fonction des Art. 22.3 et 26.3, qu'ils apparaissent ou non dans la publication dans laquelle ils sont créés (voir l'Art. 32.3,

les Rec. 22B.1 et 26B.1).

6.9. Le nom d'un nouveau taxon (p. ex. genus novum, gen. nov. species nova, sp. nov.) est un nom validement publié de plein droit, c'est-à-dire un nom qui n'est pas basé sur un nom publié précédemment validement ; ce n'est pas une nouvelle combinaison, un nom placé dans un nouveau rang, ou un nom de remplacement.

Ex. 7. *Cannaceae* Juss. (1789), *Canna* L. (1753), *Canna indica* L. (1753), *Heterotrichum pulchellum* Fisch. (1812), *Poa sibirica* Roshev. (1912), *Solanum umtuma* Voronts. & S. Knapp (2012).

6.10. Une nouvelle combinaison (combinatio nova, comb. nov.) ou un nom à un nouveau rang (status novus, stat. nov.) est un nouveau nom basé sur un nom légitime précédemment publié, qui est son basionyme. Le basionyme fournit l'épithète finale, le nom, ou la racine de la nouvelle combinaison ou du nom au nouveau rang (voir aussi l'Art. 41.2).

Ex. 8. Le basionyme de *Centaurea benedicta* (L.) L. (1763) est *Cnicus benedictus* L. (1753), le nom qui fournit l'épithète.

Ex. 9. Le basionyme de *Crupina* (Pers.) DC. (1810) est *Centaurea* subg. *Crupina* Pers. (Syn. Pl. 2 : 488. 1807), le nom dont l'épithète fournit le nom du genre ; ce n'est pas *Centaurea crupina* L. (1753) (voir l'Art. 41.2 (b)).

Ex. 10. Le basionyme d'*Anthemis* subg. *Ammanthus* (Boiss. & Heldr.) R. Fern. (1975) est *Ammanthus* Boiss. & Heldr. (1849), le nom qui fournit l'épithète.

Ex. 11. Le basionyme de *Ricinocarpaceae* Hurus. (dans J. Fac. Sci. Univ. Tokyo, ser. 3, Bot., 6 : 224. 1954) est *Ricinocarpeae* Müll.-Arg. (dans Bot. Zeitung (Berlin) 22 : 324. 1864), pas *Ricinocarpos* Desf. (1817) (voir l'Art. 41.2(a) ; voir aussi l'Art. 49.2), duquel les noms de la famille et de la tribu sont formés.

i Note 3. L'expression "nouveau nomenclature", comme employé dans ce *Code*, se réfère à n'importe laquelle ou à toutes les catégories : le nom d'un nouveau taxon, d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang et le nom de remplacement.

i Note 4. Une nouvelle combinaison peut être en même temps un nom à un nouveau rang (comb. & stat. nov.) ; une nouveauté nomenclature avec un basionyme ne peut être aucun de ceux-ci.

Ex. 12. *Aloe vera* (L.) Burm. f. (1768), basé sur *A. perfoliata* var. *vera* L. (Sp. Pl. : 320. 1753), est à la fois une nouvelle combinaison et un nom à un nouveau rang.

Ex. 13. *Centaurea jacea* subsp. *weldeniana* (Rchb.) Greuter, "comb. in stat. nov." (dans Willdenowia 33 : 55. 2002), basé sur *C. weldeniana* Rchb. (1831), n'était pas une nouvelle combinaison parce que *C. jacea* var. *weldeniana* (Rchb.) Briq. (Monogr. Centaurées Alpes Marit. : 69. 1902) avait été publiée précédemment ; ce n'était pas non plus un nom à un nouveau rang, en raison de l'existence de *C. amara* subsp. *weldeniana* (Rchb.) Kušan (dans Prir. Istraž. Kral. Jugoslavije 20 : 29. 1936) ; c'était néanmoins une nouveauté nomenclature.

6.11. Un nom de remplacement (substitut déclaré, nomen novum, nom. nov.) est un nouveau nom basé sur un nom légitime ou illégitime, précédemment publié, qui est son synonyme remplacé. Le synonyme remplacé, quand légitime, ne fournit pas l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom de remplacement (voir aussi l'Art. 58.1).

Ex. 14. *Caulerpa pinnata* C. Agardh (1817), basé sur l'illégitime *Fucus pinnatus* L. f. (1782), un homonyme postérieur de *F. pinnatus* Huds. (1762). - *Centaurea chartolepis* Greuter (2003), basé sur *Chartolepis intermedia* Boiss. (1856), l'épithète *intermedia* étant indisponible dans *Centaurea* à cause de *Centaurea intermedia* Mutel (1846). - *Cyanus segetum* Hill (1762), basé sur *Centaurea cyanus* L. (1753), l'épithète *cyanus* étant indisponible en combinaison avec *Cyanus* (Art. 23.4). - *Mycena coccineoides* Grgur. (2003), basé sur *Omphalina coccinea* Murrill (1916), comme *M. coccinea* (Murrill) Singer (1962) est un homonyme illégitime postérieur de *M. coccinea* (Sowerby) Qué. (1880).

SECTION 2. TYPIFICATION

Article 7

7.1. L'application des noms de taxons du rang de la famille ou d'un rang inférieur est régie par la méthode des types nomenclatureaux (types des noms de taxons). L'application des noms de taxons dans

les rangs supérieurs est également régie par la méthode des types lorsque les noms dérivent de noms génériques (voir l'Art. 10.7).

7.2. Un type nomenclatural (typus) est l'élément auquel le nom d'un taxon, qu'il soit correct ou synonyme, est attaché d'une manière permanente. Le type nomenclatural n'est pas nécessairement l'élément le plus typique ou le plus représentatif d'un taxon.

7.3. Une nouvelle combinaison ou un nom à rang nouveau (Art. 6.10) est typifié par le type du basionyme même s'il a pu être appliqué de manière erronée à un taxon dont on considère actuellement qu'il n'inclut pas ce type (mais voir l'Art. 48.1).

Ex. 1. *Pinus mertensiana* Bong. a été transféré dans le genre *Tsuga* par Carrière qui, cependant, comme cela ressort de sa description, appliquait par erreur la nouvelle combinaison *T. mertensiana* à une autre espèce de *Tsuga*, soit *T. heterophylla* (Raf.) Sarg. La combinaison *Tsuga mertensiana* (Bong.) Carrière ne doit pas s'appliquer à *T. heterophylla* mais doit être retenue pour *P. mertensiana* lorsque cette espèce est placée dans *Tsuga*; la citation entre parenthèses (selon l'Art. 49) du nom de l'auteur original, Bongard, indique le basionyme, et ainsi le type, du nom.

Ex. 2. *Delesseria gmelinii* J. V. Lamour. (1813) est un nom de remplacement légitime pour *Fucus palmetta* S. G. Gmel. (1768), le changement d'épithète étant rendu nécessaire par la publication simultanée de *D. palmetta* (Stackh.) J. V. Lamour. (voir l'Art. 11 Note 2). Toutes les combinaisons basées sur *D. gmelinii* (et n'excluant pas le type de *F. palmetta*; voir l'Art. 48.1) ont le même type que *F. palmetta* bien que le matériel en possession de Lamouroux soit maintenant attribué à une espèce différente, *D. bonnemaisonii* C. Agardh (1822).

Ex. 3. La nouvelle combinaison *Cystocoleus ebeneus* (Dillwyn) Thwaites (1849) est typifié par le type de son basionyme *Conferva ebenea* Dillwyn (1809) bien que le matériel illustré par Thwaites ait été celui de *Racodium rupestre* Pers. (1794).

7.4. Un nom de remplacement (Art. 6.11) est typifié par le type du synonyme remplacé même s'il a pu être appliqué de manière erronée à un taxon dont on considère actuellement qu'il n'inclut pas ce type (mais voir les Art. 41 Note 3 et 48.1).

Ex. 4. *Myrcia lucida* McVaugh (1969) a été publié comme un nom de remplacement pour *M. laevis* O. Berg (1862), un homonyme illégitime de *M. laevis* G. Don (1832). Le type de *M. lucida* est donc le type de *M. laevis* O. Berg (non G. Don), à savoir *Spruce 3502* (BR).

7.5. Un nom qui est illégitime selon l'Art. 52 est typifié soit par le type du nom qui doit être adopté selon les règles (typification automatique), soit par un type différent désigné ou indiqué précisément par l'auteur du nom illégitime. Cependant, si aucun type n'a été désigné ou indiqué précisément et que le type du nom précédent a été inclus (voir l'Art. 52.2) dans un taxon inférieur qui n'incluait pas le type visé de manière évidente du nom illégitime, la typification n'est pas automatique. La typification automatique ne s'applique pas aux noms sanctionnés en vertu de l'Art. 15.

Ex. 5. *Bauhinia semla* Wunderlin (1976) est illégitime selon l'Art. 52 (voir l'Art. 52 Ex. 9), mais sa publication en tant que nom de remplacement pour *B. retusa* Roxb. (1832) non Poir. (1811) est l'indication précise d'un type différent (celui de *B. retusa*) de celui du nom (*B. roxburghiana* Voigt, 1845) qui aurait dû être adopté.

Ex. 6. *Hewittia bicolor* Wight & Arn. (1837), qui fournit le type d'*Hewittia* Wight & Arn., est illégitime selon l'Art. 52 parce que, en plus du basionyme visé illégitime *Convolvulus bicolor* Vahl (1794) non Desr. (1792), le légitime *C. bracteatus* Vahl (1794) était cité comme un synonyme. L'adoption de l'épithète "*bicolor*" par Wight & Arnott est l'indication précise que le type d'*H. bicolor*, et donc le type d'*Hewittia*, est le type de *C. bicolor*, pas celui de *C. bracteatus*, dont l'épithète aurait dû être adoptée.

Ex. 7. *Gilia splendens*, alors valablement publié par Maçon & Grant (dans Madroño 9 : 212. 1948), incluait, comme "a long-tubed form of the species", *G. splendens* subsp. *grinnellii*, basé sur *G. grinnellii* Brand (1907), et est donc illégitime en vertu de l'Art. 52. Mason & Grant, qui croyaient que *G. splendens* avait déjà été valablement publié, n'ont pas indiqué son type, qui n'est pas automatiquement celui de *G. grinnellii*; le spécimen qui a depuis été adopté comme le type conservé pourrait avoir été choisi comme lectotype.

7.6. Le type d'un autonome est le même que celui du nom dont il est dérivé.

Ex. 8. Le type de *Caulerpa racemosa* (Forssk.) J. Agardh var. *racemosa* est celui de *C. racemosa*; le type de *C. racemosa* est celui de son basionyme, *Fucus racemosus* Forssk. (1775), c'est-à-dire Herb. Forsskål No 845 (C).

7.7. Un nom d'un nouveau taxon validement publié uniquement par référence à une description ou diagnose effectivement publiée antérieurement (Art. 38.1(a)) doit être typifié par un élément choisi dans le contexte entier de la description ou de la diagnose de validation, à moins que l'auteur de validation n'ait désigné expressément un type différent, mais pas par un élément explicitement exclu par l'auteur de validation (voir aussi l'Art. 7.8).

Ex. 9. Puisque le nom *Adenantha bicolor* Moon (1824) est validé uniquement par référence à la description associée à une illustration exempte d'analyse, "Rumph. amb. 3 : t. 112", cité par Moon, le lectotype du nom, en l'absence du ou des spécimen(s) sur lequel ou lesquels la description de validation était basée, est l'illustration associée à cette description, c'est-à-dire t. 112 (dans Rumphius, Herb. Amboin. 3. 1743). Ce n'est pas le spécimen, à Kew, récolté par Moon et étiqueté "*Adenantha bicolor*", puisque Moon n'a pas expressément désigné ce dernier comme étant le type.

Ex. 10. *Echium lycopsis* L. (Fl. Angl. : 12. 1754) a été publié sans description ni diagnose mais avec une référence à Ray (Syn. Meth. Stirp. Brit. ed. 3 : 227. 1724), dans lequel une espèce de "*Lycopsis*" est discutée sans description ni diagnose mais avec citation de références antérieures, dont Bauhin (Pinax 255. 1623). La description de validation admise pour *E. lycopsis* est celle de Bauhin et le type doit être choisi selon le contexte de cet ouvrage. Par conséquent le spécimen de Sherard de l'herbier Morison (OXF), choisi par Klotz (dans Wiss. Z. Martin-Luther-Univ. Halle-Wittenberg Math.-Naturwiss. Reihe 9 : 375-376. 1960), quoique probablement examiné par Ray, ne peut être choisi comme type. Le premier choix acceptable pour typification est celui de l'illustration, citée tant par Ray que par Bauhin, de "*Echii altera species*", in Dodonaeus (Stirp. Hist. Pempt. : 620. 1583), comme suggéré par Gibbs (dans Lagasalia 1 : 60-61. 1971) et formellement proposé par Stearn (dans Ray Soc. Publ. 149, Introd. : 65. 1973).

Ex. 11. *Hieracium oribates* Brenner (1904) a été validement publié sans description l'accompagnant mais par référence à la description de validation d'*H. saxifragum* subsp. *oreinum* Dahlst. ex Brenner (dans Meddeland. Soc. Fauna Fl. Fenn. 18 : 89. 1892). Comme Brenner a expressément exclu le nom précédent lui-même et une partie de son matériel original, *H. oribates* est le nom d'un nouveau taxon, pas un nom de remplacement, et ne peut être typifié par un élément exclu.

7.8. Un nom d'un taxon assigné à un groupe avec un point de départ nomenclatural postérieur au 1er mai 1753 (voir l'Art. 13.1) doit être typifié par un élément choisi dans le contexte de sa publication valide (Art. 32-45).

i Note 1. La typification des noms des taxons fossiles (Art. 1.2) et de tout autres taxons analogues de rang générique ou inférieur ne diffère pas de celle indiquée ci-dessus.

7.9. Concernant la priorité (Art. 9.19, 9.20 et 10.5), la désignation d'un type n'est accomplie que par une publication effective (Art. 29-31).

7.10. Concernant la priorité (Art. 9.17 et 10.5), la désignation d'un type n'est accomplie que si ce type est expressément accepté comme tel par l'auteur qui typifie, et si l'élément type est clairement indiqué par une citation directe comportant le terme "type" (typus) ou un équivalent, et si, à partir du 1^{er} janvier 2001 inclus, la déclaration de typification inclut la phrase "ici désigné" (hic designatus) ou un équivalent.

i Note 2. Les Art. 7.9 et 7.10 s'appliquent seulement à la désignation de lectotypes (et leurs équivalents conformément à l'Art. 10), de néotypes et d'épitypes ; pour l'indication d'un holotype voir l'Art. 40.

Ex. 12. *Chlorosarcina* Gerneck (1907) comprenait à l'origine deux espèces, *C. minor* et *C. elegans*. Vischer (1933) a transféré la première dans *Chlorosphaera* G. A. Klebs et retenu la seconde dans *Chlorosarcina*. Cependant, il n'a pas fait usage du terme "type" ou d'un équivalent, en conséquence de quoi son action ne constitue pas une typification de *Chlorosarcina*. Le premier auteur à désigner un type comme "LT.", fut Starr (dans ING Card No. 16528, Nov. 1962), qui a choisi *Chlorosarcina elegans*.

***Ex. 13.**⁴ La locution "standard species" utilisée par Hitchcock & Green (dans Sprague., Nom. Prop. Brit. Bot. : 110-199. 1929) est aujourd'hui considérée comme équivalent à "type", et en conséquence les désignations de types dans cet ouvrage sont acceptables.

4. Ici et ailleurs dans le *Code*, un astérisque en préfixe indique "un Exemple voté", accepté par un *Congrès International Botanique* afin d'orienter la pratique nomenclaturale lorsque l'Article correspondant du *Code* est ouvert à des interprétations divergentes ou ne couvre pas suffisamment la question. Un Exemple voté est donc comparable avec une règle, contrairement à d'autres Exemples fournis par le Comité éditorial uniquement dans un but explicatif.

Recommandation 7A

7A.1. Il est fortement recommandé que le matériel sur lequel se fonde le nom d'un taxon, et tout spécialement son holotype, soit déposé dans un herbier public ou dans toute autre collection publique ayant une politique offrant aux chercheurs un accès authentiquement libre au matériel déposé, et que celui-ci soit scrupuleusement conservé.

Article 8

8.1. Le type (holotype, lectotype, ou néotype) du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique est soit un spécimen unique conservé dans un herbier ou une autre collection ou institution, soit une illustration⁵ (mais voir l'Art. 8.5 ; voir aussi les Art. 40.4 et 40.5).

8.2. Dans le but de la typification un spécimen est une collecte ou une partie d'une collecte, d'une seule espèce ou d'un seul taxon infraspécifique faite en une seule fois, sans tenir compte des mélanges (voir l'Art. 9.14). Il peut consister en un unique organisme, ou des parties d'un ou plusieurs organismes, ou de multiples petits organismes. Un spécimen est généralement monté sur une unique planche d'herbier ou une préparation équivalente, telle qu'une boîte, un paquet, un bocal ou une préparation destinée à être observée avec un microscope.

Ex. 1. "*Echinocereus sanpedroensis*" (Raudonat & Rischer dans *Echinocereenfreund* 8(4) : 91-92. 1995) était basé sur un "holotype" consistant en une plante complète avec des racines, une branche détachée, une fleur entière, une fleur coupée en deux, et deux fruits qui selon l'étiquette avaient été prélevés à des périodes différentes sur le même individu cultivés et conservés, dans de l'alcool, dans un seul bocal. Ce matériel appartient à plus d'une récolte et ne peut pas être accepté comme un type. Le nom de Raudonat & Rischer n'est pas valablement publié en vertu de l'Art. 40.2.

8.3. Un spécimen peut être monté comme plus qu'une préparation, tant que les parties sont clairement étiquetées comme étant parties de ce même spécimen. Des préparations multiples d'une seule récolte qui ne sont pas clairement étiquetées comme parties d'un seul spécimen sont des doubles⁶, sans tenir compte de si la source était un organisme ou plus qu'un (mais voir l'Art. 8.5).

Ex. 2. Le spécimen holotype de *Delissea eleeleensis* H. St. John, *Christensen 261* (BISH), est monté comme deux préparations, une feuille d'herbier (BISH No. 519675) portant l'annotation "fl. bottled" ("fl. embouteillée") et une inflorescence conservée dans l'alcool dans un bocal étiqueté "*Cyanea, Christensen 261*". L'annotation indique que l'inflorescence est une partie du spécimen holotype et non un double, et n'est pas par ailleurs une partie du spécimen isotype (BISH No. 519676), qui n'est pas étiqueté comme incluant de matériel supplémentaire conservé dans une préparation séparée.

Ex. 3. Le spécimen holotype de *Johannesteijsmannia magnifica* J. Dransf., *Dransfield 862* (K), consiste en une feuille monté sur cinq planches d'herbier, une inflorescence et une infructescence dans une boîte, et du matériel conservé en milieu liquide dans une bouteille.

Ex. 4. L'holotype de *Cephaelis acanthacea* Steyerl., *Cuatrecasas 16752* (F), consiste en un seul spécimen monté sur deux planches d'herbier, étiquetées "sheet 1" ("planche 1") et "sheet 2" ("planche 2"). Bien que les deux planches aient des numéros d'accession d'herbier séparés, F-1153741 et F-1153742, respectivement, l'étiquetage croisé indique qu'elles forment un spécimen unique. Une troisième planche de *Cuatrecasas 16572*, F-1153740, est étiquetée sans renvoi et est donc un double.

Ex. 5. Le spécimen holotype de *Eugenia ceibensis* Standl., *Yuncker & al. 8309*, est monté sur un seul planche d'herbier à F. Un fragment a été enlevé du spécimen subséquentement à sa désignation comme holotype et est maintenant conservé à LL. Le fragment est monté sur une planche d'herbier avec une photo de l'holotype et est étiqueté "fragment of type!" ("fragment du type!"). Le fragment ne fait dès lors plus partie du spécimen holotype parce qu'il n'est pas conservé de manière permanente dans le même herbier que l'holotype. Il a le statut d'un double, c'est-à-dire d'un isotype.

8.4. Les spécimens types de noms des taxons doivent être conservés de manière permanente et ne peuvent pas être des organismes vivants ou des cultures. Cependant, les cultures d'algues et de champignons, si elles sont conservées dans un état métabolique inactif (p. ex. par lyophilisation ou congélation

5. Ici et ailleurs dans ce *Code*, le terme "illustration" désigne une oeuvre d'art ou une photographie dépeignant une particularité ou les particularités d'un organisme, par exemple une image d'une planche d'herbier ou l'image provenant d'un microscope électronique à balayage.

6. Ici et ailleurs dans ce *Code*, on donne au mot "double" (ou "duplicata") sa signification habituelle dans la pratique curatoriale. Un double est une partie d'une seule récolte d'une seule espèce ou taxon infraspécifique faite par le(s) même(s) collectionneur(s) en une seule fois. La possibilité d'une récolte mélangée doit toujours être considérée par un auteur choisissant un lectotype, et les précautions correspondantes appliquées.

afin de rester vivantes dans cet état inactif), sont acceptables comme types.

Ex. 6. "*Dendrobium sibuyanense*" (Lubag-Arquiza & al. dans Philipp. Agric. Sci. 88 : 484-488. 2005) a été décrit avec le commentaire "Type specimen is living specimen being maintained at the Orchid Nursery, Department of Horticulture, University of the Philippines Los Baños (UPLB). Collectors : Orville C. Baldos & Ramil R. Marasigan, April 5, 2004". Cependant, il s'agit une collection vivante et, en tant que telle, ne peut être acceptée comme un type. Par conséquent aucun type n'a été indiqué et le nom n'a pas été valablement publié (Art. 40.1).

Ex. 7. La souche CBS 7351 est acceptable comme type du nom *Candida populi* Hagler & al. (dans Int. J. Syst. Bacteriol. 39 : 98. 1989) parce qu'elle est conservée de façon permanente à un stade métabolique inactif par lyophilisation (voir aussi la Rec. 8B.2).

8.5. Le type, épitypes (Art. 9.8) exceptés, du nom d'un taxon fossile au rang de l'espèce ou à un rang inférieur est toujours un spécimen (voir l'Art. 9.15). Un seul spécimen complet doit être considéré comme le type nomenclatural (voir la Rec. 8A.3).

Recommandation 8A

8A.1. Lorsqu'un holotype, un lectotype, ou un néotype est une illustration, le spécimen ou les spécimens sur lesquels l'illustration est basée doivent être utilisés afin d'aider à déterminer l'application du nom (voir aussi l'Art. 9.15).

8A.2. Quand une illustration est désignée comme le type d'un nom en vertu de l'Art. 40.5, les données de récolte du matériel illustré doivent être fournies (voir aussi la Rec. 38D.2).

8A.3. Si le spécimen type d'un nom d'un taxon fossile est coupé en morceaux (sections de bois fossilisé, fragments de nodules intra-houille (*pieces of coalballs plants*), etc.), toutes les parties utilisées pour établir la diagnose originale doivent être clairement marquées.

8A.4. Quand un unique spécimen désigné comme type est monté en préparations multiples, ce fait devrait être énoncé dans le protologue⁷ et les préparations étiquetées de manière appropriée.

Recommandation 8B

8B.1. Chaque fois que cela est possible, une culture vivante devrait être préparée à partir du matériel holotype du nom d'un taxon nouvellement décrit d'algues ou de champignons et déposée dans au moins deux collections institutionnelles de cultures ou de ressources génétiques. (Une telle démarche ne lève pas l'exigence d'un spécimen holotype conformément à l'Art. 8.4).

8B.2. Dans les cas où le type d'un nom est une culture préservée de façon permanente dans un état métabolique inactif (voir Art. 8.4), tout isolats obtenus à partir de cette culture doivent être cités comme "ex-type" (ex typo), "ex-holotype" (ex holotypo), "ex-isotype" (ex isotypo), etc., de manière qu'il soit clair qu'ils sont dérivés du type mais qu'ils ne sont pas eux-mêmes le type nomenclatural.

8B.3. Quand une culture est désignée comme un type, le statut de la culture doit être indiqué, incluant la locution "permanently preserved in a metabolically inactive state" ("conservé de manière permanente dans un état métaboliquement inactif") ou un équivalent.

Article 9

9.1. L'holotype d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique est le seul spécimen ou la seule illustration (mais voir l'Art. 40.4) utilisé par l'auteur, ou désigné par l'auteur comme le type nomenclatural. Tant que l'holotype existe, il définit l'application du nom concerné (mais voir l'Art. 9.15).

i Note 1. Toute désignation effectuée par l'auteur d'origine, dès lors qu'elle est indiquée explicitement au moment de la publication originale du nom du taxon, est définitive (mais voir les Art. 9.11 et 9.15). Si l'auteur n'a utilisé qu'un seul élément, celui-ci doit être accepté comme l'holotype. Si un nom d'un nouveau taxon est valablement publié seulement en référence à une description ou une diagnose précédemment publiée, les mêmes considérations s'appliquent au matériel utilisé par l'auteur de cette description ou diagnose (voir l'Art. 7.7 ; mais voir l'Art. 7.8).

7. Protologue, du grec πρῶτος, protos, premier; λόγος logos, discours) tout élément associé à un nom au moment de sa publication valide, par exemple la description, la diagnose, les illustrations, les références, la synonymie, les données géographiques, la citation de spécimens, la discussion et les commentaires.

Ex. 1. Quand Tuckerman a établi *Opegrapha oulocheila* Tuck. (1866) il l'a référencé à "the single specimen, from Schweinitz's herbarium (Herb. Acad. Sci. Philad.) before me" ("l'unique spécimen, de l'herbier de Schweinitz (Herb. Acad. Sci. Philad.) devant moi"). Bien que le terme "type" ou son équivalent n'ait pas été employé dans le protologue, ce spécimen (PH) est l'holotype.

Ex. 2. Le nom *Phoebe calcarea* S. K. Lee & F. N. Wei (1983) a été validement publié avec la désignation de l'holotype "Du'an Expedition 4-10-004, IBK", mais aucun spécimen portant ce numéro de récolte n'existe à IBK. Cependant, un spécimen à IBK annoté avec ce nom, "sp. nov.", "Typus", et qui correspond dans tous les autres détails du protologue porte le numéro de récolte "Duan Exped. 4-10-243". Donc la citation originale du type est clairement erronée et devrait être corrigée.

9.2. Un lectotype est un spécimen ou une illustration désignée à partir du matériel original comme le type nomenclatural, conformément aux Art. 9.11 et 9.12, si aucun holotype n'a été indiqué au moment de la publication, ou si l'holotype est manquant, ou s'il apparaît qu'un type appartient à plus d'un seul taxon (voir aussi l'Art. 9.14). Pour des noms sanctionnés, un lectotype peut être choisi parmi des éléments associés avec l'un des deux ou bien à la fois le protologue et le traitement de sanctionnement (Art. 9.10).

9.3. Aux fins de ce Code, le matériel original comprend les éléments suivants : (a) les spécimens et illustrations (qu'ils soient non publiés ou publiés soit antérieurement soit en même temps que le protologue) sur lesquels il peut être démontré que la description ou la diagnose validant le nom était fondée; (b) l'holotype et les spécimens qui, même s'ils n'ont pas été vus par l'auteur de la description ou diagnose validant le nom, étaient indiqués comme types (syntypes ou paratypes) du nom à sa publication valide; et (c) les isotypes ou isosyntypes du nom, indépendamment du fait que de tels spécimens aient été vus soit par l'auteur de la diagnose ou description validante, soit par l'auteur du nom (mais voir les Art. 7.7, 7.8 et 9.10).

i Note 2. Pour des noms tombant selon l'Art. 7.8, seuls des éléments du contexte du protologue lui-même sont considérés comme matériel original.

i Note 3. Pour des noms tombant selon l'Art. 7.7, seuls des éléments du contexte de la description validante sont considérés comme matériel original, à moins que l'auteur validant n'ait expressément désigné un type différent.

i Note 4. Pour des noms tombant selon l'Art. 9.10, les éléments du contexte du protologue constituent le matériel original et ceux du contexte de l'ouvrage de sanctionnement sont considérés comme équivalents au matériel original.

9.4. Un isotype est un double quelconque de l'holotype; c'est toujours un spécimen.

9.5. Un syntype est n'importe lequel des spécimens cités dans le protologue lorsqu'il n'y a aucun holotype, ou n'importe lequel des deux spécimens ou plus désignés simultanément dans le protologue comme types (voir aussi l'Art. 40 Note 1). La référence à une récolte entière, ou une partie de celle-ci, est considérée comme une citation des spécimens inclus.

Ex. 3. Dans le protologue de *Laurentia frontidentata* E. Wimm. (voir l'Art. 40 Ex. 2) une unique récolte dans deux herbiers a été désignée comme le type. Il devrait exister, en conséquence, au moins deux spécimens et ceux-ci sont des syntypes.

Ex. 4. Dans le protologue d'*Anemone alpina* L. (1753), deux spécimens sont cités sous les variétés (sans noms) β et γ , comme "Burs. IX : 80" et "Burs. IX : 81". Ces spécimens, qui existent dans l'herbier de Burser (UPS), sont des syntypes d'*A. alpina*.

9.6. Un paratype est n'importe quel spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes si dans le protologue deux spécimens ou plus ont été simultanément désignés comme des types.

Ex. 5. L'holotype du nom *Rheedia kappleri* Eyma (1932), qui s'applique à une espèce polygame, est un spécimen mâle, *Kappler 593a* (U). L'auteur a désigné un spécimen hermaphrodite, *Forestry Service of Surinam B. W. 1618* (U), comme un paratype.

i Note 5. Dans la plupart des cas où aucun holotype n'a été désigné il n'y aura pas non plus de paratypes, puisque tous les spécimens cités seront des syntypes. Cependant, lorsqu'un auteur a désigné comme type deux spécimens ou plus (Art. 9.5), tous les autres spécimens cités sont des paratypes et non des syntypes.

Ex. 6. Dans le protologue d'*Eurya hebeclados* Y. Ling (1951) l'auteur a simultanément désigné deux spécimens comme types, *Y. Ling 5014* comme "typus, σ " et *Y. Y. Tung 315* comme "typus,

♀", qui sont donc des syntypes. Ling a aussi cité le spécimen *Y. Ling 5366* mais sans le désigner comme un type ; c'est donc un paratype.

9.7. Un néotype est un spécimen ou une illustration choisi pour servir de type nomenclatural si aucun matériel original n'existe, ou aussi longtemps qu'il manque (voir aussi l'Art. 9.16).

9.8. Un épitype est un spécimen ou une illustration choisi pour servir de type interprétatif lorsque l'holotype, le lectotype ou le néotype précédemment désigné, ou tout le matériel original associé à un nom valablement publié, est ambigu de façon démontrable et ne peut être identifié de manière probante en vue de l'application précise d'un nom à un taxon. La désignation d'un épitype n'est effective que si l'holotype, le lectotype, ou le néotype que cet épitype représente est explicitement cité (voir l'Art. 9.20).

Ex. 7. L'holotype du nom *Vitellaria paradoxa* C. F. Gaertn. (1807) est une graine de provenance inconnue (P). Il montre les caractères de l'espèce, mais ne peut pas être assigné à aucune de ses deux sous-espèces actuellement reconnues, qui se diffère au niveau des caractères de feuilles et d'inflorescence. Hall & Hindle (dans *Taxon* 44 : 410. 1995) ont désigné le type de *Bassia parkii* G. Don (1838), Park (BM), comme l'épitype de *V. paradoxa*. *Bassia parkii* devient ainsi un synonyme de *V. paradoxa* subsp. *paradoxa*, et la deuxième sous-espèce conserve le nom *V. paradoxa* subsp. *nilotica* (Kotschy) A. N. Henry & al. (1983).

Ex. 8. Podlech (dans *Taxon* 46 : 465. 1997) a désigné Herb. Linnaeus No 926.43 (LINN) comme le lectotype d'*Astragalus trimestris* L. (1753). Il a simultanément désigné un épitype (Egypt. Dünen oberhalb Rosetta am linken Nilufer bei Schech Mantur, 9 May 1902, *Anonymous* (BM)), parce que le lectotype manque de fruits, "which show important diagnostic features for this species" ("qui présentent d'importants caractères diagnostiques pour cette espèce.")

Ex. 9. Le lectotype de *Lichen saxatilis* L. (1753), désigné par Galloway & Elix (dans *New Zealand J. Bot.* 21 : 405. 1983), est un spécimen provenant de Suède : Herb. Linnaeus No. 1273.62, le second individu en partant du bas (LINN). Aucune donnée d'ordre moléculaire n'a pu être obtenue du lectotype afin de vérifier s'il correspond à l'utilisation actuelle du nom *Parmelia saxatilis* (L.) Ach. (1803) ou fait référence au morphologiquement indiscernable *P. serrana* A. Crespo & al. (2004). Donc, Molina & al. (dans *Lichenologist* 36 : 47. 2004) a désigné un épitype, soutenant ce lectotype : un spécimen suédois de *P. saxatilis*, récolté en 1998 (MAF 6882), pour lequel les données moléculaires étaient disponibles.

9.9. L'utilisation d'un terme défini dans le *Code* (Art. 9.1-9.2 et 9.4-9.8) pour désigner un type, dans un sens différent de celui pour lequel il est ainsi défini, est considéré comme une erreur à corriger (p. ex. l'emploi du terme lectotype pour désigner ce qui est en fait un néotype).

Ex. 10. Borssum Waalkes (dans *Blumea* 14 : 198. 1966) a cité Herb. Linnaeus No. 866.7 (LINN) comme l'holotype de *Sida retusa* L. (1763). Cependant, des illustrations dans Plukenet (*Phytographia* : t. 9, fig. 2. 1691) et Rumphius (*Herb. Amboin.* 6 : t. 19. 1750) ont été citées par Linné dans le protologue. Donc le matériel original de *S. retusa* comprend trois éléments (Art. 9.3) et l'utilisation de l'holotype par Borssum Waalkes est une erreur à corriger en lectotype.

i Note 6. Un terme employé improprement peut être corrigé seulement si les exigences de l'Art. 7.10 (pour la correction en lectotype, néotype et épitype) sont remplies et l'Art. 40.6 (pour la correction en holotype) ne s'applique pas.

9.10. Le type du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique adopté dans l'un des travaux spécifiés dans l'Art. 13.1 (d), et ainsi sanctionné (Art. 15), peut être choisi parmi les éléments associés au nom dans le protologue et/ou le traitement de sanctionnement.

9.11. Si aucun holotype n'a été indiqué par l'auteur d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique, ou lorsque l'holotype ou le lectotype désigné précédemment a été perdu ou détruit, ou lorsque le matériel désigné comme le type s'avère appartenir à plus d'un taxon, un lectotype ou, si cela est permis (Art. 9.7), un néotype peut être désigné pour se substituer à lui.

9.12. Pour la désignation d'un lectotype, un isotype doit être choisi s'il existe, ou autrement un syntype s'il existe. Si aucun isotype, syntype ou isosyntype (double de syntype) n'existe, le lectotype doit être choisi parmi les paratypes s'ils existent. Si aucun des spécimens cités n'existe, le lectotype doit être choisi parmi les spécimens non cités et les illustrations cités ou non cités qui comprennent le matériel original restant, s'il en existe.

9.13. Si aucun matériel original n'existe ou aussi longtemps qu'il manque, un néotype peut être choisi. Un lectotype a toujours la priorité sur un néotype, sauf comme stipulé par l'Art. 9.16.

9.14. Quand un type (planche d'herbier ou préparation équivalente) contient des parties appartenant à plus d'un taxon (voir l'Art. 9.11), le nom doit rester attaché à la partie (un spécimen comme défini dans l'Art. 8.2) qui correspond le mieux avec la description ou la diagnose originale.

Ex. 11. Le type du nom *Tillandsia bryoides* Griseb. ex Baker (1878) est *Lorentz 128* (BM); ce spécimen, cependant, s'est avéré être un mélange. Smith (dans Proc. Amer. Acad. Arts 70 : 192. 1935) a agi conformément à l'Art. 9.14 en désignant l'une des parties du spécimen de Lorentz comme le lectotype.

9.15. L'holotype (ou lectotype) d'un nom d'une espèce fossile ou d'un taxon infraspécifique fossile (Art. 8.5) est le spécimen (ou l'un des spécimens) sur lequel les illustrations validantes (Art. 43.2) sont basées. Quand, antérieurement au 1^{er} janvier 2001 (voir l'Art. 43.3), dans le protologue d'un nom d'un nouveau taxon fossile du rang d'espèce ou inférieur, un spécimen type est indiqué (Art. 40.1) mais non identifié parmi les illustrations validantes, un lectotype doit être désigné parmi les spécimens illustrés dans le protologue. Ce choix est supplanté s'il peut être démontré que le spécimen type original correspond à une autre illustration validante.

9.16. Si un holotype ou un lectotype précédemment désigné a été perdu ou détruit et s'il peut être démontré que tout le matériel original restant diffère taxonomiquement du type perdu ou détruit, un néotype peut être choisi pour conserver l'usage établi par la typification précédente (voir aussi l'Art. 9.18).

9.17. Une désignation d'un lectotype ou d'un néotype qui s'avère ultérieurement se référer à un seule récolte mais à plus d'un spécimen doit néanmoins être acceptée (selon l'Art. 9.19), mais peut encore être restreinte à un seul de ces spécimens au moyen d'une lectotypification ou d'une néotypification ultérieure.

Ex. 12. *Erigeron plantagineus* Greene (1898) a été décrit à partir du matériel récolté par R. M. Austin en Californie. Cronquist (dans Brittonia 6 : 173. 1947) mentionne "Type : *Austin s.n.*, Modoc County, California (ND)", désignant ainsi le matériel d'Austin dans ND comme le lectotype [première étape]. Strother & Ferlatte (dans Madroño 35 : 85. 1988), notant qu'il y avait deux spécimens de cette récolte à ND, ont désigné l'un d'entre eux (ND-G No. 057228) comme le lectotype [seconde étape]. Dans des références ultérieures, les deux étapes de lectotypification peuvent être citées à la suite l'une de l'autre.

9.18. Un néotype choisi selon l'Art. 9.16 peut être remplacé s'il peut être démontré qu'il diffère taxonomiquement de l'holotype ou du lectotype qu'il a remplacé.

9.19. L'auteur qui le premier désigne (Art. 7.9 et 7.10) un lectotype ou un néotype conformément aux Art. 9.11-9.13 doit être suivi, mais ce choix est remplacé si (a) l'holotype ou, dans le cas d'un néotype, une partie quelconque du matériel original est redécouvert ; le choix peut aussi être remplacé si l'on peut démontrer que (b) il est en contradiction flagrante avec le protologue alors qu'un autre élément qui n'entre pas en conflit avec le protologue est disponible, ou que (c) il est contraire à l'Art. 9.14.

Ex. 13. Baumann & al. (dans J. Eur. Orch. 34 : 176. 2006) ont désigné une illustration citée dans le protologue de *Gymnadenia rubra* Wettst. (1889) comme "lectotype". Parce que Wettstein a aussi cité des syntypes, qui auraient dû avoir la priorité, cette désignation n'était pas conforme à l'Art. 9.12 et ne doit pas être suivie. Le nom a été correctement lectotypifié, en désignant l'un des syntypes, par Baumann & Lorenz (dans Taxon 60 : 1775. 2011).

9.20. L'auteur qui le premier désigne (Art. 7.9 et 7.10) un épitype doit être suivi ; un épitype différent peut être désigné seulement si l'épitype original est perdu ou détruit. Un lectotype ou néotype soutenu par un épitype peut être remplacé conformément à l'Art. 9.19, ou dans le cas d'un néotype avec l'Art. 9.18. S'il peut être démontré qu'un épitype et le type qu'il soutient diffèrent taxonomiquement et que ni l'Art. 9.18 ni le 9.19 ne s'appliquent, le nom peut être proposé pour la conservation avec un type conservé (Art. 14.9; voir aussi l'Art. 57).

i Note 7 Un épitype ne soutient seulement que le type auquel il est lié par l'auteur typifiant. Si le type soutenu est remplacé, l'épitype n'a aucun statut par rapport au type de remplacement.

9.21. La désignation d'un épitype n'est effectuée que si l'herbier ou l'institution dans laquelle l'épitype est conservé est précisé ou, si l'épitype est une illustration publiée, une référence bibliographique complète et directe (Art. 41.5) à celle-ci étant fournie.

9.22. À partir du 1^{er} janvier 1990 inclus, une lectotypification ou néotypification d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique par un spécimen ou une illustration non publiée n'est effectuée que si l'herbier ou l'institution dans lequel ce type est conservé est spécifié.

9.23. À partir du 1^{er} janvier 2001 inclus, la lectotypification ou néotypification d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique n'est effectuée que si elle est indiquée par l'emploi du terme "lectotypus" ou "neotypus", leur abréviation, ou leur équivalent dans un langage moderne (voir aussi les Art. 7.10 et 9.9).

Recommandation 9A

9A.1. La typification des noms pour lesquels aucun holotype n'a été désigné ne devrait être entreprise qu'avec une compréhension de la méthode de travail de l'auteur ; en particulier il devrait être tenu compte du fait qu'une partie du matériel utilisé par l'auteur pour décrire un taxon peut ne pas se trouver dans l'herbier de cet auteur ou peut même ne pas avoir survécu, et au contraire, que le matériel conservé dans l'herbier de l'auteur n'a pas forcément été utilisé intégralement pour décrire le taxon.

9A.2. La désignation d'un lectotype ne devrait être entreprise qu'avec une bonne compréhension du groupe en question. Pour le choix d'un lectotype, tous les aspects du protologue doivent être considérés comme un guide fondamental. Les méthodes mécaniques, comme le choix automatique du premier élément cité ou d'un spécimen récolté par la personne à laquelle l'espèce est dédiée, doivent être évitées comme non scientifiques et conduisant à de possibles confusions futures et entraînant de nouveaux changements.

9A.3. En choisissant un lectotype, toute indication sur les intentions de l'auteur d'un nom devrait avoir la préférence, à moins qu'une telle indication ne soit contraire au protologue. De telles indications sont des notes manuscrites, des annotations sur des planches d'herbier, des figures identifiables et des épithètes telles que *typicus*, *genuinus*, etc.

9A.4. Quand deux ou plusieurs éléments hétérogènes ont été inclus dans ou cités avec la description ou la diagnose originale, le lectotype doit être choisi de manière à préserver l'usage courant. En particulier si un autre auteur a déjà isolé un ou plusieurs éléments pour d'autres taxons, un des éléments restants doit être désigné comme le lectotype à condition que cet élément n'entre pas en conflit avec la description ou la diagnose originale (voir l'Art. 9.19).

Recommandation 9B

9B.1. Lors de la sélection d'un néotype, un soin particulier et une connaissance critique doivent être exercés, car le réviseur n'a généralement d'autre guide que son jugement personnel pour discerner ce qui s'accorde le mieux avec le protologue ; si ce choix s'avère être défectueux il peut en résulter de nouveaux changements.

Recommandation 9C

9C.1. Les doubles d'un lectotype, d'un néotype et d'un épitype doivent être mentionnés respectivement comme isolectotypes, isonéotypes et isoépitypes.

Recommandation 9D

9D.1. La spécification de l'institution de dépôt (voir l'Art. 40 Note 4) doit être suivie par n'importe quel numéro disponible identifiant de manière permanente et sans ambiguïté le spécimen du lectotype, du néotype, ou de l'épitype (voir aussi la Rec. 40A.3).

Article 10

10.1. Le type d'un nom d'un genre ou de n'importe quelle subdivision d'un genre est le type d'un nom d'une espèce (sauf exception prévue par l'Art. 10.4). Dans le but de désigner ou de citer un type, seul le nom d'espèce suffit, c'est-à-dire il est considéré comme le plein équivalent de son type.

i Note 1. Les termes comme "holotype", "syntype" et "lectotype", tels que définis dans l'Art. 9, bien qu'inapplicables, strictement parlant, aux types des noms de rangs supérieurs à l'espèce, sont cependant utilisés par analogie.

10.2. Si dans le protologue d'un nom d'un genre ou de n'importe quelle subdivision d'un genre l'holotype ou le lectotype des noms d'une ou de plusieurs espèces publiés précédemment ou simultanément est expressément inclus (voir l'Art. 10.3), le type doit être choisi parmi ces types, à moins que (a) le type n'ait été indiqué (Art. 22.6, 40.1 et 40.3) ou désigné par l'auteur du nom ; ou (b) le nom a été sanctionné, auquel cas le type peut aussi être choisi parmi les types de noms d'espèce inclus dans le traitement de sanctionnement. Si aucun type d'un nom d'espèce publié précédemment ou simultanément n'était explicitement inclus, un type doit être choisi autrement, mais ce choix doit être remplacé s'il peut être démontré que le type choisi n'est conspécifique d'aucun matériel associé soit avec le protologue soit avec le traitement de sanctionnement.

Ex. 1. Le genre *Anacyclus*, tel que défini à l'origine par Linné (1753), comprenait trois espèces validement nommées. Cassini (dans Cuvier, Dict. Sci. Nat. 34 : 104. 1825) a désigné *Anthemis valentina* L. (1753) comme type de *Anacyclus*, alors que ce n'était pas un élément originel du genre. Green (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 182. 1929) a désigné *Anacyclus valentinus* L. (1753), "the only one of the three original species still retained in the genus" ("la seule des trois espèces originelles à faire toujours partie du genre"), comme "standard species" (voir l'Art. 7 *Ex. 13), et son choix doit être suivi (Art. 10.5). Humphries (dans Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.) Bot. 7 : 109. 1979) a désigné un spécimen dans l'Herbier Clifford (BM) comme lectotype de *Anacyclus valentinus*, et ce spécimen est devenu de ce fait le type ultime du nom générique.

Ex. 2. *Castanella* Spruce ex Benth. & Hook.f. (août 1862) a été décrit sur la base d'un unique spécimen récolté par Spruce et sans mention d'un nom d'espèce. Swart (dans ING Card No 2143. 1957) fut le premier à désigner un type (avec la mention "T.") : *C. granatensis* Planch. & Linden (déc. 1862), basé sur *Linden 1360*. Tant que le spécimen de Spruce est considéré comme conspécifique du matériel de Linden, le type désigné par Swart ne peut pas être supplanté, même si le spécimen de Spruce est devenu le type de *Paullinia paullinioides* Radlk. (1896), parce que ce dernier n'est pas un "nom d'espèce précédemment ou simultanément publié".

10.3. Aux fins de l'Art. 10.2, l'inclusion définitive du type du nom d'une espèce est effectuée par citation de, ou la référence (directe ou indirecte) à, un nom d'espèce validement publié, qu'il soit accepté ou mis en synonymie par son auteur, ou par la citation de l'holotype ou du lectotype d'un nom d'espèce publié précédemment ou simultanément.

Ex. 3. Le protologue d'*Elodes* Adans. (1763) inclut des références à "*Elodes*" de Clusius (1601), "*Hypericum*" de Tournefort (1700) et *Hypericum aegypticum* L. (1753). Cette dernière est la seule référence à un nom d'espèce validement publié, alors qu'aucun des autres éléments n'est le type d'un nom d'espèce. Le type d'*H. aegypticum* est donc le type d'*Elodes* même si des auteurs ultérieurs ont désigné *H. elodes* L. (1759) comme type (voir Robson dans Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.), Bot. 5 : 305, 336. 1977).

10.4. Par et uniquement par conservation (Art. 14.9), le type d'un nom d'un genre peut être un spécimen ou une illustration, de préférence employé par l'auteur dans la préparation du protologue, autre que le type d'un nom d'une espèce incluse.

i Note 2. Si l'élément désigné en fonction de l'Art. 10.4 est le type d'un nom d'espèce, ce nom peut être cité comme le type du nom de genre. Si l'élément n'est pas le type d'un nom d'espèce, une référence au nom correct de l'élément type peut être ajoutée entre parenthèses.

Ex. 4. *Physconia* Poelt (1965) a été conservé avec le spécimen "'Lichen pulverulentus', Germania, Lipsia in *Tilia*, 1767, *Schreber* (M)" comme type conservé. Ce spécimen est le type de *P. pulverulacea* Moberg (1979), dont le nom est maintenant cité dans la liste des types dans l'Annexe III.

Ex. 5. *Pseudolarix* Gordon (1858) a été conservé avec un spécimen de l'herbier Gordon (K No. 3455) comme son type conservé. Comme ce spécimen n'est le type d'aucun nom d'espèce, son identité acceptée "[= *P. amabilis* (J. Nelson) Rehder...]" a été ajoutée à la liste correspondante dans l'Annexe III.

10.5. L'auteur qui le premier désigne (Art. 7.9 et 7.10) un type d'un nom d'un genre ou de la subdivision d'un genre doit être suivi, mais ce choix peut être supplanté si (a) l'on peut montrer qu'il est en contradiction flagrante avec le protologue (ou avec le traitement de sanctionnement dans le cas de noms typifiés de l'ouvrage de sanctionnement, l'Art. 10.2 (b)), ou (b) que celui-là était basé sur une méthode de sélection largement mécanique.

Ex. 6. Fink (dans Contr. U.S. Natl. Herb. 14(1) : 2. 1910) a spécifié qu'il fixait "the types of the genera according to the 'first species' rule" ("les types des genres en accord avec la règle de la 'première espèce'"). Ses désignations de type peuvent donc être supplantées conformément à l'Art. 10.5(b). Par exemple Fink avait désigné *Biatorina griffithii* (Ach.) A. Massal. comme le type de *Biatorina* A. Massal.; mais son choix a été supplanté quand la désignation suivante, par Santesson (dans Symb. Bot. Upsal. 12(1) : 428. 1952), a fixé un type différent, *B. atropurpurea* (Schaer.) A. Massal.

***Ex. 7.** Les auteurs suivant l'"*American Code of Botanical Nomenclature*", Canon 15 (dans Bull. Torrey Bot. Club 34 : 172. 1907), désignaient comme type "the first binomial species in order" ("le premier binôme spécifique dans l'ordre") susceptible d'être choisi sous certaines conditions. Cette méthode de choix doit être considérée comme largement mécanique. Ainsi la première désignation de type pour *Delphinium* L., par Britton (dans Britton & Brown, Ill. Fl. N. U.S., ed. 2, 2 : 93.

1913), qui suivait le *Code américain* et avait choisi *D. consolidata* L., a été remplacé conformément à l'Art. 10.5(b) par la désignation de *D. peregrinum* L. par Green (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 162. 1929).

10.6. Le type d'un nom d'une famille ou de n'importe quelle subdivision d'une famille est le même que celui du nom générique sur lequel il est basé (voir l'Art. 18.1). A fin de désignation ou de citation d'un type, le nom générique seul suffit. Le type d'un nom d'une famille ou d'une sous-famille non basé sur un nom générique est le même que celui du nom alternatif correspondant (Art. 18.5 et 19.8).

10.7. Le principe de typification ne s'applique pas aux noms de taxons supérieurs au rang de la famille, excepté pour les noms qui sont automatiquement typifiés par le fait qu'ils dérivent de noms génériques (voir l'Art. 16), pour lesquels le type est le même que celui du nom générique.

Note 3. Pour la typification de quelques noms des subdivisions de genres voir l'Art. 22.6.

Recommandation 10A

10A.1. Quand une combinaison à un rang de subdivision de genre a été publiée sous un nom générique qui n'a pas encore été typifié, le type du nom générique devrait être choisi parmi la subdivision de genre qui avait été désignée comme nomenclaturalement typique, si la chose est apparente.

SECTION 3. PRIORITE

Article 11

11.1. Chaque famille ou taxon d'un rang inférieur ayant une délimitation, une position et un rang particuliers ne peut porter qu'un seul nom correct, des exceptions spéciales étant faites pour neuf familles et une sous-famille pour lesquelles des noms alternatifs sont permis (voir les Art. 18.5 et 19.8). Cependant, l'utilisation de noms distincts est autorisée pour les taxons fossiles qui représentent différentes parties, différentes étapes d'histoire de vie, ou différents états de préservation de ce que devrait avoir été le taxon d'un seul organisme ou même un seul individu (Art. 1.2).

Ex. 1. Le nom générique *Sigillaria* Brongn. (dans Mém. Mus. Hist. Nat. 8 : 222. 1822) a été établi pour les fossiles de fragments "d'écorce", mais par la suite Brongniart (dans Arch. Mus. Hist. Nat. 1 : 405. 1839) a inclus des tiges avec une anatomie préservée dans son concept de *Sigillaria*. Les cônes avec une anatomie préservée qui peuvent en partie représenter le même taxon biologique se réfèrent à *Mazocarpon* M. J. Benson (dans Ann. Bot. (Oxford) 32 : 569. 1918), tandis que de tels cônes préservés comme "adpressions" (compression-impression) sont connus comme *Sigillariostrobus* Schimp. (Traité Paléont. Vég. 2 : 105. 1870). Tous ces noms génériques peuvent être employés concurremment malgré le fait qu'ils peuvent, au moins en partie, s'appliquer au même organisme.

11.2. Un nom n'a aucune priorité en dehors du rang auquel il est publié (mais voir l'Art. 53.4).

Ex. 2. *Campanula* sect. *Campanopsis* R. Br. (Prodr. : 561. 1810), traité comme un genre, est appelé *Wahlenbergia* Roth (1821), un nom conservé contre le synonyme hétérotypique (taxonomique) *Cervicina* Delile (1813), et non *Campanopsis* (R. Br.) Kuntze (1891).

Ex. 3. *Solanum* subg. *Leptostemonum* Bitter (dans Bot. Jahrb. Syst. 55 : 69. 1919) est le nom correct du sous-genre de *Solanum* L. qui inclut son type, *S. mammosum* L., parce qu'il est le plus ancien nom disponible dans ce rang. L'homotypique *S.* sect. *Acanthophora* Dunal (Hist. Nat. Solanum : 131, 218. 1813), dont l'inclusion a causé l'illégitimité de *S.* sect. *Leptostemonum* Dunal (dans Candolle, Prodr. 13(1) : 29, 183. 1852), n'a aucune priorité en dehors de son propre rang.

Ex. 4. *Helichrysum stoechas* subsp. *barrelieri* (Ten.) Nyman (Consp. Fl. Eur. : 381. 1879) quand traité au rang spécifique est appelé *H. conglobatum* (Viv.) Steud. (1840), basé sur *Gnaphalium conglobatum* Viv. (1824), et non *H. barrelieri* (Ten.) Greuter (1967), basé sur *G. barrelieri* Ten (1835-1838).

Ex. 5. *Magnolia virginiana* var. *foetida* L. (1753) quand élevé au rang spécifique est appelé *M. grandiflora* L. (1759), non *M. foetida* (L.) Sarg. (1889).

Note 1. Les dispositions de l'Art. 11 déterminent la priorité entre différents noms applicables au même taxon ; ils ne concernent pas l'homonymie.

11.3. Pour tout taxon de la famille au genre inclus, le nom correct est le plus ancien nom légitime de même rang, sauf limitation de la priorité par conservation (voir l'Art. 14) ou lorsque les Art. 11.7, 15, 19.4, 56, ou 57 s'appliquent.

Ex. 6. Quand *Aesculus* L. (1753), *Pavia* Mill. (1754), *Macrothyrsus* Spach (1834), et *Calothyrsus* Spach (1834) sont affectés à un seul genre, son nom correct est *Aesculus*.

11.4. Pour n'importe quel taxon de rang inférieur au genre, le nom correct est la combinaison de l'épithète finale⁸ du plus ancien nom légitime du taxon de même rang, avec le nom correct du genre ou de l'espèce auquel il est assigné, sauf (a) dans des cas de limitation de priorité en vertu des Art. 14, 15, 56, ou 57, ou (b) si la combinaison résultante ne peut être valablement publiée en vertu de l'Art. 32.1(c) ou est illégitime en vertu de l'Art. 53, ou (c) si les Art. 11.7, 22.1 ou 26.1 stipulent qu'une combinaison différente doit être employée.

Ex. 7. *Primula* sect. *Dionysiopsis* Pax (dans Jahresber. Schles. Ges. Vaterländ. Kultur 87 : 20. 1909), transféré dans *Dionysia* Fenzl, devient le *D.* sect. *Dionysiopsis* (Pax) Melch. (dans Mitt. Thüring. Bot. Vereins 50 : 164-168. 1943) ; le nom de remplacement *D.* sect. *Ariadna* Wendelbo (dans Bot. Not. 112 : 496. 1959) est illégitime selon l'Art. 52.1.

Ex. 8. *Antirrhinum spurium* L. (1753), transféré dans *Linaria* Mill., est appelé *L. spuria* (L.) Mill. (1768).

Ex. 9. En transférant *Serratula chamaepeuce* L. (1753) à *Ptilostemon* Cass., Cassini a illégitimement (Art. 52.1) nommé l'espèce *P. muticus* Cass. (1826). Dans ce genre, le nom correct est *P. chamaepeuce* (L.) Less. (1832).

Ex. 10. Le nom correct pour *Rubus aculeatiflorus* var. *taitoensis* (Hayata) T. S. Liu & T. Y. Yang (dans Annual Taiwan Prov. Mus. 12 : 12. 1969) est *R. taitoensis* Hayata var. *taitoensis*, parce que *R. taitoensis* Hayata (1911) est prioritaire sur *R. aculeatiflorus* Hayata (1915).

Ex. 11. En transférant *Spartium biflorum* Desf. (1798) dans *Cytisus* Desf., Ball a correctement proposé le nom de remplacement *C. fontanesii* Spach ex Ball (1878), tenant compte de *C. biflorum* L'Hér. (1791) valablement publié précédemment ; la combinaison *C. biflorus* basée sur *S. biflorum* aurait été illégitime selon l'Art. 53.1.

Ex. 12. *Spergula stricta* Sw. (1799), transféré dans *Arenaria* L., est appelé *A. uliginosa* Schleich. ex Schtdl. (1808) à cause de l'existence du nom *A. stricta* Michx. (1803), basé sur un type différent ; mais en raison d'un transfert ultérieur au genre *Minuartia* L. l'épithète *stricta* redevient disponible et l'espèce est appelée *M. stricta* (Sw.) Hiern (1899).

Ex. 13. *Arum dracuncululus* L. (1753), transféré dans *Dracuncululus* Mill., est nommé *D. vulgaris* Schott (1832), car l'utilisation de l'épithète linnéen aurait engendré un tautonyme (Art. 23.4).

Ex. 14. *Cucubalus behen* L. (1753), transféré à Behen Moench, fut légitimement rebaptisé *B. vulgaris* Moench (1794) pour éviter le tautonym "B. behen". Dans *Silene* L., l'épithète *behen* n'est pas disponible à cause de l'existence de *S. behen* L. (1753). Par conséquent, le nom de remplacement *S. cucubalus* Wibel (1799) a été proposé. Cette proposition est cependant illégitime (Art. 52.1) puisque l'épithète spécifique *vulgaris* était disponible. Dans *Silene*, le nom correct de l'espèce est *S. vulgaris* (Moench) Garcke (1869).

Ex. 15. *Helianthemum italicum* var. *micranthum* Gren. & Godr. (Fl. France 1 : 171. 1847), transféré comme une variété de *H. penicillatum* Thibaud ex Dunal garde son épithète variétale et est nommé *H. penicillatum* var. *micranthum* (Gren. & Godr.) Grosser (dans Engler, Pflanzenr. IV. 193 (Heft 14) : 115. 1903).

Ex. 16. L'épithète finale dans la combinaison *Thymus praecox* subsp. *arcticus* (Durand) J alas (dans Veröff. Geobot. Inst. ETH Stiftung Rübel Zürich 43 : 190. 1970), basé sur *T. serpyllum* var. *arcticus* Durand (Pl. Kaneanae Groenl. : 196. 1856), a été employé en premier au rang de sous-espèce dans la combinaison *T. serpyllum* subsp. *arcticus* (Durand) Hyl. (dans Uppsala Univ. Årsskr. 1945(7) : 276. 1945). Cependant, si *T. britannicus* Ronniger (1924) est inclus dans ce taxon, le nom correct au rang sous-spécifique est *T. praecox* subsp. *britannicus* (Ronniger) Holub (dans Preslia 45 : 359. 1973), pour lequel l'épithète finale a été d'abord employée à ce rang dans la combinaison *T. serpyllum* subsp. *britannicus* (Ronniger) P. Fourn. (Quatre Fl. France : 841. 1938, "S.-E. [Sous-Espèce] Th. Britannicus").

8. Ici et ailleurs dans ce Code, l'expression "l'épithète finale" se réfère dans l'ordre à la dernière épithète dans n'importe quelle combinaison particulière, au rang soit d'une subdivision ou d'un genre ou d'une espèce, soit d'un taxon infraspécifique.

i Note 2. La publication valide d'un nom à un rang inférieur au genre écarte toute combinaison homonyme simultanée (Art. 53), quelle que soit la priorité d'autres noms avec la même épithète finale qui peuvent requérir le transfert au même genre ou à la même espèce.

Ex. 17. Tausch a inclus deux espèces dans son nouveau genre *Alkanna* : *A. tinctoria* Tausch (1824), une nouvelle espèce basée sur "*Anchusa tinctoria*" au sens de Linné (1762), et *A. matthioli* Tausch (1824), un nom de remplacement basé sur *Lithospermum tinctorium* L. (1753). Les deux noms sont légitimes et prennent la priorité à partir de 1824.

Ex. 18. Raymond-Hamet a transféré au genre *Sedum* à la fois *Cotyledon sedoides* DC. (1808) et *Sempervivum sedoides* Decne. (1844). Il a combiné l'épithète du nom postérieur, *Sempervivum sedoides*, sous *Sedum*, comme *S. sedoides* (Decne). Raym.-Hamet (1929) et publié un nom de remplacement, *S. candollei* Raym.-Hamet (1929), pour le nom antérieur. Les deux de noms de Raymond-Hamet sont légitime.

11.5. Lorsque, pour tout taxon du rang de la famille ou de rang inférieur, un choix est possible entre des noms légitimes de priorité égale au rang correspondant, ou entre des épithètes finales disponibles de noms de priorité égale au rang correspondant, le premier choix effectivement publié (Art. 29-31) établit la priorité du nom choisi, et de toute combinaison légitime avec le même type et la même l'épithète finale à ce rang, sur le ou les autres noms en compétition (voir cependant l'Art. 11.6 ; voir aussi la Rec. 42A.2).

i Note 3. Un choix tel que prévu à l'Art. 11.5 est effectué par l'adoption de l'un des noms en compétition, ou de son épithète finale dans la combinaison requise, et par le rejet ou la relégation simultanée en synonymie du ou des autres noms, ou de leurs synonymes homotypiques (nomenclaturaux).

Ex. 19. Lorsque *Dentaria* L. (1753) et *Cardamine* L. (1753) sont réunis, le genre résultant est appelé *Cardamine* parce que ce nom a été choisi par Crantz (Cl. Crucif. Emend. : 126. 1769), qui le premier a réuni les deux genres.

Ex. 20. Quand *Claudopus* Gillet (1876), *Eccilia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871), *Entoloma* (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm. (1871), *Leptonia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871) et *Nolanea* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871) sont réunis, l'un des noms génériques publiés simultanément par Kummer doit être utilisé pour le genre combiné. Donk (dans Bull. Jard. Bot. Buitenzorg, ser. 3, 18(1) : 157. 1949) a choisi *Entoloma*, qui est donc considéré comme ayant priorité sur les autres noms.

Ex. 21. Brown (dans Tuckey, Narr. Exped. Zaire : 484. 1818) fut le premier à réunir *Waltheria americana* L. (1753) et *W. indica* L. (1753). Il a adopté le nom *W. indica* pour désigner l'espèce combinée, et ce nom est traité en conséquence comme ayant priorité sur *W. americana*.

Ex. 22. Baillon (dans Adansonia 3 : 162. 1863), en réunissant pour la première fois *Sclerocroton integerrimus* Hochst. (1845) et *S. reticulatus* Hochst. (1845), a adopté le nom *Stillingia integerrima* (Hochst). Baill. pour le taxon combiné. Par conséquent *Sclerocroton integerrimus* est traité comme ayant priorité sur *S. reticulatus*, quel que soit le genre (*Sclerocroton*, *Stillingia*, ou n'importe quel autre) auquel l'espèce est assignée.

Ex. 23. Linné (1753) a publié simultanément les noms *Verbesina alba* et *V. prostrata*. Plus tard (1771), il a publié *Eclipta erecta*, un nom illégitime parce que *V. alba* était cité dans la synonymie, ainsi que *E. prostrata*, basé sur *V. prostrata*. Le premier auteur à réunir ces taxons fut Roxburgh (Fl. Ind., ed. 1832, 3 : 438. 1832), qui adopta le nom de *E. prostrata* (L) L. Il s'ensuit que *V. prostrata* est considéré ayant priorité sur *V. alba*.

Ex. 24. *Donia speciosa* et *D. formosa*, qui ont été publiés simultanément par Don (1832), ont été renommés *Clianthus oxleyi* et *C. dampieri*, respectivement, de façon illégitime par Lindley (1835). Brown (dans Sturt, Narr. Exped. C. Australia 2 : 71. 1849) a réuni les deux espèces en une, en adoptant le nom illégitime *C. dampieri* et en citant *D. speciosa* et *C. oxleyi* comme synonymes ; son choix n'est pas celui prévu par l'Art. 11.5. *Clianthus speciosus* (G. Don) Asch. & Graebn. (1909), publié avec *D. speciosa* et *C. dampieri* cités comme synonymes, est un homonyme postérieur illégitime de *C. speciosus* (Endl.) Steud. (1840) ; à nouveau, les conditions pour un choix conforme à l'Art. 11.5 ne sont pas remplies. Ford & Vickery (1950) ont publié la combinaison de légitimation *C. formosus* (G. Don) Ford & Vickery et cités *D. formosa* et *D. speciosa* comme synonymes, mais puisque l'épithète de cette dernière n'est pas disponible dans *Clianthus*, le choix n'était pas possible et l'Art. 11.5 ne s'applique toujours pas. Thompson (1990) fut le premier à effectuer un choix acceptable en publiant la combinaison *Swainsona formosa* (G. Don) Joy Thomps. et en indiquant que *D. speciosa* en est un synonyme.

11.6. Un autonome est considéré avoir priorité sur le ou les noms de même date et de même rang qui l'ont établi.

i Note 4. Quand l'épithète finale d'un autonyme est employée dans une nouvelle combinaison selon les exigences de l'Art. 11.6, le basionyme de cette combinaison est le nom duquel l'autonyme est dérivé, ou son basionyme s'il en a un.

Ex. 25. La publication de *Synthyris* subg. *Plagiocarpus* Pennell (dans Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia 85 : 86. 1933) a simultanément établi l'autonyme *Synthyris* Benth. (1846) subg. *Synthyris*, si *Synthyris*, incluant le subg. *Plagiocarpus*, est reconnu comme un sous-genre de *Veronica* L. (1753), le nom correct est *V.* subg. *Synthyris* (Benth). M. M. Mart. Ort. & al. (dans Taxon 53 : 440. 2004), qui a la préséance sur une combinaison dans *Veronica* basée sur *S.* subg. *Plagiocarpus*.

Ex. 26. *Heracleum sibiricum* L. (1753) inclut *H. sibiricum* subsp. *lecokii* (Godr. & Gren.) Nyman (Consp. Fl. Eur. : 290. 1879) et *H. sibiricum* subsp. *Sibiricum* automatiquement établi en même temps. Dès lors que *H. sibiricum*, ainsi circonscrit, est inclus dans *H. sphondylium* L. (1753) en tant que sous-espèce, le nom correct de cette sous-espèce est *H. sphondylium* subsp. *sibiricum* (L). Simonk. (Enum. Fl. Transsilv. : 266. 1887), non pas "*H. sphondylium* subsp. *lecokii*".

Ex. 27. La publication de *Salix tristis* var. *microphylla* Andersson (Salices Bor.-Amer. : 21. 1858) a établi l'autonyme *S. tristis* Aiton (1789) var. *tristis*, datant de 1858. Si *S. tristis*, incluant la var. *microphylla*, est reconnu comme une variété de *S. humilis* Marshall (1785), son nom correct est *S. humilis* var. *tristis* (Aiton) Griggs (dans Proc. Ohio Acad. Sci. 4 : 301. 1905). Cependant, si les deux variétés de *S. tristis* sont reconnues comme des variétés de *S. humilis*, alors les noms *S. humilis* var. *tristis* et *S. humilis* var. *microphylla* (Andersson) Fernald (dans Rhodora 48 : 46. 1946) sont les deux employés.

Ex. 28. Dans la classification adoptée par Rollins et Shaw, *Lesquerella lasiocarpa* (Hooker ex. A. Gray) S. Watson (1888) est composé de deux sous-espèces, subsp. *lasiocarpa* (qui inclut le type du nom de l'espèce et qui est cité sans nom d'auteur) et subsp. *berlandieri* (A. Gray) Rollins & E. A. Shaw. Cette dernière sous-espèce est composée de deux variétés. Dans cette classification le nom correct de la variété qui inclut le type de subsp. *berlandieri* est *L. lasiocarpa* var. *berlandieri* (A. Gray) Payson (1922), et non *L. lasiocarpa* var. *berlandieri* (cité sans un auteur) ou *L. lasiocarpa* var. *hispida* (S. Watson) Rollins & E. A. Shaw (1972), basé sur *Synthlipsis berlandieri* var. *hispida* S. Watson (1882), puisque la publication de ce dernier nom a établi l'autonyme *S. berlandieri* A. Gray var. *berlandieri*, qui, au rang de variété, est considéré avoir priorité sur la var. *hispida*.

11.7. Aux fins de la priorité, des noms de taxons fossiles (taxons de diatomées exceptés) entrent en compétition seulement avec des noms basés sur un type de fossile.

Ex. 29. Le nom *Tuberculodinium* D. Wall (1967) peut être retenu pour un genre de kystes fossiles bien que des kystes de même sorte soient connus pour faire partie du cycle de vie du genre non-fossile *Pyrophacus* F. Stein (1883).

Ex. 30. Un fossile commun du Jurassique d'une compression de feuille est mentionné comme soit *Ginkgo huttonii* (Sternb). Heer ou *Ginkgoites huttonii* (Sternb). M. Black. Les deux noms sont conformes au Code et l'un ou l'autre nom peut être correct, selon que cette espèce fossile du Jurassique est considérée comme correctement assignée au genre non-fossile de *Ginkgo* L. ou bien qu'il est plus approprié de l'assigner au genre fossile *Ginkgoites* Seward (type, *G. obovata* (Nath.) Seward, une compression de feuille du Triassique).

11.8. Les noms d'organismes (diatomées exceptées) basés sur un type non-fossile sont traités comme ayant priorité sur les noms du même rang basés sur un type fossile.

Ex. 31. Si *Platycarya* Siebold & Zucc. (1843), un genre non-fossile, et *Petrophiloides* Bowerb. (1840), un genre-fossile, sont unis, le nom *Platycarya* est correct pour le genre combiné, bien que le nom *Petrophiloides* soit antérieur.

Ex. 32. Le nom générique *Metasequoia* Miki (1941) était basé sur le type fossile de *M. disticha* (Heer) Miki. Après la découverte de l'espèce non-fossile *M. glyptostroboïdes* Hu & W. C. Cheng, la conservation de *Metasequoia* Hu et W. C. Cheng (1948) tel que basé sur le type non-fossile a été approuvée. S'il n'en avait pas été ainsi, tout nouveau nom de genre basé sur *M. glyptostroboïdes* aurait dû être considéré comme ayant priorité sur *Metasequoia* Miki.

Ex. 33. *Hyalodiscus* Ehrenb. (1845), basé sur le type fossile d'*H. laevis* Ehrenb. (1845), est le nom d'un genre de diatomées qui inclut l'espèce non-fossile. S'il existe des noms génériques synonymes postérieurs basés sur un type non-fossile, ils ne sont pas considérés comme ayant priorité sur *Hyalodiscus*.

Ex. 34. Boalch et Guy-Ohlson (dans *Taxon* 41 : 529-531. 1992) ont réuni les deux genres d'algues qui ne sont pas des diatomées *Pachysphaera* Ostenf. (1899) et *Tasmanites* E. J. Newton (1875) (Prasinophyta). *Pachysphaera* est basé sur un type non-fossile et *Tasmanites* sur un type fossile. Selon le Code en application en 1992, *Tasmanites* avait la priorité et a donc été adopté. Selon l'Art. 11.8 actuel, qui fait une exception seulement pour les diatomées et pas pour les algues en général, *Pachysphaera* est correct pour le genre combiné.

i Note 5. Conformément à l'Art. 53, des homonymes postérieurs sont illégitimes que le type soit fossile ou non-fossile.

Ex. 35. *Endolepis* Torr. (1861), basé sur un type non-fossile, est un homonyme illégitime postérieur d'*Endolepis* Schleid. (1846), basé sur un type fossile.

Ex. 36. *Cornus paucinervis* Hance (1881), basé sur un type non-fossile, est un homonyme illégitime postérieur de *C. paucinervis* Heer (Fl. Tert. Helv. 3 : 289. 1859), basé sur un type fossile.

Ex. 37. *Ficus crassipes* F. M. Bailey (1889), *F. tiliifolia* Baker (1885) et *F. tremula* Warb. (1894), chacun basé sur un type non-fossile, étaient des homonymes illégitimes postérieurs de, respectivement, *F. crassipes* (Heer) Heer (1882), *F. tiliifolia* (A. Braun) Heer (1856) et *F. tremula* Heer (1874), chacun basé sur un type fossile. Les trois noms avec des types non-fossiles ont été conservés contre leurs homonymes antérieurs afin de maintenir leur usage.

11.9. Aux fins de la priorité, les noms donnés aux hybrides suivent les mêmes règles que celles des taxons non-hybrides de rang équivalent (mais voir l'Art. H.8).

Ex. 38. Le nom \times *Solidaster* H. R. Wehrh. (1932) a la priorité sur \times *Asterago* Everett (1937) pour les hybrides entre *Aster* L. et *Solidago* L.

Ex. 39. *Anemone* \times *hybrida* Paxton (1848) a la priorité sur *A.* \times *elegans* Decne. (pro sp.) (1852). Le premier est correct quand on considère que tous les deux s'appliquent au même hybride, *A. hupehensis* (Lemoine & É. Lemoine) Lemoine & É. Lemoine \times *A. vitifolia* Buch.-Ham. ex DC. (Art. H.4.1).

Ex. 40. Camus (dans Bull. Mus. Natl. Hist. Nat. 33 : 538. 1927) a publié le nom \times *Agroelymus* E. G. Camus ex A. Camus sans description ni diagnose, mentionnant seulement les noms des genres parentaux (*Agropyron* Gaertn. et *Elymus* L.). Comme le nom n'était pas valablement publié suivant le Code alors en vigueur, Rousseau (dans Mém. Jard. Bot. Montréal 29 : 10-11. 1952) a publié une diagnose latine. Cependant, conformément au présent Code (Art. H.9), la date de \times *Agroelymus* est 1927, et non 1952, ainsi il précède le nom \times *Elymopyrum* Cugnac (dans Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes 33 : 14. 1938).

11.10. Le principe de priorité ne s'applique pas au-dessus du rang de la famille (mais voir la Rec. 16A).

Article 12

12.1. Un nom d'un taxon n'a aucun statut selon ce Code à moins qu'il ne soit valablement publié (voir l'Art. 6.3 ; mais voir l'Art. 14.15).

SECTION 4. LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITE

Article 13

13.1. La publication valide de noms pour les organismes de différents groupes est considérée comme débutant aux dates suivantes (pour chaque groupe un ouvrage est mentionné et considéré avoir été publié à la date donnée pour ce groupe) :

■ Organismes non-fossiles :

(a) SPERMATOPHYTA et PTERIDOPHYTA, noms aux rangs de genre et au-dessous, le 1 mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1) ; noms supragénériques, le 4 août 1789 (Jussieu, *Genera plantarum*).

(b) MUSCI (*Sphagnaceae* exceptées), le 1^{er} janvier 1801 (Hedwig, *Species muscorum*).

(c) SPHAGNACEAE et HEPATICAE (incluant les *Anthocerotae*), noms aux rangs de genre et au-dessous, le 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1) ; noms supragénériques, le 4 août 1789

(Jussieu, *Genera plantarum*).

(d) FUNGI (Pré. 8), le 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1). Les noms d'*Uredinales*, d'*Ustilaginales* et de *Gasteromycetes* (s. l.) adoptés par Persoon (*Synopsis methodica fungorum*, 31 décembre 1801) et les noms des autres champignons (excluant des myxomycetes) adoptés par Fries (*Systema mycologicum*, vol. 1 (1^{er} janvier 1821) à 3, avec l'*Index* complémentaire (1832) ; et *Elenchus fungorum*, vol. 1-2), sont sanctionnés (voir l'Art. 15). Pour les besoins de la nomenclature les noms donnés aux lichens s'appliquent à leur composant fongique. Les noms de *Microsporidia* sont dirigés par le *Code International de Nomenclature Zoologique* (voir Pré. 8).

(e) ALGAE, le 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1). Exceptions :

■ NOSTOCACEAE HOMOCYSTEAE, le 1^{er} janvier 1892 (Gomont, "Monographie des Oscillariées", dans *Ann. Sci. Nat., Bot.*, ser. 7, 15 : 263-368 ; 16 : 91-264). Les deux parties de la "Monographie" de Gomont, qui ont paru respectivement en 1892 et 1893, sont considérées comme ayant été publiées simultanément le 1^{er} janvier 1892.

■ NOSTOCACEAE HETEROCYSTEAE, le 1^{er} janvier 1886 (Bornet & Flahault, "Révision des Nostocacées hétérocystées", dans *Ann. Sci. Nat., Bot.*, ser. 7, 3 : 323-381 ; 4 : 343-373 ; 5 : 51-129 ; 7 : 177-262). Les quatre parties de la "Révision", qui ont paru respectivement en 1886, 1886, 1887 et 1888, sont considérées comme ayant été publiées le 1^{er} janvier 1886.

■ DESMIDIACEAE (s. l.), le 1^{er} janvier 1848 (Ralfs, *British Desmidiaceae*).

■ OEDOGONIACEAE, le 1^{er} janvier 1900 (Hirn, "Monographie und Iconographie der Oedogoniaceen", dans *Acta Soc. Sci. Fenn.* 27 (1)).

■ Organismes fossiles (diatomées exceptées) :

(f) TOUS LES GROUPES, le 31 décembre 1820 (Sternberg, *Flore der Vorwelt, Versuch 1* : 1-24, t. 1-13). Le *Petrefactenkunde* de Schlotheim (1820) est considéré comme ayant été publié avant le 31 décembre 1820.

13.2. Le groupe auquel un nom est assigné au sens de l'Art. 13.1 est déterminé par la position taxonomique acceptée du type du nom.

Ex. 1. Le genre *Porella* et son unique espèce, *P. pinnata*, ont été affectés par Linné (1753) aux *Musci* ; puisque le spécimen type de *P. pinnata* est maintenant reconnu comme appartenant aux *Hepaticae*, les noms furent validement publiés en 1753.

Ex. 2. Le type désigné de *Lycopodium* L. (1753) est *L. clavatum* L. (1753), le spécimen type de ce qui est actuellement accepté comme un ptéridophyte. En conséquence, bien que le genre figure selon Linné parmi les *Musci*, le nom générique et les noms des espèces de ptéridophytes incluses par Linné sous celui-ci ont été validement publiés en 1753.

13.3. Pour les besoins de la nomenclature, un nom est considéré appartenir à un taxon non-fossile à moins que son type soit d'origine fossile (Art. 1.2). Le matériel fossile se distingue du matériel non-fossile par les relations stratigraphiques du site de la récolte originale. En cas de doute sur les relations stratigraphiques, et pour toutes les diatomées, ce sont les dispositions propres aux taxons non-fossiles qui s'appliquent.

13.4. Les noms génériques qui apparaissent dans le *Species plantarum* de Linné, ed. 1 (1753) et ed. 2 (1762-1763), sont associés à la première description subséquente donnée sous ces noms dans le *Genera plantarum* de Linné, ed. 5 (1754) et ed. 6 (1764). L'orthographe des noms de genres inclus dans le *Species plantarum*, ed. 1, ne doit pas être modifiée parce qu'une orthographe différente a été utilisée dans le *Genera plantarum*, ed. 5.

i Note 1. Les deux volumes du *Species plantarum* de Linné, ed. 1 (1753), parus respectivement l'un en mai et l'autre en août 1753, sont considérés comme ayant été publiés simultanément le 1^{er} mai 1753 (Art. 13.1).

Ex. 3. Les noms génériques *Thea* L. (Sp. Pl. : 515. 24 mai 1753 ; Gen. Pl., ed. 5 : 232. 1754) et *Camellia* L. (Sp. Pl. : 698. 16 août 1753 ; Gen. Pl., ed. 5 : 311. 1754), sont considérés comme ayant été publiés simultanément le 1^{er} mai 1753. Suivant l'Art. 11.5 le genre combiné porte le nom le *Camellia*, puisque Sweet (Hort. Suburb. Lond. : 157. 1818), qui fut le premier de réunir les deux genres, a choisi ce nom, et a cité *Thea* comme un synonyme.

Ex. 4. *Sideroxylon* L. (1753) ne doit pas être changé parce que Linné l'a orthographié "*Sideroxylum*" dans le *Genera plantarum*, ed. 5 (1754) ; l'utilisation de *Brunfelsia* L. (1753, orth. cons., '*Brunfelsia*'), que Linné a adopté en 1754, a été rendue possible seulement grâce à la conservation (voir l'Annexe III).

Article 14

14.1. Pour éviter des changements nomenclatureaux désavantageux entraînés par l'application stricte des règles, et particulièrement du principe de priorité débutant aux dates spécifiées dans l'Art. 13, ce *Code* fournit, dans les Annexes II-IV, des listes de noms de familles, de genres et d'espèces qui sont conservés (*nomina conservanda*) (voir la Rec. 50E.1). Les noms conservés sont légitimes même si initialement ils peuvent avoir été illégitimes. Le nom d'une sous-division d'un genre ou d'un taxon infraspécifique peut être conservé avec un type conservé et figurant dans les Annexes III et IV, respectivement, quand il est le basionyme d'un nom d'un genre ou d'une espèce qui ne pouvait pas continuer à être employé dans son sens actuel sans conservation.

14.2. La conservation vise au maintien de ces noms qui servent le mieux la stabilité de la nomenclature.

14.3. L'application tant des noms conservés que des noms rejetés est déterminée par les types nomenclatureaux. Le type du nom spécifique cité comme le type d'un nom générique conservé peut, si cela est souhaitable, être conservé et mis sur la liste de l'Annexe III.

14.4. Un nom conservé d'une famille ou d'un genre est conservé contre tous les autres noms de même rang basés sur le même type (synonymes homotypiques, c'est-à-dire nomenclatureaux, qui doivent être rejetés), que ceux-ci soient cités ou non dans la liste correspondante en tant que noms rejetés, et contre ces noms basés sur des types différents (synonymes hétérotypiques, c'est-à-dire taxonomiques), qui figurent comme rejetés⁹. Un nom conservé d'une espèce est conservé contre tous les noms inscrits comme rejetés, et contre toutes les combinaisons basées sur les noms rejetés.

i Note 1. A l'exception de l'Art. 14.15 (voir aussi l'Art. 14.9), le *Code* ne prévoit pas la conservation d'un nom contre lui-même, c'est-à-dire contre un "isonyme" (Art. 6 Note 2 : le même nom avec le même type mais avec une place et une date de publication valide différente et peut-être avec un auteur différent). Seuls les premiers isonymes connus sont inscrits dans les Annexes IIA, III et IV.

i Note 2. Un nom d'espèce inscrit comme conservé ou rejeté dans l'Annexe IV peut avoir été publié comme le nom d'un nouveau taxon, ou comme une combinaison basée sur un nom antérieur. Le rejet d'un nom basé sur un nom antérieur n'exclut pas l'emploi de ce nom antérieur, puisque ce nom n'est pas "une combinaison fondée sur un nom rejeté" (Art. 14.4).

Ex. 1. Le rejet de *Lycopersicon lycopersicum* (L.) H. Karst. (1882) en faveur de *L. esculentum* Mill. (1768) n'exclut pas l'emploi du nom homotypique *Solanum lycopersicum* L. (1753)

14.5. Quand un nom conservé entre en compétition avec un ou plusieurs noms basés sur des types différents et contre lequel il n'est pas explicitement conservé, le nom le plus ancien est adopté conformément à l'Art. 11, à l'exception des noms de famille conservés inscrits dans l'Annexe IIB, qui sont conservés contre des noms non inscrits.

Ex. 2. Si *Mahonia* Nutt. (1818) est uni à *Berberis* L. (1753), le genre combiné portera le nom antérieur *Berberis*, bien que *Mahonia* soit conservé et *Berberis* ne le soit pas.

Ex. 3. *Nasturtium* W. T. Aiton (1812) n'a été conservé qu'à l'encontre de l'homonyme *Nasturtium* Mill. (1754) et du synonyme homotypique (nomenclatural) *Cardaminum* Moench (1794) ; par conséquent si'il est réuni à *Rorippa* Scop. (1760), il doit porter le nom *Rorippa*.

Ex. 4. *Combretaceae* R. Br. (1810) est conservé contre le nom hétérotypique antérieur non inscrit de *Terminaliaceae* J. St.-Hil. (Expos. Fam. Nat. 1 : 178. 1805).

14.6. Quand un nom d'un taxon a été conservé contre un synonyme hétérotypique antérieur, ce dernier doit être rétabli, selon l'Art. 11, s'il est considéré comme le nom d'un taxon au même rang distinct de celui du nom conservé.

Ex. 5. Le nom générique *Luzuriaga* Ruiz & Pav. (1802) est conservé contre les noms antérieurs *Enargea* Banks ex Gaertn. (1788) et *Callixene* Comm. ex Juss. (1789). Cependant, si l'on considère *Enargea* comme un genre distinct, le nom *Enargea* doit être maintenu pour celui-ci.

Ex. 6. Pour préserver le nom *Roystonea regia* (Kunth) O. F. Cook (1900), son basionyme *Oreodoxa regia* Kunth (1816) est conservé contre *Palma elata* W. Bartram (1791). Cependant, le nom *R. elata* (W. Bartram) F. Harper (1946) peut être employé pour une espèce distincte de *R. regia*.

9. Le *Code International de Nomenclature Zoologique* et le *Code International de Nomenclature de Bactéries* emploient les termes "synonyme objectif" et "synonyme subjectif" respectivement pour les synonymes homotypiques et hétérotypiques.

14.7. Un nom rejeté, ou une combinaison basée sur un nom rejeté, ne peut pas être rétabli pour un taxon qui inclut le type du nom conservé correspondant.

Ex. 7. *Enallagma* Baill. (1888) est conservé contre *Dendrosicus* Raf. (1838), mais pas contre *Amphitecna* Miers (1868); si *Enallagma*, *Dendrosicus* et *Amphitecna* sont réunis, le genre combiné doit porter le nom *Amphitecna*, bien que ce dernier ne soit pas explicitement conservé contre *Dendrosicus*.

14.8. Le type inscrit et l'orthographe d'un nom conservé (à l'exception de fautes d'orthographe évidentes) ne peuvent être changés qu'en suivant la procédure qui figure à l'Art. 14.12.

Ex. 8. Bullock & Killick (dans *Taxon* 6 : 239. 1957) ont publié une proposition disant que le type inscrit de *Plectranthus* L'Hér. soit passé de *P. punctatus* (L. f.) L'Hér. à *P. fruticosus* L'Hér. Cette proposition a été approuvée par les comités compétents et par un Congrès International de Botanique.

14.9. Un nom peut en être conservé avec un type différent de celui désigné par l'auteur ou déterminé par l'application du *Code* (voir aussi l'Art. 10.4). Un tel nom peut être conservé soit sur la base de son lieu de publication valide (même si le type peut ne pas avoir été inclus lors de la dénomination du taxon) soit à partir d'une publication postérieure par un auteur qui a effectivement inclus le type considéré comme conservé. Dans ce dernier cas le nom original et le nom considéré comme conservé sont traités comme s'ils étaient des homonymes (Art. 53), que le nom considéré comme conservé soit, ou non, accompagné d'une description ou d'une diagnose du taxon nommé.

Ex. 9. *Bromus sterilis* L. (1753) a été conservé sur la base de son lieu de publication valide même si son type conservé, un spécimen (*Hubbard 9045*, E) récolté en 1932, n'était pas à l'origine inclus dans l'espèce de Linné.

Ex. 10. *Protea* L. (1753) n'incluait pas le type conservé du nom générique, *P. cynaroides* (L.) L. (1771), qui en 1753 était placé dans le genre *Leucadendron*. *Protea* a donc été conservé sur la base de la publication de 1771, et *Protea* L. (1771), bien que pas supposé être un nouveau nom de genre et incluant toujours les éléments types originaux, est considéré comme s'il avait été un homonyme validement publié de *Protea* L. (1753).

14.10. Un nom conservé, avec n'importe quel autonome correspondant, est conservé contre tous les homonymes antérieurs. Un homonyme antérieur d'un nom conservé n'est pas rendu illégitime par cette conservation, mais devient indisponible; s'il n'est pas illégitime pour une autre raison, il peut servir de basionyme pour un autre nom ou une autre combinaison basée sur le même type (voir aussi l'Art. 55.3).

Ex. 11. Le nom générique *Smithia* Aiton (1789), conservé contre *Damapana* Adans. (1763), est conservé automatiquement contre l'homonyme antérieur *Smithia* Scop. (1777). – *Blumea* DC. (1833) est conservé automatiquement contre *Blumea* Rchb (1828-1829), bien que ce dernier nom ne soit pas inscrit aux côtés du précédent dans l'Annexe III.

14.11. Un nom peut être conservé afin de préserver une orthographe ou un genre particulier. Un nom ainsi conservé doit être attribué sans changement de date à l'auteur qui l'a validement publié, et non à un auteur qui ultérieurement introduit l'orthographe ou le genre conservé.

Ex. 12. L'orthographe *Rhodymenia*, employée par Montagne (1839), a été conservée contre l'orthographe originale *Rhodomenia*, employée par Greville (1830). Le nom doit être cité comme *Rhodymenia* Grev. (1830).

i Note 3. La date à laquelle un nom a été conservé n'affecte pas sa priorité (Art. 11), qui est déterminée uniquement sur la base de la date de sa publication valide (Art. 32-45; mais voir les Art. 14.9 et 14.15).

14.12. Les listes de noms conservés resteront ouvertes en permanence à des additions et des modifications. Toute proposition d'addition d'un nom doit être accompagnée d'un exposé détaillé des motifs qui plaident pour et contre la conservation. Ces propositions doivent être soumises au Comité Général (voir la Div. III), qui les enverra pour examen aux Comités pour les divers groupes taxonomiques (voir aussi les Art. 34.1 et 56.2).

14.13. Dans l'intérêt de la stabilité nomenclaturale, pour des organismes considérés comme des champignons (incluant les champignons lichénicoles, mais excluant les champignons lichénisés et les champignons traditionnellement associés à eux taxonomiquement, p. ex. les *Mycocaliciaceae*), les listes de noms peuvent être soumises au Comité Général, qui les transmettront au Comité de Nomenclature

des Champignons (voir Div. III) afin qu'elles soient examinées par les sous-comités établis par celui-ci en consultation avec le Comité Général et les organismes internationaux compétents. Les noms acceptés sur ces listes, qui deviennent des Annexes au *Code*, une fois revues et approuvées par le Comité de Nomenclature pour les Champignons et le Comité Général, doivent être inscrits en mentionnant ensemble les types et leurs synonymes concurrents (incluant les noms sanctionnés) contre ceux qui sont considérés comme conservés (voir aussi l'Art. 56.3).

14.14. Les noms conservés ne peuvent être rayés de la liste.

Ex. 13. *Alternaria* "Nees ex Wallr. (1833)" a été conservé contre *Macrosporium* Fr. (1832) dans le *Code* de Seattle (1972), dès lors que le nom de Fries avait été employé dans l'ouvrage de point de départ des champignons. Suivant l'abandon de ce dernier point de départ des dates pour les champignons au Congrès de Sydney en 1981 et dans le *Code* de Sydney (1983), et la reconnaissance que le nom de Nees avait été accepté par Fries dans l'introduction de l'ouvrage de sanctionnement (*Syst. Mycol.* 1 : xlvii. 1821), la conservation devint inutile. Comme l'entrée ne peut être supprimée, *Alternaria* Nees (1816-1817) continue d'être inscrit dans l'Annexe III, mais sans nom rejeté correspondant.

14.15. Les lieux de publication cités pour les noms conservés de familles dans l'Annexe IIB sont considérés comme corrects dans toutes les circonstances et en conséquence ne doivent pas être modifiés, sous réserve des dispositions de l'Art. 14.12, même si pour une autre raison un tel nom n'a pas été validement publié ou s'il est un isonyme postérieur.

14.16. Si une proposition de conservation d'un nom a été approuvée par le Comité Général sur rapport du Comité compétent pour le groupe taxonomique concerné, le maintien de ce nom est autorisé en attendant la décision d'un Congrès International de Botanique ultérieur (voir aussi les Art. 34.2 et 56.4).

Recommandation 14A

14A.1. Si une proposition de conservation d'un nom a été soumise pour étude au Comité compétent, les auteurs devraient suivre autant que possible l'usage établi jusqu'à ce que le Comité Général ait formulé une recommandation à ce sujet (voir aussi les Rec. 34A et 56A).

Article 15

15.1. Les noms sanctionnés en vertu de l'Art. 13.1(d) sont traités comme s'ils étaient conservés contre leurs homonymes antérieurs et contre les synonymes avec lesquels ils sont en compétition. De tels noms, une fois sanctionnés, restent sanctionnés même si, ailleurs dans les ouvrages de sanctionnement, l'auteur de sanctionnement ne les reconnaît pas. L'orthographe utilisée par un auteur de sanctionnement est considérée comme conservée, à l'exception des modifications rendues obligatoires par l'Art. 60.

Ex. 1. *Agaricus ericetorum* Fr. (1796) était accepté par Fries dans *Systema mycologicum* (1821), mais ultérieurement (1828) considéré par lui comme un synonyme de *A. umbelliferus* L. (1753) et non inclus dans son *Index* (1832) comme nom accepté. Néanmoins, *A. ericetorum* Pers. : Fr. est un nom sanctionné.

Ex. 2. L'orthographe utilisée dans le nom sanctionné *Merulius lacrimans* (Wulfen : Fr.) Schum. (1803) est maintenue même si le basionyme a été initialement publié en tant que *Boletus "lacrimans"* Wulfen (1781).

15.2. Un homonyme antérieur d'un nom sanctionné n'est pas rendu illégitime par ce sanctionnement mais il est indisponible pour une utilisation ; s'il n'est pas par ailleurs illégitime, il peut servir de basionyme d'un autre nom ou combinaison basé sur le même type (voir aussi l'Art. 55.3).

Ex. 3. *Patellaria* Hoffm. (1789) est un homonyme antérieur du nom générique sanctionné *Patellaria* Fr. (1822) : Fr. Le nom de Hoffmann est légitime mais indisponible pour une utilisation. *Lecanidion* Endl. (1830), basé sur le même type que *Patellaria* Fr. : Fr., est illégitime selon l'Art. 52.1.

Ex. 4. *Agaricus cervinus* Schaeff. (1774) est un homonyme antérieur de *A. cervinus* Hoffm. (1789) : Fr., nom sanctionné ; le nom de Schaeffer est indisponible pour une utilisation, mais il est légitime et peut servir de basionyme pour des combinaisons dans d'autres genres. Dans *Pluteus* Fr. la combinaison est citée comme *P. cervinus* (Schaeff.) P. Kumm. et a la priorité sur le synonyme hétérotypique (taxonomique) *P. atricapillus* (Batsch) Fayod, basé sur *A. atricapillus* Batsch (1786).

15.3. Si, pour un taxon aux rangs de la famille au genre inclusivement, deux ou plusieurs noms sanctionnés sont en compétition, l'Art. 11.3 règle le choix du nom correct (voir aussi l'Art. 15.5).

15.4. Si, pour un taxon d'un rang inférieur au genre, deux ou plusieurs noms sanctionnés et/ou deux ou plusieurs noms avec la même épithète finale et le même type qu'un nom sanctionné sont en compétition, l'Art. 11.4 règle le choix du nom correct.

i Note 1. La date de sanctionnement n'affecte pas la date de publication valide, et ainsi la priorité (Art. 11) d'un nom sanctionné. En particulier, lorsque deux ou plusieurs homonymes sont sanctionnés, seul le plus ancien parmi eux peut être utilisé, les suivants étant illégitimes en vertu de l'Art. 53.2.

Ex. 5. Fries (Syst. Mycol. 1 : 41. 1821) a accepté *Agaricus flavovirens* Pers. (1801), considérant *A. equestris* L. (1753) comme un synonyme. Plus tard (Elench. Fung. 1 : 6. 1828) il a affirmé "Nomen prius et aptius arte restituendum" et accepté *A. equestris*. Les deux noms sont sanctionnés, mais lorsqu'ils sont considérés comme synonymes *A. equestris*, ayant la priorité, doit être employé.

15.5. Un nom qui n'est ni sanctionné ni ne possède le même type et la même épithète finale qu'un nom sanctionné du même rang ne peut pas être utilisé pour un taxon qui inclut le type du nom sanctionné à ce rang avec une épithète finale qui est disponible pour la combinaison requise (voir l'Art. 11.4(b)).

15.6. La conservation (Art. 14) et le rejet explicite (Art. 56.1) priment sur le sanctionnement.

CHAPITRE III. NOMENCLATURE DES TAXONS D'APRÈS LEUR RANG

SECTION 1. NOMS DE TAXONS DE RANG SUPERIEUR A LA FAMILLE

Article 16

16.1. Le nom d'un taxon de rang supérieur à la famille est traité comme un nom au pluriel et est écrit avec sa première lettre en majuscule. De tels noms peuvent être soit (a) des noms automatiquement typifiés (Art. 10.7), formés à partir du nom d'un genre inclus de la même manière qu'un nom de famille (Art. 18.1 ; mais voir l'Art. 16.4) en ajoutant la terminaison appropriée dénotant le rang (Art. 16.3 et 17.1), précédé par la voyelle de liaison -o- si la terminaison commence par une consonne ; ou (b) des noms descriptifs, non ainsi formés, qui peuvent être employés inchangés aux rangs différents.

Ex. 1. Noms automatiquement typifiés au rang supérieur à la famille : *Lycopodiophyta*, basé sur *Lycopodium* ; *Magnoliophyta*, basé sur *Magnolia* ; *Gnetophytina*, basé sur *Gnetum* ; *Pinopsida*, basé sur *Pinus* ; *Marattiidae*, basé sur *Marattia* ; *Caryophyllidae* et *Caryophyllales*, basé sur *Caryophyllus* ; *Fucales*, basé sur *Fucus* ; *Bromeliineae*, basé sur *Bromelia*.

Ex. 2. Noms descriptifs au rang supérieur à la famille : *Anthophyta*, *Chlorophyta*, *Lycophyta*, *Parietales* ; *Ascomycota*, *Ascomycotina*, *Ascomycetes* ; *Angiospermae*, *Centrospermae*, *Coniferae*, *Enantioblastae*, *Gymnospermae*.

16.2. Pour des noms automatiquement typifiés, le nom de la subdivision ou subphylum qui inclut le type du nom adopté d'une division ou phylum, le nom de la sous-classe qui inclut le type du nom adopté d'une classe, et le nom d'un sous ordre qui inclut le type du nom adopté d'un ordre doivent être basé sur le même nom générique (voir aussi l'Art. 16.4) que le nom correspondant de rang supérieur.

Ex. 3. *Pteridophyta* Bergen & B. M. Davis (1906) et *Pteridophytina* B. Boivin (1956) ; *Gnetopsida* Engl. (1898) et *Gnetidae* Cronquist & al. (1966) ; *Liliales* Perleb (1826) et *Liliineae* Rchb. (1841).

16.3. Les noms automatiquement typifiés ont la terminaison suivante : le nom d'une division ou d'un embranchement se termine en *-phyta*, sauf s'il fait référence à des algues ou des champignons auxquels cas il se termine respectivement en *-phycota* ou *-mycota* ; le nom d'une sous-division ou d'un sous-embranchement se termine en *-phytina*, sauf s'il fait référence à des algues ou des champignons auxquels cas il se termine respectivement en *-phycotina* ou *-mycotina* ; le nom d'une classe chez les algues se termine en *-phyceae*, et d'une sous-classe en *-phycidae* ; le nom d'une classe chez les champignons se termine en *-mycetes*, et d'une sous-classe en *-mycetidae* ; le nom d'une classe chez les plantes se termine en *-opsida*, et d'une sous-classe en *-idae* (mais pas *-viridae*). Les noms automatiquement typifiés qui ne sont pas conformes à ces terminaisons ou celles mentionnées dans l'Art. 17.1 doivent être corrigés, sans modification de citation de l'auteur ou de la date de publication (voir l'Art. 32.2). Cependant,

si de tels noms sont publiés avec une terminaison qui ne soit pas latine, ils ne sont pas publiés valablement.

Ex. 4. "*Cactarieae*" (Dumortier, 1829, basé sur *Cactus*) et "*Coriales*" (Lindley, 1833, basé sur *Coriaria*), tous les deux publiés pour des taxons au rang d'ordre, doivent être corrigés par *Cactales* Dumort. (1829) et *Coriariales* Lindl. (1833), respectivement.

Ex. 5. Cependant, Acoroidées (Kirschleger, Fl. Alsace 2 : 103. 1853 - Jul 1857), publié pour un taxon au rang d'ordre, ne doit pas être accepté en tant qu'"*Acorales* Kirschl.", du fait qu'il a une terminaison française plutôt que latine. Le nom *Acorales* fut publié ultérieurement valablement par Reveal (dans *Phytologia* 79 : 72. 1996).

i Note 1. Les termes "divisio" et "phylum", et leurs équivalents en langues modernes, sont traités comme se référant à un seul et même rang. Quand "divisio" et "phylum" sont employés simultanément pour désigner des rangs différents non-consécutifs, on doit les considérer comme un usage informel de termes désignant des rangs (voir les Art. 37 Note 1 et 37.8).

16.4. Aux rangs supérieurs à l'ordre, les radicaux *-clad-*, *-cocc-*, *-cyst-*, *-monad-*, *-mycet-*, *-nemat-*, ou *-phyt-*, formant la racine au génitif singulier de la seconde partie d'un nom d'un genre inclus, peuvent être omis devant la terminaison désignant le rang. De tels noms sont automatiquement typifiés si la déclinaison est évidente ou est indiquée dans le protologue.

Ex. 6. Le nom *Raphidophyceae* Chadev. ex P. C. Silva (1980) a été indiqué par son auteur être basé sur *Raphidomonas* F. Stein (1878). Le nom *Saccharomycetes* G. Winter (1881) est considéré être basé sur *Saccharomyces* Meyen (1838). Le nom *Trimerophytina* H. P. Banks (1975) a été indiqué par son auteur être basé sur *Trimerophyton* Hopping (1956).

i Note 2. Le principe de priorité ne s'applique pas à un rang supérieur à la famille (Art. 11.10 ; mais voir la Rec. 16A).

Recommandation 16A

16A.1. Pour choisir entre des noms typifiés pour un taxon de rang supérieur à la famille, les auteurs devraient généralement se conformer au principe de priorité.

Article 17

17.1. Les noms automatiquement typifiés des ordres ou des sous-ordres doivent se terminer par *-ales* (mais pas *-virales*) et *-inae*, respectivement (voir les Art. 16.3 et 32.2).

17.2. Des noms destinés à être des noms d'ordres, mais publiés à un rang désigné par des termes tels que "cohors", "nixus", "alliance" ou "Reihe" au lieu d'"ordre", sont considérés comme ayant été publiés comme noms d'ordres.

Recommandation 17A

17A.1. Un nouveau nom ne devrait pas être publié pour une ordre dont le nom existe déjà qui est basé sur le même type que le nom d'une famille incluse.

SECTION 2. NOMS DE FAMILLES, DE SOUS-FAMILLES, DE TRIBUS ET DE SOUS-TRIBUS

Article 18

18.1. Le nom d'une famille est un adjectif pluriel employé comme un nom ; il est formé à partir du génitif singulier d'un nom d'un genre inclus en remplaçant la terminaison génitive singulière (en latin : *-ae*, *-i*, *-us*, *-is* ; en grec translittéré : *-ou*, *-os*, *-es*, *-as*, ou *-ous* et son équivalent *-eos*) par la terminaison *-aceae* (voir cependant l'Art. 18.5). Pour les noms génériques d'origine non-classique, si l'analogie avec les noms classiques est insuffisante pour déterminer le génitif singulier, *-aceae* est ajouté au mot complet. De même, lorsque la formation d'un nom générique d'un génitif singulier provient d'un homonyme, *-aceae* peut être ajouté au nominatif singulier. Pour les noms génériques comportant des génitifs alternatifs, celui qui est utilisé implicitement par l'auteur original doit être maintenu, à part le

fait que le génitif des noms se terminant *-opsis* est toujours *-opsidis*.

i Note 1. Le nom générique duquel le nom de famille est formé fournit le type du nom de famille (Art. 10.6) mais ne constitue pas le basionyme de ce nom (Art. 6.10 ; voir l'Art. 41.2(a)).

Ex. 1. Noms de famille formés à partir d'un nom générique d'origine classique : *Rosaceae* (de *Rosa*, *Rosae*), *Salicaceae* (de *Salix*, *Salicis*), *Plumbaginaceae* (de *Plumbago*, *Plumbaginis*), *Rhodophyllaceae* (de *Rhodophyllus*, *Rhodophylli*), *Rhodophyllidaceae* (de *Rhodophyllis*, *Rhodophyllidos*), *Sclerodermataceae* (de *Scleroderma*, *Sclerodermatos*), *Aextoxicaceae* (de *Aextoxicon*, *Aextoxicou*), *Potamogetonaceae* (de *Potamogeton*, *Potamogetonos*).

Ex. 2. Noms de famille formés à partir d'un nom générique d'origine non classique : *Nelumbonaceae* (de *Nelumbo*, *Nelumbonis*, décliné par analogie avec *umbo*, *umbonis*), *Ginkgoaceae* (de *Ginkgo*, indéclinable).

i Note 2. Le nom d'une famille peut être formé à partir d'un nom validement publié d'un genre inclus, même si l'un n'est pas disponible pour une utilisation, bien que les dispositions de l'Art. 18.3 s'appliquent si le nom générique est illégitime.

Ex. 3. *Cactaceae* Juss. (1789) formé à partir de *Cactus* L. (1753), actuellement rejeté en faveur de *Mammillaria* Haw. (1812).

18.2. Les noms destinés à être des noms de famille, mais publiés à un rang désignant l'un des termes "ordre" (*ordo*) ou "ordre naturel" (*ordo naturalis*) au lieu de "famille", sont considérés ayant été publiés comme noms de familles (voir aussi l'Art. 19.2), à moins que ce traitement résulte en une séquence taxonomique incluant une désignation de rang mal placées.

Ex. 4. *Cyperaceae* Juss. (1789), *Lobeliaceae* Juss. (1813), et *Xylomataceae* Fr. (1820) ont été publiés comme "ordo *Cyperoideae*", "ordo naturalis *Lobeliaceae*" et "ordo *Xylomaceae*", respectivement.

i Note 3. Si le terme "famille" est simultanément utilisé pour désigner un rang différent d'"ordre" ou "ordre naturel", un nom publié pour un taxon au dernier rang ne peut être considéré ayant été publié comme le nom d'une famille.

***Ex. 5.** Les noms publiés au rang d'ordre ("řad") par Berchtold & Presl (*O přirozenosti rostlin...* 1820) ne sont pas considérés avoir été publiés au rang de la famille, puisque le terme famille ("čeled") a parfois été utilisé pour désigner un rang au-dessous de l'ordre.

18.3. Un nom de famille basé sur un nom générique illégitime est illégitime à moins et jusqu'à ce que lui-même ou le nom générique sur lequel il est basé soit conservé.

Ex. 6. *Caryophyllaceae* Juss., nom. cons. (de *Caryophyllus* Mill. non L.); *Winteraceae* Lindl., nom. cons. (de *Wintera* Murray, un nom de remplacement illégitime de *Drimys* J. R. Forst. & G. Forst.).

Ex. 7. *Nartheciaceae* Fr. ex Bjurzon (1846), basé sur *Narthecium* Huds., nom. cons. (1762), devient légitime dès lors que le nom générique fut conservé sur son homonyme antérieur *Narthecium* Gérard (1761) (voir l'Annexe III).

18.4. Quand un nom de famille a été publié avec une terminaison latine impropre, la terminaison doit être modifiée conformément à l'Art. 18.1, sans changement de la citation du nom d'auteur ou de date (voir l'Art. 32.2). Cependant, si un tel nom est publié avec une terminaison non latine, il n'est pas validement publié.

Ex. 8. "*Coscinodisceae*" (Kützing 1844), publié pour désigner une famille, ne doit pas être accepté en tant que *Coscinodisceaceae* Kütz. et ne doit pas être attribué à De Toni, qui utilisa le premier la terminaison correcte (dans *Notarisia* 5 : 915. 1890).

Ex. 9. "*Atherospermeae*" (Brown 1814), publié pour désigner une famille, doit être accepté en tant que *Atherospermataceae* R. Br. et ne doit pas être attribué à Airy Shaw (dans *Willis, Dict. Fl. Pl. ed. 7. 104. 1966*), qui utilisa l'orthographe correct, ni à Lindley (*Veg. Kingd. : 300. 1846*), qui utilisa l'orthographe "*Atherospermeaceae*".

Ex. 10. Cependant, *Tricholomées* (Roze dans *Bull. Soc. Bot. France* 23 : 49. 1876), publié pour désigner une famille, ne doit pas être accepté en tant que "*Tricholomataceae* Roze", dans la mesure où il a une terminaison française plutôt que latine. Le nom *Tricholomataceae* a été validement publié par Pouzar (1983 ; voir l'Annexe IIA).

18.5. Les noms suivants, consacrés par un long usage, sont traités comme validement publiés : *Compositae* (nom. alt. : *Asteraceae* ; type : *Aster* L.) ; *Cruciferae* (nom. alt. : *Brassicaceae* ; type : *Brassica* L.) ; *Gramineae* (nom. alt. : *Poaceae* ; type : *Poa* L.) ; *Guttiferae* (nom. alt. : *Clusiaceae* ; type : *Clusia* L.) ; *Labiatae* (nom. alt. : *Lamiaceae* ; type : *Lamium* L.) ; *Leguminosae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; type : *Faba* Mill. [= *Vicia* L.]) ; *Palmae* (nom. alt. : *Arecaceae* ; type : *Areca* L.) ; *Papilionaceae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; type : *Faba* Mill.) ; *Umbelliferae* (nom. alt. : *Apiaceae* ; type : *Apium* L.). Si les *Papilionaceae* sont considérées comme une famille distincte du reste des *Leguminosae*, le nom *Papilionaceae* est conservé à l'encontre de *Leguminosae*.

18.6. L'utilisation, comme alternatives, des huit noms de famille indiqués comme "nom. alt." (nomen alternativum) à l'Art. 18.5 est autorisé.

Article 19

19.1. Un nom de sous-famille est un adjectif pluriel employé comme un nom ; il est formé de la même manière qu'un nom de famille (Art. 18.1) mais en ajoutant la terminaison *-oideae* au lieu de *-aceae*.

19.2. Les noms prévus comme noms de sous-familles, mais publiés avec une indication de rang comme sous-ordre (subordo) au lieu de sous-famille, sont considérés avoir été publiés en tant que noms de sous-familles (voir aussi l'Art. 18.2), à moins qu'il en résulte une séquence taxonomique avec un terme désignant un rang mal placé.

Ex. 1. *Cyrilloideae* Torr. & A. Gray (Fl. N. Amer. 1 : 256. 1838) et *Sphenocleioideae* Lindl. (Intr. Nat. Syst. Bot., ed. 2 : 238. 1836) furent publiés en tant que "suborder *Cyrilleae*" et "Sub-Order ? *Sphenocleaceae*", respectivement.

i Note 1. Si le terme "sous-famille" est utilisé simultanément pour désigner un rang différent de "sous-ordre", un nom pour un taxon à ce dernier rang ne peut pas être considéré avoir été publié comme le nom d'une sous-famille.

19.3. Une tribu est désignée de manière similaire, avec la terminaison *-eae*, et une sous-tribu de manière similaire avec la terminaison *-inae* (mais pas *-virinae*).

19.4. Le nom de toute subdivision d'une famille qui comprend le type du nom légitime adopté pour la famille à laquelle il est attribué doit être basé sur le nom générique correspondant à ce type (Art. 10.6 ; mais voir l'Art. 19.8).

Ex. 2. Le type du nom de famille *Rosaceae* Juss. est *Rosa* L. et il s'ensuit que la sous-famille et la tribu attribuées au *Rosaceae* qui comprennent *Rosa* doivent s'appeler respectivement *Rosoideae* Endl. et *Roseae* DC.

Ex. 3. Le type du nom de famille *Gramineae* Juss. (nom. alt. : *Poaceae* Barnhart, voir l'Art. 18.5) est *Poa* L. et il s'ensuit que la sous-famille, la tribu et la sous-tribu attribuées à *Gramineae* qui comprennent *Poa* doivent s'appeler respectivement *Pooideae* Asch., *Poeae* R. Br., and *Poinae* Dumort.

i Note 2. L'Art. 19.4 s'applique seulement aux noms dont les taxons subordonnés comprennent le type du nom adopté pour la famille (mais voir la Rec. 19A.2).

Ex. 4. Le type du nom la famille des *Ericaceae* Juss. est *Erica* L. et par conséquent la sous famille et la tribu attribuées aux *Ericaceae* qui comprennent *Erica* doivent être appelées respectivement *Ericoideae* Endl. et *Ericae* D. Don, malgré la priorité de n'importe quel nom en compétition. La sous famille assignée aux *Ericaceae* qui inclut *Rhododendron* L. est appelée *Rhododendroideae* Endl. Cependant, le nom correct de la tribu assignée à *Rhododendroideae* qui inclut à la fois *Rhododendron* et *Rhodora* L. est *Rhodoreae* D. Don (1834), et pas *Rhododendreae* Brongn. (1843).

19.5. Le nom de n'importe quelle subdivision d'une famille qui comprend le type d'un nom répertorié dans l'Annexe IIB (c'est-à-dire un nom de famille conservé contre tous les noms non répertoriés, voir l'Art. 14.5) doit être basé sur le nom générique équivalent à ce type (Art. 10.6), à moins que cela contrevienne à l'Art. 19.4 (voir aussi l'Art. 19.8). Si plus d'un tel type est inclus, le nom correct est déterminé par la préséance dans l'Annexe IIB des noms de famille correspondant.

Ex. 5. Une sous-famille assignée aux *Rosaceae* Juss. qui comprend *Malus* Mill., le type des *Malaceae* Small (1903), répertorié dans l'Annexe IIB, doit être appelée *Maloideae* C. Weber (1964) à moins qu'elle ne comprenne aussi *Rosa* L., c'est-à-dire le type des *Rosaceae*, ou le type d'un autre nom répertorié dans l'Annexe IIB qui prend la préséance sur *Malaceae*. C'est ainsi même si la sous-famille

inclut *Spiraea* L. et/ou *Pyrus* L., parce que, bien que *Spiraeoideae* Arn. (1832) et *Pyroideae* Burnett (1835) furent publiés antérieurement à *Maloideae*, ni *Spiraeaceae* ni *Pyraceae* ne sont répertoriés dans l'Annexe IIB. Cependant, si *Amygdalus* L. est inclus dans la même sous-famille que *Malus*, le nom *Amygdaloideae* Arn. (1832) prend la préséance dans la mesure où *Amygdalaceae* Marquis (1820) est répertorié dans l'Annexe IIB avec priorité sur *Malaceae*.

Ex. 6. *Monotropaceae* Nutt. (1818) et *Pyrolaceae* Link (1829) sont les deux répertoriés dans l'Annexe IIB, mais *Pyrolaceae* est conservé contre *Monotropaceae*. Donc, une sous-famille incluant à la fois *Monotropa* L. et *Pyrola* L. est appelée *Pyroloideae* Kostel. (1834).

19.6. Un nom d'une subdivision de famille basé sur un nom générique illégitime est illégitime à moins et jusqu'à ce que ce nom générique ou le nom de famille correspondant soit conservé.

Ex. 7. Le nom *Caryophylloideae* Arn. (1832), basé sur l'illégitime *Caryophyllus* Mill. non L., est légitime par le fait que le nom de famille correspondant, *Caryophyllaceae* Juss., est conservé.

Ex. 8. *Thunbergioideae* T. Anderson (1860), basé sur *Thunbergia* Retz., nom. cons. (1780), devient légitime lorsque le nom générique fut conservé sur son homonyme antérieur *Thunbergia* Montin (1773) (voir l'Annexe III).

19.7. Si un nom de subdivision de famille a été publié avec une terminaison latine impropre, telle que *-eae* pour une sous-famille ou *-oideae* pour une tribu, la terminaison doit être rectifiée conformément aux Art. 19.1 et 19.3, sans modification du nom d'auteur ou de la date de publication (voir l'Art. 32.2). Cependant, si un tel nom est publié avec une terminaison non latine, il n'est pas valablement publié.

Ex. 9. "*Climacieae*" (Grout, Moss Fl. N. Amer. 3 : 4. 1928), publié pour désigner une sous-famille, doit être transformé en *Climacioideae* Grout (1928).

Ex. 10. Toutefois, *Melantheen* (Kittel dans Richard, Nouv. Elém. Bot., ed. 3, Germ. Transl. : 727. 1840), publié pour désigner une tribu, ne doit pas être accepté comme "*Melanthieae* Kitt", puisqu'il a une terminaison allemande plutôt que latine. Le nom *Melanthieae* a été valablement publié par Grisebach (Spic. Fl. Rumel. 2 : 377. 1846).

19.8. Si les *Papilionaceae* sont incluses dans la famille des *Leguminosae* (nom. alt., *Fabaceae* ; voir l'Art. 18.5) en tant que sous-famille, le nom *Papilionoideae* peut être utilisé à la place de *Faboideae*.

Recommandation 19A

19A.1. Si une famille est mise au rang d'une subdivision de famille, ou l'inverse, et si aucun nom légitime n'est disponible dans le nouveau rang, on devrait retenir le nom et ne changer que sa terminaison (*-aceae*, *-oideae*, *-eae*, *-inae*).

19A.2. Si une subdivision de famille est transférée à un autre rang de même type, et qu'aucun nom légitime n'est disponible à ce nouveau rang, son nom, l'Art. 19.5 le permettant, devrait être basé sur le même nom générique que le nom du rang précédent.

Ex. 1. La sous-tribu *Drypetinae* Griseb. (1859) élevée au rang de tribu a été appelée *Drypeteae* Hurus. (1954) ; la sous-tribu *Antidesmatinae* Müll. Arg. (1865) élevée au rang de sous-famille a été appelée *Antidesmatoideae* Hurus. (1954).

SECTION 3. NOMS DE GENRES ET DE SUBDIVISIONS DE GENRES

Article 20

20.1. Le nom d'un genre est un nom au nominatif singulier, ou un mot considéré comme tel, et est écrit avec sa première lettre en majuscule (voir l'Art. 60.2). Il peut avoir une origine quelconque, et même être constitué de façon tout à fait arbitraire, mais il ne doit pas se terminer en *-virus*.

Ex. 1. *Bartramia*, *Convolvulus*, *Gloriosa*, *Hedysarum*, *Ifloga* (un anagramme de *Filago*), *Impatiens*, *Liquidambar*, *Manihot*, *Rhododendron*, *Rosa*.

20.2. Le nom d'un genre ne doit pas coïncider avec un terme technique latin utilisé en morphologie au moment de la publication à moins d'avoir été publié avant le 1^{er} janvier 1912 et d'avoir été accompagné d'un nom spécifique publié en conformité au système binaire de Linné.

Ex. 2. "*Radicula*" (Hill, 1756) coïncide avec le terme technique latin "*radicula*" (radicule) et n'a pas été accompagné d'un nom d'espèce conforme au système binaire de Linné. Le nom *Radicula* est correctement attribué à Moench (1794), qui, le premier, l'a combiné avec des épithètes spécifiques.

Ex. 3. *Tuber* F. H. Wigg. : Fr. était accompagné à sa publication en 1780 d'un nom spécifique binomial (*Tuber gulosorum* F. H. Wigg.) et est de ce fait validement publié même s'il coïncide avec un terme technique latin.

Ex. 4. Les noms de genre voulus "*Lanceolatus*" (Plumstead, 1952) et "*Lobata*" (Chapman, 1952) coïncident avec des termes techniques latins et ne sont pas de ce fait validement publiés.

Ex. 5. *Cleistogenes* Keng (1934) coïncide avec "*cleistogenes*", le pluriel anglais d'un terme technique utilisé au moment de la publication. Le nom de Keng est validement publié du fait que le terme technique n'est pas latin. *Kengia* Packer (1960), publié en tant que nom de substitution pour *Cleistogenes*, est illégitime en vertu de l'Art. 52.1.

Ex. 6. Des mots tels que "*caulis*", "*folium*", "*radix*", "*spina*", etc., ne peuvent plus actuellement être publiés validement en tant que noms génériques.

20.3. Le nom d'un genre ne doit pas être formé de deux mots, à moins que ces mots ne soient reliés par un trait d'union.

Ex. 7. "*Uva ursi*", tel que publié à l'origine par Miller (1754), était formé de deux mots distincts non reliés par un trait d'union, et n'est par conséquent pas validement publié (Art. 32.1(c)); le nom est correctement attribué à Duhamel (1755) sous la forme *Uva-ursi* (pourvu du trait d'union à sa publication).

Ex. 8. Des noms tels que *Quisqualis* L. (formé en combinant deux mots en un lors de sa publication originale), *Neves-armondia* K. Schum., *Sebastiano-schaueria* Nees, et *Solms-laubachia* Muschl. ex Diels (tous pourvus d'un trait d'union lors de leur publication originale) sont validement publiés.

i Note 1. Les noms d'hybrides intergénériques sont formés selon les dispositions de l'Art. H.6.

20.4. Les termes suivants ne sont pas considérés comme noms de genre :

(a) Les mots non destinés à devenir des noms.

Ex. 9. La désignation "*Anonymos*" a été appliquée par Walter (Fl. Carol. 2, 4, 9, etc. 1788) à 28 genres différents pour indiquer que ces genres n'étaient pas nommés.

Ex. 10. "*Schaenoides*" et "*Scirpoides*", tels qu'utilisés par Rottbøll (Descr. Pl. Rar. Progr. 14, 27. 1772) pour désigner des genres innommés ressemblant à *Schoenus* et *Scirpus* et au sujet desquels il déclarait, en page 7, qu'il les nommerait plus tard, sont des mots symboliques et non pas des noms de genre. Ces genres innommés furent ultérieurement nommés respectivement *Kyllinga* Rottb. et *Fuirena* Rottb.

(b) Des désignations uninominales d'espèces.

i Note 2. Des exemples tels que "*Leptostachys*" et "*Anthopogon*", répertoriés dans les pré-éditions du Code de Tokyo, étaient tirés de publications qui sont actuellement supprimées (Annexe VI).

Recommandation 20A

20A.1. Les auteurs formant des noms génériques devraient se conformer aux points suivants :

(a) Utiliser autant que possible des terminaisons latines.

(b) Éviter les noms qui ne sont pas facilement adaptables à la langue latine.

(c) Ne pas créer des noms très longs ou difficiles à prononcer en latin.

(d) Ne pas créer des noms en combinant des mots de langues différentes.

(e) Indiquer, si possible, par la composition ou la terminaison du nom, les affinités ou les analogies du genre.

(f) Éviter d'utiliser des adjectifs comme substantifs.

(g) Ne pas utiliser un nom similaire à ou dérivé d'une épithète dans le nom de l'une des espèces du genre.

(h) Ne pas dédier de genre à des personnes tout à fait étrangères à la botanique, la mycologie, la phycologie ou aux sciences naturelles en général.

(i) Donner une forme féminine à tous les noms générique dérivant de noms des personnes, qu'ils soient dédiés à un homme ou à une femme (voir la Rec. 60B ; voir aussi la Rec. 62A.1).

(j) Ne pas former de noms génériques en combinant des parties de deux noms génériques existants, car de tels noms sont susceptibles d'être confondus avec des noms nothogénériques (voir l'Art. H.6).

Article 21

21.1. Le nom d'une subdivision d'un genre est la combinaison d'un nom générique et d'une épithète subdivisionnaire. Un terme de connexion (subgenus, sectio, series, etc.) est utilisé pour désigner le rang.

i Note 1. Les noms de subdivisions d'un même genre, même s'ils diffèrent au niveau du rang, sont homonymes s'ils ont le même épithète mais sont basés sur des types différents (Art. 53.4), le terme désignant le rang ne faisant pas partie du nom.

21.2. L'épithète est soit de la même forme que le nom générique, soit un nom au génitif pluriel, soit un adjectif pluriel s'accordant en genre avec le nom générique, mais pas un nom au génitif singulier. Elle s'écrit avec une lettre initiale majuscule (voir les Art. 32.2 et 60.2).

21.3. L'épithète dans le nom d'une subdivision d'un genre ne doit pas être formée à partir du nom du genre auquel elle appartient en ajoutant le préfixe *Eu-* (voir aussi l'Art. 22.2).

Ex. 1. *Costus* subg. *Metacostus* ; *Ricinocarpos* sect. *Anomodiscus* ; *Valeriana* sect. *Valerianopsis* ; *Euphorbia* sect. *Tithymalus* ; *Pleione* subg. *Scopulorum* ; *Euphorbia* subsect. *Tenellae* ; *Sapium* subsect. *Patentinervia* ; *Arenaria* ser. *Anomaliae* ; but not *Carex* sect. "*Eucares*".

21.4. L'emploi d'une combinaison binaire au lieu d'un épithète subdivisionnaire n'est pas admissible. Nonobstant l'Art. 32.1(c), les noms ainsi construits sont valablement publiés mais doivent être modifiés à la forme propre sans changement de citation d'auteur ou de date de publication.

Ex. 2. *Sphagnum* "b. *Sph. Rigida*" (Lindberg dans Öfvers. Förh. Kongl. Svenska Vetensk.-Akad. 19 : 135. 1862) et *S.* sect. "*Sphagna rigida*" (Limpricht, Laubm. Deutschl. 1 : 116. 1885) doivent être cités respectivement comme *Sphagnum* [sans rang] *Rigida* Lindb. et *S.* sect. *Rigida* (Lindb.) Limpr.

i Note 2. Les noms d'hybrides au rang d'une subdivision d'un genre sont formés conformément aux dispositions de l'Art. H.7.

Recommandation 21A

21A.1. Si l'on désire mentionner le nom d'une subdivision du genre auquel une espèce particulière appartient en lien avec le nom générique et l'épithète spécifique, l'épithète subdivisionnaire devrait être placée entre parenthèses entre les deux ; au besoin, le rang subdivisionnaire peut aussi être indiqué.

Ex. 1. *Astragalus* (*Cycloglottis*) *contortuplicatus* ; *A.* (*Phaca*) *umbellatus* ; *Loranthus* (sect. *Ischnanthus*) *gabonensis*.

Recommandation 21B

21B.1. Les recommandations faites pour former le nom d'un genre (la Rec. 20A) s'appliquent de la même manière à une épithète d'une subdivision d'un genre, à moins que les Recs. 21B.2-4 ne le recommandent autrement.

21B.2. L'épithète du nom d'un sous-genre ou d'une section est, de préférence, un nom ; celle du nom d'une sous-section ou d'une subdivision inférieure d'un genre est, de préférence, un adjectif au pluriel.

21B.3. Les auteurs, en proposant de nouvelles épithètes pour des noms de subdivisions de genres, devraient éviter celles sous la forme d'un nom si les épithètes des autres subdivisions coordonnées du même genre sont des adjectifs au pluriel, ou vice versa. Ils devraient aussi éviter, en proposant une épithète pour un nom d'une subdivision d'un genre, une épithète déjà utilisée pour une subdivision d'un genre voisin, ou une épithète identique au nom de ce genre.

21B.4. Si l'on élève une section ou un sous-genre au rang de genre, ou si on opère le changement inverse, le nom original ou l'épithète devrait être retenu à moins que le nom en résultant ne soit contraire au *Code*.

Article 22

22.1. Le nom de toute subdivision d'un genre qui comprend le type du nom légitime adopté du genre auquel il est assigné doit répéter ce nom générique inchangé comme son épithète, sans être suivi d'une citation d'auteur (voir l'Art. 46.). De tels noms sont des autonymes (Art. 6.8 ; voir aussi l'Art. 7.6).

Ex. 1. Le sous-genre qui inclut le type du nom *Rhododendron* L. doit être nommé *Rhododendron* L. subg. *Rhododendron*.

Ex. 2. Le sous-genre qui comprend le type de *Malpighia* L. (*M. glabra* L.) doit être nommé *M.* subg. *Malpighia*, pas *M.* subg. *Homoistylis* Nied. ; et la section qui inclut le type de *Malpighia* doit être appelée *M.* sect. *Malpighia*, pas *M.* sect. *Apyrae* DC.

i Note 1. L'Art. 22.1 ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour le genre (mais voir la Rec. 22A).

Ex. 3. Le nom correct du sous-genre du genre *Solanum* L. qui inclut *S. pseudocapsicum* L., le type de *S.* sect. *Pseudocapsicum* (Medik.) Roem. & Schult. (Syst. Veg. 4 : 569 ('*Pseudocapsica*'), 584 ('*Pseudo-Capsica*'). 1819), si considéré différent de *S.* subg. *Solanum*, est *S.* subg. *Minon* Raf. (Autikon Bot. : 108. 1840), le nom le plus ancien à ce rang, et pas "*S.* subg. *Pseudocapsicum*".

22.2. Un nom d'une subdivision d'un genre qui inclut le type (c'est-à-dire le type original ou tous les éléments susceptibles d'être choisis comme type ou le type précédemment désigné) du nom de genre légitime adopté, n'est pas valablement publié à moins que son épithète ne répète le nom générique sans altération. Au sens de cette prescription, une indication explicite que l'élément nomenclaturalement typique est inclus, est considéré équivaloir à l'inclusion du type, qu'il ait ou non été précédemment désigné (voir aussi l'Art. 21.3).

Ex. 4. "*Dodecatheon* sect. *Etubulosa*" (Knuth dans Engler, Pflanzenr. IV. 237 (Heft 22) : 234. 1905) n'a pas été valablement publié puisqu'il a été proposé pour une section qui inclut *D. meadia* L., le type original du nom générique *Dodecatheon* L.

Ex. 5. *Cactus* [sans rang] *Melocactus* L. (Gen. Pl., ed. 5 : 210. 1754) a été proposé pour l'une des quatre subdivisions nommées sans rang (Art. 37.3) du genre *Cactus*, comprenant *C. melocactus* L. (son type selon l'Art. 22.6) et *C. mammillaris* L. Il est valablement publié même si *C. mammillaris* a été ultérieurement désigné comme le type de *Cactus* L. (par Coulter dans Contr. U. S. Natl. Herb. 3 : 95. 1894).

22.3. La première occurrence de publication valide d'un nom d'une subdivision d'un genre sous un nom générique légitime établit automatiquement l'autonyme correspondant (voir aussi les Art. 11.6 et 32.3).

Ex. 6. La publication de *Tibetoseris* sect. *Simulatrix* Sennikov (dans Komarovia 5 : 91. 2008) a établi automatiquement l'autonyme *Tibetoseris* Sennikov sect. *Tibetoseris*. La publication de *Pseudoyoungia* sect. *Simulatrix* (Sennikov) D. Maity & Maiti (dans Compositae Newslett. 48 : 31. 2010) a établi automatiquement l'autonyme *Pseudoyoungia* D. Maity & Maiti sect. *Pseudoyoungia*.

22.4. L'épithète dans le nom d'une subdivision d'un genre ne peut pas répéter de manière inchangée le nom correct du genre à moins que les deux noms aient le même type.

22.5. L'épithète dans le nom d'une subdivision d'un genre ne peut pas répéter le nom générique inaltéré si ce dernier est illégitime.

Ex. 7. Lorsque Kuntze (dans Post & Kuntze, Lex. Gen. Phan. : 106. 1903) a publié *Caulinia* sect. *Hardenbergia* (Benth.) Kuntze sous *Caulinia* Moench (1802), un homonyme postérieur de *Caulinia* Willd. (1801), il n'a pas établi l'autonyme "*Caulinia* sect. *Caulinia*".

22.6. Quand l'épithète du nom d'une subdivision d'un genre est identique à ou dérivé de l'épithète de l'un des noms d'espèce originellement inclus, le type du nom de rang supérieur est le même que celui du nom d'espèce, à moins que l'auteur original du nom de rang supérieur n'ait désigné un autre type.

Ex. 8. Le type de *Euphorbia* subg. *Esula* Pers. (Syn. Pl. 2 : 14. 1806) est le type de *E. esula* L., l'un des noms d'espèce inclus par Persoon ; la désignation de *E. peplus* L. (également inclus par Persoon) comme type par Croizat (dans *Revista Sudamer. Bot.* 6 : 13. 1939) n'as pas de statut.

Ex. 9. Le type de *Cassia* [sans rang] *Chamaecrista* L. (Sp. Pl. : 379. 1753) est le type de *C. chamaecrista* L., nom. rej., l'un des cinq noms d'espèce inclus par Linné.

i Note 2. Quand l'épithète du nom d'une subdivision d'un genre est identique à ou dérivé de l'épithète d'un nom d'espèce inclus qui est un homonyme postérieur, le type nomenclatural est celui de l'homonyme postérieur.

Recommandation 22A

22A.1. Une section englobant le type du nom correct d'un sous-genre, mais n'incluant pas le type du nom correct du genre, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète et le même type que le nom de sous-genre.

22A.2. Un sous-genre n'englobant pas le type du nom correct du genre devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète et le même type que le nom correct de l'une de ses sections subordonnées.

Ex. 1. Lorsque Brizicky éleva *Rhamnus* sect. *Pseudofrangula* Grubov au rang de sous-genre, au lieu d'utiliser un nouvelle épithète il nomma le taxon *R.* subg. *Pseudofrangula* (Grubov) Brizicky de sorte que le type des deux noms est le même.

Recommandation 22B

22B.1. En publiant un nom d'une subdivision d'un genre qui établira par ailleurs un autonyme, l'auteur devrait mentionner cet autonyme dans la publication.

SECTION 4. NOMS D'ESPECES

Article 23

23.1. Le nom d'une espèce est une combinaison binaire formée du nom du genre suivi par une unique épithète spécifique qui prend la forme d'un adjectif, d'un nom au génitif, ou d'un mot en apposition, ou de plusieurs mots, mais pas d'une phrase composée d'un ou de plusieurs noms descriptifs et d'adjectifs associés à l'ablatif (voir l'Art. 23.6(a)), ni d'aucune de certaines autres désignations formées irrégulièrement (voir l'Art. 23.6(b-d)). Si une épithète comporte deux ou plusieurs mots, ceux-ci doivent être combinés en un seul ou reliés par un trait d'union. Une épithète non assemblée ainsi dans la publication originale n'est pas à rejeter, mais, si utilisée, doit être réunie ou reliée par un trait d'union, comme prescrit à l'Art. 60.9.

23.2. L'épithète dans le nom d'une espèce peut avoir une origine quelconque, et peut même être formée arbitrairement (voir cependant l'Art. 60.1).

Ex. 1. *Adiantum capillus-veneris*, *Atropa bella-donna*, *Cornus sanguinea*, *Dianthus monspessulanus*, *Embelia sarasiniorum*, *Fumaria gussonei*, *Geranium robertianum*, *Impatiens noli-tangere*, *Papaver rhoeas*, *Spondias mombin* (une épithète sans déclinaison possible), *Uromyces fabae*.

23.3. Les symboles faisant partie des épithètes spécifiques proposées par Linné n'empêche pas la publication valide des noms considérés mais doivent être transcrits.

Ex. 2. *Scandix* "pecten ♀" L. doit être transcrit en tant que *Scandix pecten-veneris*; *Veronica* "anagallis Δ" L. doit être transcrit en tant que *Veronica anagallis-aquatica*.

23.4. L'épithète spécifique, avec ou sans l'addition d'un symbole transcrit, ne doit pas répéter exactement le nom générique (une désignation formée par une telle répétition est un tautonyme).

Ex. 3. "*Linaria linaria*" and "*Nasturtium nasturtium-aquaticum*" sont des tautonymes et ne peuvent pas être validement publiés.

Ex. 4. *Linum radiola* L. (1753) lorsqu'il a été transféré à *Radiola* Hill ne peut pas être nommé "*Radiola radiola*", comme cela a été fait par Karsten (1882), puisque cette combinaison est un

tautonyme et ne peut pas être validement publiée. Le plus ancien nom venant ensuite, *L. multiflorum* Lam. (1779), est illégitime, étant un nom superflu pour *L. radiola*. Sous *Radiola*, l'espèce a été nommée de façon légitime *R. linoïdes* Roth (1788).

23.5. L'épithète spécifique, lorsqu'elle est de forme adjectivale et non utilisée comme un nom, s'accorde grammaticalement avec le nom générique ; quand c'est un nom en apposition ou un nom génitif, il garde son propre genre et sa terminaison quel que soit le genre du nom générique. Les épithètes ne se conformant pas à cette règle doivent être corrigées (voir l'Art. 32.2). En particulier, l'usage de l'élément de mot *-cola* comme un adjectif est une erreur à corriger.

Ex. 5. Noms avec des épithètes adjectivales : *Helleborus niger* L., *Brassica nigra* (L.) W. D. J. Koch, *Verbascum nigrum* L. ; *Rumex cantabricus* Rech. f., *Daboecia cantabrica* (Huds.) K. Koch (*Vaccinium cantabricum* Huds.) ; *Vinca major* L., *Tropaeolum majus* L. ; *Bromus mollis* L., *Geranium molle* L. ; *Peridermium balsameum* Peck, dérivé de l'épithète de *Abies balsamea* (L.) Mill. traitée comme un adjectif.

Ex. 6. Noms avec un nom pour une épithète : *Convolvulus cantabrica* L., *Gentiana pneumonanthe* L., *Lythrum salicaria* L., *Schinus molle* L., tous avec des épithètes représentant des noms génériques pré-Linnéen. *Gloeosporium balsameae* Davis, dérivé de l'épithète de *Abies balsamea* (L.) Mill. traitée comme un nom.

Ex. 7. Erreurs à corriger : l'épithète de *Polygonum segetum* Kunth (1817) est un nom pluriel génitif (des champs de maïs) ; lorsque Small proposa la nouvelle combinaison *Persicaria "segeta"*, cela a constitué une erreur à corriger pour *Persicaria segetum* (Kunth) Small (1903). Dans *Masdevallia echidna* Rchb. f. (1855), l'épithète correspond au nom générique d'un animal ; lorsque Garay proposa la nouvelle combinaison *Porroglossum "echidnum"*, cela a constitué une erreur à corriger pour *P. echidna* (Rchb. f.) Garay (1953).

Ex. 8. Lorsque Blanchard proposa *Rubus "amnicolus"*, cela a constitué une erreur à corriger pour *R. amnicola* Blanch. (1906).

23.6. Les désignations suivantes ne doivent pas être considérées comme des noms spécifiques :

(a) Les désignations descriptives consistant en un nom générique suivi d'une phrase ("nomen specifi-cum legitimum" de Linné) composée d'un ou de plusieurs substantifs descriptifs associés à des adjectifs à l'ablatif.

Ex. 9. *Smilax "caule inermi"* (Aublet, Hist. Pl. Guiane 2, Tabl. : 27. 1775) est une référence descriptive abrégée à une espèce insuffisamment connue, à laquelle il n'est pas donné de binôme dans le texte mais à laquelle on se réfère simplement à l'aide d'une phrase citée de Burman.

(b) D'autres désignations d'espèces consistant en un nom de genre suivi d'un ou plusieurs mots non prévus comme épithètes spécifiques.

Ex. 10. *Viola "qualis"* (Krocker, Fl. Siles. 2 : 512, 517. 1790) ; *Urtica "dubia?"* (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : cxxi. 1775), le mot "dubia?" (douteux) étant utilisé de manière répétitive dans l'ouvrage de Forsskål pour des espèces qui ne pouvaient être identifiées avec certitude.

Ex. 11. *Atriplex "nova"* (Winterl, Index Horti Bot. Univ. Pest. fol. A.[8]. recto et verso. 1788), le mot "nova" (nouveau) étant ici utilisé en liaison avec quatre différentes espèces d'*Atriplex*. Cependant, dans *Artemisia nova* A. Nelson (dans Bull. Torrey Bot. Club 27 : 274. 1900), *nova* a été conçue comme une épithète spécifique, l'espèce ayant été récemment distinguée des autres.

Ex. 12. *Cornus "gharaf"* (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : xci, xcvi. 1775) est une désignation provisoire qui n'est pas prévue comme un nom spécifique. Une désignation provisoire dans l'ouvrage de Forsskål est une désignation originale (pour un taxon accepté et non pas un "nom provisoire" comme défini à l' Art. 36.1(b)) avec un nom vernaculaire qui ressemble à une épithète mais qui n'est pas employé comme épithète dans la partie des "Centuriae" de l'ouvrage. *Elcaja "roka"* (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : xcv. 1775) est un autre exemple d'une telle désignation provisoire ; dans les autres parties de l'ouvrage (p. c, cxvi, 127) cette espèce n'est pas nommée.

Ex. 13. Dans *Agaricus "octogesimus nonus"* et *Boletus "vicesimus sextus"* (Schaeffer, Fung. Bavar. Palat. Nasc. 1 : t. 100. 1762 ; 2 : t. 137. 1763), les noms génériques sont suivis d'adjectifs ordinaux servant à l'énumération. Les espèces correspondantes ont reçu des noms validement publiés, *A. cinereus* Schaeff. et *B. unguatus* Schaeff., dans le volume final du même ouvrage (1774).

Ex. 14. Honckeny (1782 ; voir l'Art. 46 Ex. 40) employait des désignations d'espèce telles que, dans *Agrostis*, "*A. Reygeri* I.", "*A. Reyg.* II.", "*A. Reyg.* III" (tous se référant à des espèces décrites mais non nommées dans Reyger, Tent. Fl. Gedan. : 36-37. 1763), et aussi "*A. alpina* II" pour une espèce nouvellement décrite à la suite de *A. alpina* Scop. Ce sont des désignations informelles employées pour l'énumération, non des binômes validement publiés ; ils ne peuvent pas être développés en, p. ex. "*Agrostis reygeri-prima*".

(c) Les désignations d'espèces consistant en un nom générique suivi de deux ou plusieurs adjectifs au nominatif.

Ex. 15. *Salvia* "*africana coerulea*" (Linnaeus, Sp. Pl. : 26. 1753) et *Gnaphalium* "*fruticosum flavum*" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : cxix. 1775) sont des noms génériques suivis par deux termes adjectifs au nominatif. Ils ne doivent pas être considérés comme des noms d'espèces.

Ex. 16. Cependant, *Rhamnus* "*vitis idaea*" Burm. f. (Fl. Ind. : 61. 1768) doit être considéré comme un nom spécifique, puisque le nom générique est suivi par un substantif et un adjectif, tous deux au nominatif ; ces mots doivent être reliés par un trait d'union (*R. vitis-idaea*) conformément aux dispositions des Art. 23.1 et 60.9. Dans *Anthyllis* "*Barba jovis*" L. (Sp. Pl. : 720. 1753) le nom générique est suivi par un substantif au nominatif et un substantif au génitif, et il doivent être reliés par un trait d'union (*A. barba-jovis*). De même, *Hyacinthus* "*non scriptus*" L. (Sp. Pl. : 316. 1753), où le nom générique est suivi d'un adjectif négatif et d'un participe passé employés comme un adjectif, est corrigé en *H. non-scriptus*, et *Impatiens* "*noli tangere*" L. (Sp. Pl. : 938. 1753), où le nom générique est suivi de deux verbes, est corrigé en *I. noli-tangere*.

Ex. 17. Dans *Narcissus* "*Pseudo Narcissus*" L. (Sp. Pl. : 289. 1753) le nom générique est suivi d'un préfixe (un mot qui ne peut pas rester indépendant) et d'un substantif au nominatif, et le nom doit être corrigé en *N. pseudonarcissus* selon les prescriptions des Art. 23.1 et 60.9.

(d) Les formules désignant des hybrides (voir l'Art. H.10.2).

23.7. Les phrases employées par Linné comme épithètes spécifiques ("nomina trivialia") sont à corriger en conformité avec l'usage qu'en a fait Linné lui-même ultérieurement (mais voir l'Art. 23.6(c)).

Ex. 18. *Apocynum* "*fol. [foliis] androsaemi*" L. doit être cité comme *A. androsaemifolium* L. (Sp. Pl. : 213. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10 : 946. 1759]) ; et *Mussaenda* "*fr. [fructu] frondoso*" L., comme *M. frondosa* L. (Sp. Pl. : 177. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10 : 931. 1759]).

23.8. Lorsque le statut d'une désignation d'une espèce est incertain en vertu de l'Art. 23.6, l'usage établi doit être suivi (Pré. 13).

***Ex. 19.** *Polypodium* "*F. mas*", *P. "F. femina"*, et *P. "F. fragile"* (Linnaeus, Sp. Pl. : 1090-1091. 1753) sont, selon l'usage établi, à considérer comme *P. filix-mas* L., *P. filix-femina* L., et *P. fragile* L., respectivement. De même, *Cambogia* "*G. gutta*" est à considérer comme *C. gummi-gutta* L. (Gen. Pl. : [522]. 1754). Les intercalations "*Trich.*" [*Trichomanes*] et "*M.*" [*Melilotus*] dans les noms des espèces linnéennes d'*Asplenium* et de *Trifolium*, respectivement, sont à supprimer, de sorte que des noms comme *Asplenium "Trich. dentatum"* et *Trifolium "M. indica"*, p. ex. deviennent *A. dentatum* L. et *T. indicum* L. (Sp. Pl. : 765, 1080. 1753).

Recommandation 23A

23A.1. Les noms de personnes, ainsi que de pays et de localités, employés comme épithètes spécifiques, devraient prendre la forme de substantifs au génitif (*clusii*, *porsildiorum*, *saharae*) ou d'adjectifs (*clusianus*, *dahuricus*) (voir aussi l'Art. 60 et les Recs. 60C et D).

23A.2. L'emploi de formes génitives et adjectives d'un même mot pour désigner deux espèces différentes du même genre devrait être évité (p. ex. *Lysimachia hemsleyana* Oliv. et *L. hemsleyi* Franch.).

23A.3. En formant des épithètes spécifiques, les auteurs devraient en outre se conformer aux points suivants :

(a) Utiliser des terminaisons latines autant que possible.

(b) Éviter les épithètes qui sont très longues ou difficile à prononcer en latin.

(c) Ne pas créer des épithètes en combinant des mots empruntés à différentes langues.

(d) Éviter celles formées de deux ou plusieurs mots unis par un trait d'union.

- (e) Eviter celles qui ont la même signification que le nom générique (pléonasme).
- (f) Eviter celles qui expriment un caractère commun à toutes ou presque toutes les espèces du genre.
- (g) Eviter dans le même genre celles qui sont trop semblables, notamment celles qui ne diffèrent que par leurs dernières lettres ou par la disposition de deux lettres.
- (h) Eviter celles qui ont déjà été utilisées auparavant dans n'importe quel genre voisin.
- (i) Ne pas adopter des épithètes de noms inédits pris dans la correspondance, les notes de voyageurs, sur des étiquettes d'herbier, ou à d'autres sources analogues, en les attribuant à leurs auteurs, à moins que ces auteurs n'en aient approuvé la publication (voir la Rec. 50G).
- (j) Eviter les noms de localités peu connues ou très restreintes à moins que l'espèce ne soit tout à fait locale.

SECTION 5. NOMS DE TAXONS DE RANG INFÉRIEUR À L'ESPECE (TAXONS INFRASPECIFIQUES)

Article 24

24.1. Le nom d'un taxon infraspécifique est une combinaison du nom d'une espèce et d'une épithète infraspécifique. Un terme intermédiaire est utilisé pour en désigner le rang.

Ex. 1. *Saxifraga aizoon* subf. *surculosa* Engl. & Irmsch. Ce taxon peut aussi être désigné comme *Saxifraga aizoon* var. *aizoon* subvar. *brevifolia* f. *multicaulis* subf. *surculosa* Engl. & Irmsch.; de cette manière la classification complète de la sous-forme dans l'espèce est ainsi indiquée, pas uniquement son nom.

24.2. Les épithètes des taxons infraspécifiques sont formées comme celles des espèces et, si elles sont de forme adjectivale et non utilisées comme des substantifs, elles s'accordent grammaticalement avec le nom générique (voir l'Art. 32.2).

Ex. 2. *Solanum melongena* var. *insanum* (L.) Prain (Bengal Pl. : 746. 1903, 'insana').

24.3. Les noms infraspécifiques avec des épithètes finales telles que *genuinus*, *originalis*, *originarius*, *typicus*, *verus* et *veridicus*, censées indiquer le taxon contenant le type du nom du taxon de rang immédiatement supérieur, ne sont pas valablement publiés à moins qu'ils ne soient des autonymes (Art. 26).

Ex. 3. "*Lobelia spicata* var. *originalis*" (McVaugh dans *Rhodora* 38 : 308. 1936) n'a pas été valablement publié (voir l'Art. 26 Ex. 1), tandis que les autonymes *Galium verum* L. subsp. *verum* and *G. verum* var. *verum* sont valablement publiés.

Ex. 4. *Aloe perfoliata* var. *vera* L. (Sp. Pl. : 320. 1753) est valablement publié parce qu'il n'est pas censé contenir le type de *A. perfoliata* L. (1753).

24.4. L'emploi d'une combinaison binaire au lieu d'une épithète infraspécifique n'est pas admissible. Malgré l'Art. 32.1(c), des noms ainsi formés sont valablement publiés mais doivent être rectifiés pour être mis à la forme correcte sans changement de citation d'auteur ou de date.

Ex. 5. *Salvia grandiflora* subsp. "*S. willeana*" (Holmboe dans *Bergens Mus. Skr.*, ser. 2, 1(2) : 157. 1914) doit être cité comme *S. grandiflora* subsp. *willeana* Holmboe.

Ex. 6. *Phyllerpa prolifera* var. "*Ph. Firma*" (Kützing, *Sp. Alg.* : 495. 1849) doit être modifié en *P. prolifera* var. *firma* Kütz.

i Note 1. Des taxons infraspécifiques d'espèces différentes peuvent porter des noms ayant la même épithète finale ; ceux inclus dans une seule espèce peuvent porter des noms avec la même épithète finale que les noms d'autres espèces (voir cependant la Rec. 24B.1).

Ex. 7. *Rosa glutinosa* var. *leioclada* H. Christ (dans Boissier, *Fl. Orient. Suppl.* : 222. 1888) et *Rosa jundzillii* f. *leioclada* Borbás (dans *Math. Term. Közlem.* 16 : 376, 383. 1880) sont les deux acceptables, tout comme *Viola tricolor* var. *hirta* Ging. (dans Candolle, *Prodr.* 1 : 304. 1824), en dépit de l'existence préalable de *Viola hirta* L.

i Note 2. Les noms des taxons infraspécifiques de la même espèce, même s'il diffèrent en rang, sont homonymes s'ils ont la même épithète mais sont basés sur des types différents (Art. 53.4), le terme désignant le rang ne faisant pas partie du nom.

Recommandation 24A

24A.1. Les recommandations concernant la formation des épithètes spécifiques (la Rec. 23A) s'appliquent également aux épithètes infraspécifiques.

Recommandation 24B

24B.1. Les auteurs proposant de nouveaux noms infraspécifiques devraient éviter des épithètes finales employées précédemment comme épithètes spécifiques dans le même genre.

24B.2. Si un taxon infraspécifique est élevé au rang d'espèce, ou si le changement inverse se produit, l'épithète finale de son nom devrait être maintenu à moins que la combinaison résultante ne soit contraire au *Code*.

Article 25

25.1. Pour les besoins de la nomenclature, une espèce ou tout taxon inférieur au rang d'espèce est considéré comme la somme de ses taxons subordonnés, s'il y en a.

Ex. 1. Si *Montia parvifolia* (DC.) Greene est considéré contenir deux sous-espèces, le nom *M. parvifolia* s'applique à l'espèce dans sa globalité, c'est-à-dire incluant à la fois *M. parvifolia* subsp. *parvifolia* et *M. parvifolia* subsp. *flagellaris* (Bong.) Ferris, et son utilisation pour *M. parvifolia* subsp. *parvifolia* seulement peut prêter à confusion.

Article 26

26.1. Le nom de tout taxon infraspécifique qui comprend le type du nom légitime adopté de l'espèce à laquelle il appartient doit répéter l'épithète spécifique inchangée comme son épithète finale, sans être suivie de la citation d'un auteur (voir l'Art. 46). De tels noms sont des autonymes (Art. 6.8 ; voir aussi l'Art. 7.6).

Ex. 1. La variété qui comprend le type du nom *Lobelia spicata* Lam. doit être nommée *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata* (voir aussi l'Art. 24 Ex. 3).

i Note 1. L'Art. 26.1 ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour l'espèce (voir aussi la Rec. 26A).

26.2. Le nom d'un taxon infraspécifique qui inclut le type (c'est-à-dire l'holotype ou tous les syntypes ou le type préalablement désigné) du nom légitime adopté de l'espèce à laquelle il est attribué, n'est pas valablement publié, à moins que son épithète finale répète l'épithète spécifique sans modification. Aux fins de cette disposition, l'indication explicite que l'élément nomenclaturalement typique de l'espèce est inclus est considéré équivaloir à l'inclusion du type, qu'il ait été ou non préalablement désigné (voir aussi l'Art. 24.3).

Ex. 2. La combinaison prévue "*Vulpia myuros* subsp. *pseudomyuros* (Soy.-Will.) Maire & Weiller" n'a pas été valablement publiée dans Maire (Fl. Afrique N. 3 : 177. 1955) parce qu'elle incluait "*F. myuros* L., Sp. 1, p. 74 (1753) sensu stricto" dans la synonymie, *Festuca myuros* L. étant le basionyme de *Vulpia myuros* (L.) C. C. Gmel.

Ex. 3. Linné (Sp. Pl. : 3. 1753) reconnaissait deux variétés nommées sous *Salicornia europaea*. Puisque *S. europaea* n'a pas d'holotype et qu'aucuns syntypes ne sont cités, les deux noms variétaux sont valablement publiés indépendamment du fait que le lectotype de *S. europaea*, désigné par Jafri et Rateeb (dans Jafri & El-Gadi, Fl. Libya 58 : 57. 1979), peut être attribué à *S. europaea* var. *herbacea* L. (1753) et que ce dernier nom a été ultérieurement lectotypifié par Piirainen (dans Ann. Bot. Fenn. 28 : 82. 1991) par le même spécimen que le nom d'espèce.

Ex. 4. Linné (Sp. Pl. : 779-781. 1753) reconnaissait 13 variétés nommées sous *Medicago polymorpha*. Puisque *M. polymorpha* L. n'a ni holotype ni syntypes, tous les noms variétaux sont valablement publiés, et effectivement le lectotype choisi ultérieurement (par Heyn dans Bull. Res. Council Israel,

Sect. D, Bot., 7 : 163. 1959) ne fait pas partie du matériel original pour aucun des noms variétaux de 1753.

26.3. La première instance de publication valide d'un nom d'un taxon infraspécifique sous un nom d'espèce légitime établit automatiquement l'autonyme correspondant (voir aussi les Art. 11.6 et 32.3).

Ex. 5. La publication du nom *Lycopodium inundatum* var. *bigelovii* Tuck. (dans Amer. J. Sci. Arts 45 : 47. 1843) établit automatiquement le nom d'une autre variété, *Lycopodium inundatum* L. var. *inundatum*, l'autonyme, dont le type est celui du nom *L. inundatum* L. (Art. 7.6).

Ex. 6. Pangalo (dans Trudy Prikl. Bot. 23 : 258. 1930) en décrivant *Cucurbita mixta* Pangalo a distingué deux variétés, *C. mixta* var. *cyanoperizona* Pangalo et var. *stenosperma* Pangalo, englobant ensemble l'entière circonscription de l'espèce. Bien que Pangalo n'ait pas mentionné l'autonyme (voir 26B.1), *C. mixta* var. *mixta* a été automatiquement établi en même temps. Puisque ni un holotype ni aucuns syntypes n'étaient indiqués pour *C. mixta*, les deux noms variétaux ont été valablement publiés (voir l'Art. 26.2). Merrick & Bates (dans Baileya 23 : 96, 101. 1989), en l'absence de matériel type connu, néotypifièrent *C. mixta* par un élément qui peut être attribué à *C. mixta* var. *stenosperma*. Aussi longtemps que leur choix du néotype est suivi, le nom correct pour cette variété placée dans *C. mixta* est *C. mixta* var. *mixta*, datant de 1930, pas *C. mixta* var. *stenosperma*. Si cette variété est placée dans *C. argyrosperma* Huber (1867), comme ce fut le cas par Merrick & Bates, son nom correct selon l'Art. 11.6 n'est pas *C. argyrosperma* var. *stenosperma* (Pangalo) Merrick & D. M. Bates; une combinaison basée sur *C. mixta* est requise.

Recommandation 26A

26A.1. Une variété englobant le type du nom correct d'une sous-espèce, mais n'incluant pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de la sous-espèce.

26A.2. Une sous-espèce n'englobant pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de l'une de ses variétés subordonnées.

26A.3. Un taxon de rang inférieur à la variété qui inclut le type du nom correct d'une sous-espèce ou d'une variété, mais pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de la sous-espèce ou variété. D'autre part, une sous-espèce ou variété qui n'englobe pas le type du nom correct de l'espèce ne devrait pas recevoir un nom avec la même épithète finale que le nom de l'un de ses taxons subordonnés de rang inférieur à la variété.

Ex. 1. Fernald a considéré *Stachys palustris* subsp. *pilosa* (Nutt.) Epling (dans Repert. Spec. Nov. Regni Veg. Beih. 8 : 63. 1934) composé de cinq variétés, pour l'une desquelles (celle incluant le type de *S. palustris* subsp. *pilosa*) il créa la combinaison *S. palustris* var. *pilosa* (Nutt.) Fernald (dans Rhodora 45 : 474. 1943), car aucun nom variétal légitime n'était disponible.

Ex. 2. Comme il n'y avait pas de nom légitime disponible au rang de sous-espèce, Bonaparte créa la combinaison *Pteridium aquilinum* subsp. *caudatum* (L.) Bonap. (Notes Ptérid. 1 : 62. 1915), employant la même épithète finale que Sadebeck avait utilisée auparavant dans la combinaison *P. aquilinum* var. *caudatum* (L.) Sadeb. (dans Jahrb. Hamburg. Wiss. Anst. Beih. 14(3) : 5. 1897), les deux noms étant basées sur *Pteris caudata* L. Chaque nom est légitime, et les deux peuvent être utilisés, comme l'a fait Tryon (dans Rhodora 43 : 52-54. 1941), qui a considéré *P. aquilinum* var. *caudatum* comme l'une des quatre variétés de la subsp. *caudatum* (voir aussi l'Art. 36.2).

Recommandation 26B

26B.1. En publiant a nom d'un taxon infraspécifique qui établira aussi un autonyme, l'auteur devrait mentionner cet autonyme dans la publication.

Article 27

27.1. L'épithète finale dans le nom d'un taxon infraspécifique ne peut répéter inchangée l'épithète du nom correct de l'espèce à laquelle le taxon est affecté à moins que les deux noms n'aient le même type.

27.2. L'épithète finale dans le nom d'un taxon infraspécifique ne peut pas répéter inchangée l'épithète du nom de l'espèce si ce nom d'espèce est illégitime.

Ex. 1. Lorsque Honda (dans Bot. Mag. (Tokyo) 41 : 385. 1927) a publié *Agropyron japonicum* var. *hackelianum* Honda sous l'illégitime *A. japonicum* Honda (1927), qui est un homonyme postérieur de *A. japonicum* (Miq.) P. Candargy (1901), il n'a pas validement publié un autonome "*A. japonicum* var. *japonicum*" (voir aussi l'Art. 55 Ex. 3).

SECTION 6. NOMS DES ORGANISMES CULTIVES

Article 28

28.1. Les organismes rapportés à l'état sauvage en culture gardent les noms qui leur étaient appliqués lorsqu'ils croissaient dans le milieu naturel.

i Note 1. Les hybrides, y compris ceux apparus en culture, peuvent recevoir des noms conformément aux dispositions de l'Annexe I (voir aussi les Art. 11.9, 32.4, et 50).

i Note 2. Les désignations indépendantes, supplémentaires pour des catégories spéciales d'organismes employées dans l'agriculture, sylviculture, et horticulture (et survenant soit dans la nature soit en culture) sont traitées avec dans le *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées*, qui définit le cultivar comme sa catégorie de base (voir Pré. 11).

i Note 3. Rien ne s'oppose à l'emploi, pour les organismes cultivés, de noms publiés conformément aux exigences de ce *Code*.

i Note 4. Les épithètes dans les noms publiés en conformité avec ce *Code* sont conservés comme des épithètes de cultivar, inclus dans des guillemets simples, selon les règles du *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées* quand il est considéré approprié de traiter le taxon concerné selon cet *Code*.

Ex. 1. *Mahonia japonica* DC. (1821) peut être traité comme un cultivar, qui est alors désigné comme *Mahonia* 'Japonica'; *Taxus baccata* var. *variegata* Weston (1770), quand il est traité comme un cultivar, est désigné comme *Taxus baccata* 'Variegata'.

i Note 5. Le *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées* prévoit également la création d'épithètes différant nettement des épithètes prévues par ce *Code*.

Ex. 2. \times *Disophyllum* 'Frühlingsreigen'; *Eriobotrya japonica* 'Golden Ziad' et *E. japonica* 'Maamora Golden Yellow'; *Phlox drummondii* 'Sternenzauber'; *Quercus frainetto* 'Hungarian Crown'.

Ex. 3. *Juniperus* \times *pfitzeriana* 'Wilhelm Pfitzer' (P. A. Schmidt 1998) a été établi pour un cultivar tétraploïde présumé résulter du croisement original entre *J. chinensis* L. et *J. sabina* L.

CHAPITRE IV. PUBLICATION EFFECTIVE

SECTION 1. CONDITIONS DE PUBLICATION EFFECTIVE

Article 29

29.1. La publication est effectuée, en vertu du présent *Code*, par la distribution d'imprimés (par vente, échange, ou don) au grand public ou au moins à des institutions scientifiques possédant des bibliothèques généralement accessibles. La publication est aussi effectuée par la distribution à partir du 1^{er} janvier 2012 inclus de matériel électronique dans un format PDF (Portable Document Format, voir aussi l'Art. 29.3 et la Rec. 29A.1) dans une publication en ligne avec un numéro ISSN (International Standard Serial Number) ou un numéro ISBN (International Standard Book Number).

Ex. 1. L'article contenant la nouvelle combinaison *Anaeromyces polycephalus* (Y. C. Chen & al.) Fliiegerová & al. (Kirk dans Index Fungorum 1 : 1. 2012), basé sur *Piromyces polycephalus* Y. C. Chen & al. (2002), a été effectivement publié lorsqu'il a été mis en ligne dans un format PDF (Portable Document Format) avec un ISSN le 1^{er} janvier 2012.

i Note 1. La distribution avant le 1^{er} janvier 2012 de matériel électronique ne constitue pas une publication effective.

Ex. 2. Les notes floristiques des Asteraceae dans la *Flora of China* 20-21, contenant de nombreuses nouveautés nomenclaturales, ont été publiées en ligne dans un format PDF (Portable Document Format) le 25 octobre 2011. Parce qu'elles ont été distribuées avant le 1^{er} janvier 2012 et manquaient soit d'un ISBN soit d'un ISSN, elles n'ont pas été effectivement publiées. La publication

effective eut lieu lorsque la version imprimée du même volume devint disponible le 11 novembre 2011.

Ex. 3. L'article dans lequel la diatomée *Tursiocola podocnemicola* a été décrite pour la première fois a été distribué en ligne le 14 décembre 2011 en tant qu'un document PDF "iFirst" (DOI : 10.1080/0269249X.2011.642498) disponible à travers le site web "Diatom Research" (ISSN 0269-249X, imprimé; ISSN 2159-8347, en ligne). Bien que l'article soit apparu en ligne dans une publication électronique portant un numéro ISSN dans un format PDF (Portable Document Format), il a été distribué avant le 1^{er} janvier 2012 et de ce fait n'a pas été effectivement publié. Il ne devint pas effectif le 1^{er} janvier 2012 simplement en restant disponible en ligne. La publication a été rendue effective le 28 février 2012, lorsque la version imprimée du journal (Diatom Res. 27 : 2. 2012) a été distribuée.

29.2. Aux fins de l'Art. 29.1, "en ligne" est défini comme accessible électroniquement via le "World Wide Web".

29.3. Si le format PDF (Portable Document Format) devait être remplacé, un format international standard lui succédant communiqué par le Comité Général (voir la Div. III) est acceptable.

Recommandation 29A

29A.1. La publication électronique en format PDF (Portable Document Format) devrait se conformer à la norme d'archivage PDF/A (ISO 19005).

29A.2. Les auteurs de matériel électronique devraient donner la préférence à des publications qui sont archivées et conservées, satisfaisant dans la mesure du possible aux critères suivants (voir aussi la Rec. 29A.1) :

(a) Le matériel devrait être placé dans de multiples dépôts numériques en ligne de confiance, p. ex. un dépôt certifié par l'ISO.

(b) Les dépôts numériques devraient être situés dans plus d'une région du monde et de préférence sur différents continents.

(c) Le dépôt de copies imprimées dans des bibliothèques dans plus d'une région du monde et de préférence sur différents continents est aussi conseillé (mais voir la Rec. 30A.2).

Article 30

30.1. La publication n'est pas effectuée par la communication de nouveautés nomenclaturales lors d'une réunion publique, par la mise en place de noms dans des collections ou des jardins ouverts au public, par l'émission de microfilms reproduisant des manuscrits ou des documents dactylographiés ou d'autre matériel non publié, ou par la distribution de matériel électronique autre que celui décrit à l'Art. 29.

Ex. 1. Cusson a annoncé sa création du genre *Physospermum* dans un mémoire lu à la Société des Sciences de Montpellier en 1770, puis en 1782 ou 1783 à la Société de Médecine de Paris; mais sa publication effective date de 1787 (dans Hist. Soc. Roy. Méd. 5(1) : 279).

30.2. Une publication électronique n'est pas effectivement publiée s'il y a une évidence que dans ou associé à la publication celle-ci est simplement une version préliminaire qui a été, ou doit être, remplacée par une version que l'éditeur considère comme finale, auquel cas seule cette version finale est effectivement publiée.

Ex. 2. Le nom *Rodaucea* a été publié dans un article mis en ligne pour la première fois le 12 janvier 2012 en tant qu'un document PDF accessible à travers le site web du journal *Mycologia* (ISSN 0027-5514, imprimé; ISSN 1557-2436, en-ligne). Ce document a une entête déclarant "In Press", et sur le site web du journal il est qualifié de "Preliminary version" (version préliminaire), ce qui est une claire évidence qu'il n'est pas considéré par l'éditeur comme final. Comme la version finale du document est apparue simultanément en ligne et imprimée, la citation correcte du nom est : *Rodaucea* W. Rossi & Santam. dans *Mycologia* 104 (imprimé et en ligne) : 785. 11 Jun 2012.

Ex. 3. Le nom *Lycopinae* est apparu dans un article pour la première fois mis en ligne le 26 avril 2012 en tant qu'un document PDF "Advance Access" accessible à travers le site web du périodique *American Journal of Botany* (ISSN 0002-9122, imprimé; ISSN 1537-2197, en ligne). Comme le site web du périodique déclarait (Mai 2012) que "AJB Advance Access Articles ... have not yet

been printed or posted online by issue" ("les articles accessibles en avance de AJB. . . n'ont pas été imprimés ou mis en ligne par numéro") et que "minor corrections may be made before the issue is released" ("des corrections mineures peuvent être faites avant que le numéro ne soit distribuée") celui-ci n'est à l'évidence pas considéré comme la version finale par l'éditeur. *Lycopinae* B. T. Drew & Sytsma a été validement publié dans Amer. J. Bot. 99 : 945. 1 May 2012, lorsque l'article le contenant a effectivement été publié.

Ex. 4. L'article (dans S. African J. Bot. 80 : 63-66 ; ISSN 0254-6299) dans lequel le nom *Nanobubon hypogaeum* J. Magee apparaît a effectivement été publié en ligne en tant que document PDF le 30 mars 2012 dans sa forme "final and fully citable" ("finale et entièrement référençable / citable"), précédant la publication de la version imprimée (mai 2012). Cependant, les articles apparaissant en ligne dans le même journal sous l'entête "In Press Corrected Proof" ("Epreuves corrigées sous presse") ne sont pas effectivement publiés, puisque le site web du périodique clairement définit ce statut : "Corrected proofs : articles that contain the authors' corrections. Final citation details, e.g. volume/issue number, publication year and page numbers, still need to be added and the text might change before final publication." ("Epreuves corrigées : articles qui contiennent les corrections des auteurs. Les détails de citation finale, p.ex. volume/numéro de série, année de publication et nombre de pages, doivent encore être ajoutés et le texte peut être modifié avant la publication finale.").

i Note 1. La citation, pour du matériel électronique, d'un numéro ISSN ou ISBN inapproprié (pour exemple, un qui n'existe pas ou qui se réfère à un périodique ou un livre dans lequel ce matériel électronique n'est pas inclus, pas même comme un supplément déclaré à un article inclus) ne rend pas effective la publication selon l'Art. 29.1.

Ex. 5. L'article de Meyer, Baquero, et Cameron dans lequel "*Dracula trigonopetala*" a été décrit comme une nouvelle espèce voulue a été mis en ligne en tant qu'un document PDF/A le 1 mars 2012. Il n'y a aucune mention d'un journal ou d'un numéro ISSN dans le document lui-même, mais dès lors qu'il a été rendu accessible à travers la page d'accueil du *OrchideenJournal* (ISSN 1864-9459), on pourrait faire valoir qu'il se qualifie comme une "online publication with an International Standard Serial Number" ("une publication en ligne avec numéro de série standard international (ISSN)"). Cependant, l'article n'est pas présenté dans un format adapté pour une publication dans le *OrchideenJournal* et n'était à l'évidence pas destiné à être inclus dans ce journal. Une nouvelle version de l'article, traduit en allemand, apparut imprimée (*OrchideenJ.* 19 : 107-112) le 15 août 2012. Bien qu'il ait été effectivement publié, "*D. trigonopetala*" n'a pas été validement publié dans la mesure où aucune description latine ou anglaise ou diagnose n'a été fournie.

30.3. Le contenu d'une publication électronique particulière ne doit pas être modifié après qu'elle ait été effectivement publiée. De telles modifications ne sont elles-mêmes effectivement pas publiées. Des corrections ou des révisions doivent être publiées séparément pour être effectivement publiées.

i Note 2. Le contenu de sources externes accessibles via un lien hypertexte ou une URL (Uniform Resource Locator) intégré dans le texte ne fait pas partie de la publication ; ni n'est associée une information qui ne fait pas partie du texte lui-même, comme les numéros de page (si provisoires ou manquants) ou des filigranes. Le contenu est ce qui représente à lui seul la version que l'éditeur considère finale (voir l'Art. 30.2).

Ex. 6. Un article décrivant le nouveau genre *Partitatheca* et ses quatre espèces constituantes, accepté par le *Botanical Journal of the Linnean Society* (ISSN 0024-4074, imprimé ; ISSN 1095-8339, en ligne), a été mis en ligne le 1 février 2012 en tant qu'un document PDF "Early View" avec une pagination provisoire (1-29). Ceci était à l'évidence la version considérée comme finale par l'éditeur du journal parce que, dans le document lui-même, il était déclaré la "Version of Record" ("Version définitive", une expression défini par le standard, NISO-RP-8-2008). Plus tard, dans la version électronique par ailleurs identique émise lors de la publication de la version imprimée le 27 février 2012, la pagination du volume (229-257) a été ajoutée. Une citation correcte du nom générique est : *Partitatheca* D. Edwards & al. dans Bot. J. Linn. Soc. 168 (en ligne) : [2 of 29], 230. 1 fév 2012, ou mieux seulement "... 168 (en ligne) : 230. 1 fév 2012."

Ex. 7. La nouvelle combinaison *Rhododendron aureodorsale* a été faite dans un article du *Nordic Journal of Botany* (ISSN 1756-1051, en ligne ; ISSN 0107-055X, imprimé), effectivement publié pour la première fois en ligne le 13 mars 2012 en "Early View", la "Online Version of Record published before inclusion in an issue" ("Version définitive en ligne publiée avant l'insertion dans une publication"), avec DOI permanent (Digital Object Identifier) mais avec une pagination provisoire (1-EV to 3-EV). Lors de la publication de la version imprimée le 20 avril 2012, la pagination de la version électronique a été modifiée pour 184-186 et la date de la version imprimée a été ajoutée. La combinaison peut être citée comme *Rhododendron aureodorsale* (W. P. Fang ex J. Q. Fu) Y. P. Ma & J. Nielsen dans Nordic J. Bot. 30 (en ligne) : 184. 13 mar 2012 (DOI : 10.1111/j.1756-1051.2011.01438.x).

Ex. 8. Deux nouvelles espèces d'*Echinops*, comprenant *E. antalyensis*, ont été décrites dans les *Annales Botanici Fennici* (ISSN 1797-2442, en ligne; ISSN 0003-3847, imprimé) dans un article effectivement publié dans sa forme définitive le 13 mars 2012 en tant qu'un document PDF en ligne, encore avec une pagination provisoire ([1]-4) et le filigrane "preprint". Lors de la publication de la version imprimée le 26 avril 2012, le document en ligne a été repaginé ([95]-98) et le filigrane enlevé. Une citation correcte du nom est : *E. antalyensis* C. Vural dans *Ann. Bot. Fenn.* 49 (en ligne) : 95. 13 mar 2012.

30.4. La publication par autographie indélébile avant le 1^{er} janvier 1953 est effective. Une autographie indélébile produite à une date ultérieure n'est pas effectivement publiée.

30.5. Aux fins de l'Art. 30.4, une autographie indélébile est un document manuscrit reproduit selon un processus mécanique ou graphique (tel que la lithographie, l'offset ou la gravure sur métal).

Ex. 9. Lèveillé, *Flore du Kouy Tchéou* (1914-1915), est un ouvrage reproduit par lithographie d'un texte écrit à la main.

Ex. 10. *Salvia oxyodon* Webb & Heldr. a été publié effectivement dans un catalogue autographié indélébile (Webb & Heldreich, *Catalogus plantarum hispanicarum ... ab A. Blanco lectarum*, Paris, Jul 1850, folio).

Ex. 11. Le *Journal of the International Conifer Preservation Society*, vol. 5[1]. 1997 ("1998"), consiste en feuilles polycopiées d'un texte dactylographié avec des additions manuscrites et des corrections en plusieurs endroits. Les portions manuscrites, étant une autographie indélébile publiée après le 1^{er} janvier 1953, ne sont pas effectivement publiées. Les nouvelles combinaisons prévues (p.ex. "*Abies koreana* var. *yuanbaoshanensis*", p. 53) pour lesquelles la référence du basionyme est manuscrite ne sont pas validement publiées. La partie entièrement manuscrite d'un nouveau taxon (p. 61 : nom, description latine, déclaration du type) est traitée comme non publiée (voir aussi la Rec. 50G).

Ex. 12. La désignation générique "*Lindenia*" a été écrite à la main à l'encre par Bentham dans la marge des copies d'un fascicule publié mais pas encore distribué de *Plantae hartwegianae* (1841 : 84) pour remplacer le nom barré *Siphonia* Benth., dont il avait découvert qu'il était un homonyme postérieur de *Siphonia* Rich. ex Schreb. (1791). Bien que le fascicule ait été ensuite distribué, la partie manuscrite n'a pas été elle-même reproduite par un procédé mécanique ou graphique et n'est pas de ce fait effectivement publiée.

30.6. La publication à partir du 1^{er} janvier 1953 inclus d'un nouveau nom dans un catalogue ou dans un journal d'information non scientifique, et à partir du 1^{er} janvier 1973 inclus dans une liste d'échange de graines, ne constitue pas une publication effective.

30.7. La distribution à partir du 1^{er} janvier 1953 inclus de matériel imprimé accompagnant des spécimens ne constitue pas une publication effective.

i Note 3. Si le matériel imprimé est également distribués indépendamment des spécimens, cela constitue une publication effective.

Ex. 13. Les étiquettes imprimées de Fuckel *Fungi rhenani exsiccati* (1863-1874) sont effectivement publiées même si pas émises indépendamment. Les étiquettes antedatent des traitements subséquents de Fuckel (p.ex. dans *Jahrb. Nassauischen Vereins Naturk.* 23-24. 1870).

Ex. 14. *Lichenes selecti exsiccati* de Vězda (1960-1995) ont été émis avec des étiquettes imprimées qui étaient aussi distribuées indépendamment comme fascicules imprimés; ces derniers sont effectivement publiés, et les nouveautés nomenclaturales apparaissant sur les étiquettes de Vězda doivent être citées des fascicules.

30.8. La publication à partir du 1^{er} janvier 1953 inclus d'un travail indépendant qui n'est pas une série, déclaré être une thèse soumise à une université ou à une autre institution éducative dans le but d'obtenir un diplôme ne constitue pas une publication effective à moins que le travail ne contienne une déclaration explicite (se référant aux exigences du *Code* pour une publication effective) ou une autre preuve interne qui fasse qu'il est considéré comme une publication effective par son auteur ou son éditeur.

i Note 4. La présence d'un numéro ISBN (International Standard Book Number) ou d'une déclaration du nom de l'imprimeur, de l'éditeur, ou du distributeur dans la version imprimée originale est considérée comme une preuve interne que le travail était destiné à être effectivement publié.

Ex. 15. "*Meclatis* in *Clematis*; yellow flowering *Clematis* species – Systematic studies in *Clematis* L. (Ranunculaceae), inclusive of cultonomic aspects" un "Proefschrift ter verkrijging van de graad

van doctor ... van Wageningen Universiteit" par Brandenburg, a été effectivement publié le 8 juin 2000, parce qu'il porte le numéro ISBN 90-5808-237-7.

Ex. 16. La thèse "Comparative investigations on the life-histories and reproduction of some species in the siphonous green algal genera *Bryopsis* and *Derbesia*" par Rietema, soumise à la "Rijksuniversiteit te Groningen" en 1975, est déclarée avoir été imprimée ("Druk") par "Verenigde Reproductie Bedrijven, Groningen" et a donc été effectivement publiée.

Ex. 17. La dissertation "Die Gattung *Mycena* s.l." par Rexer, soumise à la "Eberhard-Karls-Universität Tübingen", a été effectivement publiée en 1994 parce qu'elle porte la déclaration "Druck : Zeeb-Druck, Tübingen 7 (Hagelloch)", se référant à un imprimeur commercial. Le nom générique *Roridomyces* Rexer et les noms des nouvelles espèces dans *Mycena*, comme *M. taiwanensis* Rexer, sont par conséquent valablement publiés.

Ex. 18. La thèse de Demoulin, "Le genre *Lycoperdon* en Europe et en Amérique du Nord", défendue en 1971, n'a pas été effectivement publiée parce qu'elle ne contient pas de preuve interne qu'elle est considérée en tant que telle. Même si des photocopies de celle-ci peuvent être trouvées dans certaines bibliothèques, les noms des nouvelles espèces de *Lycoperdon*, p.ex. "*L. americanum*", "*L. cokeri*", et "*L. estonicum*", introduits ici, ont été valablement publiés dans l'article effectivement publié "Espèces nouvelles ou méconnues du genre *Lycoperdon* (Gastéromycètes)" (Demoulin dans *Lejeunia*, ser. 2, 62 : 1-28. 1972).

Ex. 19. La dissertation de Funk, "The Systematics of *Montanoa* Cerv. (Asteraceae)", soumise à la "Ohio State University" en 1980, n'a pas été effectivement publiée parce qu'elle ne contient pas de preuve interne qu'elle puisse être considérée en tant que telle. Ceci s'applique de même aux copies facsimile de la dissertation imprimée à partir de microfiches et distribuées, à la demande, depuis 1980, par la "University Microfilms, Ann Arbor". Le nom *Montanoa imbricata* V. A. Funk, introduit dans la dissertation, a été valablement publié dans l'article effectivement publié "The systematics of *Montanoa* (Asteraceae, Heliantheae)" (Funk dans *Mem. New York Bot. Gard.* 36 : 1-133. 1982).

Ex. 20. La dissertation "Revision der südafrikanischen Astereengattungen *Mairia* und *Zyrphelis*" soumise en 1990 par Ursula Zinnecker-Wiegand à la "Ludwig-Maximilians-Universität München" (Université de Munich) n'est pas effectivement publiée dans la mesure où elle n'inclut pas un numéro ISBN, le nom d'un imprimeur ou d'un éditeur ou d'un diffuseur, ou une déclaration quelconque disant qu'elle a été effectivement publiée selon le Code, même si environ 50 copies furent distribuées à d'autres bibliothèques publiques et que toutes les autres formalités pour la publication de nouveaux taxons avaient été remplies. Les noms prévus d'être publiés dans cette thèse ont été valablement publiés dans l'article effectivement publié par Ortiz & Zinnecker-Wiegand (dans *Taxon* 60 : 1194-1198. 2011).

Recommandation 30A

30A.1. Les versions préliminaires et finales de la même publication électronique devraient clairement être indiquées en tant que telles lorsqu'elles paraissent la première fois.

30A.2. Il est vivement recommandé que les auteurs évitent de publier des nouveautés nomenclaturales dans des imprimés éphémères quelconques, notamment dans des imprimés qui sont multipliés en nombre limité et incertain, dans lesquels la persistance du texte peut être limitée, pour lesquels la publication effective en termes de nombre d'exemplaires n'est pas évidente, ou qui n'ont guère de chance d'atteindre le grand public. Les auteurs devraient éviter également de publier des nouveautés nomenclaturales dans des périodiques populaires, dans des journaux de résumés ("abstracting journals") ou sur des feuillets de correction.

Ex. 1. Kartesz fournissait un insert imprimé non paginé intitulé "Nomenclatural innovations" pour accompagner la version électronique (1.0) de la *Synthesis of North American Flora* produite sur disque compact (CD-ROM; non effectivement publié selon l'Art. 30.1). Cet insert, qui est effectivement publié selon les Art. 29 à 31, est l'endroit de publication valide de 41 nouvelles combinaisons, qui paraissent aussi sur le disque, dans un article signé par Kartesz : "A synonymized checklist and atlas with biological attributes for the vascular flora of the United States, Canada, et Greenland" (p. ex., *Dichanthelium hirstii* (Swallen) Kartesz dans Kartesz & Meacham, *Synth. N. Amer. Fl., Nomencl. Innov.* : [1]. Aug. 1999). La procédure de Kartesz ne doit pas être recommandée, comme il apparaît peu vraisemblable que l'insert soit conservé définitivement et catalogué dans des bibliothèques botaniques et ainsi atteindre le grand public.

30A.3. Afin d'aider à la disponibilité à travers le temps et les lieux, les auteurs publiant des nouveautés nomenclaturales devraient donner la préférence aux périodiques qui publient régulièrement des articles taxonomiques, ou bien ils devraient envoyer une copie d'une publication (imprimée ou électronique) à un centre d'indexation approprié au groupe taxonomique. Si de telles publications

n'existent que sous forme d'imprimé, ils devraient en être déposés au moins dix, mais plus de préférence, dans des bibliothèques généralement accessibles à travers le monde.

30A.4. Les auteurs et les rédacteurs sont encouragés à mentionner les nouveautés nomenclaturales dans le sommaire ou le résumé, ou à les énumérer sous forme d'un index dans la publication.

SECTION 2. DATES DE PUBLICATION EFFECTIVE

Article 31

31.1. La date de publication effective est la date à laquelle l'imprimé ou le matériel électronique est devenu disponible selon les dispositions des Art. 29 et 30. En l'absence de preuve permettant de fixer une autre date, celle qui figure sur l'imprimé ou le matériel électronique doit être tenue pour correcte.

Ex. 1. Les diverses parties du *Species plantarum* de Willdenow ont été publiées aux dates suivantes : 1(1), juin 1797 ; 1(2), juillet 1798 ; 2(1), mars 1799 ; 2(2), décembre 1799 ; 3(1), 1800 ; 3(2), novembre 1802 ; 3(3), avril à décembre 1803 ; 4(1), 1805 ; 4(2), 1806 ; ces dates sont actuellement admises comme étant les dates effectives de publication (voir Stafleu & Cowan dans *Regnum Veg.* 116 : 303. 1988).

Ex. 2. Fries a publié pour la première fois *Lichenes arctoi* en 1860 sous forme d'une pré-publication à pagination autonome, ce qui antedate la version identique publiée dans un journal (*Nova Acta Reg. Soc. Sci. Upsal.*, ser. 3, 3 : 103-398. 1861).

Ex. 3. *Diatom Research* 2(2) porte la date de décembre 1987. Cependant Williams & Round, les auteurs d'un article dans cette publication, déclarèrent dans un article ultérieur (dans *Diatom Res.* 3 : 265. 1988) que la date réelle de publication avait été le 18 février 1988. Selon l'Art. 31.1 leur déclaration est acceptable en tant que preuve établissant une autre date de publication pour la sortie 2(2) du journal.

Ex. 4. L'article dans lequel *Ceratocystis omanensis* Al-Subhi & al. est décrit a été disponible en ligne dans sa forme finale sur *Science Direct* le 7 novembre 2005, mais pas effectivement publié (Art. 29 Note 1). Il a été distribué sous forme d'imprimé (dans *Mycol. Res.* 110(2) : 237-245) le 7 mars 2006, qui est la date de publication effective.

31.2. Lorsqu'une publication sort en parallèle comme matériel électronique et comme imprimé, les deux doivent être considérés comme effectivement publiés à la même date à moins que les dates des versions soient différentes en vertu de l'Art. 31.1.

Ex. 5. L'article dans lequel *Solanum baretiae* a été validement publié a été mis en ligne dans sa forme finale, en tant qu'un document PDF, le 3 janvier 2012 dans le périodique *PhytoKeys* (ISSN 1314-2003). La version imprimée (ISSN 1314-2011) de la numéro correspondante de *PhytoKeys*, avec une pagination et un contenu identique, n'est pas datée mais démontrablement ultérieure, dans la mesure où il contient un article daté du 6 janvier 2012. Une citation correcte du nom est : *S. baretiae* Tepe dans *PhytoKeys* 8 (online) : 39. 3 jan 2012.

31.3. Lorsque les tirés-à-part de périodiques ou d'autres ouvrages mis en vente sont distribués à l'avance, la date du tiré-à-part est acceptée comme date de la publication effective à moins qu'il y ait une preuve qu'elle soit erronée.

Ex. 6. Les noms d'espèces de *Selaginella* publiés par Hieronymus (dans *Hedwigia* 51 : 241-272) ont été effectivement publiés le 15 octobre 1911, puisque le volume contenant l'article, quoique daté 1912 indique (p. ii) que le tiré-à-part a paru à cette date.

Recommandation 31A

31A.1. La date à laquelle l'éditeur ou son représentant remet les imprimés à l'une des agences habituelles de distribution au public devrait être acceptée comme sa date de publication effective.

Recommandation 31B

31B.1. Les auteurs devraient indiquer précisément la dates de publications de leurs travaux. Dans un travail paraissant par parties la dernière feuille publiée du volume devrait indiquer les dates précises auxquelles les différents fascicules ou parties du volume ont été publiés ainsi que le nombre de pages et de figures dans chacun d'eux.

Recommandation 31C

31C.1. Sur des réimpressions d'articles publiés dans un périodique, le nom du périodique, le volume et le numéro de la partie, la pagination originale, et la date (année, mois, et jour) devrait être indiqués.

CHAPITRE V. PUBLICATION VALIDE DES NOMS

SECTION 1. DISPOSITIONS GENERALES

Article 32

32.1. Pour être validement publié, un nom d'un taxon (autonymes exceptés) doit : (a) être effectivement publié (voir les Art. 29-31) à ou après la date servant de point de départ pour le groupe correspondant (Art. 13.1); (b) être composé uniquement de lettres de l'alphabet latin, sauf tel que prévu dans l'Art. 23.3 et les Art. 60.4, 60.6, 60.9, 60.10, et 60.11; et (c) avoir une forme qui soit en accord avec les dispositions des Art. 16-27 (mais voir les Art. 21.4 et 24.4) et les Art. H.6 et H.7 (voir aussi l'Art. 61).

i Note 1. L'utilisation de signes typographiques, de numéros, ou de lettres d'un alphabet non latin dans l'organisation des taxons (telles que les lettres grecques α , β , γ , etc. dans l'organisation des variétés sous une espèce) n'empêche pas la publication valide, dans la mesure où les termes désignant un rang ou un dispositif ne font pas partie du nom.

32.2. Les noms et les épithètes publiés avec une terminaison latine impropre mais par ailleurs en accord avec ce Code sont considérés comme validement publiés; ils doivent être modifiés en accord avec les Art. 16-19, 21, 23, et 24, sans modification de la citation d'auteur ou de date (voir aussi l'Art. 60.12).

Ex. 1. L'épithète dans *Cassia* "** Chamaecristae*" L. (Sp. Pl. : 379. 1753) est un substantif au nominatif pluriel, dérivé de "*Chamaecrista*", une désignation générique pré-linnéenne. En vertu de l'Art. 21.2, cependant, cette épithète doit avoir la même forme que le nom générique, c'est-à-dire, un substantif au nominatif singulier (Art. 20.1). Le nom doit être par conséquent modifié et est cité en tant que *Cassia* [sans rang] *Chamaecrista* L.

32.3. Les autonymes (Art. 6.8) sont acceptés en tant que noms validement publiés, datant de la publication dans laquelle ils ont été établis (voir les Art. 22.3 et 26.3), qu'ils apparaissent ou non réellement dans cette publication.

32.4. Pour être validement publiés, les noms d'hybrides de rang spécifique ou inférieur ayant une épithète latine doivent être conformes aux mêmes règles qui s'appliquent aux noms des taxons non-hybrides de même rang.

Ex. 2. "*Nepeta* \times *faassenii*" (Bergmans, Vaste Pl. Rotsheesters, ed. 2 : 544. 1939, avec une description en néerlandais; Lawrence dans Gentes Herb. 8 : 64. 1949, avec une diagnose en anglais) n'est pas validement publié, n'étant pas accompagné par ou associé avec une description ou une diagnose latine. Le nom *Nepeta* \times *faassenii* Bergmans ex Stearn (1950) est validement publié, étant accompagné par une description latine.

Ex. 3. "*Rheum* \times *cultorum*" (Thorsrud & Reisaeter, Norske Plantenavn : 95. 1948), étant un nomen nudum, n'est pas validement publié.

Ex. 4. "*Fumaria* \times *salmonii*" (Druce, List Brit. Pl. : 4. 1908) n'est pas validement publié, parce que seuls les parents présumés *F. densiflora* \times *F. officinalis* sont déclarés.

i Note 2. Pour les noms d'hybrides au rang de genre ou de subdivision d'un genre, voir l'Art. H.9.

i Note 3. Pour la publication valide des noms d'organismes qui à l'origine étaient assignés à un groupe non couvert par ce Code, voir l'Art. 45.

Recommandation 32A

32A.1. En publiant des nouveautés nomenclaturales, les auteurs devraient l'indiquer par une phrase incluant le mot "novus" ou son abréviation, p. ex. genus novum (gen. nov., new genus), species nova (sp. nov., new species), combinatio nova (comb. nov., new combination), nomen novum (nom. nov., replacement name), ou status novus (stat. nov., name at new rank).

Article 33

33.1. La date d'un nom est celle de sa publication valide. Si les diverses conditions nécessaires à la publication valide ne sont pas réalisées simultanément, la date est celle à laquelle la dernière condition est remplie. Cependant, le nom doit toujours être explicitement accepté dans la publication où il est validé. Un nom publié dès le 1^{er} janvier 1973 inclus pour lequel les diverses conditions de publication valide ne sont pas réalisées simultanément n'est pas validement publié à moins qu'une référence complète et directe (Art. 41.5) ne soit fournie des lieux où ces exigences furent remplies antérieurement (mais voir l'Art. 41.7).

Ex. 1. "*Clypeola minor*" est apparu pour la première fois dans la thèse linnéenne *Flora monspeliensis* (1756), dans une liste de noms précédés de chiffres mais sans explication du sens de ces chiffres et sans aucun autre élément de description ; lorsque la thèse fut réimprimée dans le volume 4 des *Amoenitates academicae* (1759), une mention fut ajoutée expliquant que les chiffres se rapportaient à des descriptions antérieurement publiées dans le *Botanicon monspeliense* de Magnol. Cependant, "*Clypeola minor*" manquait dans la réimpression, n'étant plus admis par Linné, et n'a pas été par conséquent validement publié.

Ex. 2. En proposant "*Graphis meridionalis*" comme une espèce nouvelle, Nakanishi (dans J. Sci. Hiroshima Univ., Ser. B(2), 11 : 75. 1966) a fourni une description latine mais n'a pas désigné d'hotype. *Graphis meridionalis* M. Nakan. a été validement publié lorsque Nakanishi (dans J. Sci. Hiroshima Univ., Ser. B(2), 11 : 265. 1967) a désigné l'hotype du nom et fourni une référence complète et directe à sa publication précédente.

33.2. Une correction de l'orthographe originale d'un nom (voir les Art. 32.2 et 60) n'affecte pas sa date.

Ex. 3. La correction de l'orthographe erronée de *Gluta "benghas"* (Linné, Mant. Pl. : 293. 1771) en *G. renghas* L. n'affecte pas la date du nom même si la correction date de 1883 (Engler dans Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4 : 225).

Article 34

34.1. Les noms aux rangs spécifiés inclus dans les publications énumérées comme travaux retirés (opera utique oppressa ; l'Annexe VI) ne sont pas validement publiés. Les propositions d'additions de publications à l'Annexe VI doivent être soumises au Comité Général (voir la Div. III), qui les soumettra pour avis aux Comités des divers groupes taxonomiques (voir la Rec. 34A ; voir aussi les Art. 14.12 et 56.2).

34.2. Lorsqu'une proposition de suppression d'une publication a été approuvée par le Comité Général après examen par les Comités pour les groupes taxonomiques concernés, la suppression de cette publication est autorisée, dans l'attente de la décision du prochain Congrès International de Botanique (voir aussi les Art. 14.16 et 56.4).

Recommandation 34A

34A.1. Lorsqu'une proposition de suppression d'une publication en vertu de l'Art. 34.1 a été transmise aux comités appropriés pour examen, les auteurs devraient suivre l'usage des noms existant autant que possible dans l'attente de la Recommandation du Comité Général sur la proposition (voir aussi les Recs. 14A et 56A).

Article 35

35.1. Un nom d'un taxon de rang inférieur au genre n'est pas validement publié à moins que le nom du genre ou de l'espèce auquel il est attribué soit validement publié en même temps ou ait été validement publié précédemment (mais voir l'Art. 13.4).

Ex. 1. Des désignations binaires pour six espèces de "*Suaeda*" incluant "*S. baccata*" et "*S. vera*", ont été publiées avec diagnoses et descriptions par Forskål (Fl. Aegypt.-Arab. : 69-71. 1775), qui n'a cependant fourni ni diagnose ni description du genre : ceux-ci n'ont donc pas été validement publiés.

Ex. 2. Müller (dans Flora 63 : 286. 1880) a publié le nouveau genre "*Phlyctidia*" avec les espèces "*P. hampeana* n. sp.", "*P. boliviensis*" (*Phlyctis boliviensis* Nyl.), "*P. sore-diiformis*" (*Phlyctis sore-diiformis* Kremp.), "*P. brasiliensis*" (*Phlyctis brasiliensis* Nyl.), et "*P. andensis*" (*Phlyctis andensis* Nyl.). Les nouveaux binômes prévus n'ont pas été, cependant, validement publiés à cet endroit, parce que le nom générique prévu "*Phlyctidia*" n'as pas été validement publié; Müller ne donnait pas de description ni de diagnose générique mais seulement une description et une diagnose pour une espèce additionnelle, "*P. hampeana*", et ainsi échoua à publier validement "*Phlyctidia*" selon l'Art. 38.5 puisque le genre n'était pas monotypique. La publication valide du nom *Phlyctidia* est due à Müller (1895), qui a fourni une courte diagnose générique et a explicitement inclus seulement deux espèces, les noms de celles-ci, *P. ludoviciensis* Müll. Arg. et *P. boliviensis* (Nyl.) Müll. Arg., ont été aussi validement publiés en 1895.

1 Note 1. L'Art. 35.1 s'applique aussi lorsque des épithètes spécifiques ou autres sont publiées (sous?) en combinaison avec des mots qui ne peuvent être considérés comme des noms de genre ou d'espèce (voir les Art. 20.4 et 23.6).

Ex. 3. La désignation binaire "*Anonymos aquatica*" (Walter, Fl. Carol. : 230. 1788) n'est pas un nom validement publié. Le nom validement publié pour la première fois pour l'espèce concernée est *Planera aquatica* J. F. Gmel. (1791). Le nom ne doit pas être cité comme *P. aquatica* "(Walter) J. F. Gmel."

Ex. 4. Malgré l'existence du nom générique *Scirpoides* Ség. (1754), la désignation binaire "*S. paradoxus*" (Rottbøll, Descr. Pl. Rar. : 27. 1772) n'est pas validement publiée puisque "*Scirpoides*" dans le contexte de Rottbøll n'était pas un mot destiné à être un nom générique. Le premier nom validement publié pour cette espèce est *Fuirena umbellata* Rottb. (1773).

35.2. Une combinaison (autonymes exceptés) n'est pas validement publiée à moins que l'auteur associe expressément l'épithète finale avec le nom du genre ou de l'espèce, ou avec son abréviation (voir l'Art. 60.11).

Ex. 5. Combinaisons validement publiées. Dans le *Species plantarum* de Linné le fait de placer l'épithète dans la marge opposée au nom du genre associe clairement l'épithète avec le nom du genre. Le même résultat est obtenu dans le *Gardeners dictionary* de Miller, ed. 8, par l'insertion de l'épithète entre parenthèses immédiatement après le nom du genre, dans le *Nomenclator botanicus* de Steudel par la disposition des épithètes dans une liste dont l'entête est le nom du genre, et en général par n'importe quel artifice typographique qui associe une épithète à un nom donné d'un genre ou d'une espèce.

Ex. 6. Combinaisons non validement publiées. Le commentaire de Rafinesque au sujet de *Blephilia* : "Le type de ce genre est la *Monarda ciliata* Linn." (dans J. Phys. Chim. Hist. Nat. Arts 89 : 98. 1819) ne constitue pas une publication valide de la combinaison *B. ciliata*, puisque Rafinesque n'a pas certainement associé l'épithète *ciliata* au nom générique *Blephilia*. De même, la combinaison *Eulophus peucedanoides* ne peut être attribuée à Bentham & Hooker (Gen. Pl. 1 : 885. 1867) sur la base de leur mention "*Cnidium peucedanoides* H. B. et K." sous *Eulophus*.

Ex. 7. *Erioderma polycarpum* subsp. *verruculosum* Vain. (dans Acta Soc. Fauna Fl. Fenn. 7(1) : 202. 1890) est validement publié puisque Vainio a clairement lié l'épithète subs spécifique à l'épithète spécifique par une astérisque.

Ex. 8. Lorsque Tuckerman (dans Proc. Amer. Acad. Arts 12 : 168. 1877) a décrit "*Erioderma velligerum*, sub-sp. nov.", il a déclaré que sa nouvelle sous-espèce était très proche de *E. chilense*, pour laquelle il a fourni des caractères distinctifs. Cependant, parce qu'il n'a pas associé sans aucun doute l'épithète subs spécifique avec ce nom d'espèce, il n'a pas validement publié "*E. chilense* subsp. *Velligerum*".

Article 36

36.1. Un nom n'est pas validement publié (a) s'il n'est pas accepté par l'auteur dans la publication originale; (b) s'il est simplement proposé en anticipation de l'acceptation future du taxon concerné, ou d'un périmètre particulier, d'une position, ou du rang du taxon (ainsi nommé nom provisoire); (c) s'il est uniquement cité en tant que synonyme; ou (d) par la simple mention des taxons subordonnés inclus dans le taxon concerné. L'Art. 36.1(a) ne s'applique pas aux noms publiés avec un point d'interrogation ou tout autre signe exprimant un doute d'ordre taxonomique, pourtant acceptés par leur auteur.

Ex. 1. (a) "*Sebertia*", proposé par Pierre (ms.) pour un genre monospécifique, n'a pas été validement publié par Baillon (dans Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2 : 945. 1891) parce qu'il n'acceptait pas le genre. Bien qu'il ait donné une description de celui-ci, il a référé son unique espèce "*Sebertia acuminata* Pierre (ms.)" au genre *Sersalisia* R. Br., en tant que "*Sersalisia? Acuminata*", qu'il a ainsi validement publiée selon les disposition de l'Art. 36.1, dernière phrase. Le nom *Sebertia* a été validement publié par Engler (1897).

Ex. 2. (a) Les désignations placées dans la colonne de gauche de la thèse linnéenne *Herbarium amboinense* soutenue par Stickman (1754) n'étaient pas des noms acceptés par Linné à la publication et ne sont pas validement publiés.

Ex. 3. (a) *Coralloides gorgonina* Bory a été validement publié dans un article de Flörke (dans Mag. Neusten Entdeck. Gesamten Naturk. Ges. Naturf. Freunde Berlin 3 : 125. 1809) même si Flörke ne l'acceptait pas comme une nouvelle espèce. A la demande de Bory', Flörke a inclus la diagnose (et le nom) de Bory rendant Bory l'auteur du nom comme défini dans l'Art. 46.6. L'acceptation ou non du nom par Flörke n'est donc pas pertinent pour une publication valide.

Ex. 4. (a) (b) La désignation "*Conophyton*", proposée par Haworth (Rev. Pl. Succ. : 82. 1821) pour *Mesembryanthemum* sect. *Minima* Haw. (Rev. Pl. Succ. : 81. 1821) en ces termes : "If this section proves to be a genus, the name of *Conophyton* would be apt" ("Si cette section se révèle être un genre, le nom *Conophyton* serait approprié"), n'équivaut pas à un nom générique validement publié, puisque Haworth ne l'a pas adopté ou n'a pas accepté le genre. Le nom a été validement publié en tant que *Conophytum* N. E. Br. (1922).

Ex. 5. (b) "*Pteridospermaexylon*" et "*P. theresiae*" furent publiés par Greguss (dans Földt. Közl. 82 : 171. 1952) pour un genre et une espèce de bois fossile. Comme Greguss établissait explicitement "Vorläufig benenne ich es mit den Namen..." [provisoirement je le désigne par les noms...], ce sont des noms provisoires et à ce titre ne sont pas validement publiés.

Ex. 6. (b) La désignation "*Stereocaulon subnudatum*" proposée par Havaas (dans Bergens Mus. Årbok. 12 : 13, 20. 1954) n'est pas validement publiée en dépit d'avoir été présentée comme une nouvelle espèce avec une diagnose latine, puisque sur les deux pages il était indiqué être "ad int." [ad interim, pour le moment].

Ex. 7. (c) "*Ornithogalum undulatum* hort. Bouch." n'a pas été validement publié par Kunth (Enum. Pl. 4 : 348. 1843), qui le cite comme synonyme de *Myogalum boucheanum* Kunth ; la combinaison sous *Ornithogalum* L. a été publiée ultérieurement : *O. boucheanum* (Kunth) Asch. (1866).

Ex. 8. (d) La désignation de famille "*Rhaptopetalaceae*" n'a pas été validement publié par Pierre (dans Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2 : 1296. Mai 1897), qui a simplement mentionné les genres la constituant, *Brazzeia* Baill., *Rhaptopetalum* Oliv., et "*Scytopetalum*", mais n'en a donné aucune description ni diagnose ; la famille porte le nom *Scytopetalaceae* Engler (Oct. 1897), qui était accompagné d'une description.

Ex. 9. (d) La désignation générique "*Ibidium*" n'a pas été validement publiée par Salisbury (dans Trans. Hort. Soc. London 1 : 291. 1812), qui a simplement mentionné quatre espèces incluses mais n'a fourni aucune description ni diagnose générique.

Ex. 10. *Besenna* A. Rich. et *B. anthelmintica* A. Rich. (1847) ont été publiés simultanément par Richard, les deux avec un point d'interrogation ("*Besenna?*" et "*Besenna anthelmintica? Nob.*"). Le doute de Richard était dû à l'absence de fleurs ou de fruits à examiner, mais les noms étaient malgré tout acceptés par lui, avec *Besenna* énuméré en tant que tel (c'est-à-dire pas en italique) dans l'index (p. [469]).

36.2. Lorsque, dès le 1^{er} janvier 1953 inclus, deux ou plusieurs noms différents basés sur le même type sont proposés simultanément pour le même taxon par le même auteur (ainsi nommés noms alternatifs), aucun d'eux n'est validement publié. Cette règle ne s'applique pas dans les cas où la même combinaison est utilisée simultanément à des rangs différents, soit pour des taxons infraspécifiques dans une espèce ou pour des subdivisions d'un genre dans un genre (voir les Recs. 22A.1-2 et 26A.1-3), soit pour des noms prévus à l'Art. 59.1.

Ex. 11. Les espèces de *Brosimum* Sw. décrites par Ducke (dans Arch. Jard. Bot. Rio de Janeiro 3 : 23-29. 1922) ont été publiées avec des noms alternatifs sous *Piratinera* Aubl. ajoutés en note de bas de page (pp. 23-24). La publication des deux ensembles de noms, étant effectuée avant le 1^{er} janvier 1953, est valide.

Ex. 12. "*Euphorbia jaroslavii*" (Poljakov dans Bot. Mater. Gerb. Bot. Inst. Komarova Akad. Nauk SSSR 15 : 155. 1953) a été publié avec une désignation alternative, "*Tithymalus jaroslavii*". Aucune

n'a été validement publiée. Pourtant, un nom, *Euphorbia yaroslavii* (translittéré différemment pour l'initiale), a été validement publié par Poljakov (1961), qui a fourni une référence complète et directe à la publication antérieure et a rejeté l'attribution à *Tithymalus*.

Ex. 13. La description de "*Malvastrum bicuspidatum* subsp. *tumidum* S. R. Hill var. *tumidum*, subsp. et var. nov." (dans *Brittonia* 32 : 474. 1980) a validé simultanément à la fois *M. bicuspidatum* subsp. *tumidum* S. R. Hill et *M. bicuspidatum* var. *tumidum* S. R. Hill.

Ex. 14. Freytag (dans *Sida Bot. Misc.* 23 : 211. 2002) a publié simultanément *Phaseolus leptostachyus* "var. *pinnatifolius* Freytag forma *purpureus* Freytag, var. et forma nov.", utilisant une unique diagnose et désignant un unique holotype prévu. Puisque les combinaisons prévues ne sont pas les mêmes, aucune n'est validement publiée.

Ex. 15. Hitchcock (dans *Univ. Washington Publ. Biol.* 17(1) : 507-508. 1969) s'est servi du nom *Bromus inermis* subsp. *pumpellianus* (Scribn.) Wagnon et a fourni une référence complète et directe à son basionyme, *B. pumpellianus* Scribn. Dans cette sous-espèce, il reconnaissait des variétés, dont il a nommé l'une d'elles *B. inermis* var. *pumpellianus* (sans citation d'auteur mais clairement basée sur le même basionyme et le même type). En procédant de la sorte, il satisfait les conditions pour une publication valide de *B. inermis* var. *pumpellianus* (Scribn.) C. L. Hitchc.

Article 37

37.1. Un nom publié dès le 1^{er} janvier 1953 inclus sans une claire indication du rang du taxon concerné n'est pas validement publié.

37.2. Pour les noms supragénériques publiés le ou depuis le 1 janvier 1887, l'emploi de l'une des terminaisons précisées dans les Art. 16.3, 17.1, 18.1, 19.1, et 19.3 est accepté comme une indication du rang correspondant, à moins que (a) ceci entre en conflit avec le rang explicitement désigné du taxon (qui prend la préséance), (b) qu'il en résulterait une séquence de rang contraire à l'Art. 5 (auquel cas l'Art. 37.6 s'applique), ou (c) qu'il en résulterait une séquence de rang dans laquelle le même terme désignant le rang apparaîtrait à plus d'une position hiérarchique.

Ex. 1. Jussieu (dans *Mém. Mus. Hist. Nat.* 12 : 497. 1827) a proposé *Zanthoxyleae* sans en préciser le rang. Bien qu'il ait employé la terminaison actuelle pour la tribu (-*eae*), ce nom, étant publié antérieurement à 1887, est sans rang. *Zanthoxyleae* Dumort. (*Anal. Fam. Pl.* : 45. 1829), cependant, est le nom d'une tribu, dans la mesure où Dumortier a précisé son rang.

Ex. 2. Nakai (Chosakuronbun Mokuroku [Ord. Fam. Trib. Nov.]. 1943) a validement publié les noms *Parnassiales*, *Lophiolaceae*, *Ranzanioideae*, et *Urospatheae*. Il a indiqué les rangs respectifs d'ordre, de famille, de sous-famille, et de tribu, en vertu de leurs terminaisons même s'il n'a pas mentionné ces rangs explicitement.

37.3. Un nom publié avant le 1^{er} janvier 1953 sans une claire indication de son rang est validement publié pour autant que toutes les autres conditions pour une publication valide soient remplies; ceci ne joue toutefois aucun rôle en matière de priorité, excepté pour l'homonymie (voir l'Art. 53.4). S'il s'agit du nom d'un nouveau taxon, celui-ci peut servir de basionyme ou de synonyme remplacé pour de nouvelles combinaisons ultérieures, pour des noms à de nouveaux rangs, ou pour des noms de remplacement à des rangs définis.

Ex. 3. Les groupes sans rang "*Soldanellae*", "*Sepincoli*", "*Occidentales*", etc., furent publiés sous *Convolvulus* L. par House (dans *Muhlenbergia* 4 : 50. 1908). Les noms [sans rang] *Soldanellae* House, etc., sont des noms validement publiés mais ne possèdent pas de statut en matière de priorité sauf pour des raisons d'homonymie en vertu de l'Art. 53.4.

Ex. 4. Dans le genre *Carex* L., l'épithète *Scirpinae* a été utilisée dans le nom d'une subdivision sans rang d'un genre par Tuckerman (*Enum. Meth. Caric.* : 8. 1843); le rang de section a été attribué à ce taxon par Kükenthal (dans *Engler, Pflanzenr.* IV. 20 (Heft 38) : 81. 1909) et son nom est donc cité comme *Carex* sect. *Scirpinae* (Tuck.) Kük. (*C.* [sans rang] *Scirpinae* Tuck.).

Ex. 5. Loesener a publié "*Geranium andicola* var. vel forma *longipedicellatum*" (*Bull. Herb. Boissier*, ser. 2, 3(2) : 93. 1903) avec une indication ambiguë de rang infraspécifique. Le nom est correctement cité comme "*G. andicola* [unranked] *longipedicellatum* Loes." L'épithète a été utilisée dans une combinaison ultérieure, *G. longipedicellatum* (Loes.) R. Knuth (1912).

37.4. Si dans l'intégralité d'une publication (Art. 37.5), antérieure au 1^{er} janvier 1890, un seul rang infraspécifique est admis, il est considéré comme étant celui d'une variété, à moins que cela soit contraire

aux déclarations de l'auteur dans la même publication.

37.5. En matière d'indication de rang, toutes les publications paraissant sous le même titre et par le même auteur, telles que les différentes parties d'une flore parues à différents moments (mais pas différentes éditions du même ouvrage), doivent être considérées comme un tout, et toute déclaration y incluse désignant le rang des taxons compris dans l'ouvrage doit être considérée comme si elle avait été publiée avec le premier fascicule.

Ex. 6. Dans le *Handbuch* de Link (1829-1833) le terme désignant le rang "O." (ordo) a été utilisé dans les trois volumes. Ces noms d'ordres ne peuvent pas être considérés comme ayant été publiés en tant que noms de familles (Art. 18.2) puisque le terme famille a été utilisé pour *Agaricaceae* et *Tremellaceae* sous l'ordre *Fungi* dans le vol. 3 (pp. 272, 337 ; voir l'Art. 18 Note 3). Ceci s'applique à tous les trois volumes du *Handbuch* même si le vol. 3 a été publié postérieurement (Jul - 29 Sep 1833) aux vols. 1 et 2 (4-11 Jul 1829).

37.6. Un nom n'est pas valablement publié s'il est donné à un taxon dont le rang est en même temps, contrairement à l'Art. 5, indiqué par une désignation mal placée. Un tel mauvais placement comprend des formes divisées en variétés, des espèces contenant des genres, et des genres contenant des familles ou des tribus.

37.7. Seuls les noms publiés avec des termes indiquant le rang qui doivent être éliminés de manière à obtenir une séquence correcte doivent être considérés comme non valablement publiés. Dans les cas où les termes sont intervertis, p.ex. famille-ordre, et qu'une séquence correcte peut être obtenue en retirant le terme indiquant le rang, les noms à aucun rang sont valablement publiés à moins que un soit un rang secondaire (Art. 4.1) et un soit un rang principal (Art. 3.1.), p.ex. famille-genre-tribu, auquel cas seuls les noms publiés au rang secondaires ne sont pas valablement publiés.

Ex. 7. "Sectio *Orontiaceae*" (Brown, Prodr. : 337. 1810) n'est pas un nom valablement publié, puisque Brown a appliqué de façon impropre le terme "sectio" à un rang supérieur au genre.

Ex. 8. "Tribus *Involuta*" et "tribus *Brevipedunculata*" (Huth dans Bot. Jahrb. Syst. 20 : 365, 368. 1895) ne sont pas des noms valablement publiés, puisque Huth a appliqué de façon impropre le terme "tribus" à un rang inférieur à la section, dans le genre *Delphinium*.

i Note 1. L'utilisation séquentielle du même terme désignant un rang dans une séquence taxonomique ne représente pas des termes désignant un rang mal placés.

Ex. 9. Danser (dans Recueil Trav. Bot. Néerl. 18 : 125-210. 1921) a publié dix noms de nouvelles sous-espèces dans un traitement de *Polygonum* dans lequel il reconnaissait des sous-espèces (indiquées par des chiffres romains) à l'intérieur de sous-espèces (indiquées par des chiffres arabes). Ceci ne représente pas des termes désignant un rang mal placés, l'Art. 37.6 ne s'applique pas, et les noms sont valablement publiés.

37.8. Les situations où le même terme désignant un rang est utilisé à plus d'une position non successive dans la séquence taxonomique représente un usage informel de termes désignant un rang. Les noms publiés avec de tels termes désignant un rang sont considérés comme sans rang (voir les Art. 37.1 et 37.3).

Ex. 10. Les noms publiés avec le terme "series" par Bentham & Hooker (Gen. Pl. 1-3. 1862-1883) sont considérés sans rang parce que ce terme a été utilisé à sept positions hiérarchiques différentes dans la séquence taxonomique. En conséquence, la séquence dans *Rhynchospora* (3 : 1058-1060. 1883) genre-"séries"-section ne contient pas de termes désignant un rang mal placés.

37.9. Une exception à l'Art. 37.6 est faite pour les noms de subdivisions de genres désignés comme tribus (tribus) dans le *Systema mycologicum* de Fries, qui sont considérés comme des noms de subdivisions de genres sans rang valablement publiés.

Ex. 11. *Agaricus* "tribus" *Pholiota* Fr. (Syst. Mycol. 1 : 240. 1821), sanctionné dans le même ouvrage, est le basionyme valablement publié du nom générique *Pholiota* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871) (voir l'Art. 41 Ex. 6).

SECTION 2. NOMS DE NOUVEAUX TAXONS

Article 38

38.1. Afin d'être valablement publié, un nom d'un nouveau taxon (voir l'Art. 6.9) doit (a) être accompagné par une description ou une diagnose du taxon ou, si aucune n'est fournie dans le protologue, par

une référence à une description ou une diagnose effectivement et précédemment publiée (sous réserve des dispositions des Art. 38.7, 38.8, et H.9 ; voir aussi les Art. 14.9 et 14.15) ; et (b) être conforme aux dispositions pertinentes des Art. 32-45.

i Note 1. Une exception à l'Art. 38.1 est faite pour les noms génériques publiés pour la première fois par Linné dans le *Species plantarum*, éd. 1 (1753) et éd. 2 (1762-1763), qui sont traités comme ayant été validement publiés dans ces ouvrages même si les descriptions en permettant la validation furent publiées ultérieurement dans le *Genera plantarum*, éd. 5 (1754) et éd. 6 (1764), respectivement (voir l'Art. 13.4).

38.2. Une diagnose d'un taxon est un énoncé de ce qui dans l'esprit de son auteur distingue le taxon d'autres taxons.

Ex. 1. "*Egeria*" (Néraud dans Gaudichaud, Voy. Uranie, Bot. : 25, 28. 1826) a été publié sans description ni diagnose ni référence à l'une ou l'autre antérieure (et c'est donc un nomen nudum) ; il n'a pas été validement publié.

Ex. 2. "*Loranthus macrosolen* Steud." a paru primitivement sans description ni diagnose sur des étiquettes imprimées distribuées aux environs de 1843 avec la Sect. II, No. 529, 1288, des spécimens d'herbier de plantes d'Abyssinie de Schimper ; le nom n'était pas validement publié jusqu'à ce que Richard (Tent. Fl. Abyss. 1 : 340. 1847) en fournisse une description.

***Ex. 3.** Dans Don, *Sweet's Hortus britannicus*, éd. 3 (1839), pour chaque espèce énumérée, la couleur de la fleur, la durée de vie de la plante, et une traduction en anglais de l'épithète spécifique sont fournies sous forme de tableau. Dans bien des genres la couleur de la fleur et la durée de vie peuvent être identiques pour toutes les espèces et il est évident que leur mention n'équivaut pas à une description ou une diagnose en permettant la validation. Les noms de nouveaux taxons apparaissant dans cet ouvrage ne sont, en conséquence, pas validement publiés, à l'exception de quelques cas où référence est faite à des descriptions ou des diagnoses antérieures.

Ex. 4. "*Crepis praemorsa* subsp. *Tatrensis*" (Dvořák & Dadáková dans *Biológia* (Bratislava) 32 : 755. 1977) a paru avec "a subsp. *praemorsa* karyotipo achaeniorumque longitudine praecipue differt". Cette indication précise les caractères par lesquels les deux taxons diffèrent mais pas comment ces caractères diffèrent et en cela ne satisfait pas l'exigence de l'Art. 38.1(a) pour "une description ou une diagnose".

Ex. 5. Le nom générique *Epilichen* Clem. (Gen. Fungi : 69, 174. 1909) est validement publié grâce au caractère de la clé "parasitic on lichens" (par opposition avec "saprophytic" pour *Karschia*) et la diagnose latine "*Karschia* lichenicola", se référant à la capacité de l'espèce incluse autrefois incluse dans *Karschia* de pousser sur des lichens. Ces indications, dans l'opinion de Clements, distinguaient le genre des autres, bien que la livraison d'une si maigre diagnose ne soit pas une bonne pratique.

38.3. Les exigences de l'Art. 38.1(a) ne sont pas remplies par des indications décrivant des propriétés telles que des caractéristiques purement esthétiques, économiques, un usage médicinal ou culinaire, une importance culturelle, des techniques culturelles, une origine géographique, ou un âge géologique.

Ex. 6. "*Musa basjoo*" (Siebold dans Verh. Bat. Genootsch. Kunsten 12 : 18. 1830) parut avec "Ex insulis Luikiu introducta, vix asperitati hiemis resistens. Ex foliis linteum, praesertim in insulis Luikiu ac quibusdam insulis provinciae Satzuma conficitur. Est haud dubie linteum, quod Philippinis incolis audit Nippis". Cette déclaration donne une information sur l'usage économique (la toile de lin est faite à partir de feuilles), la rusticité en culture (survit à peine à l'hiver), et l'origine géographique (introduit des îles Ryukyu), mais puisqu'il y a aucun information descriptive sur les "feuilles", le seul caractère mentionné, elle ne satisfait pas à l'exigence de l'Art. 38.1(a) pour "une description ou une diagnose". *Musa basjoo* Siebold & Zucc. ex linuma a été validement publié ultérieurement dans *linuma*, *Sintei Somoku Dzusetsu* [Illustrated Flora of Japan], éd. 2, 3 : ad t. 1. 1874, avec des détails floraux et une description en japonais.

38.4. Lorsqu'il y a doute sur le fait qu'une déclaration descriptive satisfasse à l'exigence de l'Art. 38.1(a) pour "une description ou une diagnose", une demande de prise de position peut être soumise au Comité Général (voir la Div. III), qui en référera pour examen au comité du groupe taxonomique concerné. Une recommandation, portant sur le fait que le nom concerné soit ou non traité comme validement publié, peut ensuite être transmise à un Congrès International de Botanique et, si ratifiée, deviendra une décision contraignante. Ces décisions contraignantes sont énumérées dans l'Annexe VII.

Ex. 7. *Ascomycota* Caval.-Sm. (dans Biol. Rev. 73 : 247. 1998, as "*Ascomycota* Berkeley 1857 stat. nov.") a été publié en tant que le nom d'un phylum, avec la diagnose "sporaе intracellulares". Comme Cavalier-Smith (l.c.) n'a pas fourni une référence complète et directe à la publication de

Berkeley (Intr. Crypt. Bot. : 270. 1857) du nom *Ascomycetes* [pas *Ascomycota*], la publication valide de *Ascomycota* est dépendante de sa conformité aux exigences de l'Art. 38.1(a), et une demande fut faite pour une décision contraignante selon l'Art. 38.4. Le Comité de nomenclature pour les champignons conclut (dans Taxon 59 : 292. 2010) que les exigences de l'Art. 38.1(a) étaient remplies de manière minimale et recommanda qu'*Ascomycota* soit considéré comme validement publié. Ceci a été approuvé par le Comité Général (dans Taxon 60 : 1212. 2011) et ratifié par le XVIII International Botanical Congress à Melbourne en 2011.

38.5. Les noms d'un genre et d'une espèce peuvent être validement publiés simultanément par la fourniture d'une unique description (*descriptio generico-specifica*) ou diagnose, même si elle était prévue comme uniquement générique ou spécifique, si toutes les conditions suivantes sont remplies : (a) au moment de sa description le genre est monotypique (voir l'Art. 38.6) ; (b) aucun autre nom (à quelque rang que ce soit) n'a été précédemment validement publié en se fondant sur le même type ; et © les noms du genre et de l'espèce répondent par ailleurs aux conditions requises pour une publication valide. La référence à une description ou diagnose antérieure n'est pas acceptable à la place d'une *descriptio generico-specifica*.

38.6. Aux fins de l'Art. 38.5, un genre monotypique est un genre pour lequel un seul binôme est validement publié même si l'auteur peut indiquer que d'autres espèces peuvent lui être rattachées.

Ex. 8. Nylander (1879) a décrit l'espèce nouvelle "*Anema nummulariellum*" dans un nouveau genre "*Anema*" sans fournir une description générique ou une diagnose. Vu qu'en même temps il a aussi transféré *Omphalaria nummularia* Durieu & Mont. dans "*Anema*", aucun de ses noms n'a été validement publié. Ils ont été validement publiés ultérieurement par Forsell (1885).

Ex. 9. Les noms *Kedarnatha* P. K. Mukh. & Constance (1986) et *K. sanctuarii* P. K. Mukh. & Constance, le second désignant l'unique nouvelle espèce du genre nouveau, sont tous deux validement publiés bien qu'une description latine ne soit fournie que pour le nom générique.

Ex. 10. *Piptolepis phillyreoides* Benth. (1840) était une nouvelle espèce attribuée au genre monotypique nouveau *Piptolepis*. Les deux noms ont été validement publiés avec une description générique et spécifique combinée.

Ex. 11. En publiant "*Phaelypea*" sans description ou diagnose générique, Browne (Civ. Nat. Hist. Jamaica : 269. 1756) y a inclu et décrit une seule espèce, mais il donna à l'espèce un nom en forme de phrase qui ne constitue pas un binôme validement publié. L'Art. 38.5 ne s'applique donc pas et "*Phaelypea*" n'est pas un nom validement publié.

38.7. Aux fins de l'Art. 38.5, avant le 1^{er} janvier 1908, une illustration avec analyse (voir les Art. 38.9 et 38.10) est acceptable à la place d'une description ou d'une diagnose écrite.

Ex. 12. Le nom générique *Philgamia* Baill. (1894) a été validement publié, car il a paru sur une planche avec analyse de l'unique espèce incluse, *P. hibbertioides* Baill.

38.8. Le nom d'une espèce nouvelle ou d'un taxon infraspécifique nouveau publié avant le 1^{er} janvier 1908 peut être validement publié même s'il est accompagné seulement d'une illustration avec analyse (voir les Art. 38.9 et 38.10).

Ex. 13. Quand Velloso (dans Fl. Flumin. Icon. 11 : ad t. 67. 1831) a publié "*Polypodium subulatum*", seule une illustration d'une partie d'une fronde, sans analyse, fut présentée. Ce dessin ne remplit pas les dispositions de l'Art. 38.8, donc ce nom ne fut pas validement publié ici, mais a été validement publié lorsque les descriptions d'espèces de fougères de Velloso parurent (dans Arch. Mus. Nac. Rio de Janeiro 5 : 447. 1881).

38.9. Aux fins de ce Code, une analyse est une figure ou un groupe de figures, généralement séparée(s) de l'illustration principale de l'organisme (quoique généralement sur la même page ou planche), montrant des détails utiles à leur identification, avec ou sans une légende séparée (voir aussi l'Art. 38.10).

Ex. 14. *Panax nossibiensis* Drake (1896) a été validement publié sur une planche avec analyse.

38.10. Pour des organismes autres que des plantes vasculaires, des figures uniques / simples montrant des détails utiles à leur identification sont considérées comme des illustrations avec analyse (voir aussi l'Art. 38.9).

Ex. 15. *Eunotia gibbosa* Grunow (1881), un nom d'une diatomée, a été validement publié par la fourniture d'une figure d'une seule valve.

38.11. Aux fins de la publication valide d'un nom d'un nouveau taxon, la référence à une description ou une diagnose précédemment et effectivement publiée est restreinte de la manière suivante : (a) pour un nom d'une famille ou d'une subdivision d'une famille, la description ou la diagnose antérieure doit être celle d'une famille ou d'une subdivision d'une famille; (b) pour un nom d'un genre ou d'une subdivision d'un genre, la description ou la diagnose antérieure doit être celle d'un genre ou d'une subdivision d'un genre; et (c) pour un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique, la description ou la diagnose antérieure doit être celle d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique (mais voir l'Art. 38.12).

Ex. 16. "*Pseudoditrichaceae* fam. nov." (Steere & Iwatsuki dans *Canad. J. Bot.* 52 : 701. 1974) n'a pas été un nom d'une famille validement publié dans la mesure où il n'y avait pas de description ou de diagnose en latin ni de référence à une autre, mais seulement la mention d'un seul genre et d'une seule espèce inclus (voir l'Art. 36.1(d)), en tant que "*Pseudoditrichum mirabile* gen. et sp. nov.", les noms étant les deux validement publiés en vertu de l'Art. 38.5 par une unique diagnose latine.

Ex. 17. Presl n'a pas validement publié "*Cuscutaeae*" (dans Presl & Presl, *Delic. Prag.* : 87. 1822) comme le nom d'une famille (voir "*Praemonenda*", pp. [3-4]) par référence directe à la description précédemment et effectivement publiée de "*Cuscutaeae*" (Berchtold & Presl, *Přir. Rostlin* : 247. 1820) parce que le dernier publié est le nom d'un ordre (voir l'Art. 18 *Ex. 5).

Ex. 18. *Scirpoides* Ség. (*Pl. Veron. Suppl.* : 73. 1754) a été publié sans description ou diagnose générique. Il a été validement publié par référence indirecte (grâce au titre du livre et à une déclaration générale dans la préface) à la diagnose générique et à des références directes supplémentaires dans Séguier (*Pl. Veron.* 1 : 117. 1745).

Ex. 19. Comme l'Art. 38.11 ne fixe aucune restriction sur les noms à des rangs plus hauts que la famille, *Eucommiales* Nêmejc ex Cronquist (*Integr. Syst. Class. Fl. Pl.* : 182. 1981) a été validement publié par Cronquist, qui a fourni une référence complète et directe à la description latine associée au genre *Eucommia* Oliv. (1890).

38.12. Un nom d'une nouvelle espèce peut être validement publié par la référence (directe ou indirecte; voir les Art. 38.13 et 38.14) à une description ou une diagnose d'un genre, si les conditions suivantes sont satisfaites : (a) le nom du genre a été précédemment et validement publié simultanément avec sa description ou sa diagnose et (b) ni l'auteur du nom du genre ni l'auteur du nom de l'espèce n'indiquent que plus d'une espèce appartienne au genre en question.

Ex. 20. *Trilepisium* Thouars (1806) a été validé par une description générique mais sans mention d'un nom d'espèce. *Trilepisium madagascariense* DC. (1828) a été proposé ultérieurement sans description ou diagnose de l'espèce et avec le nom générique suivi par une référence à Thouars. Ni l'un ni l'autre des auteurs n'a fourni d'indication portant à croire à la présence de plus d'une espèce dans le genre. Le nom spécifique de Candolle est en conséquence validement publié.

38.13. Aux fins de publication valide d'un nom d'un nouveau taxon, la référence à une description ou diagnose précédemment et effectivement publiée peut être directe ou indirecte (Art. 38.14). Pour les noms publiés dès le 1^{er} janvier 1953 inclus, la référence doit, par contre, être complète et directe comme spécifié à l'Art. 41.5.

38.14. Une référence indirecte est une indication évidente (si cryptique), donnée en citant le nom d'un auteur ou par tout autre moyen, qu'une description ou une diagnose précédemment et effectivement publiée s'applique.

Ex. 21. "*Kratzmannia*" (Opiz dans Berchtold & Opiz, *Oekon.-Techn. Fl. Böhm.* 1 : 398. 1836) a été publié avec une diagnose, mais n'a pas été expressément accepté par l'auteur et par conséquent n'a pas été validement publié selon l'Art. 36.1(a). *Kratzmannia* Opiz (*Seznam* : 56. 1852), manquant d'une description ou d'une diagnose, est cependant accepté de manière évidente et la citation "*Kratzmannia* O." constitue une référence indirecte à la diagnose publiée en 1836.

Recommandation 38A

38A.1. Un nom de nouveau taxon ne doit pas être validé seulement par une référence à une description ou une diagnose publiée avant 1753.

Recommandation 38B

38B.1. La description de n'importe quel nouveau taxon doit mentionner les points sur lesquels le taxon diffère de ses alliés.

Recommandation 38C

38C.1. En nommant un nouveau taxon, les auteurs ne doivent pas adopter un nom qui été précédemment mais pas validement publié pour un taxon différent.

Recommandation 38D

38D.1. En décrivant ou en effectuant la diagnose de nouveaux taxons, les auteurs doivent, si possible, fournir des figures avec des détails de structure propres à faciliter l'identification.

38D.2. Dans la légende des figures, les auteurs devraient indiquer le ou les spécimens sur lesquels elles sont basées (voir aussi la Rec. 8A.2).

38D.3. Les auteurs devraient indiquer avec clarté et précision l'échelle des figures qu'ils publient.

Recommandation 38E

38E.1. Les descriptions ou les diagnoses de nouveaux taxons d'organismes parasites, particulièrement des champignons, devraient toujours être accompagnées par l'indication des hôtes. Les hôtes devraient être désignés par leurs noms scientifiques et pas seulement par des noms dans des langues modernes, dont l'application est souvent équivoque.

Article 39

39.1. Pour être validement publié, un nom d'un nouveau taxon (algues et fossiles exceptés) publié entre le 1^{er} janvier 1935 et le 31 décembre 2011 inclus, doit être accompagné par une description ou une diagnose latine ou par une référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose latine précédemment et effectivement publiée (mais voir l'Art. H.9 ; pour des fossiles voir l'Art. 43.1 ; pour des algues voir l'Art. 44.1).

Ex. 1. *Arabis* "Sekt. *Brassicoturritis* O. E. Schulz" et "Sekt. *Brassicarabis* O. E. Schulz" (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., ed. 2, 17b : 543-544. 1936), publiés avec des descriptions ou des diagnoses en allemand mais pas en latin, ne sont pas des noms validement publiés.

Ex. 2. "*Schiedea gregoriana*" (Degener, Fl. Hawaiiensis, fam. 119. 9 avril 1936) était accompagné d'une description en anglais mais pas en latin, et en conséquence n'est pas un nom validement publié. *Schiedea kealiae* Caum & Hosaka (dans Occas. Pap. Bernice Pauahi Mus. 11(23) : 3. 10 avril 1936), dont le type est une partie du matériel original du précédent, est accompagné d'une description latine et est validement publié.

Ex. 3. *Alyssum flahaultianum* Emb., d'abord publié sans description ou diagnose latine (dans Bull. Soc. Hist. Nat. Maroc 15 : 199. 1936), a été validement publié de façon posthume lorsqu'une traduction latine de la description originale d'Emberger en français a été fournie (dans Willdenowia 15 : 62-63. 1985).

Ex. 4. "*Malvidae*" ne fut pas validement publié par Wu (dans Acta Phytotax. Sin. 40 : 308. 2002) par référence à "*Malvaceae*" (Adanson, Fam. Pl. 2 : 390. 1763) parce que ce dernier a été associé à une description en français, pas une description ou diagnose en latin comme exigé par l'Art. 39.1. *Malvidae* a été validement publié plus tard par Thorne & Reveal (dans Bot. Rev. 73 : 111. 2007).

39.2. Pour être validement publié, un nom d'un nouveau taxon publié dès le 1^{er} janvier 2012 inclus doit être accompagné par une description ou une diagnose en latin ou en anglais ou par référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose validement publiée précédemment (pour les fossiles voir aussi l'Art. 43.1).

Recommandation 39A

39A.1. Les auteurs qui publient des noms de taxons nouveaux devraient donner ou citer une description complète en latin ou en anglais, en plus de la diagnose.

Article 40

40.1. La publication dès le 1^{er} janvier 1958 du nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou en-dessous est valide seulement si le type du nom est indiqué (voir les Art. 7-10 ; mais voir l'Art. H.9 Note 1 pour les noms de certains hybrides).

40.2. Pour le nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique, la désignation du type comme requiert par l'Art. 40.1 peut être réalisée par la référence à une récolte complète, ou à une partie de celle-ci, même si elle consiste en deux ou plusieurs spécimens comme définis dans l'Art. 8 (voir aussi l'Art. 40.7).

Ex. 1. Quand Cheng décrit "*Gnetum cleistostachyum*" (dans Acta Phytotax. Sin. 13 (4) : 89. 1975) le nom n'a pas été validement publié parce que deux récoltes ont été désignées comme des types : K. H. Tsai 142 (comme "♀ Typus") et X. Jiang 127 (comme "♂ Typus").

i Note 1. Quand le type est indiqué par référence à une récolte complète, ou une partie de celle-ci, qui consiste en plus d'un spécimen, ces spécimens sont des syntypes (voir l'Art. 9.5).

Ex. 2. Le protologue de *Laurentia frontidentata* E. Wimm. (dans Engler, Pflanzenr. IV. 276 (Heft 108) : 855. 1968) inclut la déclaration du type "*E. Esterhuysen* No. 17070 ! Typus - Pret., Bol." Le nom est valablement publié parce qu'une seule récolte est citée, malgré la mention de spécimens dupliqués (syntypes) dans deux herbiers différents.

40.3. Pour le nom d'un nouveau genre ou d'une nouvelle subdivision de genre, une référence (directe ou indirecte) au nom d'une seule espèce, ou la citation de l'holotype ou du lectotype d'un seul nom d'espèce publié antérieurement ou simultanément, même si cet élément n'est pas explicitement désigné comme type, est acceptable comme indication du type (voir aussi l'Art. 22.6 ; mais voir l'Art. 40.6). De manière similaire, pour le nom d'une nouvelle espèce ou d'un taxon infraspécifique, la mention d'un seul spécimen ou récolte (Art. 40.2) ou illustration (si permise par les Art. 40.4 ou 40.5), même si cet élément n'est pas explicitement désigné comme type, est acceptable comme indication du type (voir cependant l'Art. 40.6).

Ex. 3. "*Baloghia pininsularis*" fut publié par Guillaumin (dans Mém. Mus. Natl. Hist. Nat., B, Bot. 8 : 260. 1962) avec deux récoltes citées : *Baumann 13813* et *Baumann 13823*. Comme l'auteur n'a pas désigné l'un des deux comme le type, il n'a pas validement publié le nom. La publication valide a été effectuée par McPherson & Tirel (dans Fl. Nouv.-Caléd. 14 : 58. 1987), qui a écrit "Lectotype (désigné ici) : *Baumann-Bodenheim 13823* (P ! ; iso-, Z)" fournissant ainsi une référence complète et directe à la description latine de Guillaumin (Art. 33.1 ; voir l'Art. 46 Ex. 20) ; l'utilisation du terme "lectotype" par McPherson & Tirel est à corriger en "holotype" selon l'Art. 9.9.

i Note 2. Le simple fait de citer une localité ne constitue pas mention d'un seul spécimen ou récolte. La référence concrète à certains détails relatifs au type réel, tels que le nom du collecteur ou le numéro de récolte ou la date, est requise.

i Note 3. Les cultures d'algues et des champignons préservées dans un état inactif métaboliquement sont acceptables comme types (Art. 8.4 ; voir aussi la Rec. 8B.1).

40.4. Aux fins de l'Art. 40, le type d'un nom d'une nouvelle espèce ou d'un taxon infraspécifique (fossiles exceptés : voir l'Art. 8.5) peut être une illustration avant le 1^{er} janvier 2007 ; dès cette date, le type doit être un spécimen (à l'exception du cas prévu à l'Art. 40.5).

Ex. 4. "*Dendrobium sibuyanense*" (voir l'Art. 8 Ex. 6) a été décrit à partir d'une collection vivante indiquée comme holotype et par conséquent n'a pas été validement publié. Il n'a pas été validement publié ensuite, lorsque Lubag-Arquiza & Christenson (dans Orchid Digest. 70 : 174. 2006) ont désigné comme "lectotype" un dessin publié, en contradiction avec l'Art. 40.6, qui ne permet pas l'utilisation du terme "lectotype" dans le processus de nomination d'une nouvelle espèce à partir du 1^{er} janvier 1990. La publication valide n'a non plus pas été effectuée quand Clements & Cootes (dans OrchideenJ. 16 : 27-28. 2009) publièrent "*Euphlebiium sibuyanense*" pour ce taxon, parce qu'après le 1^{er} janvier 2007 leur indication de ce dessin comme holotype a été exclue par l'Art. 40.4.

40.5. Aux fins de l'Art. 40, le type d'un nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique d'algues ou de champignons microscopiques (fossiles exceptés : voir l'Art. 8.5) peut être une illustration effectivement publiée s'il y a des difficultés techniques de conservation ou s'il est impossible de préserver un spécimen qui montrerait les particularités attribuées au taxon par l'auteur du nom.

40.6. Pour le nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou en-dessous publié dès le 1^{er} janvier 1990 inclus, l'indication du type doit inclure l'un des mots "typus" ou "holotypus", ou son abréviation, ou

son équivalent en langage moderne (voir aussi les Recs. 40A.1 et 40A.2). Mais dans le cas du nom d'un nouveau genre monotypique (comme défini dans l'Art. 38.6) ou d'une sous-division d'un genre avec le nom simultanément publié d'une nouvelle espèce, l'indication du type du nom d'espèce est suffisant.

Ex. 5. "*Crataegus laurentiana* var. *dissimilifolia*" n'a pas été validement publié par Kruschke (dans Publ. Bot. Milwaukee Public Mus. 3 : 35. 1965), parce que, en contradiction avec l'Art. 40, deux récoltes ont été citées comme "type". Phipps (dans J. Bot. Res. Inst. Texas 3 : 242. 2009) a fait une référence complète et directe à la diagnose latine de Kruschke (Art. 7.7) mais a désigné *Kruschke K-49-145* comme "lectotype". Comme il n'a pas employé l'un des termes "typus" ou "holotypus", ni l'une de leurs abréviations ou leurs équivalents en langage moderne, Phipps n'a pas validement publié le nom.

40.7. Pour le nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique publié dès le 1^{er} janvier 1990 inclus dont le type est un spécimen ou une illustration non publiée, l'herbier unique, la collection ou l'institution dans lequel le type est préservé doivent être précisés (voir aussi les Recs. 40A.3 et 40A.4).

Ex. 6. Dans le protologue de *Setaria excurrans* var. *leviflora* Keng ex S. L. Chen (dans Bull. Nanjing Bot. Gard. 1988-1989 : 3. 1990) la récolte *Guangxi Team 4088* a été indiquée comme "模式" ["type"] et l'herbier où le type est conservé a été spécifié comme "中国科学院植物研究所本室" ["Herbarium, Institute of Botany, The Chinese Academy of Sciences"], c'est-à-dire PE.

i Note 4. L'indication de l'herbier, de la collection ou de l'institution peut être faite sous forme abrégée, p. ex. comme indiqué dans *Index Herbariorum, part I* (Regnum Veg. 120) ou dans le *World directory of collections of cultures of microorganisms*.

Ex. 7. Quand 't Hart a décrit "*Sedum eriocarpum* subsp. *spathulifolium*" (dans Ot Sist. Bot. Dergisi 2 (2) : 7. 1995) le nom n'a pas été validement publié parce qu'aucun herbier ou collection ou institution dans lequel le spécimen holotype était conservé n'a été spécifié. La publication valide a été effectuée quand 't Hart (dans Strid & Tan, Fl. Hellen. 2 : 325. 2002) a écrit "Type... 't Hart HRT-27104... (U)" en fournissant une référence complète et directe à sa diagnose latine précédemment publiée (Art. 33.1).

Recommandation 40A

40A.1. L'indication du type nomenclatural devrait suivre immédiatement la description ou la diagnose et devrait inclure le mot latin "typus" ou "holotypus".

40A.2. Les détails du spécimen type du nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique devraient être publiés en caractères latins.

40A.3. La spécification de l'herbier ou de la collection ou de l'institution de dépôt (voir l'Art. 40 Note 4) doit être suivie par n'importe quel numéro disponible identifiant de manière permanente le spécimen holotype (voir aussi la Rec. 9D.1).

Ex. 1. Le type de *Sladenia integrifolia* Y. M. Shui & W. H. Chen (2002) a été désigné comme "*Mo Ming-Zhong, Mao Rong-Hua & Yu Zhi-Yong 05* (holotype, KUN 0735701; isotypes, MO, PE)", où 0735701 est l'identifiant unique de l'échantillon holotype dans l'herbier du Kunming Institute of Botany (KUN).

40A.4. La citation de l'herbier ou de la collection ou de l'institution de dépôt doit employer l'un des standards mentionnés dans l'Art. 40 Note 4.

SECTION 3. NOUVELLES COMBINAISONS, NOMS AUX NOUVEAUX RANGS, NOMS DE REMPLACEMENT

Article 41

41.1. Pour être validement publiée, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement (voir les Art. 6.10 et 6.11), doit être accompagné par une référence au basionyme ou au synonyme remplacé.

41.2. Afin de publier validement une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement, les restrictions suivantes s'appliquent : (a) pour un nom d'une famille ou d'une subdivision d'une famille, le basionyme ou le synonyme remplacé doit être un nom d'une famille ou d'une sous-division d'une famille ; (b) pour un nom d'un genre ou d'une subdivision d'un genre, le basionyme

ou le synonyme remplacé doit être un nom d'un genre ou d'une sous-division d'un genre; et (c) pour un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique, le basionyme ou le synonyme remplacé doit être un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique.

Ex. 1. *Thuspeinanta* T. Durand (1888) est un nom de remplacement pour *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (1848) non Herb. (1837); *Aspalathoides* (DC). K. Koch (1853) est basé sur *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (Prodr. 2 : 169. 1825).

41.3. Avant le 1^{er} janvier 1953 une référence indirecte (voir l'Art. 38.14) à un basionyme ou un synonyme remplacé est suffisante pour la publication valide d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang, ou d'un nom de remplacement. Ainsi, des erreurs dans la citation du basionyme ou du synonyme remplacé, ou dans la citation d'auteur (Art. 46), n'affecte pas la publication valide de tels noms.

Ex. 2. Le nom "*Persicaria runcinata* (Hamilt.)" a été inclus dans une liste de noms par Masamune (dans Bot. Mag. (Tokyo) 51 : 234. 1937) sans plus d'informations. Le nom *Polygonum runcinatum* a été validement publié par Don (Prodr. Fl. Nepal. : 73. 1825) et attribué à "Hamilton mss". La mention par Masamune de "Hamilt." est considérée par Buchanan-Hamilton comme une référence indirecte au basionyme publié par Don, et ainsi la nouvelle combinaison *Persicaria runcinata* (Buch.-Ham. ex D. Don) Masam. a été validement publiée.

Ex. 3. Opiz a validement publié le nom à un nouveau rang *Hemisphace* (Benth). Opiz (1852) en écrivant "*Hemisphace* Benth.", ce qui est considéré comme une référence indirecte au basionyme *Salvia* sect. *Hemisphace* Benth. (Labiata. Gen. Spec. : 193. 1833).

Ex. 4. La nouvelle combinaison *Cymbopogon martini* (Roxb.) Will. Watson (1882) est validement publiée par la notation énigmatique "309", qui représente, suivant l'explication donnée en tête de la même page, le numéro d'ordre de l'espèce (*Andropogon martini* Roxb.) dans Steudel (Syn. Pl. Glumac. 1 : 388. 1854). Bien que la référence au basionyme *A. martini* soit indirecte, il n'existe aucune ambiguïté (mais voir l'Art. 33 Ex. 1; voir aussi la Rec. 60C.2).

Ex. 5. Miller (1768), dans la préface au *The gardeners dictionary, ed. 8*, a indiqué qu'il avait "désormais appliqué la méthode de Linné entièrement sauf dans certains cas...", pour lesquels il a donné des exemples. Dans le corps du texte, il s'est souvent référé à des genres de Linné dans ses propres titres génériques, p. ex. *Cactus* L. [pro parte] sous *Opuntia* Mill. Par conséquent une référence implicite à un binôme de Linné peut être supposée lorsqu'il y a lieu, et les binômes du Miller sont acceptés comme de nouvelles combinaisons (p. ex. *O. ficus-indica* (L.) Mill., basé sur *C. ficus-indica* L.) ou des noms de remplacement (p. ex. *O. vulgaris* Mill., basé sur *C. opuntia* L. : les deux noms ayant la référence "Opuntia vulgo herbariorum" de Bauhin & Cherler en commun).

41.4. Si, pour un nom d'un genre ou d'un taxon de rang inférieur publié avant le 1^{er} janvier 1953, aucune référence à un basionyme n'a été donnée, alors que les conditions pour sa publication valide en tant que nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement sont satisfaites, ce nom est néanmoins traité comme une nouvelle combinaison ou un nom à un nouveau rang si c'était là l'intention présumée de l'auteur et qu'un potentiel basionyme (Art. 6.10) s'appliquant au même taxon existe.

Ex. 6. Dans *Führer in die Pilzkunde* de Kummer (1871) la note (p. 12) expliquant que l'auteur avait l'intention d'adopter au rang générique les subdivisions d'*Agaricus* alors en usage, qui à cette époque étaient celles de Fries, et la disposition générale de l'œuvre qui suit fidèlement celle de Fries, ont été considérées comme fournissant une référence indirecte aux noms antérieurs des "tribus" de Fries en tant que basionymes. Bien que cela ait été l'intention présumée de Kummer, il n'a en réalité pas mentionné Fries, et il est douteux qu'il ait donné quelque référence que ce soit, même indirecte, à un basionyme. Cependant, alors même que l'Art. 41.3 n'est pas considéré comme satisfait, dès lors que Kummer en fournissant des diagnoses dans une clé satisfaisait les conditions pour la publication valide des noms de nouveaux taxons, l'Art. 41.4 statue que les noms comme *Hypholoma* (Fr. : Fr.) P. Kumm. et *H. fasciculare* (Huds. : Fr.) P. Kumm. doivent être acceptés comme de nouvelles combinaisons ou des noms à un nouveau rang basés sur les noms correspondant de Fries (ici : *A. "tribus" Hypholoma* Fr. : Fr. et *A. fascicularis* Huds. : Fr.).

Ex. 7. *Scaevola taccada* a été validement publié par Roxburgh (1814) par la référence à une illustration dans Rheede (Hort. Malab. 4 : t. 59. 1683) qui paraît être sa base unique. Comme le nom s'applique à l'espèce précédemment décrite comme *Lobelia taccada* Gaertn. (1788), il est traité comme une nouvelle combinaison, *S. taccada* (Gaertn.) Roxb., et non pas comme le nom d'une nouvelle espèce, bien qu'il n'y ait aucune référence dans le protologue de Roxburgh, ni de manière directe ni indirecte, à *L. taccada*.

Ex. 8. Quand Moench (Methodus : 272. 1794) a décrit *Chamaecrista*, il ne s'est pas référé à *Cassia* [sans rang] *Chamaecrista* L. (Sp. Pl. : 379. 1753) mais a employé son épithète comme le nom

générique et inclus son type, *Cassia chamaecrista* L. (cité dans la synonymie). Par conséquent, il a publié un nom à un nouveau rang, *Chamaecrista* (L.) Moench, et non pas un nom d'un nouveau genre.

Ex. 9. *Brachiolejeunea* a été publié par Stephani & Spruce (dans Hedwigia 28 : 167. 1889) pour un taxon qui avait été précédemment décrit comme *Lejeunea* subg. *Brachiolejeunea* Spruce (dans Trans. & Proc. Bot. Soc. Edinburgh 15 : 75, 129. 1884) mais sans même une référence indirecte à la publication précédente de Spruce. Dès lors que Stephani & Spruce ont fourni une description de *B. plagiochiloides* qui selon l'Art. 38.5 est acceptable en tant que "descriptio generico-specifica" d'un genre monotypique, *Brachiolejeunea* satisfait aux exigences pour la publication valide du nom d'un nouveau genre. Selon l'Art. 41.4, il doit donc être traité comme un nom à un nouveau rang, *Brachiolejeunea* (Spruce) Steph. & Spruce, basé sur le nom sous-générique de Spruce.

Ex. 10. Lorsque Sampaio a publié "*Psoroma murale* Samp." (dans Bol. Real Soc. Esp. Hist. Nat. 27 : 142. 1927), il a adopté l'épithète de *Lichen muralis* Schreb. (1771), un nom appliqué au même taxon, sans se référer à ce nom soit directement soit indirectement. Il a cité *Lecanora saxicola* Ach. en synonymie. Selon l'Art. 41.4, *Psoroma murale* est traité comme une nouvelle combinaison basée sur *Lichen muralis*; sinon il constituerait un nom de remplacement valablement publié mais illégitime pour *Lecanora saxicola*.

41.5. Dès le 1^{er} janvier 1953 inclus, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement ne sont valablement publiés que si leur basionyme ou leur synonyme remplacé sont clairement indiqués et qu'une référence complète et directe à leur auteur et au lieu de publication valide sont donnés, incluant la référence à la page ou la planche et la date (mais voir les Art. 41.61^{er} janvier). Dès le 1^{er} janvier 2007 inclus, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement ne sont publiés valablement que si leur basionyme ou leur synonyme remplacé sont cités.

Ex. 11. En transférant *Ectocarpus mucronatus* D. A. Saunders à *Giffordia*, Kjeldsen & Phinney (dans Madroño 22 : 90. 27 avril 1973) ont cité le basionyme et son auteur, mais sans référence au lieu de sa publication valide. Plus tard (dans Madroño 22 : 154. 2 juillet 1973) ils ont validé le binôme *G. mucronata* (D. A. Saunders) Kjeldsen & H. K. Phinney en donnant une référence complète et directe au lieu de publication valide du basionyme.

i Note 1. Aux fins de l'Art. 41.5, une référence à la page (pour les publications avec une pagination continue) est une référence à la page ou aux pages auxquelles le basionyme ou le synonyme remplacé a été valablement publié ou auxquelles le protologue apparaît, mais pas comme l'indication de la pagination de la publication entière, à moins qu'elle ne coïncide avec celle du protologue (voir aussi l'Art. 30 Note 2).

Ex. 12. En proposant "*Cylindrocladium infestans*", Peerally (dans Mycotaxon 40 : 337. 1991) a cité le basionyme comme "*Cylindrocladiella infestans* Boesew., Can. J. Bot. 60 : 2288-2294. 1982". Comme cette citation mentionne la pagination de la publication entière de Boeswinkel, et pas seulement celle du protologue du basionyme souhaité, la combinaison n'a pas été valablement publiée par Peerally.

Ex. 13. La nouvelle combinaison *Conophytum marginatum* subsp. *littlewoodii* (L. Bolus) S. A. Hammer (Dumpling & His Wife : New Views Gen. Conophytum : 181. 2002), ayant été faite avant le 1^{er} janvier 2007, a été valablement publiée bien que Hammer n'ait pas cité le basionyme (*C. littlewoodii* L. Bolus) mais l'ait uniquement indiqué en donnant une référence complète et directe à sa place de publication valide.

41.6. Pour des noms publiés dès le 1^{er} janvier 1953 inclus, les erreurs dans la citation du basionyme ou du synonyme remplacé, y compris la citation incorrecte de l'auteur (Art. 46), mais pas les omissions (Art. 41.5), n'invalident pas la publication d'une combinaison nouvelle, d'un nom à un nouveau rang, ou d'un nom de remplacement.

Ex. 14. *Aronia arbutifolia* var. *nigra* (Willd.) F. Seym. (Fl. New England : 308. 1969) a été publié comme une nouvelle combinaison "Fondée sur *Mespilus arbutifolia* L. var. *nigra* Willd., in Sp. Pl. 2 : 1013. 1800." Willdenow a traité ces plantes dans le genre *Pyrus*, pas *Mespilus*, et la publication est de 1799, pas de 1800; ces erreurs de citation n'invalident pas la publication de la combinaison nouvelle.

Ex. 15. Le nom à un nouveau rang *Agropyron desertorum* var. *pilosiusculum* (Melderis) H. L. Yang (dans Kuo, Fl. Reipubl. Popularis Sin. 9(3) : 113. 1987) a été par mégarde mais valablement publié par Yang, qui a écrit "*Agropyron desertorum*... var. *pilosiusculum* Meld. dans Norlindh, Fl. Mong. Steppe. 1 : 121. 1949", qui constitue une référence complète et directe au basionyme, *A. desertorum* f. *pilosiusculum* Melderis, malgré l'erreur dans la citation du terme désignant le rang.

41.7. La simple renvoi à l'*Index kewensis*, l'*Index of fungi*, ou à tout ouvrage autre que celui dans lequel le nom a été validement publié ne constitue pas une référence complète et directe au lieu de publication d'un nom (mais voir l'Art. 41.8).

i Note 2. Aux fins de l'Art. 41.7 une version antérieure d'une publication électronique non paginée ou paginée indépendamment et une version postérieure avec la pagination définitive ne sont pas considérées comme étant des publications différentes (Art. 30 Note 2).

Ex. 16. Ciferri (dans Mycopathol. Mycol. Appl. 7 : 86-89. 1954), en proposant 142 combinaisons nouvelles dans *Meliola*, a omis les références aux lieux de publication des basionymes, indiquant qu'elles pouvaient être trouvées dans les listes de Petrak ou dans l'*Index of fungi*; aucune de ces combinaisons n'a été validement publiée. De la même façon, Grumann (Cat. Lich. Germ. : 18. 1963) introduisit une combinaison nouvelle sous la forme *Lecanora campestris* f. "*pseudistera* (Nyl.) Grumm. c.n. - L. p. Nyl., Z 5 : 521", où "Z 5" signifiait Zahlbruckner (Cat. Lich. Univ., vol. 5 : 521. 1928), publication dans laquelle se trouvait la citation complète du basionyme *Lecanora pseudistera* Nyl. Cette combinaison de Grumann n'a pas été validement publiée.

i Note 3. Un nouveau nom publié pour un taxon précédemment connu sous un nom mal appliqué est toujours le nom d'un nouveau taxon et doit donc être conforme aux exigences des Art. 32-45 pour la publication valide d'un tel nom. Cette procédure ne doit pas être confondue avec la publication d'un nom de remplacement pour un nom validement publié mais illégitime (Art. 58.1), pour lequel le type est nécessairement le même que celui du synonyme remplacé (Art. 7.4).

Ex. 17. *Sadleria hillebrandii* Rob. (1913) a été introduit en tant que "nom. nov." pour "*Sadleria pallida* Hilleb. Fl. Haw. Is. 582. 1888. Hook. & Arn. Bot. Beech. 75. 1832." Puisque les exigences pour la publication valide ont été satisfaites (avant 1935, la simple référence à une description ou une diagnose antérieure dans n'importe quelle langue était suffisante), le nom est un nom validement publié d'une nouvelle espèce, validé par la description d'Hillebrand du taxon auquel il a mal appliqué le nom *S. pallida* Hook. & Arn., et non comme un nom de remplacement comme spécifié par Robinson.

Ex. 18. "*Juncus bufonius* var. *occidentalis*" (Hermann dans U.S. Forest Serv., Techn. Rep. RM-18 : 14. 1975) a été publié comme "un nom. et stat. nov." pour *J. sphaerocarpus* "auct. Am., non Nees". Puisqu'il n'y a ni description ou diagnose latine, ni désignation du type, ni référence à n'importe quelle publication antérieure fournissant ces éléments requis, le nom n'est pas validement publié.

41.8. Dès le 1^{er} janvier 1953 inclus, dans n'importe lequel des cas suivants, la référence complète et directe à un ouvrage autre que celui dans lequel le basionyme ou le synonyme remplacé a été validement publié est traité comme une erreur à corriger, n'affectant pas la publication valide d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang, ou d'un nom de remplacement :

(a) quand le nom cité comme le basionyme ou le synonyme remplacé a été validement publié précédemment à la publication citée, et si dans cette publication citée, dans laquelle toutes les conditions pour la publication valide sont à nouveau satisfaites, il n'y a aucune référence au vrai lieu de publication valide ;

(b) quand l'impossibilité de citer le lieu de publication valable du basionyme ou le synonyme remplacé est expliquée par le point de départ nomenclatural ultérieur pour le groupe concerné, ou par le décalage en arrière dans le temps de la date de départ pour certains champignons ;

(c) quand la nouvelle combinaison proposée ou le nom à un nouveau rang seraient par ailleurs validement publiés comme un (légitime ou illégitime) nom de remplacement ; ou

(d) quand une nouvelle combinaison proposée, un nom à un nouveau rang ou un nom de remplacement seraient par ailleurs le nom validement publié d'un nouveau taxon.

Ex. 19. (a) La combinaison *Trichipteris kalbreyeri* a été proposée par Tryon (1970) avec une référence complète et directe à "*Alsophila Kalbreyeri* C. Chr. Ind. Fil. 44. 1905". Ceci, cependant, n'est pas le lieu de publication valide du basionyme souhaité, qui avait été publié, avec le même type, par Baker (1892 ; voir l'Art. 6 Ex. 1). Comme Christensen n'a fourni aucune référence à la publication antérieure de Baker, l'erreur de citation de Tryon n'affecte pas la publication valide de sa nouvelle combinaison, qui doit être citée comme *T. kalbreyeri* (Baker) R. M. Tryon.

Ex. 20. (a) La nouvelle combinaison voulue de "*Machaerina iridifolia*" fut proposée par Koyama (dans Bot. Mag. (Tokyo) 69 : 64. 1956) avec une référence complète et directe à "*Cladium iridifolium* Baker, Flor. Maurit. 424 (1877)". Cependant, *C. iridifolium* avait été proposé par Baker comme une nouvelle combinaison basée sur *Scirpus iridifolius* Bory (1804). Comme Baker a fourni

une référence explicite à Bory, l'Art. 41.8(a) ne s'applique pas et la combinaison sous *Machaerina* n'a pas été validement publiée par Koyama.

Ex. 21. (b) La combinaison *Lasiobelonium corticale* a été proposée par Raitviir (1980) avec référence complète et directe à *Peziza corticalis* dans Fries (Syst. Mycol. 2 : 96. 1822). Cette citation, cependant, n'est pas le lieu de publication valide du basionyme, qui selon le *Code* en vigueur en 1980, était dans Mérat (Nouv. Fl. Env. Paris, ed. 2, 1 : 22. 1821), et selon le *Code* actuel est dans Persoon (Observ. Mycol. 1 : 28. 1796). L'erreur de citation de Raitviir, étant partiellement expliquée par le décalage en arrière dans le temps de la date de départ de la plupart des champignons et partiellement par l'absence d'une référence à Mérat dans l'ouvrage de Fries, n'invalide pas la combinaison nouvelle, qui doit être citée comme *L. corticale* (Pers. : Fr.) Raitv.

Ex. 22. (c) La nouvelle combinaison *Mirabilis laevis* subsp. *glutinosa* a été proposée par Murray (dans *Kalmia* 13 : 32. 1983) avec une référence complète et directe à "*Mirabilis glutinosa* A. Nels., Proc. Biol. Soc. Wash. 17 : 92 (1904)" comme basionyme désigné. Celui-ci, cependant, ne peut pas être un basionyme parce qu'il est un homonyme postérieur illégitime de *M. glutinosa* Kuntze (1898); il est aussi le synonyme remplacé d'*Hesperonia glutinosa* Standl. (1909). Selon l'Art. 41.8(c) Murray a validement publié une nouvelle combinaison basée sur *H. glutinosa* parce qu'autrement il aurait dû publier un nom de remplacement pour *M. glutinosa*. Le nom doit donc être cité comme *M. laevis* subsp. *glutinosa* (Standl). A. E. Murray.

Ex. 23. (c) La nouvelle combinaison *Tillandsia barclayana* var. *minor* a été proposée par Butcher (dans *Bromeliaceae* 43(6) : 5. 2009) avec une référence, mais pas complète et directe, à *Vriesea barclayana* var. *minor* Gilmartin (dans *Phytologia* 16 : 164. 1968). Butcher a aussi fourni une référence complète et directe à *T. lateritia* André (1888), qui est le synonyme remplacé de *V. barclayana* var. *minor*. Selon l'Art. 41.8(c), *T. barclayana* var. *minor* (Gilmartin) Butcher a été bien publié comme une nouvelle combinaison basée sur *V. barclayana* var. *minor* parce qu'il aurait autrement été publié comme un nom de remplacement pour *T. lateritia*.

Ex. 24. (d) Le nom de remplacement *Agropyron kengii* a été proposé par Tzvelev (1968) avec une référence complète et directe à "*Roegneria hirsuta* Keng, Fl. ill. sin., Gram. (1959) 407". Cette citation, cependant, n'est pas le lieu de publication valide du synonyme remplacé désigné, qui a été par la suite validement publié par Keng (1963). Comme Tzvelev a aussi fourni une description latine et a indiqué une récolte unique comme le type, le nom de remplacement a été validement publié en tant que tel car il aurait été autrement le nom validement publié d'un nouveau taxon.

Recommandation 41A

41A.1. La référence complète et directe au lieu de publication d'un basionyme ou d'un synonyme remplacé devrait suivre immédiatement la combinaison nouvelle, le nom à un nouveau rang ou le nom de remplacement proposés. Elle ne devrait pas être fournie par une simple renvoi à la bibliographie en fin de publication ou à d'autres parties de la même publication, p. ex. par l'emploi d'abréviations comme "loc. cit." ou "op. cit."

SECTION 4. NOMS DANS DES GROUPES PARTICULIERS

Article 42

42.1. Pour les noms de nouveaux taxons, de nouvelles combinaisons, de noms à de nouveaux rangs, ou de noms de remplacement désignant des organismes traités comme des champignons (incluant des champignons fossiles et des champignons formant les lichens) sous ce *Code* (Pré. 8) et publiés dès le 1^{er} janvier 2013 inclus, la citation dans le protologue de l'identifiant délivré par un dépôt reconnu pour le nom (Art. 42.3) est une exigence supplémentaire pour une publication valide.

Ex. 1. Le protologue de *Tetramelas thiopolizus* (Nyl). Giral & Clerc (2011) a inclus la citation "MycoBank no. : MB561208". Une telle citation d'un identifiant délivré par un dépôt désigné par le Comité de nomenclature pour les champignons (voir la Div. III) est nécessaire pour la publication valide de nouveaux noms de champignons dès le 1^{er} janvier 2013 inclus.

42.2. Pour un identifiant devant être délivré par un dépôt reconnu comme exigé par l'Art. 42.1, les éléments minimum d'information qui doivent être enregistrés par le ou les auteur de noms scientifiques sont le nom lui-même et les éléments exigés pour une publication valide selon les Art. 38.1(a) et 39.2 (description de validation ou diagnose) et les Art. 40.1 et 40.7 (type) ou 41.5 (référence au basionyme ou au synonyme remplacé). Quand une information enregistrée et par la suite publiée pour un nom avec un identifiant donné différent, l'information publiée est considérée définitive.

i Note 1. L'émission d'un identifiant par un dépôt reconnu suppose la réalisation ultérieure des exigences en matière de publication valide du nom (Art. 32-45) mais en soi ne constitue ni ne garantit une publication valide.

42.3. Le Comité de nomenclature des champignons (voir la Div. III) a le pouvoir de (1) mandater un ou plusieurs dépôts électroniques localisés ou décentralisés, ouverts et accessibles afin d'y enregistrer l'information exigée par l'Art. 42.2 et de délivrer les identifiants exigés par l'Art. 42.1 ; (2) annuler un tel mandat à sa discrétion ; et (3) passer outre à l'obligation de répondre aux exigences des Art. 42.1 et 42.2, si le mécanisme du dépôt, ou des parties essentielles de celui-ci, cessent de fonctionner. Les décisions prises par ce Comité en fonction de ces pouvoirs sont soumises à ratification par un prochain Congrès international mycologique.

Recommandation 42A

42A.1. Les auteurs de noms d'organismes qui sont traités comme des champignons sont encouragés à (a) déposer les éléments d'information exigés pour n'importe quelle nouveauté nomenclaturale dans un dépôt reconnu aussitôt que possible après qu'un ouvrage ait été accepté pour publication, afin d'obtenir des identifiants d'enregistrement ; et (b) transmettre au dépôt reconnu les détails complets bibliographiques sur la publication du nom, incluant le volume et le numéro de partie, le numéro de page, la date de publication, et (pour des livres) l'éditeur et la place de publication.

42A.2. En plus de répondre aux exigences d'une publication effective de choix de noms (Art. 11.5 et 53.6), d'orthographe (Art. 61.3), ou de genre (Art. 62.3), ceux publiant de tels choix pour des noms d'organismes qui sont traités comme des champignons sont encouragés à enregistrer leur choix dans un dépôt reconnu (Art. 42.3) et à citer l'identifiant d'enregistrement dans le lieu de publication.

Article 43

43.1. Pour être validement publié, le nom d'un nouveau taxon fossile publié dès le 1^{er} janvier 1996 inclus, doit être accompagné d'une description ou d'une diagnose en latin ou en anglais ou de la citation (voir l'Art. 38.13) d'une description ou d'une diagnose effectivement publiée auparavant en latin ou en anglais.

i Note 1. Comme l'Art. 39.1 ne s'applique pas aux noms de taxons fossiles, une description de validation ou une diagnose (voir l'Art. 38) dans n'importe quelle langue est acceptable pour eux avant 1996.

43.2. Un nom d'un nouveau genre fossile ou d'un nouveau taxon fossile d'un rang inférieur publié dès le 1^{er} janvier 1912 inclus n'est validement publié que s'il est accompagné d'une illustration ou d'une figure montrant les caractères essentiels, ou d'une référence à une illustration ou une figure publiée de façon effective antérieurement. À cette fin, dans le cas d'un nom de genre fossile ou de la subdivision d'un genre fossile, la citation de, ou la référence (directe ou indirecte) à, un nom d'une espèce fossile validement publié dès le 1^{er} janvier 1912 inclus suffira.

Ex. 1. "*Laconiella*", quand il a été publié par Krasser (dans Akad. Wiss. Wien Sitzungsber., Math.-Naturwiss. Kl. Abt. 1, 129 : 16. 1920), ne comprenait qu'une seule espèce, dont le nom proposé, "*Laconiella sardinica*", n'a pas été validement publié dans la mesure où aucune illustration ou figure ou référence à une illustration ou figure publiée précédemment de manière effective n'ont été fournies. "*Laconiella*" n'est pas, par conséquent, un nom de genre validement publié.

Ex. 2. *Batodendron* Chachlov (dans Izv. Sibirsk. Otd. Geol. Komiteta 2(5) : 9, fig. 23-25. 1921) a été publié avec une description et des illustrations. Bien que le nouveau genre fossile n'ait inclus aucune espèce nommée, son nom (un homonyme illégitime postérieur de *Batodendron* Nutt. 1843) est validement publié.

43.3. Un nom d'une nouvelle espèce fossile ou d'un taxon fossile infraspécifique publié dès le 1^{er} janvier 2001 inclus n'est validement publié que si au moins une des illustrations de validation est identifiée comme représentant le spécimen type (voir aussi l'Art. 9.15).

Article 44

44.1. Afin d'être validement publié, un nom d'un nouveau taxon d'algue non-fossile publié entre le 1^{er} janvier 1958 inclus et le 31 décembre 2011 inclus, doit être accompagné par une description latine

ou une diagnose ou par une référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose latine précédemment et effectivement publiée.

i Note 1. Comme l'Art. 39.1 ne s'applique pas aux noms de taxons d'algues, une description de validation ou une diagnose (voir l'Art. 38) dans n'importe quelle langue est acceptable pour eux avant 1958.

Ex. 1. Bien que *Neoptilota* Kylin (Gatt. Rhodophyc. : 392. 1956) n'ait été accompagné que d'une description en allemand, c'est un nom validement publié puisqu'il s'applique à une algue et a été publié avant 1958.

44.2. Dès le 1^{er} janvier 1958 inclus, le nom d'un nouveau taxon d'algues non-fossiles de rang spécifique ou infraspécifique n'est validement publié que s'il est accompagné d'une illustration ou d'une figure montrant les caractères morphologiques distinctifs, ou d'un renvoi à une illustration ou figure publiée antérieurement de façon effective.

Recommandation 44A

44A.1. L'illustration ou la figure requise par l'Art. 44.2 devrait être préparée à partir des spécimens réels, de préférence en incluant l'holotype.

Article 45

45.1. Si un taxon originellement assigné à un groupe non régi par ce *Code* est traité comme appartenant aux algues ou aux champignons, tous ses noms ne doivent satisfaire qu'aux exigences de l'autre *Code* applicable que l'auteur a utilisé à un statut équivalent à celui d'une publication valide aux termes du présent *Code* (voir cependant l'Art. 54, concernant l'homonymie). Le *Code* employé par l'auteur est déterminé par la preuve interne, sans tenir compte de quelque revendication que ce soit de l'auteur quant au groupe d'organismes auquel le taxon est assigné. Cependant, un nom issu de la nomenclature zoologique conformément au Principe de Coordination n'est pas validement publié selon ce *Code* à moins et jusqu'à ce qu'il apparaisse finalement dans une publication comme le nom accepté d'un taxon.

Ex. 1. *Amphiprora* Ehrenb. (1843), disponible¹⁰ selon le *Code International de Nomenclature Zoologique* comme le nom d'un genre d'animaux, a été d'abord traité comme appartenant aux algues par Kützing (1844). Selon le *Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes*, *Amphiprora* est validement publié et date de 1843, non de 1844.

Ex. 2. *Petalodinium* Cachon & Cachon-Enj. (dans *Protistologia* 5 : 16. 1969) est disponible selon le *Code International de Nomenclature Zoologique* comme le nom d'un genre de dinoflagellés. Lorsque le taxon est traité comme appartenant aux algues, son nom est validement publié et conserve son autorat original et sa date originale bien que la publication originale soit dépourvue de description ou de diagnose latine (Art. 44.1).

Ex. 3. *Prochlorothrix hollandica* Burger-Wiersma & al. (dans *Int. J. Syst. Bacteriol.* 39 : 256. 1989) a été publié en conformité avec le *Code International de Nomenclature des Bactéries*. Lorsque le taxon est traité comme une algue, son nom est validement publié et conserve son autorat original et sa date originale bien qu'il soit basé sur une culture vivante (Art. 8.4) et que la publication originale soit dépourvue de description ou de diagnose latine (Art. 44.1).

Ex. 4. *Labyrinthodictyon* Valkanov (dans *Progr. Protozool.* 3 : 373. 1969, '*Labyrinthodictyon*') est disponible selon le *Code International de Nomenclature Zoologique* comme le nom d'un genre de rhizopodes. Lorsque le taxon est traité comme appartenant aux champignons, son nom est validement publié et conserve son autorat original et sa date originale bien que la publication originale soit dépourvue de description ou de diagnose latine (Art. 39.1).

Ex. 5. *Protodiniferaceae* Kof. & Swezy (dans *Mem. Univ. Calif.* 5 : 111. 1921, '*Protodiniferidae*'), disponible sous le *Code International de Nomenclature Zoologique*, est validement publié en tant que nom d'une famille d'algues et conserve son autorat original et sa date originale, mais avec la terminaison originale modifiée conformément aux Art. 18.4 et 32.2.

Ex. 6. *Pneumocystis* P. Delanoë & Delanoë (dans *Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci.* 155 : 660. 1912) a été publié comme un genre de "protozoaire" avec une description exprimant un doute quant à son statut générique, "Si celui-ci doit constituer un genre nouveau, nous proposons de

10. Le mot "disponible" dans le *Code International de Nomenclature Zoologique* est équivalent à "validement publié" dans ce *Code*.

lui donner le nom de *Pneumocystis Carinii*". En suivant l'Art. 36.1(b) *Pneumocystis* ne serait pas valablement publié, mais l'Art. 11.5.1 du *Code International de Nomenclature Zoologique* autorise une telle publication conditionnelle à cette époque. Donc *Pneumocystis*, étant un nom disponible selon le *Code International de Nomenclature Zoologique*, est valablement publié selon l'Art. 45.1.

Ex. 7. *Pneumocystis jirovecii* Frenkel (dans Natl. Cancer Inst. Monogr. 43 : 16. 1976, '*jiroveci*'), traité comme un protozoaire, a été publié avec une description uniquement en anglais et sans désignation d'un type, mais ces conditions ne sont pas des obstacles pour la disponibilité selon l'Art. 72.3 et la Rec. 13B du *Code International de Nomenclature Zoologique*. Donc, dès lors qu'il est considéré comme le nom d'un champignon, *P. jirovecii*, avec une terminaison modifiée (Art. 60.12), est valablement publié selon l'Art. 45.1. La publication ultérieure d'une diagnose latine par Frenkel (J. Eukaryot. Microbiol. 46 : 91S. 1999), qui a traité l'espèce comme un champignon était nécessaire suivant l'édition du *Code International de Nomenclature Botanique* en application à cette époque, mais ce n'est plus le cas; *P. jirovecii* date de 1976, pas de 1999.

i Note 1. Les noms de *Microsporidia* ne sont pas couverts par ce *Code* (voir Pré. 8 et l'Art. 13.1 (d)) même quand les *Microsporidia* sont considérés comme des champignons.

i Note 2. Si un taxon à l'origine assigné à un groupe non couvert par ce *Code* est traité comme appartenant aux plantes (c'est-à-dire pas des algues ou des champignons), l'autorat et la date de chacun de ses noms sont déterminés par la première publication qui satisfasse aux exigences applicables des Art. 32-45 pour une publication valide.

CHAPITRE VI. CITATION

SECTION 3. CITATIONS D'AUTEUR

Article 46

46.1. Dans des publications, particulièrement celles traitant de taxonomie et de nomenclature, il peut être souhaitable, même quand aucune référence bibliographique au protologue n'est faite, de citer le ou les auteurs du nom concerné (voir aussi les Art. 22.1 et 26.1). Ce faisant, les règles suivantes s'appliquent.

Ex. 1. *Rosaceae* Juss., *Rosa* L., *Rosa gallica* L., *Rosa gallica* var. *eriostyla* R. Keller, *Rosa gallica* L. var. *gallica*.

46.2. Le nom d'un nouveau taxon est attribué à le ou les auteurs au(x)quel(s) le nom a été attribué lorsque la description de validation ou la diagnose ont été simultanément attribuées ou associées sans équivoque à ce ou ces auteur(s), même si l'autorité de la publication est différente. Une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement est attribué à l'auteur ou aux auteurs au(x)quel(s) il a été attribué quand, dans la publication dans laquelle il apparaît, il est explicitement mentionné que le même auteur ou les mêmes auteurs ont contribué de quelque façon que ce soit à cette publication. L'Art. 46.5 nonobstant, l'autorité d'une nouveauté nomenclaturale est toujours acceptée comme attribuée, même si elle est différente de l'autorité de la publication, si au moins un auteur est commun aux deux.

Ex. 2. Le nom *Viburnum ternatum* a été publié dans Sargent (*Trees & Shrubs* 2 : 37. 1907). Il était attribué à "Rehd.", et toute l'explication consacrée au taxon était signée "Alfred Rehder" à la fin de l'article. Le nom, en conséquence, se cite *V. ternatum* Rehder.

Ex. 3. Dans un article d'Hilliard & Burt (1986), les noms de nouvelles espèces de *Schoenoxiphium*, incluant *S. altum*, ont été attribués à Kukkonen, précédé par une déclaration "The following diagnostic descriptions of new species have been supplied by Dr. I. Kukkonen in order to make the names available for use" ("Les descriptions diagnostiques suivantes d'espèces nouvelles ont été fournies par le Dr. I. Kukkonen afin de rendre ces noms disponibles pour leur utilisation"). En conséquence le nom est cité comme *S. altum* Kukkonen.

Ex. 4. Dans Torrey & Gray (1838) les noms *Calyptridium* et *C. monandrum* ont été attribués à "Nutt. Mss.", et les descriptions figuraient entre guillemets pour indiquer que Nuttall les avait écrites, comme précisé dans la préface. Les noms sont donc cités comme *Calyptridium* Nutt. et *C. monandrum* Nutt.

Ex. 5. En publiant *Eucryphiaceae* (1848) l'auteur par ailleurs sans nom "W.", dans un revue de la *Flore chilena* de Gay (1845-1854), a écrit "wird die Gattung *Eucryphia* als Typus einer neuen

Famille, der *Eucryphiaceae*, angesehen", attribuant ainsi à la fois le nom et sa description de validation à Gay (Fl. Chil. 1 : 348. 1846), qui avait employé la désignation "Eucrifiaées" (voit l'Art. 18.4). Le nom est donc cité comme *Eucryphiaceae* Gay.

Ex. 6. Quand Candolle écrivit "*Elaeocarpeae*. Juss., Ann. Mus. 11, p. 233" il a attribué le nom à Jussieu et, pour le valider, a employé le diagnose de Jussieu d'une famille sans nom (dans Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 11 : 233. 1808). Le nom est donc cité comme *Elaeocarpaceae* Juss., non pas *Elaeocarpeae* "Juss. ex DC."

Ex. 7. Green (1985) a attribué la nouvelle combinaison *Neotysonia phyllostegia* à Wilson et ailleurs dans la même publication l'a remercié pour sa collaboration. Le nom se cite, par conséquent, *N. phyllostegia* (F. Muell.) Paul G. Wilson.

Ex. 8. L'autorité de *Sophora tomentosa* subsp. *occidentalis* (L.) Brummitt (dans Kirkia 5 : 265. 1966) est acceptée comme attribuée originellement, bien que la nouvelle combinaison ait été publiée dans un papier écrit conjointement par Brummitt & Gillett.

i Note 1. Lorsque l'autorité d'un nom diffère de l'autorité de la publication dans laquelle il a été validement publié, l'une et l'autre sont parfois citées reliées par le mot "in". Dans un tel cas, "in" et ce qui le suit font partie d'une citation bibliographique qu'il vaut mieux omettre, à moins que le lieu de publication ne soit mentionné.

Ex. 9. Le nom et la description originale de la nouvelle espèce *Verrucaria aethiobola* Wahlenb. (dans Acharius, Methodus, Suppl. : 17. 1803) était dans un paragraphe simple attribué "à Wahlenb. Msc." Le nom est donc cité comme *V. aethiobola* Wahlenb., non pas "Wahlenb. ex Ach." ni "Wahlenb. in Ach." (à moins qu'une citation bibliographique complète ne soit donnée).

Ex. 10. La nouvelle combinaison *Crepis lyrata* a été publiée dans le *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* de Candolle (7 : 170. 1838), comme "*C. lyrata* (Froel. in litt. 1837)", et dans une note de bas de page sur la p. 160 Candolle reconnaissait Froelich comme ayant écrit la section appropriée de *Crepis* ("des Sectiones generis iv, v et vi, à cl. Froelich elaboratae sunt"). Le nom est donc cité comme *C. lyrata* (L.) Froel. ou *C. lyrata* (L.) Froel. in Candolle (suivi par une citation bibliographique de la publication), mais pas comme *C. lyrata* "(L.) Froel. ex DC."

Ex. 11. Le nom *Physma arnoldianum* a été publié dans un article écrit par Arnold (dans Flora 41 : 94. 1858). Arnold a proposé le nom "*Ph. Arnoldianum* Hepp. lit. 12. Decbr. 1857", et la description est immédiatement suivie par la mention "Hepp. in lit." Le nom est donc cité comme *P. arnoldianum* Hepp, non pas comme *P. arnoldianum* "Hepp ex Arnold". Comme Arnold est l'auteur de l'article, mais pas de l'ouvrage en entier (le périodique *Flora*), son nom n'est pas exigé même dans une citation bibliographique complète.

46.3. Aux fins de l'Art. 46, l'attribution est l'association directe du nom d'une ou de plusieurs personnes avec un nouveau nom ou la description ou diagnose d'un taxon. La mention d'un auteur apparaissant dans une liste de synonymes ne constitue pas l'attribution du nom accepté, ni la référence à un basionyme ou un synonyme remplacé (indépendamment de l'exactitude bibliographique) ni la référence à un homonyme, ou à une erreur formelle.

Ex. 12. Le nom *Atropa sideroxyloides* a été publié dans Roemer & Schultes (Syst. Veg. 4 : 686. 1819), avec le nom et la diagnose dans un paragraphe unique suivi par "Reliq. Willd. MS." Comme ceci représente l'association directe de Willdenow avec à la fois le nom et la diagnose, le nom est cité comme *A. sideroxyloides* Willd., non pas comme *A. sideroxyloides* "Roem. et Schult." ni *A. sideroxyloides* "Willd. ex Roem. et Schult."

Ex. 13. *Sicyos triqueter* Moc. & Sessé ex Ser. (1830) a été attribué à Mociño et Sessé par la mention de Seringe "*S. triqueter* (Moc. & Sessé, fl. mex. mss)". Cependant, *Malpighia emarginata* DC. (1824) n'a pas été attribué à ces auteurs par la mention de Candolle "*M. emarginata* (fl. mex. ic. ined.)".

Ex. 14. *Lichen debilis* Sm. (1812) n'a pas été attribué à Turner et Borrer par Smith en citant "*Calicium debile*. Turn. and Borr. Mss." comme synonyme.

Ex. 15. Lorsque Opiz (1852) a écrit "*Hemisphace* Benth." il n'a pas attribué le nom générique à Benthham, mais il a fourni une référence indirecte au basionyme, *Salvia* sect. *Hemisphace* Benth. (voir l'Art. 41 Ex. 3).

Ex. 16. Quand Brotherus (1907) a publié "*Dichelodontium nitidum* Hook. fil. et Wils." il a fourni une référence indirecte au basionyme, *Leucodon nitidus* Hook. f. & Wilson, et n'a pas attribué la nouvelle combinaison à Hooker et Wilson. Il leur a, cependant, attribué le nom de son nouveau genre publié simultanément, *Dichelodontium*.

Ex. 17. Quand Sheh & Watson (dans Wu & al., Fl. China 14 : 72. 2005) ont écrit "*Bupleurum hamiltonii* var. *paucefulcrans* C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li, Acta Phytotax. Sin. 12 : 291. 1974" ils n'ont pas attribué la nouvelle combinaison à chacun de ces auteurs, mais ont fourni une référence complète et directe au basionyme, *B. tenue* var. *paucefulcrans* C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li.

Ex. 18. Quand Sirodot (1872) a écrit "*Lemanea* Bory" il a en fait publié un homonyme postérieur (voir l'Art. 48 Ex. 1). Sa référence à l'homonyme antérieur de Bory n'est donc pas l'attribution de cet homonyme postérieur, *Lemanea* Sirodot, à Bory.

Ex. 19. A la suite de leur description d'*Hosackia* [sans rang] *Drepanolobus*, Torrey & Gray (Fl. N. Amer. 1 : 324. 1838) ont attribué le nom "*Drepanolobus*, Nutt." Cette référence à la désignation générique non publiée de Nuttall n'est pas l'attribution d'*Hosackia* [sans rang] *Drepanolobus* à Nuttall, mais est considérée comme une erreur formelle parce que Torrey et Gray (p. 322) avaient déclaré qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'avis de Nuttall disant que *Drepanolobus* formait un genre distinct. Le nom est cité comme *Hosackia* [sans rang] *Drepanolobus* Torr. & A. Gray.

i Note 2. Quand le nom d'un nouveau taxon est validement publié par référence à une description ou une diagnose précédemment et effectivement publiée (Art. 38.1(a)), le nom de l'auteur de cette description ou diagnose, même s'il n'est pas explicitement mentionné, lui est clairement associé.

Ex. 20. La citation appropriée de l'auteur pour *Baloghia pininsularis* (voir l'Art. 40 Ex. 3) est Guillaumin, et non McPherson & Tirel, parce que dans le protologue le nom a été attribué à Guillaumin et qu'une référence complète et directe à la précédente description latine de Guillaumin était donnée. Bien que McPherson et Tirel n'aient pas explicitement attribué la description de validation à son auteur, Guillaumin, il est "clairement associé" à celle-ci.

Ex. 21. "*Pancheria humboldtiana*" a été publié par Guillaumin (dans Mém. Mus. Natl. Hist. Nat., Ser. B, Bot. 15 : 47. 1964), mais aucun type n'était indiqué donc le nom n'a pas été validement publié. La publication valide a été effectuée par Hopkins & Bradford (dans Adansonia 31 : 119. 2009), qui ont désigné "*Baumann-Bodenheim 15515* (P! P00143076)" comme l'holotype, qui ont attribué le nom à Guillaumin, et en citant "*Pancheria humboldtiana* Guillaumin, *Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle*, sér. B, botanique 15 : 47 (1964), nom. inval.", ont fourni une référence complète et directe à une description de validation qui est sans équivoque associée à Guillaumin. Malgré l'Art. 46.10, le nom est donc attribué à Guillaumin, non pas "Guillaumin ex H. C. Hopkins & J. Bradford" comme indiqué par Hopkins et Bradford.

i Note 3. Un nom ou sa description de validation ou diagnose sont traités comme si attribués à l'auteur ou aux auteurs de la publication (comme défini dans l'Art. 46.6) quand il n'y a aucune attribution à ou claire association avec un ou des auteurs différents.

Ex. 22. Le nom *Asperococcus pusillus* a été publié dans Hooker (Brit. Fl., ed. 4, 2(1) : 277. 1833), avec le nom et la diagnose attribués simultanément, à la fin du paragraphe, à "Carm. MSS." suivis par une description attribuée de la même façon à Carmichael. L'association directe de Carmichael avec à la fois le nom et le diagnose est évidente et le nom doit être cité comme *A. pusillus* Carmich. Cependant, le paragraphe contenant le nom *A. castaneus* et sa diagnose, publié par Hooker sur la même page du même ouvrage, finit avec "*Scytosiphon castaneus*, Carm. MSS." Dès lors que Carmichael est directement associé à "*S. castaneus*" et non pas à *A. castaneus*, le dernier nom est correctement cité comme *A. castaneus* Hooker, l'auteur de la publication, bien que la description soit attribuée à Carmichael.

Ex. 23. Brown est accepté comme l'auteur des traitements des genres et des espèces paraissant sous son nom dans l'*Hortus kewensis*, ed. 2 (1810-1813) d'Aiton, même quand les noms des nouveaux taxons ou les descriptions les validant ne lui sont pas explicitement attribués. Dans un post-scriptum à ce travail (5 : 532. 1813), Aiton écrivait : "Much new matter has been added by [Robert Brown] ... the greater part of his able improvements are distinguished by the signature Brown mss." ("Beaucoup de nouvelle matière a été ajoutée par [Robert Brown]... la plus grande partie de ses habiles améliorations sont identifiées par la signature Brown mss."). Cette dernière phrase est donc une déclaration d'autorité et non simplement une attribution. P. ex. la combinaison *Oncidium triquetrum*, basée par référence indirecte sur *Epidendrum triquetrum* Sw. (1788), est citée comme *O. triquetrum* (Sw). R. Br. (1813) et n'est pas attribuée à "R. Br. ex W. T. Aiton" ni à Aiton seul, parce que dans le titre générique Brown est crédité en tant qu'auteur du traitement d'*Oncidium*.

46.4. Quand l'épithète d'un nom validement publié est reprise de et attribué à l'auteur d'une désignation binaire différente qui n'a pas été validement publiée, seul l'auteur du nom validement publié peut être cité.

Ex. 24. En publiant *Andropogon drummondii*, Steudel (1854) a attribué le nom à "Nees. (mpt. sub : Sorghum.)". Cette référence à la désignation binaire non publiée "*Sorghum drummondii* Nees" n'est pas l'attribution d'*A. drummondii* à Nees et le nom est cité comme *A. drummondii* Steud., non pas *A. drummondii* "Nees ex Steud."

46.5. Le nom d'un nouveau taxon est attribué à le ou aux auteurs de la publication dans laquelle il a paru quand le nom a été attribué à un ou des auteurs différents mais que la description de validation or la diagnose n'ont été ni attribuées à ni clairement associées avec ce ou ces auteurs. Une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement doivent être attribués à le ou aux auteurs de la publication dans laquelle ils apparaissent, même s'ils sont attribués à un ou des auteurs différents, lorsqu'aucune déclaration n'est faite indiquant que l'un ou plusieurs de ces auteurs ont contribué de quelque manière que ce soit à cette publication. Cependant, dans les deux cas l'autorité telle qu'attribuée, suivie du mot "ex", peut être insérée devant le ou les noms du ou des auteurs qui publient.

Ex. 25. *Lilium tianschanicum* a été décrit par Grubov (1977) comme une nouvelle espèce, avec son nom attribué à Ivanova; puisqu'il n'y a aucune indication qu'Ivanova ait fourni la description de validation, le nom est cité soit comme *L. tianschanicum* N. A. Ivanova ex Grubov soit comme *L. tianschanicum* Grubov.

Ex. 26. Dans un article de Boufford, Tsi & Wang (1990) le nom *Rubus fanjingshanensis* a été attribué à Lu sans indication qu'il ait fourni la description; le nom est attribué soit à L. T. Lu ex Boufford & al. soit à Boufford & al.

Ex. 27. Seemann (1865) a publié *Gossypium tomentosum* "Nutt. mss.", suivi d'une description de validation non attribuée à Nuttall; le nom est cité soit comme *Gossypium tomentosum* Nutt. ex Seem. soit comme *G. tomentosum* Seem.

Ex. 28. Rudolphi a publié *Pinaceae* (1830) comme "*Pineae*. Spreng.", suivi par une diagnose de validation non attribuée à Sprengel; le nom est cité soit comme *Pinaceae* Spreng. ex F. Rudolphi soit comme *Pinaceae* F. Rudolphi.

Ex. 29. Green (1985) a attribué la combinaison nouvelle *Tersonia cyathiflora* à "(Fenzl) A. S. George"; comme Green ne mentionne nulle part que George a contribué d'une manière quelconque, l'auteur de la combinaison est cité soit comme A. S. George ex J. W. Green soit comme J. W. Green.

46.6. Aux fins de l'Art. 46, l'autorat d'une publication est l'autorat de la partie d'une publication dans laquelle un nom apparaît indépendamment de l'autorat ou de la direction éditoriale de la publication dans l'ensemble.

Ex. 30. *Pittosporum buxifolium* a été décrit comme une nouvelle espèce, avec son nom attribué à Feng, dans Wu & Li, *Flora yunnanica*, vol. 3 (1983). Le <traitement des *Pittosporaceae* dans cette flore a été écrit par Yin, tandis que le volume entier a été édité par Wu & Li. L'auteur de la publication (incluant le diagnose de validation) était Yin. Le nom est donc cité soit comme *P. buxifolium* K. M. Feng ex W. Q. Yin soit comme *P. buxifolium* W. Q. Yin, mais pas comme *P. buxifolium* "K. M. Feng ex C. Y. Wu & H. W. Li" ni comme *P. buxifolium* "C. Y. Wu & H. W. Li".

Ex. 31. *Vicia amurensis* f. *sanneensis*, attribué à Jiang & Fu, a été publié dans Ma & al. (ed.), *Flora intramongolica*, ed. 2, vol. 3 (1989). L'auteur du traitement des *Vicia* dans cette flore est Jiang, une des personnes à qui le nom a été attribué (voir l'Art. 46.2, dernière phrase). Le nom est donc cité comme *V. amurensis* f. *sanneensis* Y. C. Jiang & S. M. Fu, non pas comme *V. amurensis* f. *sanneensis* "Y. C. Jiang & S. M. Fu ex Ma & al."

Ex. 32. *Centaurea funkii* var. *xeranthemoides* "Lge. ined." a été décrit dans le *Prodromus florum hispanicae*, qui a été écrit en entier par Willkomm & Lange, bien que les différents traitements de famille aient des auteurs particuliers, et que la Fam. 63 *Compositae* ait une note de bas de page "Auctore Willkomm". Comme la description de validation n'a pas été attribuée à Lange, le nom est cité comme *C. funkii* var. *xeranthemoides* Lange ex Willk. Sa citation bibliographique complète est *C. funkii* var. *xeranthemoides* Lange ex Willk. in Willkomm & Lange, Prodr. Fl. Hispan. 2 : 154. 1865.

Ex. 33. Le nom *Solanum dasypus* a été publié dans un volume de Candolle (Prodr. 13 (1) : 161. 1852), dans lequel le traitement des *Solanaceae* a été écrit par Dunal. Dunal a écrit le nom en tant que "*S. dasypus* (Drège, n. 1933, in h. DC)" l'attribuant ainsi à Drège. Le nom est donc cité soit comme *S. dasypus* Drège ex Dunal soit comme *S. dasypus* Dunal.

Ex. 34. Schultes & Schultes (Mant. 3 : 526. 1827), dans une note, ont publié une nouvelle classification des genres traditionnels *Avena* et *Trisetum*, qu'ils avaient reçu de "Besser in litt." L'auteur publiant ce texte, dans lequel les nouveaux genres *Acrospelion* Bess., *Helictotrichon* Bess. et *Heterochaeta* Bess. étaient décrits, est Besser. Les nouveaux noms sont valablement publiés, écrits par Besser seul, sans tenir compte de savoir si les auteurs du volume, Schultes & Schultes, les ont acceptés ou non (voir aussi l'Art. 36 Ex. 3).

46.7. Quand un nom a été attribué par son auteur à un auteur antérieur au point de départ, ce dernier peut être inclus dans la citation d'auteur, suivi de "ex". Pour des groupes avec un point de départ postérieur à 1753, quand un taxon d'un auteur antérieur au point de départ a vu son rang ou sa position taxonomique modifié sur la base de la publication valide de son nom, l'auteur antérieur au point de départ peut être cité entre parenthèses, suivi de "ex".

Ex. 35. Linné (1754) a attribué le nom *Lupinus* à Tournefort, un auteur antérieur au point de départ ; le nom est cité comme *Lupinus* Tourn. ex L. (1753) ou *Lupinus* L. (voir l'Art. 13.4).

Ex. 36. "*Lyngbya glutinosa*" (Agardh, Syst. Alg. : 73. 1824) a été accepté comme *Hydrocoleum glutinosum* par Gomont dans la publication qui marque le point de départ des "*Nostocaceae homocysteeae*" (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15 : 339. 1892). Le nom peut être cité comme *H. glutinosum* (C. Agardh) ex Gomont ou *H. glutinosum* Gomont.

46.8. Pour déterminer la citation correcte d'un auteur, seuls les éléments de preuve issus de la publication même (tels que définis dans l'Art. 37.5) dans laquelle le nom a été valablement publié peuvent être acceptés, incluant l'attribution du nom, les commentaires faits dans l'introduction, le titre, les remerciements, ainsi que des distinctions typographiques ou de style dans le texte.

Ex. 37. Bien que les descriptions dans l'*Hortus kewensis* d'Aiton (1789) soient généralement considérées comme écrites par Solander ou Dryander, les noms de nouveaux taxons publiés dans cet ouvrage sont attribués à Aiton, l'auteur déclaré de l'ouvrage, sauf lorsqu'un nom et sa description y sont tous deux attribués à quelqu'un d'autre.

Ex. 38. Le nom *Andreaea angustata* a été publié dans un ouvrage de Limpricht (1885) avec l'attribution "nov sp. Lindb. In litt. Ad Bredler 1884", mais il n'y a pas d'élément de preuve interne que Lindberg ait fourni la description de validation. L'autorat est donc cité comme Limpr. ou Lindb. ex Limpr., mais pas "Lindb.".

46.9. Une évidence externe peut être employée pour déterminer l'autorat de nouveaux noms et de combinaisons incluses dans une publication ou un article pour laquelle il n'y a aucune évidence interne de l'autorat.

Ex. 39. Aucun autorat n'apparaît nulle part dans le travail connu comme "Cat. Pl. Upper Louisiana. 1813", un catalogue de plantes disponible auprès de la "Fraser Brothers Nursery". Basé sur une évidence externe (cf. Stafleu & Cowan dans *Regnum Veg.* 105 : 785. 1981), l'autorat du document, et des nouveautés nomenclaturales qui y sont publiées telles que *Oenothera macrocarpa*, est attribué à Thomas Nuttall.

Ex. 40. Le livre qui parut sous le titre *Vollständiges systematisches Verzeichniß aller Gewächse Teutschlandes...* (Leipzig 1782) ne comporte aucun autorat explicite mais est attribuée à "einem Mitgliede der Gesellschaft Naturforschender Freunde". L'évidence externe peut être employée pour établir que G. A. Honckeny est l'auteur de l'ouvrage et des nouveautés nomenclaturales qui parurent dans celui-ci (p.ex. *Poa vallesiana* Honck., *Phleum hirsutum* Honck. ; voir aussi l'Art. 23 Ex. 14), comme l'a fait Pritzel (*Thes. Lit. Bot.* : 123. 1847).

46.10. Les auteurs qui publient des nouveautés nomenclaturales et qui souhaitent indiquer que les noms d'autres personnes suivis de "ex" peuvent précéder le leur dans la citation d'auteur, peuvent adopter la citation du "ex" dans le protologue.

Ex. 41. En validant le nom *Nothotsuga*, Page (1989) l'a cité comme "*Nothotsuga* H.-H. Hu ex C. N. Page", en faisant remarquer qu'en 1951 Hu l'avait publié comme nomen nudum ; le nom peut être attribué soit à Hu ex C. N. Page soit à C. N. Page.

Ex. 42. Atwood (1981) a attribué le nom d'une nouvelle espèce, *Maxillaria mombachoensis*, à "Heller ex Atwood", avec une note indiquant qu'elle avait à l'origine été nommée par Heller, depuis décédé ; le nom est attribué soit à A. H. Heller ex J. T. Atwood soit à J. T. Atwood.

Recommandation 46A

46A.1. Dans le cadre de la citation des auteurs, les particules indiquant l'anoblissement (voir la Rec. 60C.4(d-e)) doivent être supprimées à moins d'être une partie inséparable du nom.

Ex. 1. Lam. pour J. B. P. A. Monet Chevalier de Lamarck, mais De Wild. pour E. De Wildeman.

46A.2. Quand un nom dans une citation d'auteur est abrégé, l'abréviation devrait être assez longue pour être distinctive, et devrait normalement se terminer avec une consonne qui, dans le nom entier, précède une voyelle. Les premières lettres devraient être données sans aucune omission, mais une des dernières consonnes caractéristiques du nom peut être ajoutée quand c'est habituel.

Ex. 2. L. pour Linné; Fr. pour Fries; Juss. pour Jussieu; Rich. pour Richard; Bertol. pour Bertoloni, afin de le distinguer de Bertero; Michx. pour Michaux, afin de le distinguer de Micheli.

46A.3. Les noms attribués ou des désignations annexes servant à distinguer deux auteurs portant le même nom doivent être abrégés de la même manière.

Ex. 3. R. Br. pour Robert Brown; A. Juss. pour Adrien de Jussieu; Burm. f. pour Burman filius; J. F. Gmel. pour Johann Friedrich Gmelin, J. G. Gmel. pour Johann Georg Gmelin, C. C. Gmel. pour Carl Christian Gmelin, S. G. Gmel. pour Samuel Gottlieb Gmelin; Müll. Arg. pour Jean Müller argoviensis (d'Aargau).

46A.4. Si l'usage a consacré l'abréviation d'un nom d'une autre manière, il est recommandé de se conformer à cet usage.

Ex. 4. DC. pour Augustin Pyramus De Candolle, St.-Hil. pour Saint-Hilaire, Rchb. for H. G. L. Reichenbach.

i Note 1. L'ouvrage *Authors of plant names* de Brummitt & Powell (1992) fournit des abréviations standardisées dépourvues d'ambiguïté pour un grand nombre d'auteurs de noms d'organismes en conformité avec cette Recommandation. Ces abréviations, mises à jour si nécessaire par l'*International Plant Names Index* (<http://www.ipni.org>) et l'*Index Fungorum* (<http://www.indexfungorum.org>), ont été employées pour les citations d'auteur tout au long du présent *Code*.

Recommandation 46B

46B.1. En citant l'auteur du nom scientifique d'un taxon, la "romanisation"/latinisation du nom de l'auteur donné dans la publication originale devrait normalement être acceptée. Si un auteur n'a pas indiqué de "romanisation", ou si à différentes périodes un auteur a utilisé des "romanisations" différentes, alors la romanisation connue pour être préférée par l'auteur ou celle que l'auteur a le plus fréquemment adoptée devrait être acceptée. A défaut d'une telle information le nom de l'auteur devrait être transcrit/latinisé conformément à une norme internationale disponible.

46B.2. Les auteurs de noms scientifiques dont le nom personnel n'est pas écrit en caractères romains devraient, par préférence (mais pas obligatoirement), translittérer leur nom, ptéférablement (mais pas nécessairement) en conformité avec une norme internationale reconnue et, pour simplifier les problèmes typographiques, sans les signes diacritiques. Si les auteurs ont choisi une transcription de leur nom personnel, ils devraient, par la suite, l'utiliser de manière constante. Autant que possible, les auteurs ne devraient pas permettre aux éditeurs de modifier la "romanisation/latinisation" de leur nom personnel.

Recommandation 46C

46C.1. Pour un nom publié conjointement par deux auteurs, les deux auteurs doivent être cités, liés par le mot "et" ou par une esperluète (&).

Ex. 1. *Didymopanax gleasonii* Britton et P. Wilson ou *D. gleasonii* Britton & P. Wilson.

46C.2. Pour un nom publié conjointement par plus de deux auteurs, la citation doit être limitée au premier auteur suivi par "et al." ou "& al.", sauf dans la publication originale.

Ex. 2. *Lapeirousia erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck, Lisowski, Malaisse & Symoens (dans Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique 105 : 336. 1972) devrait être cité comme *L. erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck & al.

Recommandation 46D

46D.1. Les auteurs doivent citer leur propre nom après chaque nouveauté nomenclaturale qu'ils publient plutôt que de se référer à eux même à l'aide d'expressions telles que "nobis" (nob.) ou "mihi" (m.).

Article 47

47.1. Une modification des caractères diagnostiques ou du périmètre d'un taxon sans exclusion du type n'autorise pas une modification de la citation de l'auteur du nom du taxon.

Ex. 1. Lorsque le matériel original de *Arabis beckwithii* S. Watson (1887) est attribué à deux espèces différentes, comme par Munz (1932), l'espèce qui n'inclut pas le lectotype doit porter un nom différent (*A. shockleyi* Munz), alors que l'autre espèce continue à être nommée *A. beckwithii* S. Watson.

Ex. 2. *Myosotis* selon la révision de Brown diffère du genre original circonscrit par Linné, mais le nom générique reste *Myosotis* L. puisque le type du nom reste inclus dans le genre (on peut le citer comme *Myosotis* L. emend. R. Br. : voir la Rec. 47A).

Ex. 3. L'espèce de définition variable qui inclut les types de *Centaurea jacea* L. (1753), *C. amara* L. (1763) et un nombre changeant d'autres noms d'espèces reste nommée *C. jacea* L. (ou L. emend. Coss. & Germ., L. emend. Vis., ou L. emend. Godr., selon le cas : voir la Rec. 47A).

Recommandation 47A

47A.1. Si une modification telle que mentionnée dans l'Art. 47 est importante, sa nature peut être indiquée au moyen d'expressions, éventuellement abrégées, telles que "emendavit" (emend.) suivi du nom de l'auteur responsable de la modification, "mutatis characteribus" (mut. char.), "pro parte" (p. p.), "excluso genere" ou "exclusis generibus" (excl. gen.), "exclusa specie" ou "exclusis speciebus" (excl. sp.), "exclusa varietate" ou "exclusis varietatibus" (excl. var.), "sensu amplo" (s. ampl.), "sensu lato" (s. l.), "sensu stricto" (s. str.), etc.

Ex. 1. *Phyllanthus* L. emend. Müll. Arg.; *Globularia cordifolia* L. excl. var. (emend. Lam.).

Article 48

48.1. Si un auteur adopte un nom existant mais exclut explicitement son type, on considère qu'il a été publié un homonyme postérieur qui ne doit être attribué qu'à cet auteur. De la même façon, si un auteur qui adopte un nom se réfère en apparence à un basionyme ou à un synonyme remplacé mais qu'il exclut explicitement son type, on considère qu'il a publié le nom d'un nouveau taxon qui ne doit être attribué qu'à cet auteur. L'exclusion peut s'opérer par inclusion explicite et simultanée du type dans un autre taxon par le même auteur.

Ex. 1. Sirodot (1872) a placé le type de *Lemanea* Bory (1808) dans *Sacheria* Sirodot (1872); de ce fait, *Lemanea*, tel que traité par Sirodot (1872), doit être cité comme *Lemanea* Sirodot non Bory et pas comme *Lemanea* "Bory emend. Sirodot".

Ex. 2. Le nom *Amorphophallus campanulatus* Decne. (1834) était apparemment fondé sur la désignation illégitime *Arum campanulatum* Roxb. (1819). Cependant, le type de ce dernier était explicitement exclu par Decaisne, et son nom est par conséquent le nom légitime d'une espèce nouvelle, qui ne doit être attribuée qu'à lui.

Ex. 3. Le type de *Myginda* sect. *Gyminda* Griseb. (Cat. Pl. Cub. : 55. 1866) est *M. integrifolia* Poir. bien que Grisebach ait mal appliqué le dernier nom. Quand Sargent a élevé la section au rang de genre, il a nommé l'espèce décrite par Grisebach *Gyminda grisebachii* et a explicitement exclu *M. integrifolia* du genre. *Gyminda* Sarg. (1891) est donc le nom d'un nouveau genre, typifié par *G. grisebachii* Sarg., et pas un nom à un nouveau rang basé sur *M.* sect. *Gyminda*.

i Note 1. La mésapplication d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang ou d'un nom de remplacement pour un taxon différent, mais sans exclusion explicite du type du basionyme ou du synonyme remplacé, est traitée aux Art. 7.3-4.

i Note 2. Le maintien d'un nom dans un sens excluant son type d'origine, ou son type désigné en fonction des Art. 7-10, peut être effectué seulement par la conservation (voir l'Art. 14.9).

48.2. Aux fins de l'Art. 48.1, l'exclusion d'un type signifie l'exclusion (a) de l'holotype selon l'Art. 9.1 ou du type original selon l'Art. 10 ou de tous les syntypes selon l'Art. 9.5 ou de tous les éléments éligibles comme types selon l'Art. 10.2; ou (b) du type précédemment désigné sous les Art. 9.11-9.13 ou 10.2; ou (c) du type précédemment conservé selon l'Art. 14.9 (voir aussi l'Art. 52.2 (e), applicable par analogie).

48.3. Quand un auteur de sanctionnement a accepté un nom antérieur, mais n'a pas inclus, même implicitement, quel qu'élément que ce soit associé à son protologue, ou quand le protologue n'incluait pas le type désigné subséquemment du nom sanctionné, l'auteur de sanctionnement est considéré avoir créé un homonyme postérieur, à traiter comme si conservé (Art. 15.1).

Article 49

49.1. Quand un genre ou un taxon de rang inférieur change de rang, mais conserve son nom ou l'épithète finale de son nom, l'auteur du nom antérieur, s'il est légitime (p. ex. si c'est le basionyme; Art. 6.10), est cité entre parenthèses, suivi du nom de l'auteur qui a effectué le changement (l'auteur du nom). Il en va de même si un taxon de rang inférieur au genre est transféré dans un autre genre ou dans une autre espèce, avec ou sans changement de rang.

Ex. 1. *Medicago polymorpha* var. *orbicularis* L. (1753), élevé au rang d'espèce, devient *Medicago orbicularis* (L.) Bartal. (1776).

Ex. 2. *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (Prodr. 2 : 169. 1825) élevé au rang de genre tout en conservant l'épithète *Aspalathoides* comme nom, se cite : *Aspalathoides* (DC.) K. Koch (1853).

Ex. 3. *Cineraria* sect. *Eriopappus* Dumort. (Fl. Belg. : 65. 1827) quand transféré à *Tephroseria* (Rchb). Rchb. est cité comme *T.* sect. *Eriopappus* (Dumort). Holub (dans Folia Geobot. Phytotax. 8 : 173. 1973).

Ex. 4. *Cistus aegyptiacus* L. (1753) transféré à *Helianthemum* Mill. est cité comme *H. aegyptiacum* (L.) Mill. (1768).

Ex. 5. *Fumaria bulbosa* var. *solida* L. (1753) a été élevé au rang spécifique comme *F. solida* (L.) Mill. (1771). Le nom de cette espèce transférée dans *Corydalis* DC. est cité comme *C. solida* (L.) Clairv. (1811), et pas *C. solida* "(Mill.) Clairv."

Ex. 6. Cependant, *Pulsatilla montana* var. *serbica* W. Zimm. (dans Feddes Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 61 : 95. 1958), initialement placée dans *P. montana* subsp. *australis* (Heuffel) Zämelis, conserve la même citation d'auteur s'il est placé dans *P. montana* subsp. *dacica* Rummelsp. (voir l'Art. 24.1) et n'est pas cité comme var. *serbica* "(W. Zimm.) Rummelsp." (dans Feddes Repert. 71 : 29. 1965).

Ex. 7. *Salix* subsect. *Myrtilloides* C. K. Schneid. (Ill. Handb. Laubholzk. 1 : 63. 1904), initialement placé dans *S.* sect. *Argenteae* W. D. J. Koch, conserve la même citation d'auteur s'il est placé dans *S.* sect. *Glaucæ* Pax et n'est pas cité comme *S.* subsect. *Myrtilloides* "(C. K. Schneid.) Dorn" (dans Canad. J. Bot. 54 : 2777. 1976).

Ex. 8. Le nom *Lithocarpus polystachyus* publié par Rehder (1919) était fondé sur *Quercus polystachya* A. DC. (1864), attribué par Candolle à "Wall. ! list n. 2789" (un nomen nudum); la combinaison de Rehder est citée soit comme *L. polystachyus* (Wall. ex A. DC.) Rehder soit comme *L. polystachyus* (A. DC.) Rehder (voir l'Art. 46.5).

49.2. Des auteurs entre parenthèses ne sont pas cités pour des noms supragénériques.

Ex. 9. Bien qu'Illiciaceae A. C. Sm. (1947) ait été valablement publié en référence à Illicieae DC. (1824) il n'est pas cité comme Illiciaceae "(DC.) A. C. Sm."

i Note 1. L'Art. 46.7 règle le cas des citations d'auteur entre parenthèses avant le mot "ex", s'agissant de noms dans les groupes dont le point de départ est postérieur à 1753.

Article 50

50.1. Quand un taxon au rang d'espèce ou un taxon de rang inférieur est transféré d'une catégorie non-hybride à une catégorie hybride de même rang (Art. H.10 Note 1), ou vice versa, la citation d'auteur reste sans changement, mais peut être suivie d'une indication entre parenthèses de la catégorie d'origine.

Ex. 1. *Stachys ambigua* Sm. (1809) a été publié comme le nom d'une espèce. Traité comme s'appliquant à un hybride, il peut être cité comme *S. × ambigua* Sm. (pro sp.).

Ex. 2. *Salix × glaucops* Andersson (1868) a été publié en tant que nom d'un hybride. Plus tard, Rydberg (dans Bull. New York Bot. Gard. 1 : 270. 1899) a considéré ce taxon comme une espèce. Si l'on accepte ce point de vue, on peut le citer comme *Salix glaucops* Andersson (pro hybr.).

SECTION 2. RECOMMANDATIONS GENERALES RELATIVES AUX CITATIONS

Recommandation 50A

50A.1. Dans la citation d'un nom qui n'est pas valablement publié parce qu'il a été simplement cité comme un synonyme (Art. 36.1 (c)), les mots "as synonym" ou "pro syn." devraient être ajoutés.

Recommandation 50B

50B.1. En citant un nomen nudum, son statut devrait être indiqué par l'ajout des mots "nomen nudum" ou "nom. nud."

Ex. 1. "*Carex bebbii*" (Olney, Carices Bor.-Amer. 2 : 12. 1871), publié sans diagnose ni description, devrait être cité comme *Carex bebbii* Olney, nomen nudum (ou nom. nud.).

Recommandation 50C

50C.1. La citation d'un homonyme postérieur devrait être suivie du nom de l'auteur de l'homonyme antérieur précédé par le mot "non", de préférence avec l'indication de la date de publication. Dans certains cas, il est à conseiller de citer en outre d'autres homonymes éventuels, précédés du mot "nec".

Ex. 1. *Ulmus racemosa* Thomas, dans Amer. J. Sci. Arts 19 : 170. 1831, non Borkh. 1800.

Ex. 2. *Lindera* Thunb., Nov. Gen. Pl. 64. 1783, non Adans. 1763.

Ex. 3. *Bartlingia* Brongn. dans Ann. Sci. Nat. (Paris) 10 : 373. 1827, non Rchb. 1824 nec F. Muell. 1882.

Recommandation 50D

50D.1. Les erreurs de détermination ne devraient pas être incluses dans des synonymies, mais ajoutées à la suite. Un nom mal appliqué doit être indiqué par les mots "auct. non" suivi par le nom de l'auteur ou les noms des auteurs originaux et la référence bibliographique de l'erreur de détermination.

Ex. 1. *Ficus stortophylla* Warb. dans Ann. Mus. Congo Belge, Bot. ser. 4, 1 : 32 1904. *F. irumuensis* De Wild., Pl. Bequaert. 1 : 341. 1922. "*F. exasperata*" auct. non Vahl : De Wildeman & Durand, Ann. Mus. Congo Belge, Bot. ser. 2, 1 : 54. 1899 ; De Wildeman, Miss. Em. Laurent : 26. 1905 ; Durand & Durand, Syll. Fl. Congol. : 505. 1909.

Recommandation 50E

50E.1. Après un nom conservé (nomen conservandum ; voir l'Art. 14 et les Annexes II-IV) l'abréviation "nom. cons." ou, dans le cas d'une orthographe conservée, "orth. cons." (orthographia conservanda) devrait être ajoutée dans une citation formelle.

Ex. 1. *Protea* L., Mant. Pl. 187. 1771, nom. cons., non L. 1753.

Ex. 2. *Combretum* Loefl. (1758), nom. cons. [= *Grislea* L. 1753].

Ex. 3. *Glechoma* L. 1753, orth. cons., '*Glechoma*'.

50E.2. Après un nom rejeté selon l'Art. 56 (nomen utique rejiciendum, noms supprimés ; voir l'Annexe V) l'abréviation "nom. rej." doit être ajoutée dans une citation formelle.

Ex. 4. *Betula alba* L. 1753, nom. rej.

i Note 1. La Rec. 50E.2 s'applique aussi à n'importe quelle combinaison basée sur un nomen utique rejiciendum (noms supprimés; voir l'Art. 56.1).

Ex. 5. *Dryobalanops sumatrensis* (J. F. Gmel.) Kosterm. dans *Blumea* 33 : 346. 1988, nom. rej.

50E.3. Si un nom a été adopté par Fries ou par Persoon, et en conséquence sanctionné (voir les Art. 13.1(d) et 15), " : Fr." ou " : Pers." devrait être ajouté dans la citation formelle. La même convention devrait être employée pour le basionyme du nom sanctionné, s'il y en a un, et pour toutes les combinaisons basées sur le nom sanctionné ou son basionyme.

Ex. 6. *Boletus piperatus* Bull. (*Herb. France* : t. 451, f. 2. 1790) a été accepté dans Fries (*Syst. Mycol.* 1 : 388. 1821) et a été ainsi sanctionné. On peut donc le citer comme *B. piperatus* Bull. : Fr.; *Chalciporus piperatus* (Bull. : Fr.) est une combinaison subséquente basée sur celui-ci.

Ex. 7. *Agaricus sarcocephalus* Fr. (1815) : Fr. fut sanctionné comme *Agaricus compactus* [sans rang] *sarcocephalus* (Fr. : Fr.) Fr. 1821; *Psathyrella sarcocephala* (Fr. : Fr.) Singer est une combinaison subséquente basée sur ce nom.

Recommandation 50F

50F.1. Si un nom est cité avec des altérations de la forme exacte sous laquelle il a été publié à l'origine, il est souhaitable dans une citation complète que la forme exacte originale soit ajoutée, de préférence entre guillemets simples ou doubles.

Ex. 1. *Pyrus calleryana* Decne. (*P. mairei* H. Lév. dans *Repert. Spec. Nov. Regni Veg.* 12 : 189. 1913, "*Pirus*").

Ex. 2. *Zanthoxylum cribratum* Spreng., *Syst. Veg.* 1 : 946. 1825, "*Xanthoxylon*" (*Z. caribaeum* var. *floridanum* (Nutt.) A. Gray dans *Proc. Amer. Acad. Arts* 23 : 225. 1888, "*Xanthoxylum*").

Ex. 3. *Spathiphyllum solomonense* Nicolson dans *Amer. J. Bot.* 54 : 496. 1967, '*solomonensis*'.

Recommandation 50G

50G.1. Les auteurs doivent éviter de mentionner dans leurs publications des noms précédemment non publiés qu'ils n'acceptent pas, particulièrement si les personnes responsables de ces noms non publiés n'ont pas formellement autorisé leur publication (voir la Rec. 23A.3 (i)).

CHAPITRE VII. REJET DES NOMS

Article 51

51.1. Un nom légitime ou son épithète ne doivent pas être simplement rejetés parce qu'ils sont mal choisis ou peu harmonieux, ou parce que d'autres sont mieux connus et leur seraient préférables (mais voir l'Art. 56.1), ou parce qu'ils ont perdu leur signification originale.

Ex. 1. Les changements suivants sont contraires à la règle : *Mentha* en *Minthe*, *Staphylea* en *Staphylis*, *Tamus* en *Tamnus*, *Thamnos*, ou *Thamnus*, *Tillaea* en *Tillia*, *Vincetoxicum* en *Alexitoxicon*; et *Orobanche artemisiae* en *O. artemisiophyta*, *O. columbariae* en *O. columbarihaerens*, *O. rapum-genistae* en *O. rapum* ou *O. sarothamnophyta*.

Ex. 2. *Ardisia quinqueгона* Blume (1825) ne doit pas être rejeté en faveur d'*A. pentagona* A. DC. (1834) simplement parce que l'épithète spécifique *quinqueгона* est un mot hybride (latin et grec) (contrairement à la Rec. 23A.3(c)).

Ex. 3. Le nom *Scilla peruviana* L. (1753) ne doit pas être rejeté simplement parce que l'espèce ne croît pas au Pérou.

Ex. 4. Le nom *Petrosimonia oppositifolia* (Pall.) Litv. (1911), fondé sur *Polycnemum oppositifolium* Pall. (1771), ne doit pas être rejeté simplement parce que l'espèce possède des feuilles seulement partiellement opposées, et partiellement alternes, bien qu'il existe une espèce voisine proche, *Petrosimonia brachiata* (Pall.) Bunge, dont toutes les feuilles sont opposées.

Ex. 5. *Richardia* L. (1753) ne doit pas être rejeté en faveur de *Richardsonia*, comme le fit Kunth (1818), simplement parce que le nom était à l'origine dédié à Richardson.

Article 52

52.1. Un nom, à moins qu'il ne soit conservé (Art. 14) ou sanctionné (Art. 15), est illégitime et doit être rejeté si, à sa publication, il était superflu du point de vue de la nomenclature, c'est-à-dire si le taxon auquel il était appliqué, tel que délimité par son auteur, incluait explicitement le type (comme qualifié dans l'Art. 52.2) d'un nom qui devait être adopté, ou dont l'épithète aurait dû être adoptée, selon les règles (mais voir les Art. 52.3 et 59.1).

52.2. Aux fins de l'Art. 52.1, l'inclusion explicite du type d'un nom est effectuée par la citation (a) de l'holotype selon l'Art. 9.1 ou du type original selon l'Art. 10 ou de tous les syntypes selon l'Art. 9.5 ou de tous les éléments susceptibles d'être choisis comme types selon l'Art. 10.2 ; ou (b) du type précédemment désigné selon les Art. 9.11-13 ou 10.2 ; ou (c) du type précédemment conservé selon l'Art. 14.9 ; ou (d) des illustrations de ceux-ci. Elle est également effectuée (e) par la citation du nom lui-même ou de n'importe quel nom homotypique en cet instant, à moins que son type en soit simultanément exclu soit explicitement soit implicitement.

Ex. 1. Le nom générique *Cainito* Adans. (1763) est illégitime car il s'agit d'un nom superflu pour *Chrysophyllum* L. (1753), qu'Adanson citait en synonymie.

Ex. 2. *Chrysophyllum sericeum* Salisb. (1796) est illégitime, étant un nom superflu pour *C. cainito* L. (1753), que Salisbury citait comme un synonyme.

Ex. 3. Par contre, *Salix myrsinifolia* Salisb. (1796) est légitime, ayant été explicitement fondé sur "*S. myrsinites*" au sens de Hoffmann (Hist. Salic. III. 71. 1787), une mésapplication du nom *S. myrsinites* L. (1753), un nom que Salisbury exclut implicitement en ne citant pas Linnaeus comme il l'a fait pour chacune des 14 autres espèces de *Salix*.

Ex. 4. *Picea excelsa* Link (1841) est illégitime, car il est fondé sur *Pinus excelsa* Lam. (1779), un nom superflu pour *Pinus abies* L. (1753). Dans le genre *Picea*, le nom correct est *Picea abies* (L.) H. Karst. (1881).

Ex. 5. Par contre, *Cucubalus latifolius* Mill. et *C. angustifolius* Mill. ne sont pas des noms illégitimes, bien que ces espèces de Miller soient maintenant réunies à l'espèce précédemment nommée *C. behen* L. (1753) : *C. latifolius* et *C. angustifolius*, telles que définies par Miller (1768) n'incluaient pas le type de *C. behen* L., nom qu'il a adopté pour une autre espèce.

Ex. 6. Exclusion explicite du type. En publiant le nom *Galium tricornutum*, Dandy (dans *Watsonia* 4 : 47. 1957) cita *G. tricornis* Stokes (1787) pro parte comme synonyme en excluant explicitement son type.

Ex. 7. Exclusion du type de façon implicite. *Tmesipteris elongata* P. A. Dang. (dans *Botaniste* 2 : 213. 1891) fut publié comme une espèce nouvelle, mais *Psilotum truncatum* R. Br. était cité en synonymie. Cependant, à la page suivante, *T. truncata* (R. Br.) Desv. est considéré comme une espèce différente et deux pages plus loin les deux sont distinguées dans une clef, ce qui indique que le synonyme cité signifiait soit un "*P. truncatum* R. Br. pro parte", soit "*P. truncatum* auct. non R. Br."

Ex. 8. Sous *Persicaria maculosa* Gray (1821), le nom *Polygonum persicaria* L. (1753) a été cité comme le synonyme remplacé, et par conséquent le type de *Polygonum persicaria* a été définitivement inclus. Cependant, *Persicaria mitis* Delarbre (1806), comme le nom de remplacement précédent légitime pour *Polygonum persicaria*, est nécessairement homotypique ; donc, *Persicaria maculosa* au moment de sa publication était un nom illégitime superflu pour *Persicaria mitis*. Son utilisation continu a été rendue possible par conservation.

Ex. 9. Sous *Bauhinia semla* Wunderlin (1976), le nom *B. retusa* Roxb. (1832) non Poir. (1811), a été cité comme le synonyme remplacé tandis que *B. emarginata* Roxb. ex G. Don (1832) non Mill. (1768), fut aussi cité dans la synonymie, et par conséquent les types des deux synonymes ont été définitivement inclus. Cependant, *B. roxburghiana* Voigt (1845), qui a été publié comme un nom de remplacement pour *B. emarginata*, est nécessairement homotypique avec celui-ci et aurait dû être adopté par Wunderlin. Donc, *B. semla* est un nom illégitime superflu, mais est typifié par la type de son synonyme remplacé, *B. retusa* (voir l'Art. 7 Ex. 5).

Ex. 10. Les deux *Apios americana* Medik. (1787) et *A. tuberosa* Moench (1794) sont des noms de remplacement pour le légitime *Glycine apios* L. (1753), dont l'épithète en combinaison avec *Apios* formerait un tautonyme et ne serait donc pas publiée valablement (Art. 23.4). *Apios tuberosa* était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication, et est donc illégitime, parce que Moench citait dans la synonymie *G. apios*, qui était alors, comme maintenant, homotypique avec *A. americana*, le nom qui a la priorité et que Moench aurait dû adopter.

Ex. 11. *Erythroxyllum suave* O. E. Schulz (1907) est illégitime parce que Schulz citait "*Erythroxyllum brevipes* DC. var. *spinescens* (A. Rich.) Griseb." (1866) en synonymie, incluant ainsi le type d'*E. spinescens* A. Rich. (1841), le nom que Schulz aurait dû adopter.

Ex. 12. En publiant le nom *Matricaria suaveolens* (1755), Linné a adopté son nom et a inclus tous les synonymes de *M. recutita* L. (1753) et ainsi Applequist (dans Taxon 51 : 757. 2002) a prétendu que "tous les éléments originaux de *M. recutita* se trouvent dans le protologue de *M. suaveolens*, le rendant illégitime selon l'Art. 52". Cependant, en 1755 *M. recutita* n'avait aucun holotype, aucun syntypes, aucun lectotype désigné ou type conservé, ni n'était le nom lui-même (c'est-à-dire *M. recutita*) cité par Linné; donc, aucun des critères de l'Art. 52.2 n'est réalisé et *M. suaveolens* est un nom légitime.

i Note 1. L'inclusion, avec une expression de doute, d'un élément dans un taxon nouveau, p. ex. la citation d'un nom avec un point d'interrogation, ne rend pas le nom du nouveau taxon nomenclaturalement superflu.

Ex. 13. Le protologue de *Blandfordia grandiflora* R. Br. (1810) inclut, en synonymie, "*Aletris punicea*. Labill. nov. holl. 1. p. 85. t. 111?", pour indiquer que la nouvelle espèce pourrait être la même qu'*A. punicea* Labill. (1805). *Blandfordia grandiflora* n'en est pas moins un nom légitime.

i Note 2. L'inclusion, dans un nouveau taxon, d'un élément qui a été ultérieurement désigné comme le type d'un nom qui, ainsi typifié, aurait dû être adopté, ou dont l'épithète aurait dû être adoptée, ne rend pas en soi le nom du nouveau taxon illégitime.

Ex. 14. *Leccinum* Gray (1821) n'inclut pas tous les types potentiels (en fait, aucun) de *Boletus* L. (1753) : Fr. et ainsi n'est pas illégitime bien qu'il incluait, comme *L. edule* (Bull. : Fr.) Gray, le type conservé postérieurement de *Boletus*, *B. edulis* Bull. : Fr.

52.3. Un nom qui était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication n'est pas illégitime en raison de son caractère superflu s'il a un basionyme (qui est nécessairement légitime; voir l'Art. 6.10), ou s'il est fondé sur le radical d'un nom générique légitime. Il est incorrect au moment de sa publication, mais il peut devenir correct plus tard.

Ex. 15. *Chloris radiata* (L.) Sw. (1788) était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication, puisque Swartz a cité le légitime *Andropogon fasciculatus* L. (1753) comme un synonyme. Cependant, il n'est pas illégitime puisqu'il a un basionyme, *Agrostis radiata* L. (1759). *Chloris radiata* est le nom correct dans le genre *Chloris* pour *Agrostis radiata* quand *Andropogon fasciculatus* est traité comme une espèce différente, comme cela a été fait par Hackel (dans Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6 : 177. 1889).

Ex. 16. *Juglans major* (Torr.) A. Heller (1904), basé sur *J. rupestris* var. *major* Torr. (dans Rep. Exped. Zuni and Colorado Rivers : 171. 1853), était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication parce qu'Heller a cité le légitime *J. californica* S. Watson (1875) comme un synonyme. Néanmoins, *J. major* est légitime parce qu'il a un basionyme, et que cela peut être correct s'il est considéré taxonomiquement distinct de *J. californica*.

Ex. 17. Le nom de genre *Hordelymus* (Jess.) Harz (1885), était superflu au moment de sa publication parce que son type, *Elymus europaeus* L., est aussi le type de *Cuviera* Koeler (1802). Cependant, il n'est pas illégitime puisqu'il a un basionyme, *Hordeum* [sans rang] *Hordelymus* Jess. (Deutschl. Gräser : 202. 1863). *Cuviera* Koeler a depuis été rejeté en faveur de son homonyme postérieur *Cuviera* DC., et *Hordelymus* peut maintenant être employé comme le nom correct pour un genre séparé contenant *E. europaeus* L.

Ex. 18. *Carpinaceae* Vest (Anleit. Stud. Bot. : 265, 280. 1818) était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication à cause de l'inclusion de *Salix* L., le type des *Salicaceae* Mirb. (1815). Cependant, il n'est pas illégitime parce qu'il est basé sur la radical d'un nom générique légitime, *Carpinus* L.

i Note 3. En aucun cas une indication de parenté accompagnant la publication d'un nom d'hybride ne peut rendre le nom illégitime (voir les Art. H.4-5).

Ex. 19. Le nom *Polypodium ×shivasiae* Rothm. (1962) fut proposé pour les hybrides entre *P. australe* Fée et *P. vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm., tandis que simultanément l'auteur acceptait *P. ×font-queri* Rothm. (1936) pour les hybrides entre *P. australe* et *P. vulgare* L. subsp. *vulgare*. En vertu de l'Art. H.4.1, *P. ×shivasiae* est un synonyme de *P. ×font-queri*; néanmoins, ce n'est pas un nom illégitime.

Article 53

53.1. Un nom d'une famille, d'un genre ou d'une espèce, à moins qu'il ne soit conservé (Art. 14) ou sanctionné (Art. 15), est illégitime s'il est un homonyme postérieur, c'est-à-dire, s'il répète exactement un nom fondé sur un type différent qui a été validement publié antérieurement pour un taxon de même rang (voir aussi les Art. 53.2 et 53.4).

Ex. 1. *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (1848), donné à un genre de *Labiatae*, est un homonyme postérieur de *Tapeinanthus* Herb. (1837), un nom validement publié antérieurement pour un genre d'*Amaryllidaceae*. *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. est donc illégitime et indisponible pour une utilisation; il a été renommé *Thuspeinanta* par T. Durand (1888).

Ex. 2. *Torreyia* Arn. (1838) est un nomen conservandum et est donc disponible pour une utilisation en dépit de l'existence de l'homonyme antérieur *Torreyia* Raf. (1818).

Ex. 3. *Astragalus rhizanthus* Boiss. (1843) est un homonyme postérieur du nom *Astragalus rhizanthus* Royle (1835) validement publié et est donc illégitime; il a été renommé *A. cariensis* Boiss. (1849).

Ex. 4. *Molina racemosa* Ruiz & Pav. (1798) (*Compositae*) est un homonyme illégitime postérieur de *Molina racemosa* Cav. (1790) (*Malpighiaceae*).

Ex. 5. *Moreae* Britton & Rose (dans N. Amer. Fl. 23 : 201, 217. 1930), basé sur *Mora* Benth. (1839), bien qu'un homonyme postérieur de *Moreae* Dumort. (Anal. Fam. Pl. : 17. 1829), basé sur *Morus* L. (1754), n'est pas illégitime dès lors que les dispositions sur l'homonymie ne s'appliquent pas aux subdivisions de familles.

i Note 1. Un homonyme antérieur validement publié, même s'il est illégitime ou par ailleurs généralement traité comme un synonyme, provoque le rejet de n'importe quel homonyme postérieur qui n'est pas conservé ou sanctionné (mais voir l'Art. 53.2).

Ex. 6. *Zingiber truncatum* S. Q. Tong (1987) est illégitime, étant un homonyme postérieur validement publié de *Z. truncatum* Stokes (1812), bien que ce dernier nom soit lui-même illégitime selon l'Art. 52.1; *Z. truncatum* S. Q. Tong a été renommé *Z. neotruncatum* T. L. Wu & al. (2000).

Ex. 7. *Amblyanthera* Müll. Arg. (1860) est un homonyme postérieur validement publié de *Amblyanthera* Blume (1849) et est en conséquence illégitime, bien qu'*Amblyanthera* Blume soit maintenant considéré comme un synonyme de *Osbeckia* L. (1753).

53.2. Un nom sanctionné est illégitime s'il est l'homonyme postérieur d'un autre nom sanctionné (voir aussi l'Art. 15 Note 1).

53.3. Si deux ou plus de deux noms de genres ou d'espèces fondés sur des types différents se ressemblent au point de prêter à confusion (parce qu'ils s'appliquent à des taxons apparentés ou pour toute autre raison) ils doivent être traités comme des homonymes (voir aussi l'Art. 61.5). Si la pratique établie traite deux noms semblables comme des homonymes, cette pratique doit être poursuivie si c'est dans l'intérêt de la stabilité nomenclaturale.

**Ex. 8.* Noms traités comme des homonymes : *Asterostemma* Decne. (1838) et *Asterostemma* Benth. (1880); *Pleuropetalum* Hook. f. (1846) et *Pleuropetalum* T. Durand (1888); *Eschweilera* DC. (1828) et *Eschweilera* Boerl. (1887); *Skytanthus* Meyen (1834) et *Scytanthus* Hook. (1844).

**Ex. 9.* *Bradlea* Adans. (1763), *Bradleja* Banks ex Gaertn. (1790), et *Braddleya* Vell. (1827), tous dédiés à la mémoire de Richard Bradley, sont traités comme des homonymes car seul l'un d'entre eux peut être utilisé sans grand risque de confusion.

**Ex. 10.* *Acanthoica* Lohmann (1902) et *Acanthoeca* W. N. Ellis (1930), désignant tous deux des flagellés, sont suffisamment semblables pour être considérés comme des homonymes (Taxon 22 : 313. 1973).

**Ex. 11.* Epithètes se ressemblant au point de prêter à confusion si elles sont combinées avec le même nom de genre ou d'espèce : *ceylanicus* et *zeylanicus*; *chinensis* et *sinensis*; *heteropodus* et *heteropus*; *macrocarpon* et *macrocarpum*; *macrostachys* et *macrostachyus*; *napaulensis*, *nepalensis* et *nipalensis*; *poikilantha* et *poikilanthus*; *polyanthemos* et *polyanthemus*; *pteroideus* et *pteroideus*; *thibetanus* et *tibetanus*; *thibetensis* et *tibetensis*; *thibeticus* et *tibeticus*; *trachycaulum* et *trachycaulum*; *trinervis* et *trinervius*.

***Ex. 12.** Noms qui ne risquent pas d'être confondus : *Desmostachys* Miers (1852) et *Desmostachya* (Stapf) Stapf (1898); *Euphorbia peplis* L. (1753) et *E. peplus* L. (1753); *Gerrardina* Oliv. (1870) et *Gerardiina* Engl. (1897); *Iris* L. (1753) et *Iria* (Pers.) Hedw. (1806); *Lysimachia hemsleyana* Oliv. (1891) et *L. hemsleyi* Franch. (1895) (voir cependant la Rec. 23A.2); *Monochaetum* (DC.) Naudin (1845) et *Monochaete* Döll (1875); *Peltophorus* Desv. (1810; *Gramineae*) et *Peltophorum* (Vogel) Benth. (1840; *Leguminosae*); *Peponia* Grev. (1863) et *Peponium* Engl. (1897); *Rubia* L. (1753) et *Rubus* L. (1753); *Senecio napaeifolius* (DC.) Sch.-Bip. (1845, 'napeaeifolius'; voir l'Art. 60 Ex. 21) et *S. napifolius* MacOwan (1890; les épithètes étant dérivées, respectivement, de *Napaea* et *Brassica napus*); *Symphostemon* Miers (1841) et *Symphostemon* Hiern (1900); *Urvillea* Kunth (1821) et *Durvillaea* Bory (1826).

Ex. 13. Noms conservés à l'encontre de noms antérieurs traités comme des homonymes (voir l'Annexe III) : *Cephalotus* Labill. (vs. *Cephalotos* Adans.); *Columellia* Ruiz & Pav. (vs. *Columella* Lour.), commémorant tous deux *Columella*, un auteur romain sur l'agriculture; *Lyngbya* Gomont (vs. *Lyngbyea* Sommerf.); *Simarouba* Aubl. (contre *Simaruba* Boehm.).

Ex. 14. *Gilmania* Coville (1936) a été publié comme un nom de remplacement pour *Phyllogonium* Coville (1893) parce que l'auteur a considéré le second en tant qu'homonyme postérieur de *Phyllogonium* Bridel (1827). En les traitant comme des homonymes ils sont devenus acceptés, p. ex. dans l'*Index Nominum Genericorum*, et le nom *Gilmania* a été accepté comme légitime depuis. Donc les noms *Phyllogonium* et *Phyllogonium* doivent continuer à être considérés comme des homonymes.

53.4. Les noms de deux subdivisions du même genre ou de deux taxons infraspécifiques compris dans la même espèce, même s'ils sont de rangs différents, sont considérés comme homonymes s'ils ne sont pas basés sur le même type et s'ils ont la même épithète finale, ou sont traités comme des homonymes s'ils ont une épithète finale qui se ressemblent au point de prêter à confusion. Le nom postérieur est illégitime.

Ex. 15. *Andropogon sorghum* subsp. *halepensis* (L.) Hack. et *A. sorghum* var. *halepensis* (L.) Hack. (dans Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6 : 502. 1889) sont légitimes, car tous deux possèdent le même type (voir aussi la Rec. 26A.1).

Ex. 16. *Anagallis arvensis* subsp. *caerulea* Hartm. (Sv. Norsk Exc.-Fl. : 32. 1846), fondé sur l'homonyme postérieur *A. caerulea* Schreb. (1771), est illégitime parce qu'il est lui-même un homonyme postérieur d'*A. arvensis* var. *caerulea* (L.) Gouan (Fl. Monsp. : 30. 1765), fondé sur *A. caerulea* L. (1759).

Ex. 17. *Scenedesmus armatus* var. *brevicaudatus* (Hortob.) Pankow (dans Arch. Protistenk. 132 : 153. 1986), fondé sur *S. carinatus* var. *brevicaudatus* Hortob. (dans Acta Bot. Acad. Sci. Hung. 26 : 318. 1981), est un homonyme postérieur de *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi (dans Stud. Cercet. Biol. (Bucharest), Ser. Biol. Veg. 15 : 25. 1963) même si les deux noms s'appliquent à des taxons de rangs infraspécifiques différents. *Scenedesmus armatus* var. *brevicaudatus* (L. S. Péterfi) E. H. Hegew. (dans Arch. Hydro-biol. Suppl. 60 : 393. 1982), cependant, n'est pas un homonyme postérieur puisqu'il est fondé sur le même type que *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi.

i Note 2. La même épithète finale peut être employée dans les noms de subdivisions de genres différents et de taxons infraspécifiques dans des espèces différentes.

Ex. 18. *Verbascum* sect. *Aulacosperma* Murb. (Monogr. Verbascum : 34, 593. 1933) est licite, bien que le genre *Celsia* comporte une section antérieurement publiée qui s'appelle aussi *Celsia* sect. *Aulacospermae* Murb. (Monogr. Celsia : 34, 56. 1926). Cependant, cet exemple n'est pas à reproduire, puisqu'il est contraire à la Rec. 21B.3.

53.5. Si la question se pose de savoir si des noms sont suffisamment semblables pour être confondus, une requête demandant une décision peut être soumise au Comité Général (voir Div. III) qui soumettra cette requête pour examen à le ou aux Comité(s) compétent(s) pour le(s) groupe(s) taxonomique(s) en question. Une recommandation, précisant si oui ou non les noms concernés sont homonymes, peut alors être présentée à un Congrès International de Botanique qui, si elle est ratifiée, deviendra une décision contraignante. Ces décisions contraignantes sont listées dans l'Annexe VIII.

53.6. Si deux ou plusieurs homonymes sont d'égale priorité, le premier d'entre eux qui est adopté dans un texte effectivement publié (Art. 29-31) par un auteur qui rejette simultanément le ou les autres est considéré comme ayant priorité. De même, si un auteur, dans un texte effectivement publié, remplace tous les homonymes sauf un par d'autres noms, l'homonyme du taxon qui n'est pas renommé est considéré comme ayant priorité (voir aussi la Rec. 42A.2).

Ex. 19. Linné a publié simultanément "10." *Mimosa cinerea* (Sp. Pl. : 517. 1753) et "25." *M. cinerea* (Sp. Pl. 520. 1753). En 1759, il a renommé l'espèce 10 comme *M. cineraria* L. et a retenu le nom *M. cinerea* pour l'espèce "25", de sorte que ce dernier est considéré comme ayant la priorité sur son homonyme.

Ex. 20. Rouy & Foucaud (Fl. France 2 : 30. 1895) ont publié deux fois le nom *Erysimum hieracifolium* var. *longisiliquum*, avec deux types différents, pour deux taxons distincts appartenant à des sous-espèces différentes. Un seul de ces noms peut être retenu.

i Note 3. Un homonyme renommé ou rejeté selon l'Art. 53.6 reste légitime et prend la préséance sur un synonyme postérieur de même rang si un transfert était effectué dans un autre genre ou une autre espèce.

Ex. 21. *Mimosa cineraria* L. (1759), basé sur *M. cinerea* L. (Sp. Pl. : 517 [non 520]. 1753 ; voir l'Art. 53 Ex. 19), a été transféré dans *Prosopis* par Druce (1914) en tant que *P. cineraria* (L.) Druce. Cependant, le nom correct dans *Prosopis* aurait été une combinaison basée sur *M. cinerea* si ce nom n'avait pas été proposé pour être rejeté (voir l'Annexe V).

Article 54

54.1. La prise en compte de l'homonymie ne s'étend pas aux noms de taxons qui ne sont pas considérés comme des algues, des champignons ou des plantes, à l'exception des cas ci-dessous :

(a) Les homonymes postérieurs des noms de taxons considérés à un moment donné comme des algues, des champignons ou des plantes sont illégitimes, même si les taxons ont été transférés à un groupe d'organismes différent auquel ce Code ne s'applique pas.

(b) Un nom publié à l'origine pour un taxon autre qu'une algue, un champignon ou une plante, même validement publié selon ce Code (Art. 32-45), est illégitime s'il devient un homonyme du nom d'une algue, d'un champignon ou d'une plante lorsque le taxon auquel il s'applique est pour la première fois traité en tant qu'une algue, un champignon ou une plante (voir aussi l'Art. 45.1).

i Note 1. Le Code International de Nomenclature des Bactéries prévoit qu'un nom de bactérie est illégitime s'il est un homonyme postérieur d'un nom de taxon de bactéries, d'algues, de champignons, de protozoaires ou de virus.

Recommandation 54A

54A.1. Les auteurs nommant de nouveaux taxons suivant ce Code devraient, autant que possible, éviter d'utiliser des noms qui existent déjà pour des taxons zoologiques et bactériologiques.

Article 55

55.1. Un nom d'espèce ou de subdivision de genre peut être légitime même si son épithète était à l'origine combinée avec un nom de genre illégitime (voir aussi l'Art. 22.5).

Ex. 1. *Agathophyllum neesianum* Blume (1851) est légitime même si *Agathophyllum* Juss. (1789) est illégitime, étant un nom de remplacement superflu de *Ravensara* Sonn. (1782). Puisque que Meisner (1864) a cité *A. neesianum* comme synonyme de sa nouvelle *Mespilodaphne mauritiana*, *M. mauritiana* Meisn. est un nom illégitime selon l'Art. 52.

Ex. 2. *Calycotrix* sect. *Brachychaetae* Nied. (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam. 3(7) : 100. 1892) est légitime bien qu'il ait été publié sous *Calycotrix* Meisn. (1838), un nom de remplacement superflu pour *Calytrix* Labill. (1806).

55.2. Un nom infraspécifique peut être légitime même si son épithète finale était à l'origine combinée avec un nom d'espèce illégitime (voir aussi l'Art. 27.2).

Ex. 3. *Agropyron japonicum* var. *hackelianum* Honda (dans Bot. Mag. (Tokyo) 41 : 385. 1927) est légitime même s'il a été publié sous le illégitime *A. japonicum* Honda (1927), un homonyme postérieur d'*A. japonicum* (Miq.) P. Candargy (1901) (voir aussi l'Art. 27 Ex. 1).

55.3. Les noms d'espèces et de subdivisions de genres attribués à des genres dont les noms sont des homonymes postérieurs conservés ou sanctionnés, et qui antérieurement avaient été placés dans

ces genres sous les homonymes rejetés, sont légitimes sous les noms conservés ou sanctionnés, sans changement ni d'auteur ni de date, si les règles ne s'y opposent pas par ailleurs.

Ex. 4. *Alpinia languas* J.F. Gmel. (1791) et *A. galanga* (L.) Willd. (1797) doivent être acceptés bien qu'*Alpinia* L.(1753), le nom du genre auquel ils furent attribués par leurs auteurs, soit rejeté et le genre dans lequel ces espèces sont désormais placées est *Alpinia* Roxb. (1810), nom. cons.

Article 56

56.1. Tout nom susceptible de causer un changement nomenclatural défavorable (Art. 14.1) peut faire l'objet d'une proposition de rejet. Un nom ainsi rejeté, ou son basionyme s'il en possède un, est placé sur une liste de nomina utique rejicienda (noms supprimés, Annexe V). En même temps que chacun des noms répertoriés, tous les noms dont ils sont le basionyme sont rejetés de la même façon, et aucun ne doit être employé (voir la Rec. 50E.2).

56.2. La liste des nomina utique rejicienda (noms supprimés) restera ouverte en permanence à des additions et modifications. Toute proposition de rejet d'un nom doit être accompagnée d'un exposé détaillé des motifs qui plaident à la fois pour et contre le rejet, incluant des considérations de typification. Ces propositions doivent être soumises au Comité Général (voir la Div. III), qui les transmettra, pour examen, aux Comités compétents pour les divers groupes taxonomiques (voir aussi les Art. 14.12 et 34.1).

56.3. Dans l'intérêt de la stabilité nomenclaturale, pour des organismes traité comme des champignons (incluant les champignons lichénicoles, mais excluant les champignons lichénisés et ceux des champignons traditionnellement associés avec eux taxonomiquement, p. ex. *Mycocaliciaceae*), les listes des noms à rejeter peuvent être soumises au Comité Général, qui les attribuera au Comité de Nomenclature pour les Champignons (voir la Div. III) pour traitement par les sous-comités établis par ce Comité en consultation avec le Comité Général et les groupements internationaux appropriés. Les noms dans ces listes, qui deviennent des Annexes du *Code* une fois révisés et approuvés par le Comité de Nomenclature pour les Champignons et le Comité Général, sont traités comme rejeté selon l'Art. 56.1 et ne peuvent devenir éligible pour une utilisation que par la conservation selon l'Art. 14 (voir aussi l'Art. 14.13).

56.4. Lorsqu'une proposition de rejet d'un nom selon l'Art. 56 a été approuvée par le Comité Général après étude par le Comité du groupe taxonomique concerné, le rejet de ce nom est autorisé après soumission à la décision d'un Congrès International de Botanique postérieur (voir aussi les Art. 14.16 et 34.2).

Recommandation 56A

56A.1. Lorsqu'une proposition de rejet d'un nom selon l'Art. 56 a été transférée par le Comité Général au Comité approprié pour étude, les auteurs doivent autant que possible suivre l'usage en cours des noms dans l'attente de la Recommandation du Comité Générale sur cette proposition (voir aussi les Rec. 14A et 34A).

Article 57

57.1. Un nom qui a été largement et durablement employé pour un ou des taxons n'incluant pas son type ne doit pas être employé dans un sens contraire à l'usage courant, à moins et jusqu'à ce qu'une proposition de le traiter selon les Art. 14.1 ou 56.1 n'ait été soumise et rejetée.

Ex. 1. Le nom *Bovista pusilla* (Batsch : Pers.) Pers., fondé sur *Lycoperdon pusillum* Batsch : Pers., est typifié par une planche (t. 41, image 228 dans Batsch, Elench. Fung. Cont. Secunda. 1789) qui représente l'espèce actuellement connue comme *B. limosa* Rostr. (1894) s. l., mais a été largement et durablement employé pour l'une ou l'autre ou pour les deux de deux espèces différentes, dont les noms corrects sont *B. dermoxantha* Vitt. et *B. furfuracea* (J. F. Gmel.) Pers. A moins et jusqu'à ce qu'une proposition de rejeter le nom *B. pusilla* ou de conserver *B. limosa* contre cela n'ait été soumise et rejetée, le nom *B. pusilla* ne doit pas être employé.

57.2. Pour les champignons pléomorphiques (incluant les champignons lichénicoles, mais excluant les champignons lichénisés et ceux des champignons traditionnellement associés avec eux taxonomiquement, p. ex. *Mycocaliciaceae*), dans des cas où, avant le 1^{er} janvier 2013, des noms typifiés à la fois sur des états téléomorphes et anamorphes ont été largement employés pour un taxon, un nom typifié sur un état anamorphe qui a la priorité ne doit pas remplacer le ou les nom(s) de l'état téléomorphe à

moins et jusqu'à ce qu'une proposition de rejeter le plus ancien selon les Art. 56.1 ou 56.3 ou de traiter avec le plus récent selon les Art. 14.1 ou 14.13 n'ait été soumise et rejetée.

Ex. 2. *Polychaeton* (Pers). Lév. (1846), typifié sur un état anamorphe, n'a pas été choisi par Chomnunti & al. (dans Fungal Div. 51 : 116. 2011) de préférence au plus ancien, largement utilisé *Capnodium* Mont. (1849), typifié sur un état téléomorphe. Les auteurs ont suggéré que *Capnodium* soit ajouté aux listes planifiées de noms acceptés devant être approuvés par le Comité Général selon l'Art. 14.13. À moins et jusqu'à ce qu'une telle proposition (ou une proposition de conserver *Capnodium* selon l'Art. 14.1 ou de rejeter *Polychaeton* selon les Art. 56.1 ou 56.3) ait été soumise et rejetée, le nom *Polychaeton* ne doit pas être employé de préférence à *Capnodium*.

Ex. 3. Dans l'attente d'une décision selon les Art. 14.1 ou 14.13, *Pyricularia* Sacc. (1880), typifié sur un état anamorphe, bien que publié précédemment, ne doit pas remplacer *Magnaporthe* R. A. Krause & R. K. Webster (1972), typifié sur un état anamorphe, car les deux noms sont largement employés.

Article 58

58.1. Si les règles ne s'y opposent pas, l'épithète finale d'un nom illégitime peut être réutilisée pour un nom différent, soit au même soit à un rang différent ; ou un nom générique illégitime peut être réutilisé comme l'épithète d'un nom d'une subdivision d'un genre. Le nom résultant est alors traité soit comme un nom de remplacement avec le même type que le nom illégitime (Art. 7.4 ; voir aussi les Art. 7.5 et Art. 41 Note 3) soit comme le nom d'un nouveau taxon avec un type différent. Sa priorité ne prend pas effet à la publication du nom illégitime (voir les Art. 11.3-11.4).

Ex. 1. Le nom *Talinum polyandrum* Hook. (1855) est illégitime selon l'Art. 53.1, parce que c'est un homonyme postérieur de *T. polyandrum* Ruiz & Pav. (1798). Lorsqu'en 1863 Bentham transféra *T. polyandrum* Hook. dans *Calandrinia*, il lui donna le nom *C. polyandra*. Ce nom prend priorité dès 1863 et devrait être cité comme *C. polyandra* Benth., et non *C. polyandra* "(Hook.)" Benth.

Ex. 2. *Hibiscus ricinifolius* E. Mey. ex Harv. (1860) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce qu'*H. ricinoides* Garcke (1849) a été cité en synonymie. Quand l'épithète *ricinifolius* a été combinée au rang variétal sous *H. vitifolius* par Hochreutiner (dans Annuaire Conserv. Jard. Bot. Genève 4 : 170. 1900) son nom était légitime et est traité comme un nom de remplacement, typifié automatiquement (Art. 7.5) par le type d'*H. ricinoides*. Le nom est cité comme *H. vitifolius* var. *ricinifolius* Hochr., non pas *H. vitifolius* var. *ricinifolius* "(E. Mey. ex Harv.) Hochr."

Ex. 3. *Collema tremelloides* var. *cyanescens* Ach. (Syn. Meth. Lich. : 326. 1814) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce qu'Acharius a cité *C. tremelloides* var. *caesium* Ach. (Lichenogr. Universalis : 656. 1810) en synonymie, un nom légitime au même rang. Schaerer était le premier à élever la variété au rang spécifique, mais *Parmelia cyanescens* Schaer. (1842) est illégitime selon l'Art. 53.1, étant un homonyme postérieur de *P. cyanescens* (Pers). Ach. (1803). Rabenhorst (1845) a transféré l'espèce à *Collema*, dans lequel l'épithète *cyanescens* était disponible. *Collema cyanescens* Rabenh. est un nom légitime datant de 1845. La combinaison subséquente dans *Leptogium* est citée comme *L. cyanescens* (Rabenh). Körb.

Ex. 4. *Geiseleria* Klotzsch (1841) est illégitime selon l'Art. 52.1, étant un nom de remplacement superflu pour *Decarinium* Raf. (1825). En 1856, Gray a publié *Croton* subg. *Geiseleria*, qui a la priorité sur cette date et est citée comme *C.* subg. *Geiseleria* A. Gray, non pas *C.* subg. *Geiseleria* "(Klotzsch) A. Gray". Comme il était proposé comme un nom de remplacement, son type est *C. glandulosus* L., le type de *Decarinium* Raf. et le type automatique (Art. 7.5) de *Geiseleria* Klotzsch.

i Note 1. Quand l'épithète d'un nom illégitime selon l'Art. 52.1 est réutilisé au même rang, le nom résultant est illégitime à moins que soit le type du nom causant l'illégitimité soit explicitement exclu soit son épithète est indisponible pour une utilisation.

Ex. 5. *Menispermum villosum* Lam. (1797) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce que *M. hirsutum* L. (1753) a été cité en synonymie. Le nom *Cocculus villosus* DC. (1817), fondé sur *M. villosum*, est aussi illégitime puisque le type de *M. hirsutum* n'a pas été exclu et l'épithète *hirsutus* était disponible pour une utilisation dans *Cocculus*.

Ex. 6. *Cenomyce ecmocyna* Ach. (1810) est un nom illégitime pour *Lichen gracilis* L. (1753). *Scyphophora ecmocyna* Gray (1821), fondé sur *C. ecmocyna*, est aussi illégitime puisque le type de *L. gracilis* n'a pas été exclu et l'épithète *gracilis* était disponible pour une utilisation. En proposant la combinaison *Cladonia ecmocyna*, Leighton (1866) a explicitement exclu *L. gracilis* et a ainsi publié le nom légitime d'une nouvelle espèce, *Cladonia ecmocyna* Leight.

Ex. 7. *Ferreola ellipticifolia* Stokes (1812) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce que *Maba elliptica* J. R. Forst. & G. Forst. (1776) a été cité en synonymie. Bakhuizen van den Brink a publié *Diospyros ellipticifolia* Bakh. (1933) comme un nom de remplacement pour *F. ellipticifolia* et n'a pas exclu le type de *M. elliptica*. *Diospyros ellipticifolia* est néanmoins un nom légitime, parce qu'en 1933 l'épithète *elliptica* n'était pas disponible pour une utilisation dans *Diospyros* dû à l'existence de *D. elliptica* Knowlt. (1902), duquel *D. elliptica* (J. R. Forst. & G. Forst.) P. S. Green (1969) est un homonyme illégitime postérieur (Art. 53.1).

CHAPITRE VIII. NOMS DE CHAMPIGNONS À CYCLE DE VIE PLÉOMORPHE

Article 59

59.1. Un nom publié avant le 1^{er} janvier 2013 pour un taxon d'Ascomycète non lichénisé ou de Basidiomycète, avec l'intention ou l'intention implicite de l'appliquer à ou de le typifier par un morphe particulier (p. ex. anamorphe ou téléomorphe), peut être légitime même s'il aurait été autrement illégitime selon l'Art. 52 à cause du protologue incluant un type (comme défini dans l'Art. 52.2) faisant référence à un morphe différent. Si le nom est autrement légitime, il est pris en considération pour la priorité (Art. 11.3-4 ; voir aussi l'Art. 57.2).

Ex. 1. *Penicillium brefeldianum* B. O. Dodge (1933) a été décrit et fondé sur un type ayant à la fois du matériel anamorphe et téléomorphe (et donc nécessairement typifié par l'élément téléomorphe seul selon les éditions précédentes de ce *Code*). La combinaison *Eupenicillium brefeldianum* (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott (1967) pour le matériel téléomorphe est légitime. *Penicillium dodgei* Pitt (1980), typifié par le matériel anamorphe dans une culture séchée "dérivée du type du Dodge", ne comprenait pas le type du matériel téléomorphe de *P. brefeldianum* et donc lui aussi est légitime. Cependant, si considéré comme une espèce de *Penicillium*, le nom correct pour tous ses états est *P. brefeldianum*.

i Note 1. Sauf dispositions de l'Art. 59.1, les noms de champignons avec des morphes mitotiques asexués (anamorphes) ainsi qu'un morphe méiotique sexuelle (téléomorphe) doivent se conformer aux mêmes dispositions de ce *Code* comme tous les autres champignons.

i Note 2. Les éditions précédentes de ce *Code* prévoyaient des noms distincts pour des morphes asexuelles mitotiques (anamorphes) de certains champignons pléomorphiques et exigeaient que le nom applicable au champignon entier soit typifié par un morphe méiotique sexuel (téléomorphe). Sous le présent *Code*, cependant, tous les noms fongiques légitimes sont traités également aux fins d'établir la priorité, quelque soit l'étape de l'histoire de vie du type (mais voir l'Art. 57.2 ; voir aussi l'Art. 14.13).

Ex. 2. *Mycosphaerella aleuritidis* (Miyake) S. H. Ou (1940), lors de sa publication comme une nouvelle combinaison, était accompagné d'une diagnose latine du matériel téléomorphe nouvellement découvert correspondant au matériel anamorphe sur lequel le basionyme *Cercospora aleuritidis* Miyake (1912) avait été typifié. Sous les éditions précédentes de ce *Code*, *M. aleuritidis* était considéré être le nom d'une nouvelle espèce avec un type téléomorphe, datant de 1940, et avec l'autorat attribué seulement à Ou. Selon le présent *Code*, le nom est cité comme publié à l'origine, *M. aleuritidis* (Miyake) S. H. Ou et est typifié par le type du basionyme.

Ex. 3. Dans le protologue de *Venturia acerina* Plakidas ex M. E. Barr (1968), typifié sur le téléomorphe, *Cladosporium humile* Davis (1919), typifié sur du matériel anamorphe, a été inclus comme un synonyme. Le nom *V. acerina* n'est pas illégitime dès lors qu'il a été publié avant le 1^{er} janvier 2013, mais *C. humile* est le premier nom légitime au rang d'espèce.

i Note 3. Les noms proposés simultanément pour des morphes distincts (p. ex. un anamorphe et un téléomorphe) d'un taxon d'Ascomycète et de Basidiomycète ne formant pas de lichens sont nécessairement hétérotypiques et ne sont donc pas des noms alternatifs comme définis par l'Art. 36.2.

Ex. 4. *Hypocrea dorotheae* Samuels & Dodd et *Trichoderma dorotheae* Samuels & Dodd ont été simultanément publiés validement (dans *Stud. Mycol.* 56 : 112. 2006) pour ce que les auteurs ont considéré comme une espèce simple avec *PDD 83839* pour holotype. Comme ces noms ont été publiés avant le 1^{er} janvier 2013 (voir l'Art. 59.1 et Note 2) et comme les auteurs ont explicitement indiqué que le nom *T. dorotheae* était typifié par l'élément anamorphique de *PDD 83839*, tous les deux noms sont validement publiés et légitimes. Ce ne sont pas des noms alternatifs comme définis dans l'Art. 36.2.

CHAPITRE IX. ORTHOGRAPHE ET GENRE GRAMMATICAL DES NOMS

SECTION 1. ORTHOGRAPHE

Article 60

60.1. L'orthographe originale d'un nom ou d'une épithète est à maintenir, à part la correction d'erreurs typographiques ou orthographiques et des normalisations imposées par les Art. 60.4 (lettres et ligatures étrangères au latin classique), 60.5 (*u/v* ou *i/j* utilisés de manière interchangeable) ; 60.6 (signes diacritiques et ligatures), 60.7 (latinisations intentionnelles), 60.8 (formes composées), 60.9 (traits d'union), 60.10 (apostrophes et points), 60.11 (abréviations), 60.12 (terminaisons ; voir aussi l'Art. 32.2), et 60.13 (épithètes des noms fongiques) (see also Art. 14.11 and 15.1).

Ex. 1. Maintien de l'orthographe originale : les noms génériques *Mesembryanthemum* L. (1753) et *Amaranthus* L. (1753) ont été délibérément orthographiés ainsi par Linné et leur orthographe ne doit pas être modifiée respectivement en "*Mesembrianthemum*" et "*Amarantus*", bien que ces dernières formes soient préférables du point de vue philologique (voir Bull. Misc. Inform. Kew 1928 : 113, 287. 1928). – *Phoradendron* Nutt. (1848) ne doit pas être changé en "*Phoradendrum*". – *Triaspis mozambica* A. Juss. (1843) ne doit pas être modifié en "*T. mossambica*", comme l'a fait Engler (Pflanzenw. Ost-Afrikas C : 232. 1895). – *Alyxia ceylanica* Wight (1848) ne doit pas être modifié en "*A. zeylanica*", comme l'a fait Trimen (Handb. Fl Ceyl. 3 : 127. 1895). – *Fagus sylvatica* L. (1753) ne doit pas être modifié en "*F. silvatica*". Bien que l'orthographe classique soit *silvatica*, l'orthographe médiévale *sylvatica* n'est pas une erreur orthographique (voir la Rec. 60E). – *Scirpus caespitosus* L. (1753) ne doit pas être modifié en "*S. caespitosus*".

***Ex. 2.** Erreurs typographiques : *Globba "brachycarpa"* Baker (1890) et *Hetaeria "alba"* Ridley (1896) sont des erreurs typographiques pour *Globba trachycarpa* Baker et *Hetaeria alta* Ridley (voir J. Bot. 59 : 349. 1921).

Ex. 3. "*Torilis taihasenzanensis* Masam. (dans J. Soc. Trop. Agric. 6 : 570. 1934) était une erreur typographique pour *Trollius taihasenzanensis*, comme indiqué sur le feuillet d'errata inséré entre les pages 4 et 5 du même volume.

Ex. 4. Le mal orthographié *Indigofera "longipednnculata"* Y. Y. Fang & C. Z. Zheng (1983) est probablement une faute de typographie et doit être corrigée en *I. longipedunculata*.

***Ex. 5.** Erreur orthographique : *Gluta "benghas"* L. (1771), erreur orthographique pour *G. renghas*, devrait être écrit *G. renghas* L., comme l'a fait Engler (dans Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4 : 225. 1883) ; le nom vernaculaire utilisé comme épithète spécifique par Linné est "*renghas*" et non "*benghas*".

i Note 1. L'Art. 14.11 prévoit la conservation d'une orthographe particulière d'un nom de famille, de genre, ou d'espèce (voir l'Art. 14.8).

Ex. 6. *Bougainvillea* Comm. ex Juss. ('*Buginvillaea*'), orth. cons. (voir l'Annexe III).

Ex. 7. *Wisteria* Nutt. 1818, nom. cons. ne doit pas être changé en *Wistaria*, bien que le genre ait été nommé en honneur à Caspar Wistar, puisque *Wisteria* est l'orthographe employée dans l'Annexe III (voir l'Art. 14.8).

60.2. Les mots "orthographe originale" désignent l'orthographe employée à la publication valide du nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement. Ils ne concernent pas l'utilisation d'une lettre initiale majuscule ou minuscule, ceci relevant de la typographie (voir les Art. 20.1 et 21.2, la Rec. 60F).

60.3. La liberté de corriger un nom doit être utilisée avec circonspection, notamment si le changement affecte la première syllabe et, plus particulièrement, la première lettre du nom.

***Ex. 8.** L'orthographe du nom générique *Lespedeza* Michx. (1803) ne doit pas être modifiée, bien que le genre soit dédié à Vicente Manuel de Céspedes (voir Rhodora 36 : 130-132, 390-392. 1934). – *Cereus jamacaru* DC. (1828) ne peut être modifié en *C. "mandacaru"*, même si *jamacaru* est considéré comme une altération du nom vernaculaire "*mandacaru*".

60.4. Les lettres *w* et *y*, étrangères au latin classique, de même que *k*, rare dans cette langue, sont admises dans les noms scientifiques (voir l'Art. 32.1(b)). D'autres lettres et ligatures étrangères au latin classique qui peuvent survenir dans les noms scientifiques, comme le *ß* (double s) allemand, doivent

être transcrites.

60.5. Quand un nom ou une épithète a été publié dans un ouvrage où les lettres *u*, *v* ou *i*, *j* sont utilisées de manière interchangeable, ou de toute autre manière incompatible avec les pratiques modernes (p. ex. une lettre d'une paire n'est pas utilisée en majuscule, ou n'est pas utilisée du tout), ces lettres doivent être transcrites conformément à la pratique nomenclaturale moderne.

Ex. 9. *Curculigo* Gaertn. (1788), pas "*Cvrcvligo*"; *Taraxacum* Zinn (1757), pas "*Taraxacvm*"; *Uffenbachia* Fabr. (1763), pas "*Vffenbachia*".

Ex. 10. "*Geastrvm hygrometricvm*" et "*Vredo pvstvlata*" de Persoon (1801) devraient respectivement être orthographiés *Geastrum hygrometricum* Pers. et *Uredo pustulata* Pers.

Ex. 11. *Brachypodium "iaponicum"* de Miquel (1866) est orthographié *Brachypodium japonicum* Miq.

60.6. Les signes diacritiques ne sont pas employés dans des noms scientifiques. Quand les noms (soit nouveaux soit anciens) sont tirés de mots dans lesquels de tels signes apparaissent, les signes doivent être supprimés avec la transcription nécessaire des lettres ainsi modifiées; p. ex. *ã*, *ö*, *ü* deviennent, respectivement, *ae*, *oe*, *ue*; *é*, *ê*, *ê* deviennent *e*; *ñ* devient *n*; *ø* devient *oe*; *ð* devient *ao*. Le trema, indiquant qu'une voyelle doit être prononcée séparément de la voyelle précédente (comme dans *Cephaëlis*, *Isoëtes*), est un dispositif phonétique qui ne doit pas modifier l'orthographe; en tant que tel, son utilisation est facultative. Les ligatures *-æ-* et *-œ-*, indiquant que les lettres sont prononcées ensemble, doivent être remplacées par les lettres séparées *-ae-* et *-oe-*.

Ex. 12. Trema à transcrire : "*Lühea*", dédié à Carl Emil von der Lühe, est orthographié *Luehea* Willd. (1801).

60.7. Lorsque les modifications orthographiques voulues par les auteurs sont des latinisations intentionnelles de noms propres, géographiques ou vernaculaires, elles doivent être préservées, sauf dans les épithètes lorsqu'elles concernent (a) uniquement une terminaison pour laquelle l'Art. 60.12 s'applique, ou (b) des noms de personnes dans lesquels les changements impliquent (1) l'omission de la voyelle finale ou de la consonne finale ou (2) la conversion de la voyelle finale en une voyelle différente, pour laquelle cette lettre doit être rétablie.

Ex. 13. *Clutia* L. (1753), *Gleditsia* L. (1753) et *Valantia* L. (1753), dédiés respectivement à Cluyt, Gleditsch et Vaillant, ne doivent pas être modifiés en "*Cluytia*", "*Gleditschia*" et "*Vaillantia*"; Linné a délibérément latinisé ces noms de personnes en *Clutius*, *Gleditsius* et *Valantius*.

Ex. 14. *Abies alcoquiana* Veitch ex Lindl. (1861), commémorant "Rutherford Alcock Esq.", implique une latinisation intentionnelle de son nom de famille en *Alcoquius*. En transférant l'épithète à *Picea*, Carrière (1867) a délibérément modifié l'orthographe en "*alcockiana*". La combinaison résultante est néanmoins citée correctement comme *P. alcoquiana* (Veitch ex Lindl.) Carrière (voir l'Art. 61.4).

Ex. 15. *Abutilon glaziovii* K. Schum. (1891), *Desmodium bigelovii* A. Gray (1843), et *Rhododendron bureavii* Franch. (1887), commémorant respectivement A. F. M. Glaziou, J. Bigelow et L. L. Bureau, ne doivent pas être changés en A. "*glazioui*", D. "*bigelowii*", ou R. "*bureaui*". Dans ces trois cas, les latinisations implicites *Glaziovius*, *Bigelovius*, et *Bureauius* résultent de la conversion de la voyelle ou consonne finale en une consonne et n'affecte pas simplement la terminaison des noms.

Ex. 16. *Arnica chamissonis* Less. (1831) et *Tragus berteronianus* Schult. (1824), commémorant L. K. A. von Chamisso et C. L. G. Bertero, ne doivent pas être changés en A. "*chamissoi*" ou en T. "*berteroanus*". La dérivation de ces épithètes du génitif de la troisième déclinaison (Rec. 60C Ex. 1(b)), une pratique normalement découragée (voir la Rec. 60C.2), implique l'ajout de lettres au nom de la personne et n'affecte pas simplement la terminaison.

Ex. 17. *Acacia "brandegeana"*, *Blandfordia "backhousii"*, *Cephalotaxus "fortuni"*, *Chenopodium "loureirei"*, *Convolvulus "loureiri"*, *Glochidion "melvilliorum"*, *Hypericum "buckleii"*, *Solanum "rantonnei"*, et *Zygophyllum "billardierii"* ont été publiés pour commémorer T. S. Brandegee, J. Backhouse, R. Fortune, J. de Loureiro, R. Melville et E. F. Melville, S. B. Buckley, V. Rantonnet, et J. J. H. de Labillardière (de la Billardière). Les latinisations implicites sont *Brandegeus*, *Backhousius*, *Fortunus*, *Loureirus* ou *Loureireus*, *Melvillius*, *Buckleius*, *Rantonneus*, et *Billardierius*, mais ils ne sont pas acceptables selon l'Art. 60.7. Les noms sont correctement cités comme *A. brandegeana* I. M. Johnst. (1925), *B. backhousei* Gunn & Lindl. (1845), *Cephalotaxus fortunei*

Hook. (1850), *Chenopodium loureiroi* Steud. (1840), *Convolvulus loureiroi* G. Don (1836), *G. melvilleorum* Airy Shaw (1971), *H. buckleyi* M. A. Curtis (1843), *S. rantonnetii* Carrière (1859) et *Z. billardierei* DC. (1824).

Ex. 18. *Mycena seynii* Qué. (dans Bull. Soc. Bot. France 23 : 351. 1877), commémorant Jules de Seynes, ne doit pas être modifié en *M. "seynesii"*. La latinisation implicite de ce nom en *Seynius* résulte de l'omission de plus de lettres que la dernière lettre.

i Note 2. Les dispositions des Art. 60.7, 60.12, et la Rec. 60C traitent de la latinisation des noms par leur modification. La latinisation n'est pas équivalente à la traduction d'un nom (p. ex. *Tabernaemontanus*, nom latin pour Bergzabern ; *Nobilis*, nom latin pour Noble). Les épithètes dérivées de telles traductions latines tombent sous la Rec. 60C.2 et ne sont pas soumises à la standardisation selon les Art. 60.7 ou 60.12.

Ex. 19. Dans *Wollemia nobilis* W. G. Jones & al. (1995), *nobilis*, un adjectif avec le génitif *nobilis*, est la traduction en latin du nom de famille du découvreur David Noble. *Cladonia abbatiana* S. Steenroose (1991) rend hommage au lichénologue français H. des Abbayes, où Abbayes peut être traduit en *Abbatiae* (abbayes). Aucune épithète ne peut être modifiée.

60.8. Les épithètes adjectivales, qui combinent des éléments dérivés de deux ou plusieurs mots grecs ou latins, mais qui ne sont pas formées conformément à la Rec. 60G.1(a), doivent être corrigées afin de s'y conformer, à moins que les Rec. 60G.1(b) ou (c) ne s'appliquent. En particulier, l'utilisation, dans un pseudo-arrangement, du génitif singulier des noms de la première déclinaison latine (Rec. 60G.1(c)) au lieu d'une composition régulière (Rec. 60G.1(a)) est traitée comme une erreur à corriger à moins qu'elle ne serve à faire une distinction étymologique.

Ex. 20. L'épithète *Pereskia "opuntiaeflora"* DC. (1828) devrait être orthographié *P. opuntiaeflora* DC., de même que *Myrosma "cannaefolia"* L. f. (1782), comme *cannifolia*.

Ex. 21. L'épithète de *Cacalia "napeaefolia"* DC. (1838) et *Senecio "napeaefolius"* (DC.) Sch. Bip. (1845) doit être orthographiée *napeaefolia (-us)* ; elle se réfère à la ressemblance des feuilles avec celles trouvées chez *Napea* L. (pas "*Napea*"), et la voyelle de liaison *-i-* aurait dû avoir été employée au lieu de l'inflexion du génitif singulier *-ae-*.

Ex. 22. Dans *Andromeda polifolia* L. (1753), l'épithète est tirée d'une désignation générique pré-linnéenne ("*Polifolia*" de Buxbaum) et est un nom utilisé en apposition, pas un adjectif ; il ne doit pas être corrigé en "*poliifolia*" (à feuilles de *Polium*).

Ex. 23. *Tetragonia tetragonoides* (Pall.) Kuntze (1891) était basé sur *Demidovia tetragonoides* Pall. (1781), dont l'épithète spécifique a été dérivée du nom générique *Tetragonia* et le suffixe *-oides*. Puisqu'il s'agit d'une épithète composée dérivée d'un nom et d'un suffixe, non pas de deux mots grecs ou latins, elle ne doit pas être corrigée en "*tetragonioides*".

60.9. L'usage d'un trait d'union dans une épithète composée est considéré comme une erreur devant être corrigée par élimination du trait d'union. Un trait d'union n'est autorisé que si l'épithète est formée de mots qui sont habituellement séparés, ou si les lettres précédant et suivant le trait d'union sont les mêmes (voir les Art. 23.1 et 23.3).

Ex. 24. Trait d'union à éliminer : *Acer pseudoplatanus* L. (1753), et pas "*pseudo-platanus*" ; *Croton ciliatoglandulifer* Ortega (1797), et pas "*ciliato-glandulifer*" ; *Eugenia costaricensis* O. Berg (1856), pas "*costa-ricensis*" ; *Ficus neobudorum* Summerh. (1932), pas "*neo-ebudorum*" ; *Lycoperdon atropurpureum* Vittad. (1842), pas "*atro-purpureum*" ; *Scirpus* sect. *Pseudoeriophorum* Jurtzev (dans Byull. Moskovsk. Obsch. Isp. Prir., Otd. Biol. 70(1) : 132. 1965), et pas "*Pseudo-eriophorum*".

Ex. 25. Trait d'union à maintenir : *Athyrium austro-occidentale* Ching (1986), *Piper pseudo-oblongum* McKown (1928), *Ribes non-scriptum* (Berger) Standl. (1930), *Vitis novae-angliae* Fernald (1917).

Ex. 26. Trait d'union à insérer : dans *Arctostaphylos "uva ursi"* (L.) Spreng (. 1825), *Aster "novae angliae"* L. (1753) et *Coix "lacryma jobi"* L. (1753) l'épithète doit être orthographiée respectivement *uva-ursi*, *novae-angliae* et *lacryma-jobi* ; dans *Marattia "rolandi principis"* Rosenst. (1911), *rolandii-principis* (voir l'Art. 60.12) ; dans *Vaccinium* sect. "*Vitis idaea*" W. D. J. Koch (1837), *Vitis-idaea* ; dans *Veronica "anagallis ▼"* L. (1753), *anagallis-aquatica* (voir l'Art. 23.3).

i Note 3. L'Art. 60.9 ne traite que des épithètes (dans les combinaisons), et non des noms de genres ou de taxons de rangs supérieurs ; un nom de genre publié avec un trait d'union ne peut être modifié

que par conservation (Art. 14.11 ; voir aussi l'Art 20.3).

Ex. 27. *Pseudo-salvinia* Piton (1940) ne peut être changé en "*Pseudosalvinia*"; tandis que par conservation "*Pseudo-elephantopus*" a été changé en *Pseudelephantopus* Rohr (1792).

60.10. L'usage d'une apostrophe dans une épithète est traitée comme une erreur à corriger par suppression de l'apostrophe. L'usage d'un point dans une épithète qui est dérivée d'un nom de personne ou d'un nom géographique qui contient ce point est traité comme une erreur à corriger par suppression du point.

Ex. 28. Dans *Cymbidium* "*i'ansonii*" Rolfe (1900), *Lycium* "*o'donellii*" F. A. Barkley (1953) et *Solanum tuberosum* var. "*murukewillu*" Ochoa (dans *Phytologia* 65 : 112. 1988), l'épithète finale doit être orthographiée respectivement *iansonii*, *odonellii* et *murukewillu*.

Ex. 29. Dans *Nesoluma* "*St.-Johnianum*" Lam & Meeuse (1938), dérivé de St John, le nom de famille de l'un des collecteurs, l'épithète doit être orthographiée *st-johnianum*.

60.11. Les noms et les épithètes abrégés doivent être écrits en toutes lettres conformément à la tradition nomenclaturale (voir aussi l'Art. 23 *Ex. 19).

Ex. 30. Dans *Allium* "*a.-bolosii*" P. Palau (1953), dédié à Antonio de Bolòs y Vayreda, l'épithète est orthographiée *antonii-bolosii*.

60.12. L'usage d'une terminaison (p. ex. *-i*, *-ii*, *-ae*, *-iae*, *-anus* ou *-ianus*) contraire à la Rec. 60C.1 est considéré comme une erreur à corriger (voir également l'Art. 32.2). Cependant, les terminaisons d'épithètes formées conformément à la Rec. 60C.2 ne doivent pas être corrigées.

Ex. 31. Dans *Rhododendron* "*potanini*" Batalin (1892), commémorant G. N. Potanin, l'épithète doit être orthographiée *potaninii* selon la Rec. 60C.1. Cependant, dans *Phoenix theophrasti* Greuter (1967), commémorant Theophrastus, elle n'est pas orthographiée "*theophrastii*" puisque la Rec. 60C.2 s'applique.

Ex. 32. *Rosa* "*pissarti*" Carrière (dans *Rev. Hort.* 1880 : 314. 1880) est une erreur typographique pour *R. "pissardi"* (voir *Rev. Hort.* 1881 : 190. 1881), qui doit être orthographié *R. pissardii* (voir la Rec. 60C.1 (b)).

Ex. 33. Dans *Uladendron codesuri* Marc.-Berti (1971) l'épithète dérive d'un acronyme (CODESUR, Comisión para el Desarrollo del Sur de Venezuela), pas d'un nom de personne, et ne doit pas être corrigé en "*codesurii*" (comme par *Brenan Index Kew.*, Suppl. 16 : 296. 1981).

Ex. 34. Dans *Asparagus tamaboki* Yatabe (1893) et *Agropyron kamoji* Ohwi (1942) les épithètes correspondent, respectivement, à une désignation japonaise vernaculaire, "tamaboki", ou à la partie d'une telle désignation, "kamojigusa", et ne sont donc pas orthographiées "*tamabokii*" et "*kamojii*".

i Note 4. Si le genre et/ou le nombre grammatical d'une épithète substantive fondée sur un nom de personne n'est pas approprié au sexe et/ou au nombre de la ou des personne(s) dont elle commémore le nom, la terminaison doit être corrigée en conformité avec la Rec. 60C.1.

Ex. 35. *Rosa* × "*toddii*" Wolley-Dod (dans *J. Bot.* 69, Suppl. 106. 1931) a été dédiée à "Miss E. S. Todd"; l'épithète doit être orthographiée *toddiae*.

Ex. 36. *Astragalus* "*matthewsii*" Podlech & Kirchoff (dans *Mitt. Bot. Staatssamml. München* 11 : 432. 1974) est dédié à Victoria A. Matthews; l'épithète doit être orthographiée *matthewsiae*. *A. matthewsiae* n'est pas un homonyme postérieur d'*A. matthewsii* S. Watson (1883) (voir *Agerer-Kirchoff & Podlech* dans *Mitt. Bot. Staatssamml. München* 12 : 375. 1976).

Ex. 37. *Codium* "*geppii*" (Schmidt dans *Biblioth. Bot.* 91 : 50. 1923), qui commémore "A. Gepp et E. S. Gepp", doit être corrigé en *C. geppiorum* O. C. Schmidt.

Ex. 38. *Acacia* "*Bancrofti*" Maiden (dans *Proc. Roy. Soc. Queensland* 30 : 26. 1918) "commemorates the Bancrofts, father and son, the former the late Dr. Joseph Bancroft, and the latter Dr. Thomas Lane Bancroft" ("commémore les Bancrofts, père et fils, le premier le défunt Dr. Joseph Bancroft et le dernier le Dr. Thomas Lane Bancroft"; l'épithète doit être orthographiée *bancroftiorum*.

Ex. 39. *Chamaecrista leonardiae* Britton (1930, "*leonardae*"), *Scolosanthus leonardii* Alain (1968) et *Frankenia leonardiorum* Alain (1968, "*leonardorum*") étaient tous fondés sur du matériel type collecté par Emery C. Leonard et Genevieve M. Leonard. Comme il n'y a pas de déclaration contradictoire explicite, ces noms doivent être acceptés ainsi dédiés à l'un ou l'autre ou aux deux, comme l'indique la terminaison de l'épithète.

60.13. Les épithètes de noms de champignons dérivés du nom générique d'un organisme associé doivent être orthographiées conformément à l'orthographe acceptée du nom de cet organisme; les autres orthographes sont considérées comme des variantes orthographiques à corriger (voir l'Art. 61).

Ex. 40. *Phyllachora "anonicola"* Chardón (dans *Mycologia* 32 : 190. 1940) doit être modifié en *P. annonicola* Chardón, puisque "*Anona*" L. est une orthographe corrigeable en *Annona*. – *Meliola "albizziae"* Hansf. & Deighton (dans *Mycol. Pap.* 23 : 26. 1948) doit être modifié en *M. albiziae* Hansf. & Deighton, puisque "*Albizzia*" Durazz. est une orthographe corrigeable en *Albizia*.

Recommandation 60A

60A.1. Quand le nom d'un nouveau nom ou d'un nom de remplacement, ou son épithète, doit être dérivé du grec, la translittération en latin devrait suivre l'usage classique.

Ex. 1. L'esprit rude grec ("*Greek spiritus asper*", un signe diacritique utilisé dans l'orthographe du grec ancien, soit une apostrophe inversée) dans des mots transcrits en latin doit être remplacé par la lettre h, comme dans *Hyacinthus* (de ὑάκινθος) et *Rhododendron* (de ῥοδόδενδρον).

Recommandation 60B

60B.1. Quand un nouveau nom générique, ou l'épithète d'un nouveau nom d'une subdivision d'un genre, est dérivé du nom d'une personne, il doit être formé comme suit (voir la Rec. 20A.1 (i)) :

(a) Quand le nom de la personne se termine avec une voyelle, la lettre *-a* est ajoutée (ainsi *Ottoa* après Otto; *Sloanea* après Sloane), sauf si le nom finit avec soit *-a*, auquel cas *-ea* est ajouté (p. ex. *Collaea* après Colla), soit *-ea* (comme *Correa*), lorsqu'aucune lettre est ajoutée.

(b) Quand le nom de la personne se termine avec une consonne, les lettres *-ia* sont ajoutées, mais si le nom finit avec *-er*, chacune des terminaisons *-ia* et *-a* est appropriée (p. ex. *Sesleria* après Sesler et *Kerneria* après Kerner).

(c) Dans les noms latinisés de personnes se terminant en *-us*, cette terminaison est omise avant d'appliquer la procédure décrite sous (a) et (b) (p. ex. *Dillenia* après Dillenius).

Note 1. Les syllabes non modifiées par ces terminaisons ne sont pas touchées à moins qu'elles ne contiennent des lettres, des ligatures, ou des signes diacritiques qui doivent être transcrits selon les Art. 60.4 et 60.6.

Note 2. Plusieurs noms génériques, ou épithètes d'une subdivision d'un genre, peuvent être fondés sur le même nom de personne, p. ex. en ajoutant un préfixe ou un suffixe à ce nom de personne ou en employant une anagramme ou une abréviation de celui-ci.

Ex. 1. *Durvillea* Bory (1826) et *Urvillea* Kunth (1821); *Lapeirousia* Pourr. (1788) et *Peyrousea* DC. (1838); *Engleria* O. Hoffm. (1888), *Englerastrum* Briq. (1894), et *Englerella* Pierre (1891); *Bouchea* Cham. (1832) et *Ubochea* Baill. (1891); *Gerardia* L. (1753) et *Graderia* Benth. (1846); *Martia* Spreng. (1818) et *Martusia* Schult. & Schult. f. (1822).

Recommandation 60C

60C.1. Les noms modernes de personnes peuvent recevoir une terminaison latine et servir à la formation d'épithètes spécifiques et infraspécifiques de la manière suivante (mais voir la Rec. 60C.2) :

(a) Si le nom de personne se termine par une voyelle ou *-er*, les épithètes substantives sont formées en ajoutant la terminaison du génitif adéquate au sexe et au nombre grammatical de la ou des personnes honorées (p. ex. *scopoli-i* pour Scopoli (m), *fedtschenko-i* pour Fedtschenko (m), *fedtschenko-ae* pour Fedtschenko (f), *glaziou-i* pour Glaziou (m), *lace-ae* pour Lace (f), *gray-i* pour Gray (m), *hooker-orum* pour les Hooker (m)), excepté si le nom se termine en *-a*, auquel cas il convient d'ajouter *-e* (au singulier) ou *-rum* (au pluriel) (p. ex. *triana-e* pour Triana (m), *pojarkova-e* pour Pojarkova (f), *orlovskaja-e* pour Orlovskaja (f)).

(b) Si le nom de personne se termine par une consonne (à l'exception de *-er*), les épithètes substantives sont formées en ajoutant *-i-* (augmentation de la racine) plus la terminaison du génitif appropriée au sexe et au nombre grammatical de la ou des personnes honorées (p. ex. *lecard-ii* pour Lecard (m), *wilson-iae* pour Wilson (f), *verlot-iorum* pour les frères Verlot, *braun-iarum* pour les sœurs Braun, *mason-iorum* pour Mason, père et fille).

(c) Si le nom de personne se termine par une voyelle, les épithètes adjectives sont formées en ajoutant *-an-* plus la terminaison du nominatif singulier appropriée au genre du nom générique (p. ex. *Cyperus heyne-anus* pour Heyne, *Vanda lindley-ana* pour Lindley, *Aspidium bertero-anum* pour Bertero), excepté si le nom se termine en *-a*, auquel cas l'on ajoute *-n-* plus la terminaison appropriée (p. ex. *balansa-nus* (m), *balansa-na* (f), et *balansa-num* (n) pour Balansa).

(d) Si le nom de personne se termine par une consonne, les épithètes adjectives sont formées en ajoutant *-i-* (augmentation de la racine) plus *-an-* (radical du suffixe adjectif) plus la terminaison du nominatif singulier appropriée au genre du nom générique (p. ex. *Rosa webb-iana* pour Webb, *Desmodium griffith-ianum* pour Griffith, *Verbena hassler-iana* pour Hassler).

i Note 1. Les traits d'union dans les exemples ci-dessus servent simplement à mettre en évidence la terminaison appropriée dans sa totalité.

60C.2. Les noms de personnes déjà en latin ou en grec, ou possédant une forme latinisée bien établie, devraient recevoir leur génitif latin approprié afin de former de nouvelles épithètes substantives (p. ex. *alexandri* pour Alexander ou Alexandre, *augusti* pour Augustus ou August ou Auguste, *martini* pour Martinus ou Martin, *linnaei* pour Linné, *martii* pour *Martius*, *wislizeni* pour Wislizenus, *edithae* pour Editha ou Edith, *elisabethae* from Elisabetha ou Elisabeth, *murielae* pour Muriela ou Muriel, *conceptionis* pour Conceptio ou Concepción, *beatricis* pour Beatrix ou Béatrice, *hectoris* pour Hector; mais pas "*cami*" pour Edmond Camus ou Aimée Camus). On devrait éviter de traiter des noms modernes de famille, p. ex. ceux qui n'ont pas une forme latinisée bien établie, comme s'ils étaient à la troisième déclinaison (p. ex. *munronis* de Munro, *richardsonis* de Richardson).

60C.3. De nouvelles épithètes basées sur des noms de personnes qui ont une forme latinisée bien établie devraient conserver l'utilisation traditionnelle de cette forme latinisée.

Ex. 1. En plus des épithètes de la Rec. 60C.2, les épithètes suivantes commémorent des noms de personnes déjà en latin ou possédant une forme latinisée bien établie : (a) deuxième déclinaison : *afzelii* basé sur Afzelius; *allemanii* basé sur Allemanius (Freire Allemão); *bauhini* basé sur Bauhinus (Bauhin); *clusii* basé sur Clusius; *rumphii* basé sur Rumphius (Rumpf); *solandri* basé sur Solandrus (Solander); (b) troisième déclinaison : *bellonis* basé sur Bello; *brunonis* basé sur Bruno (Robert Brown); *chamissonis* basé sur Chamisso; (c) des adjectifs (voir l'Art. 23.5) : *afzelianus*, *clusianus*, *linnaeanus*, *martianus*, *rumphianus*, *brunonianus* et *chamissonianus*.

60C.4. Dans la formation de nouvelles épithètes fondées sur des noms de personnes, l'orthographe usuelle du nom de la personne ne devrait pas être modifiée, à moins qu'il ne contienne des lettres, des ligatures, ou des signes diacritiques qui doivent être transcrits selon les Art. 60.4 et 60.6.

60C.5. Dans la formation de nouvelles épithètes basées sur les noms de personnes les préfixes et les particules doivent être traités comme suit :

(a) Le préfixe patronymique écossais "Mac", "Mc" ou "M", qui signifie "le fils de", devrait être transcrit "mac" et uni au reste du mot (p. ex. *macfadyenii* d'après Macfadyen, *macgillivrayi* d'après MacGillivray, *macnabii* d'après McNab, et *mackenii* d'après M'Ken).

(b) Le préfixe patronymique irlandais "O" devrait être uni au reste du nom (Art. 60.10) ou omis (p. ex. *obrienii*, *brienianus* d'après O'Brien, *okellyi* d'après O'Kelly).

(c) Un préfixe qui est un article (p. ex. le, la, l', les, el, il, lo), ou qui contient un article (p. ex. du, de la, des, del, della), devrait être uni au nom (p. ex. *leclercii* d'après Le Clerc, *dubuyssonii* d'après DuBuysson, *lafarinae* d'après La Farina, *logatoi* d'après Lo Gato).

(d) Un préfixe à un nom de famille indicatif d'anoblissement ou de canonisation devrait être omis (p. ex. *candollei* d'après de Candolle, *jussieui* d'après de Jussieu, *hilairi* d'après Saint-Hilaire, *remyi* d'après St Rémy); pour des épithètes géographiques, cependant, "St" est traduit en *sanctus* (m) ou *sancta* (f) (p. ex. *sancti-johannis* d'après Saint-Jean, *sanctae-helenae* d'après Sainte-Hélène).

(e) Un préfixe Hollandais ou Allemand devrait être omis (p. ex. *iheringii* d'après von Ihering, *martii* d'après von Martius, *steenisi* d'après van Steenis, *strassenii* d'après zu Strassen, *vechtii* d'après van der Vecht), mais quand il est normalement traité comme faisant partie du nom de famille il devrait être inclus dans l'épithète (p. ex. *vonhausenii* d'après Vonhausen, *vanderhoekii* d'après Vanderhoek, *vanbruntiae* d'après Van Brunt).

Recommandation 60D

60D.1. Une épithète dérivée de noms géographiques est de préférence un adjectif et prend généralement la terminaison *-ensis*, *-(a)nus*, *-inus*, ou *-icus*.

Ex. 1. *Rubus quebecensis* L. H. Bailey (du Québec), *Ostrya virginiana* (Mill.) K. Koch (de Virginie), *Eryngium amorginum* Rech. f. (d'Amorgos), *Fraxinus pensylvanica* Marshall (de Pennsylvanie).

Recommandation 60E

60E.1. L'épithète du nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement devrait être écrite conformément à l'orthographe usuelle du mot ou des mots dont elle est dérivée et en accord avec l'utilisation acceptée du latin et de la latinisation (voir aussi l'Art. 23.5).

Ex. 1. *sinensis* (pas *chinensis*).

Recommandation 60F

60F.1. Toutes les épithètes spécifiques et infrasécifiques doivent être écrites avec une lettre initiale en minuscule.

Recommandation 60G

60G.1. Un nom ou une épithète qui combine des éléments dérivés de deux ou plusieurs mots grecs ou latins devrait être formé en respectant autant que possible l'usage classique. Cela peut être énoncé comme suit (voir aussi la Rec. 60G Note 1) :

(a) Dans un mot composé régulier, un nom ou un adjectif qui n'est pas en position terminale, se présente comme une forme de composition généralement obtenue :

(1) en éliminant la terminaison du génétif singulier (en latin *-ae*, *-i*, *-us*, *-is*; en grec transcrit *-ou*, *-os*, *-es*, *-as*, *-ous* et son équivalent *-eos*) et

(2) en ajoutant, devant une consonne, une voyelle de liaison (*-i-* pour les éléments en latin, *-o-* pour les éléments en grec).

Ex. 1. L'épithète signifiant "ayant des feuilles semblables à celles du *Quercus*" est *quercifolia* (*Querc-*, voyelle de liaison *-i-*, et la terminaison *-folia*).

Ex. 2. L'épithète "*aquilegifolia*", dérivé du nom *Aquilegia* doit, selon l'Art. 60.8, être changée en *aquilegiifolia* (*Aquilegi-*, voyelle de liaison *-i-* et la terminaison *-folia*).

(b) Les exceptions à la procédure décrites au point (a) sont communes, et l'on devrait se référer à l'usage antérieur pour traiter d'une forme de composition particulière. Dans la formation de composés apparemment irréguliers, l'usage classique est généralement suivi.

Ex. 3. Les éléments de composition *hydro-* et *hydr-* (*Hydro-phyllum*) proviennent du mot eau (*hydor*, *hydatos*); *calli-* (*Calli-stemon*) dérive de l'adjectif beau (*kalos*); et *meli-* (*Meli-osma*, *Meli-lotus*) provient du nom miel (*mel*, *melitos*).

(c) Dans un pseudo-composé, un nom ou un adjectif qui ne se trouve pas en position terminale apparaît comme un mot pourvu d'une désinence, non comme un radical modifié. Exemples : *nidus-avis* (nid d'oiseau), *Myos-otis* (oreille de souris), *albo-marginatus* (bordé de blanc), etc. Dans les épithètes qui expriment une nuance de teinte, la première couleur qui introduit la nuance est souvent à l'ablatif, car la préposition *e*, *ex* est implicite, p. ex. *atropurpureus* (noirâtre pourpre) de "ex atro purpureus" (pourpre teinté de noir). D'autres pseudo-composés ont été délibérément introduites de façon à révéler des distinctions d'ordre étymologique lorsque différents éléments de mots possèdent la même forme de composition (voir aussi l'Art. 60.8).

Ex. 4. Les mots latins pour tube (*tubus*, *tubi*) et pour trompette (*tuba*, *tubae*), dans des composés réguliers, aboutissent à des épithètes identiques (p. ex. *tubiformis*), tandis que le pseudo-composé *tubaeformis* ne peut signifier que en forme de trompette, comme dans *Cantharellus tubaeformis* Fr. : Fr.

Ex. 5. Les composés réguliers dérivés de papaye (*Carica*, *Caricae*) et laïche (*Carex*, *Caricis*) sont identiques, tandis que le pseudo-composé *caricaefolius* ne peut signifier que à feuille de papaye.

i Note 1. À moins qu'elle ne serve à marquer une distinction étymologique, l'utilisation du génitif singulier de noms en latin de la première déclinaison, dans une épithète adjectivale pseudo-composée, est traitée comme une erreur à corriger (Art. 60.8).

Ex. 6. L'épithète "*aquilegiaefolia*" doit, selon l'Art. 60.8, être changée en *aquilegiifolia* (*Aquilegi-*, voyelle de liaison *-i-*, et le terminaison *-folia*).

i Note 2. Les traits d'union dans les exemples ci-dessus servent simplement à donner plus de clarté à l'explication. Pour l'emploi des traits d'union dans les noms génériques et dans les épithètes, voir les Art. 20.3, 23.1 et 60.9.

Recommandation 60H

60H.1. L'étymologie de nouveaux noms génériques ou d'épithètes dans les noms de nouveaux taxons devrait être explicitement énoncée, particulièrement lorsque la signification n'est pas évidente.

Article 61

61.1. Seule une variante orthographique de n'importe quel nom est considérée comme validement publiée : la forme qui apparaît dans la publication originale (mais voir l'Art. 6.10), sauf exceptions prévues aux Art. 60 (erreurs typographiques ou orthographiques et standardisations), 14.11 (orthographe conservées) et 32.2 (terminaisons latines incorrectes).

61.2. Aux fins de ce *Code*, les variantes orthographiques sont les différentes orthographes, compositions, et déclinaisons d'un nom ou de son épithète finale (y compris les erreurs typographiques), un seul type nomenclatural étant impliqué.

Ex. 1. *Nelumbo* Adans. (1763) et "*Nelumbium*" (Jussieu 1789) sont des formes orthographiques d'un nom générique basé sur *Nymphaea nelumbo* L., et sont considérés comme des variantes orthographiques. De la même façon *Musineon* Raf. (1820) et "*Musenium*" (Nuttall 1840, une correction orthographique voulue), les deux ayant *Seseli divaricatum* Pursh comme type, sont des variantes orthographiques.

Ex. 2. L'épithète de *Selaginella apus* Spring (1840) est un nom en apposition, pour qu'*apus* ne puisse pas être traité comme une variante orthographique de l'adjectif *apodus*, employé dans *Lycopodium apodum* L. (1753). Spring a cité *L. apodum* comme un synonyme de *S. apus*, mais à la place il aurait dû adopter l'ancienne épithète et publier "*S. apoda*"; par conséquent *S. apus* était nomenclaturalement superflu à sa publication et est illégitime selon l'Art. 52.1.

61.3. Si des variantes orthographiques du nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement apparaissent dans la publication originale, celle qui est conforme aux règles et qui s'accorde le mieux aux recommandations de l'Art. 60 doit être retenue. Si les variantes sont conformes et s'accordent également, le premier auteur qui, dans un texte effectivement publié (Art. 29-31), adopte explicitement l'une des variantes et rejette le ou les autres doit être suivi (voir aussi la Rec. 42A.2).

61.4. Les variantes orthographiques d'un nom doivent être corrigées à la forme validement publiée de ce nom. Chaque fois qu'une telle variante apparaît dans une publication, elle doit être considérée comme si elle apparaissait sous sa forme corrigée.

i Note 1. Dans les citations complète, il est souhaitable que la forme originale d'une variante orthographique corrigée d'un nom soit ajoutée (Rec. 50F).

61.5. Des noms semblables au point d'être confondus, fondés sur le même type, sont considérés comme des variantes orthographiques. (Pour les noms semblables au point d'être confondus, fondés sur des types différents, voir les Art. 53.3-5).

Ex. 3. "*Geaster*" (Fries, 1829) et *Geastrum* Pers. (1794) : Pers. (1801) sont des noms semblables ayant le même type (voir Taxon 33 : 498. 1984) ; ils sont considérés comme des variantes orthographiques malgré le fait qu'ils dérivent de deux mots différents, *aster* (*asteris*) et *astrum* (*astri*).

SECTION 2. GENRE GRAMMATICAL

Article 62

62.1. Un nom générique garde le genre grammatical que lui a fixé la tradition nomenclaturale sans prise en compte de l'usage classique ou de l'usage original de son auteur. Un nom générique sans tradition nomenclaturale garde le genre grammatical que lui a fixé son auteur.

i Note 1. La tradition pour des noms génériques maintient habituellement le genre grammatical classique du mot correspondant grec ou latin, si un tel existe, mais peut différer.

***Ex. 1.** En accord avec la tradition, *Adonis* L., *Atriplex* L., *Diospyros* L., *Eucalyptus* L'Hér., *Hemerocallis* L., *Orchis* L., *Stachys* L., et *Strychnos* L. doivent être traités comme féminins tandis que *Lotus* L. et *Melilotus* L. doivent être traités comme masculin. Bien que leur terminaison suggère le masculin, *Cedrus* Trew et *Fagus* L., comme la plupart des noms d'arbres classiques, sont traditionnellement traités comme féminins et gardent donc ce genre grammatical; de même, *Rhamnus* L. est féminin, malgré le fait que Linné lui ait affecté le genre masculin. *Erigeron* L. (m), *Phyteuma* L. (n) et *Sicyos* L. (m) sont d'autres noms pour lesquels la tradition botanique a rétabli les genres grammaticaux classiques malgré des choix différents de Linné.

62.2. Les noms génériques composés prennent le genre grammatical du dernier mot au nominatif dans le composé. Si, cependant, la terminaison est changée, le genre grammatical est modifié en conséquence.

Ex. 2. Indépendamment du fait que *Parasitaxus* de Laub. (1972) était traité comme masculin quand il fut publié, son genre est féminin : il est un composé dont la dernière partie coïncide avec le nom générique *Taxus* L., qui est féminin par tradition (Art. 62.1).

Ex. 3. Noms génériques composés où la terminaison du dernier mot est changée : *Dipterocarpus* C. F. Gaertn., *Stenocarpus* R. Br., et tous les autres composés terminés par le grec masculin *-carpos* (ou *-carpus*), p. ex. *Hymenocarpos* Savi, sont masculins; ceux en *-carpa* ou *-carpaea* sont féminins, p. ex. *Callicarpa* L. et *Polycarpaea* Lam.; et ceux en *-carpon*, *-carpum* ou *-carpium* sont neutres, p. ex. *Polycarpon* L., *Ormocarpum* P. Beauv. et *Pisocarpium* Link.

(a) Les noms composés terminant en *-botrys*, *-codon*, *-myces*, *-odon*, *-panax*, *-pogon*, *-stemon* et autres mots masculins, sont masculins.

Ex. 4. Indépendamment du fait que les noms de genres *Andropogon* L. et *Oplopanax* (Torr. & A. Gray) Miq. ont été traités à l'origine comme neutres par leurs auteurs, ce sont des masculins.

(b) Les noms composés se terminant par *-achne*, *-chlamys*, *-daphne*, *-glochis*, *-mecon*, *-osma* (transcription moderne du mot féminin en grec οσμή, *osmē*), et autres mots féminins, sont féminins. Une exception est faite pour des noms se terminant en *-gaster*, qui strictement parlant devraient être féminins, mais qu'on doit traiter comme masculins conformément à la tradition.

Ex. 5. Indépendamment du fait que *Tetraglochis* Poepp., *Triglochis* L., *Dendromecon* Benth. et *Hesperomecon* Greene ont été traités à l'origine comme neutres, ce sont des féminins.

(c) Les noms composés se terminant par *-ceras*, *-dendron*, *-nema*, *-stigma*, *-stoma*, et autres mots neutres, sont neutres. Une exception est faite en faveur de noms se terminant en *-anthos* (ou *-anthus*), *-chilos* (*-chilus* ou *-cheilos*) et *-phykos* (*-phycos* or *-phycus*), qui devraient être neutres puisque c'est le genre des mots grecs άνθος, *anthos*, χείλος, *cheilos* et φύκος, *phykos*, mais ils sont considérés comme masculin en accord avec la tradition.

Ex. 6. Indépendamment du fait que *Aceras* R. Br. et *Xanthoceras* Bunge ont été considérés comme féminins à leur publication, ce sont des neutres.

62.3. Les noms génériques formés arbitrairement ou les noms vernaculaires ou les adjectifs utilisés comme noms génériques, dont le genre n'est pas évident, doivent conserver le genre grammatical affecté par leurs auteurs. Si l'auteur original a négligé d'indiquer le genre, l'auteur suivant a le droit de choisir le genre grammatical, et ce choix, s'il est effectivement publié (Art. 29-31), doit être accepté (voir aussi la Rec. 42A.2).

Ex. 7. *Taonabo* Aubl. (1775) est féminin puisque les deux espèces d'Aublet étaient *T. dentata* et *T. punctata*.

Ex. 8. *Agati* Adans. (1763) a été publié sans indication du genre grammatical ; le genre féminin lui a été assigné par Desvaux (dans J. Bot. Agric. 1 : 120. 1813), qui était le premier auteur subséquent à adopter le nom dans un texte effectivement publié, et son choix doit être accepté.

Ex. 9. Le genre grammatical original de *Manihot* Mill. (1754), à en juger par certains des polynômes spécifiques, était féminin, et *Manihot* doit donc être traité comme féminin.

62.4. Les noms génériques finissant en *-anthes*, *-oides* ou *-odes* sont traités comme féminin et ceux finissant en *-ites* au masculin, quel que soit le genre grammatical qui leur avait été attribué par l'auteur original.

i Note 2. L'Art. 14.11 prévoit la conservation d'un genre grammatical particulier d'un nom générique.

Recommandation 62A

62A.1. Si un genre est divisé en deux ou plusieurs genres, le genre grammatical du ou des nouveaux noms génériques devrait être celui du nom générique qui est retenu (voir aussi les Rec. 20A.1 (i) et 60B).

Ex. 1. Quand *Boletus* L. : Fr. a été divisé, les genres séparés ont reçu généralement des noms masculins : *Xerocomus* Quéél. (1887), *Boletellus* Murrill (1909), etc.

DIVISION III. DISPOSITIONS RELATIVES À L'ADMINISTRATION DU CODE

Div.III.1. Le *Code* ne peut être amendé que par décision d'une assemblée plénière d'un Congrès International de Botanique sur la base d'une résolution soumise par la Session de Nomenclature de ce Congrès¹¹.

Div.III.2. Des Comités de Nomenclature permanents sont institués sous les auspices de l'International Association for Plant Taxonomy. Les membres de ces Comités sont élus par un Congrès International de Botanique. Les Comités ont le pouvoir de coopter et d'établir des sous-comités ; ces membres, si cela est souhaité, sont élus.

(1) Le Comité Général se compose des secrétaires des autres comités, du rapporteur général, du président et du secrétaire de l'*International Association for Plant Taxonomy*, et d'au moins cinq membres nommés par la Session de Nomenclature. Le rapporteur général a la tâche de présenter les propositions relatives à la nomenclature au Congrès International de Botanique.

(2) Le Comité de Nomenclature pour les Plantes Vasculaires.

(3) Le Comité de Nomenclature pour les Bryophytes.

(4) Le Comité de Nomenclature pour les Champignons.

(5) Le Comité de Nomenclature pour les Algues.

(6) Le Comité de Nomenclature pour les Fossiles.

(7) Le Comité de Rédaction, préposé à la préparation et à la publication du *Code* conformément aux décisions adoptées par le Congrès International de Botanique. Il est présidé par le rapporteur général du Congrès précédent, qui est chargé des devoirs généraux en lien avec l'édition du *Code*.

Div.III.3. Le Bureau de Nomenclature du Congrès International de Botanique. Ses membres sont : (1) le président de la Session de Nomenclature, élu par le Comité d'organisation du Congrès International de Botanique ; (2) le secrétaire, nommé par le même Comité d'organisation ; (3) le rapporteur général, élu par le Congrès précédent ; (4) le vice-rapporteur, élu par le Comité d'organisation sur proposition du rapporteur général.

Div.III.4. Le vote sur les propositions nomenclaturales est de deux sortes : (a) un vote préliminaire d'orientation par correspondance et (b) un vote final et contraignant de la Session de Nomenclature du Congrès International de Botanique.

Qualifications pour voter :

(a) Pour le vote préliminaire par correspondance :

(1) Les membres de l'International Association for Plant Taxonomy.

(2) Les auteurs de propositions.

(3) Les membres des comités permanents de nomenclature.

i Note 1. Aucun transfert ou cumul de droits de vote personnel n'est autorisé.

(b) Vote final aux sessions de la Session de Nomenclature :

11. Au cas où il ne devrait pas y avoir un autre Congrès International de Botanique, l'autorité pour le *Code International de Nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes* devrait être transférée à l'Union Internationale de Sciences Biologiques ou à une organisation comparable à ce moment. Le Comité Général est habilité à définir le mécanisme pour atteindre cet objectif.

(1) Tous les membres de la Session officiellement inscrits. Aucun transfert ou cumul de droits de vote personnel n'est autorisé.

(2) Les délégués ou les vice-délégués officiels des instituts apparaissant sur une liste dressée par le Bureau de Nomenclature du Congrès International de Botanique et soumis au Comité Général pour approbation finale; ces instituts ont droit à 1-7 votes, comme spécifié sur la liste. Aucune institution, même au sens large du terme, n'a droit à plus de 7 votes. Le transfert de votes institutionnels à des vice-délégués désignés est autorisé, mais aucune personne ne pourra accumuler plus de 15 votes, leur vote personnel inclus. Des votes institutionnels peuvent être déposés devant le Bureau de Nomenclature afin d'être comptés de la façon indiquée pour des propositions particulières¹².

12. Avant chaque Congrès International de Botanique n'importe quelle institution désirant voter dans la Section de Nomenclature à venir (et non répertoriée comme ayant été allouée d'un vote dans la Section de Nomenclature précédente) doit notifier le Bureau de Nomenclature de l'IBC de son souhait d'être allouée d'un ou plusieurs votes et fournir l'information appropriée quant à son niveau d'activité taxonomique.

ANNEXE I

NOMS DES HYBRIDES

Article H.1

H.1.1. L'hybridité est indiquée en utilisant le signe de multiplication × ou en ajoutant le préfixe "notho-"¹³ au terme désignant le rang du taxon.

Article H.2

H.2.1. Un hybride entre deux taxons déjà pourvus de noms peut être indiqué en plaçant le signe de multiplication entre les noms des taxons ; l'ensemble de l'expression est alors appelé une formule d'hybridité.

Ex. 1. *Agrostis* L. × *Polypogon* Desf.; *Agrostis stolonifera* L. × *Polypogon monspeliensis* (L.) Desf.; *Melampsora medusae* Thüm. × *M. occidentalis* H. S. Jacks.; *Mentha aquatica* L. × *M. arvensis* L. × *M. spicata* L.; *Polypodium vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm. × *P. vulgare* L. subsp. *vulgare*; *Salix aurita* L. × *S. caprea* L.; *Tilletia caries* (DC.) Tul. & C. Tul. × *T. foetida* (Wallr.) Liro.

Recommandation H.2A

H.2A.1. Il est habituellement préférable de placer les noms ou les épithètes dans une formule par ordre alphabétique. La direction d'un croisement peut être indiquée en incluant les symboles de sexe (♀ : femelle; ♂ : mâle) dans la formule, ou en plaçant le parent femelle en premier. Si l'ordre alphabétique n'est pas suivi, les raisons devraient en être clairement indiquées.

Article H.3

H.3.1. Les hybrides entre représentants de deux ou plusieurs taxons peuvent recevoir un nom. Aux fins de la nomenclature, la nature hybride d'un taxon est indiquée en plaçant le signe de multiplication × devant le nom d'un hybride intergénérique ou devant l'épithète dans le nom d'un hybride interspécifique, ou en ajoutant le préfixe "notho-" (éventuellement abrégé "n-") au terme désignant le rang du taxon (voir les Art. 3.2 et 4.4). De tels taxons sont appelés nothotaxons.

Ex. 1. ×*Agropogon* P. Fourn. (1934); ×*Agropogon littoralis* (Smith) C. E. Hubb. (1946); *Melampsora* ×*columbiana* G. Newc. (2000); *Mentha* ×*smithiana* R. A. Graham (1949); *Polypodium vulgare* nothosubsp. [ou nsubsp.] *mantoniae* (Rothm.) Schidlay (dans Futák, Fl. Slov. 2 : 225. 1966); *Salix* ×*capreola* Andersson (1867). (Les parentés connues ou présumées se trouvent dans l'Art. H.2, Ex. 1.)

H.3.2. Un nothotaxon ne peut être désigné à moins que l'un des parents au moins ne soit connu ou qu'il puisse être présumé.

H.3.3. Du point de vue de l'homonymie et de la synonymie le signe de multiplication et le préfixe "notho-" ne sont pas pris en considération.

Ex. 2. ×*Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (1950) (*Elymus* L. × *Hordeum* L.) est un homonyme postérieur de *Hordelymus* (Jess.) Harz (1885).

13. Du grec νόθος, *nothos*, signifiant hybride.

i Note 1. Il n'est pas nécessaire de désigner comme nothotaxons les taxons que l'on suppose d'origine hybride.

Ex. 3. Le tétraploïde fertile issu du croisement artificiel *Digitalis grandiflora* L. × *D. purpurea* L. peut, si on le souhaite, être désigné du nom de *D. mertonensis* B. H. Buxton & C. D. Darl. (1931); *Triticum aestivum* L. (1753), qui fournit le type de *Triticum* L., est considéré comme une espèce, bien qu'il n'existe pas dans la nature et que l'on a démontré que son génome est composé de plusieurs espèces sauvages; le taxon connu sous le nom de *Phlox divaricata* subsp. *laphamii* (A. W. Wood) Wherry (dans Morris Arbor. Monogr. 3 : 41. 1955) serait selon Levin (dans Evolution 21 : 92-108. 1967) le produit stabilisé de l'hybridation entre *P. divaricata* L. subsp. *divaricata* et *P. pilosa* subsp. *ozarkana* Wherry; *Rosa canina* L. (1753), un polyploïde considéré d'origine hybride ancienne, est traité comme une espèce.

Recommandation H.3A

H.3A.1. Chez les hybrides nommés, le signe de multiplication × appartient au nom ou à l'épithète mais finalement n'en fait pas partie, et sa position devrait refléter cette relation. La quantité exacte d'espace, le cas échéant, entre le signe de multiplication et la lettre initiale du nom ou de l'épithète, doit dépendre de ce qui sert le mieux la lisibilité.

i Note 1. Le signe de multiplication × dans une formule hybride est toujours placé entre les, et séparé des, noms des parents.

H.3A.2. Si le signe de multiplication n'est pas disponible il devrait approximer la lettre minuscule "x" (pas en italique).

Article H.4

H.4.1. Si tous les taxons parents peuvent être présumés ou sont connus, un nothotaxon est circonscrit de manière à inclure tous les individus reconnus dérivés du croisement entre les individus des taxons parents énoncés (c'est-à-dire non seulement la F₁, mais aussi les générations subséquentes de filiation ainsi que les rétrocroisements (back crosses) et les combinaisons entre ceux-ci). Il ne peut donc y avoir qu'un seul nom correct correspondant à une formule d'hybridité particulière; il s'agit du nom légitime le plus ancien (voir l'Art. 6.5.) au rang approprié (Art. H.5), et les autres noms auxquels la même formule d'hybridité s'applique sont des synonymes (mais voir l'Art. 52 Note 3).

Ex. 1. Les noms *Oenothera* × *drawertii* Renner ex Rostański (1966) et *O.* × *wienii* Renner ex Rostański (1977) s'appliquent tous deux à l'hybride *O. biennis* L. × *O. villosa* Thunb.; les types de deux noms nothospécifiques sont connus pour différer par tout un complexe de gènes; néanmoins, le nom le plus ancien est le nom correct et le nom le plus récent est traité comme son synonyme.

i Note 1. La variation à l'intérieur des nothoespèces et des nothotaxons de rang inférieur peut être traitée conformément à l'Art. H.12 ou, si cela est approprié, conformément au *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées*.

Article H.5

H.5.1. Le rang approprié d'un nothotaxon est celui de ses parents connus ou présumés.

H.5.2. Si les parents connus ou présumés sont de rangs différents, le rang approprié du nothotaxon est le plus bas de ces rangs.

i Note 1. Si un taxon est désigné par un nom à un rang inapproprié pour sa formule d'hybridité, le nom est incorrect pour cette formule d'hybridité mais peut néanmoins être correct, ou le devenir plus tard (voir aussi l'Art. 52 Note 3).

Ex. 1. La combinaison *Elymus* × *laxus* (Fr.) Melderis & D. C. McClint. (1983), fondée sur *Triticum laxum* Fr. (1842), a été publiée pour des hybrides correspondants à la formule *E. farctus* subsp. *boreoatlanticus* (Simonet & Guin.) Melderis × *E. repens* (L.) Gould, de sorte que cette combinaison est à un rang inapproprié pour cette formule d'hybridité. C'est cependant le nom correct applicable à tous les hybrides entre *E. farctus* (Viv.) Melderis et *E. repens*.

Ex. 2. Radcliffe-Smith a publié de façon incorrecte le nom nothospécifique *Euphorbia* × *cornubiensis* Radcl.-Sm. (1985) pour *E. amygdaloides* L. × *E. characias* subsp. *wulfenii* (W. D. J. Koch) Radcl.-Sm., alors que la désignation correcte pour tous les hybrides entre *E. amygdaloides* et *E. characias* L. est *E. ×martini* Rouy (1900); par la suite, il a publié la combinaison appropriée *E. ×martini* nothosubsp. *cornubiensis* (Radcl.-Sm.) Radcl.-Sm. (dans *Taxon* 35 : 349. 1986). Cependant, le nom *E. ×cornubiensis* est potentiellement correct pour les hybrides correspondants à la formule *E. amygdaloides* × *E. wulfenii* W. D. J. Koch.

Recommandation H.5A

H.5A.1. En publiant le nom d'un nouveau nothotaxon à un rang spécifique ou inférieur, les auteurs devraient fournir toute information disponible sur l'identité taxonomique, aux rangs inférieurs, des parents connus ou présumés du type du nom.

Article H.6

H.6.1. Un nom nothogénérique (c'est-à-dire le nom au rang générique d'un hybride entre des individus de deux ou plusieurs genres) est une formule condensée ou est équivalent à une formule condensée (mais voir l'Art. 11.9).

H.6.2. Le nom nothogénérique d'un hybride bigénérique est une formule condensée dans laquelle les noms adoptés des genres parents sont combinés en un seul mot, en utilisant le début ou la totalité de l'un, la fin ou la totalité de l'autre (mais non la totalité des deux) et, si cela est souhaitable, une voyelle de liaison.

Ex. 1. ×*Agropogon* P. Fourn. (1934) (*Agrostis* L. × *Polypogon* Desf.); ×*Gymnanacamptis* Asch. & Graebn. (1907) (*Anacamptis* Rich. × *Gymnadenia* R. Br.); ×*Cupressocyparis* Dallim. (1938) (*Chamaecyparis* Spach × *Cupressus* L.); ×*Seleniphyllosum* G. D. Rowley (1962) (*Epiphyllum* Haw. × *Selenicereus* (A. Berger) Britton & Rose).

Ex. 2. ×*Amarcrinum* Coutts (1925) est correct pour *Amaryllis* L. × *Crinum* L., et non pas "×*Crindonna*". Cette dernière formule fut proposée par Ragionieri (1921) pour le même nothogénère, mais était dérivée du nom générique adopté pour l'un des parents (*Crinum*) et d'un synonyme (*Belladonna* Sweet) du nom générique adopté pour l'autre (*Amaryllis*). Etant en contradiction avec l'Art. H.6, il n'est pas valablement publié selon l'Art. 32.1(c).

Ex. 3. Le nom ×*Leucadenia* Schltr. (1919) est correct pour *Leucorchis* E. Mey. × *Gymnadenia* R. Br., mais le nom générique *Pseudorchis* Ség. est adopté à la place de *Leucorchis*, ×*Pseudadenia* P. F. Hunt (1971) est correct.

Ex. 4. Boivin (1967) a publié ×*Maltea* pour ce qu'il pensait être l'hybride intergénérique *Phippisia* (Trin.) R. Br. × *Puccinellia* Parl. Comme il ne s'agit pas d'une formule condensée, le nom ne peut être utilisé pour cet hybride intergénérique, pour lequel le nom correct est ×*Pucciphippisia* Tzvelev (1971). Boivin avait cependant fourni une description latine et désigné un type; en conséquence, *Maltea* B. Boivin est un nom générique valablement publié et est correct si son type est traité comme appartenant à un genre distinct, et non à un nothogénère.

H.6.3. Le nom nothogénérique d'un hybride intergénérique dérivé de quatre genres ou plus est formé du nom d'une personne auquel on ajoute la terminaison -ara; un tel nom ne peut excéder huit syllabes. Un tel nom est considéré comme une formule condensée.

Ex. 5. ×*Beallara* Moir (1970) (*Brassia* R. Br. × *Cochlioda* Lindl. × *Miltonia* Lindl. × *Odontoglossum* Kunth).

H.6.4. Le nom nothogénérique d'un hybride trigénérique est soit (a) une formule condensée dans laquelle les trois noms adoptés pour les genres parents sont combinés en un seul mot ne dépassant pas huit syllabes, en utilisant la totalité ou la première partie de l'un, suivie de la totalité ou de n'importe quelle partie d'un autre, suivie de la totalité ou de la dernière partie du troisième (mais non de la totalité des trois) et, optionnellement, d'une ou de deux voyelles de liaison, soit (b) un nom formé comme celui d'un nothogénère dérivé de quatre genres ou plus, c'est-à-dire un nom de personne auquel on ajoute la terminaison -ara.

Ex. 6. ×*Sophrolaeliocattleya* Hurst (1898) (*Cattleya* Lindl. × *Laelia* Lindl. × *Sophranitis* Lindl.); ×*Vascostylis* Takakura (1964) (*Ascozentrum* Schltr. ex J. J. Sm. × *Rhynchostylis* Blume × *Vanda* W. Jones ex R. Br.); ×*Rodrettiopsis* Moir (1976) (*Comparettia* Poepp. & Endl. × *Ionopsis* Kunth)

× *Rodriguezia* Ruiz & Pav.); × *Devereuxara* Kirsch (1970) (*Ascocentrum* Schltr. ex J. J. Sm. × *Phalaenopsis* Blume × *Vanda* W. Jones ex R. Br.).

Recommandation H.6A

H.6A.1. Si un nom nothogénérique est formé à partir du nom d'une personne par l'addition de la terminaison -ara, cette personne devrait préférablement être un collecteur, un producteur ou un spécialiste du groupe.

Article H.7

H.7.1. Le nom d'un nothotaxon qui est un hybride entre des subdivisions d'un genre est une combinaison d'une épithète, qui est une formule condensée formée de la même manière qu'un nom nothogénérique (Art. H.6.2-4), avec le nom du genre.

Ex. 1. *Ptilostemon* nothosect. *Platon* Greuter (dans *Boissiera* 22 : 159. 1973), comprenant les hybrides entre *P.* sect. *Platyrhaphium* Greuter et *P.* sect. *Ptilostemon*; *P.* nothosect. *Plinia* Greuter (dans *Boissiera* 22 : 158. 1973), comprenant les hybrides entre *P.* sect. *Cassinia* Greuter et *P.* sect. *Platyrhaphium*.

Article H.8

H.8.1. Si le nom ou l'épithète dans le nom d'un nothotaxon est une formule condensée (Art. H.6-7), les noms des parents utilisés pour le former doivent être ceux qui sont corrects pour la circonscription particulière, la position et le rang adoptés pour les taxons parentaux.

Ex. 1. Si le genre *Triticum* L. est interprété sur le plan taxonomique comme incluant *Triticum* (s. str.) et *Agropyron* Gaertn., et le genre *Hordeum* L. comme incluant *Hordeum* (s. str.) et *Elymus* L., alors les hybrides entre *Agropyron* et *Elymus* aussi bien qu'entre *Triticum* (s. str.) et *Hordeum* (s. str.) sont placés dans le même nothogène, × *Tritordeum* Asch. & Graebn. (1902). Si, cependant, *Agropyron* est traité comme un genre séparé de *Triticum*, les hybrides entre *Agropyron* et *Hordeum* (s. str. ou s. l.) sont placés dans le nothogène × *Agrohordeum* E. G. Camus ex A. Camus (1927). De la même façon, si *Elymus* est traité comme un genre distinct d'*Hordeum*, les hybrides entre *Elymus* et *Triticum* (s. str. ou s. l.) sont placés dans le nothogène × *Elymotriticum* P. Fourn. (1935). Si à la fois *Agropyron* et *Elymus* reçoivent un rang générique, les hybrides entre eux sont placés dans le nothogène × *Agroelymus* E. G. Camus ex A. Camus (1927); × *Tritordeum* est alors limité aux hybrides entre *Hordeum* (s. str.) et *Triticum* (s. str.), et les hybrides entre *Elymus* et *Hordeum* sont placés dans × *Elyhordeum* Mansf. ex Tsitsin & Petrova (1955), remplaçant × *Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (1950) non *Hordelymus* (Jess). Harz (1885).

Ex. 2. Lorsque *Orchis fuchsii* Druce fut renommé *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó, le nom de son hybride avec *Coeloglossum viride* (L.) Hartman, × *Orchicoeloglossum mixtum* Asch. & Graebn. (1907), dut être corrigé en × *Dactyloglossum mixtum* (Asch. & Graebn.) Rauschert (1969).

H.8.2. Les noms de nothogènes se terminant en -ara, qui sont l'équivalent de formules condensées (Art. H.6.3 et H.6.4(b)), ne sont applicables qu'aux hybrides qui sont acceptés taxonomiquement comme dérivés des parents nommés.

Ex. 3. Si *Euanthe* Schltr. est reconnu comme un genre distinct, des hybrides impliquant simultanément son unique espèce, *E. sanderiana* (Rchb.) Schltr., et les trois genres *Arachnis* Blume, *Renanthera* Lour., et *Vanda* W. Jones ex R. Br. doivent être placés dans × *Cogniauxara* Garay & H. R. Sweet (1966); si, d'autre part, *E. sanderiana* est inclus dans *Vanda*, les mêmes hybrides sont placés dans × *Holttumara* Holttum (1958) (*Arachnis* × *Renanthera* × *Vanda*).

Article H.9

H.9.1. Pour être valablement publié, le nom d'un nothogène ou d'un nothotaxon avec le rang de subdivision d'un genre (Art. H.6-7) doit être publié effectivement (voir les Art. 29-31) avec une déclaration des noms des genres parentaux ou des subdivisions des genres parentaux, mais aucune description ou diagnose n'est nécessaire, que ce soit en latin, en anglais, ou dans toute autre langue.

Ex. 1. Noms publiés validement : \times *Philageria* Mast. (1872), publié avec une déclaration de filiation, *Lapageria* Ruiz & Pav. \times *Philesia* Comm. ex Juss.; *Eryngium* nothosect. *Alpestria* Burdet & Miège (pro sect.) (dans *Candollea* 23 : 116. 1968), publié avec une déclaration de sa filiation, *E. sect. Alpina* H. Wolff \times *E. sect. Campestris* H. Wolff; \times *Agrohordeum* E. G. Camus ex A. Camus (1927), publié avec une déclaration de filiation, *Agropyron* Gaertn. \times *Hordeum* L., et son synonyme postérieur \times *Hordeopyron* Simonet (1935, "*Hordeopyrum*"; voir l'Art. 32.2), publié avec une déclaration identique de filiation.

i Note 1. Puisque les noms de nothogenres et des nothotaxons avec le rang d'une subdivision d'un genre sont des formules condensées ou sont traités comme telles, ils ne possèdent pas de type.

Ex. 2. Le nom \times *Ericalluna* Krüssm. (1960) a été publié pour des plantes qui étaient considérées comme issues du croisement *Calluna vulgaris* (L.) Hull \times *Erica cinerea* L. S'il est considéré que ces plantes ne sont pas des hybrides mais les variants d'*E. cinerea*, le nom \times *Ericalluna* Krüssm. reste disponible pour une utilisation si et quand des plantes connues ou présumées de *Calluna* Salisb. \times *Erica* L. devaient apparaître.

Ex. 3. \times *Arabidobrossica* Gleba & Fr. Hoffm. (dans *Naturwissenschaften* 66 : 548. 1979), un nom nothogénérique qui a été validement publié avec une déclaration de filiation pour le résultat de l'hybridation somatique par la fusion des protoplastes d'*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. avec *Brassica campestris* L., est aussi disponible pour des hybrides intergénériques résultant de croisements normaux entre *Arabidopsis* Heynh. et *Brassica* L., pour autant que l'on arrive à en produire.

i Note 2. Les noms publiés simplement par anticipation de l'existence d'un hybride ne sont pas publiés validement selon l'Art. 36.1 (b).

Article H.10

H.10.1. Les noms de nothotaxons au rang de l'espèce ou inférieur doivent être conformes aux dispositions (a) du corps du Code applicable aux noms aux mêmes rangs (voir l'Art. 32.4) et (b) de l'Art. H.3. Les manquements à l'Art. H.3.1 sont traités comme des erreurs à corriger (voir aussi l'Art. 11.9).

Ex. 1. Le nom nothospécifique de *Melampsora* \times *columbiana* G. Newc. (dans *Mycol. Res.* 104 : 271. 2000) a été bien publié, avec une description latine et la désignation d'un holotype, pour l'hybride entre *M. medusae* Thüm. et *M. occidentalis* H. S. Jacks.

i Note 1. Les taxons d'abord publiés comme espèces ou taxons infraspécifiques qui sont ensuite considérés comme des nothotaxons peuvent se voir ainsi désignés comme tel, sans changement de rang, conformément aux Art. 3 et 4 et par l'application de l'Art. 50 (qui s'applique également dans l'autre sens).

H.10.2. Les expressions suivantes sont considérées comme des formules et non de vraies épithètes : les dénominations consistant en une combinaison à l'aide d'un trait d'union des épithètes des noms des parents sans modification, ou avec uniquement la modification de la terminaison d'une épithète, ou consistant en la combinaison de l'épithète spécifique du nom d'un parent avec le nom générique de l'autre (avec ou sans changement de terminaison).

Ex. 2. La désignation *Potentilla* "*atrosanguinea-pedata*" publiée par Maund (dans *Bot. Gard.* 5 : No. 385, t. 97. 1833) est considérée comme une formule ayant le sens de *Potentilla atrosanguinea* Lodd. ex D. Don \times *P. pedata* Nestl.

Ex. 3. *Verbascum* "*nigro-lychnitis*" (Schiede, *Pl. Hybr.* : 40. 1825) est considéré comme une formule, *V. lychnitis* L. \times *V. nigrum* L.; le nom binomial correct pour cet hybride est *V. \times schiedeanum* W. D. J. Koch (1844).

Ex. 4. Dans *Acaena* \times *anserovina* Orchard (1969) (*A. anserinifolia* (J. R. Forst. & G. Forst.) J. Armstr. \times *A. ovina* A. Cunn.) l'épithète (contrairement à la Rec. H.10A) combine la première partie du premier et le tout de la seconde épithète des noms des espèces parentales; comme plus de la terminaison de la première épithète est omise, *anserovina* est une vraie épithète.

Ex. 5. Dans *Micromeria* \times *benthamineolens* Svent. (1969) (*M. benthamii* Webb & Berthel. \times *M. pineolens* Svent.) l'épithète (contrairement à la Rec. H.10A) combine la première partie de la première et la deuxième partie de la seconde épithète des noms des espèces parentales; comme aucune épithète n'est inchangée, *benthamineolens* est une vraie épithète.

i Note 2. Puisque le nom d'un nothotaxon au rang d'espèce ou inférieur a un type, les déclarations de filiation jouent un rôle secondaire dans la détermination de l'application du nom.

Ex. 6. *Quercus* × *deamii* Trel. (dans Mem. Natl. Acad. Sci. 20 : 14. 1924) était considéré à sa description comme le croisement entre *Q. alba* L. × *Q. muehlenbergii* Engelm. Cependant, au vu des descendants obtenus à partir de glands de l'arbre dont était issu le type, Bartlett fut amené à conclure que les parents étaient en fait *Q. macrocarpa* Michx. et *Q. muehlenbergii*. Si l'on accepte cette conclusion, le nom *Q. × deamii* s'applique à *Q. macrocarpa* × *Q. muehlenbergii*, et non à *Q. alba* × *Q. muehlenbergii*.

Recommandation H.10A

H.10A.1. En formant les épithètes des noms de nothotaxons au rang d'espèce ou inférieur, les auteurs devraient éviter de combiner des parties des épithètes des noms des parents.

Recommandation H.10B

H.10B.1. En envisageant la publication de noms pour des hybrides entre des taxons intraspécifiques nommés, les auteurs devraient soigneusement évaluer si ces noms sont vraiment nécessaires, en gardant à l'esprit que les formules, quoique plus encombrantes, sont plus informatives.

Article H.11

H.11.1. Le nom d'une nothoespèce, dont les espèces parentes connues ou présumées appartiennent à des genres différents, est la combinaison d'un nom nothogénérique avec une épithète nothospécifique.

Ex. 1. ×*Heucherella tiarelloides* (Lemoine & É. Lemoine) H. R. Wehrh. est considéré issu d'un croisement entre un hybride horticole d'*Heuchera* L. et *Tiarella cordifolia* L. (voir Stearn dans Bot. Mag. 165 : ad t. 31. 1948). Son basionyme, *Heuchera* × *tiarelloides* Lemoine et É. Lemoine (1912), est donc incorrect.

H.11.2. L'épithète finale dans le nom d'un nothotaxon infraspécifique, dont les taxons parentaux présumés ou connus sont assignés à des espèces différentes, peut être subordonnée au nom d'une nothoespèce (mais voir la Rec. H.10B).

Ex. 2. *Mentha* × *piperita* L. nothosubsp. *piperita* (*M. aquatica* L. × *M. spicata* L. subsp. *spicata*); *M. × piperita* nothosubsp. *pyramidalis* (Ten.) Harley (dans Kew Bull. 37 : 604. 1983) (*M. aquatica* L. × *M. spicata* subsp. *tomentosa* (Briq.) Harley).

Article H.12

H.12.1. Des taxons subordonnés à une nothoespèce peuvent être reconnus sans obligation de préciser les taxons parents au rang subordonné. Dans ce cas, des catégories infraspécifiques non-hybrides de rang approprié sont utilisées.

Ex. 1. *Mentha* × *piperita* f. *hirsuta* Sole; *Populus* × *canadensis* var. *serotina* (R. Hartig) Rehder et *P. × canadensis* var. *marilandica* (Poir.) Rehder (voir aussi l'Art. H.4 Note 1).

i Note 1. Quand il n'y a aucune déclaration de filiation, les Art. H.4-5, dirigeant la circonscription et le rang approprié des taxons hybrides, ne s'appliquent pas.

i Note 2. Les Art. H.11.2 et H.12.1 ne peuvent pas les deux être appliqués simultanément au même rang infraspécifique.

H.12.2. Les noms publiés au rang de nothomorphe¹⁴ sont traités comme ayant été publiés comme des noms de variétés (voir l'Art. 50).

14. Les éditions du *Code* précédant celle résultant du Congrès de Sydney de 1981 n'autorisaient qu'un rang en vertu des dispositions de l'Art. H.12. Ce rang était équivalent à la variété et la catégorie était nommée "nothomorph".

GLOSSAIRE

DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS DANS CE CODE

L'utilisation particulière de quelques autres mots, non définis dans le *Code*, est également indiquée ; ceux-ci sont mis en italique dans la liste ci-dessous et sont accompagnés par une explication de leur utilisation. analyse. Une figure ou un groupe de figures, généralement séparé de l'illustration principale de l'organisme (mais le plus souvent sur la même page ou planche), montrant des détails facilitant l'identification, avec ou sans légende distincte (Art. 38.9).

anamorphe. Un morphe mitotique asexuel chez les champignons pléomorphes (Art. 59 Notes 1 et 2).

attribution. L'association directe du nom d'une personne ou de personnes avec un nouveau nom ou la description ou la diagnose d'un taxon (Art. 46.3).

autographe indélébile. Matériel écrit à la main reproduit par un processus mécanique ou graphique (tel que la lithographie, l'offset, ou la gravure sur métal) (Art. 30.5).

autonyme. Un nom automatiquement créé dans lequel un nom générique ou un épithète spécifique est répété en tant qu'épithète finale dans le nom d'une subdivision d'un genre ou d'un taxon infraspécifique qui inclut le type du nom légitime adopté, respectivement du genre ou de l'espèce ; l'épithète finale d'un autonome n'est pas suivie par une citation d'auteur (Art. 22.1 et 26.1). [Les autonomes n'existent pas au-dessus du rang de genre.]

basionyme. Le nom légitime précédemment publié sur lequel repose une nouvelle combinaison ou un nom à un nouveau rang. Le basionyme fournit l'épithète finale, le nom, ou la racine de la nouvelle combinaison ou du nom au nouveau rang (Art. 6.10) (voir aussi **nom à un nouveau rang**, **nouvelle combinaison**).

binomiale. Voir **combinaison binaire**.

citation d'un auteur. Une déclaration du nom(s) de l'auteur(s) responsable(s) de l'établissement ou de l'introduction d'un nom ; lorsqu'elle est utilisée, elle est ajoutée à ce nom (Art. 46-50).

combinaison binaire (binomiale). Un nom générique combiné avec une épithète spécifique pour former un nom d'espèce (Art. 23.1).

combinaison. Un nom d'un taxon de rang inférieur au genre, composé du nom d'un genre combiné avec une ou deux épithètes (Art. 6.7).

combinatio nova (comb. nov.). Voir **nouvelle combinaison**.

composé. Un nom ou une épithète qui combine des éléments provenant de deux ou plusieurs mots grecs ou latins, un composé régulier étant celui dans lequel un nom ou un adjectif dans une position qui n'est pas terminale apparaît comme une racine modifiée (Rec. 60G.1 (a)) (voir aussi **pseudo-composé**).

cultivar. La catégorie indépendante de base employée pour des organismes en agriculture, en sylviculture et en horticulture et définie et réglementée dans le *Code International de Nomenclature pour les Plantes Cultivées* (Art. 28 Notes 2, 4 et 5).

date d'un nom. La date de publication valide d'un nom (Art. 33.1).

décision contraignante. Une recommandation faite par le Comité Général et ratifiée par un Congrès International de Botanique sur (1) si un nom est valablement publié ou pas (Art. 38.4) ou (2) si des noms doivent être traités ou non comme des homonymes (Art. 53.5). Des décisions contraignantes sont répertoriées dans (1) App. VII ou (2) VIII.

descriptio generico-specifica. Une description unique validant simultanément les noms d'un genre et son unique espèce (Art. 38.5).

description. [Non défini] – l'énoncé publié d'un caractère ou de caractères d'un taxon ; une description (ou une diagnose) est exigée pour la publication valide d'un nom (Art. 38.1 (a) et 38.3).

désignation binaire. [Non défini] – une combinaison binaire apparente qui n'a pas été publiée valablement

(Art. 46.4 ; voir aussi Art. 6.3).

désignation du type. [Non défini] – une déclaration explicite qui établit le type d'un nom ; soit (1) un holotype (Art. 9.1) soit un ou des syntype(s) (Art. 9.5) désigné(s) dans le protologue, soit (2) un lectotype, un néotype, ou un épitype désigné subséquentement selon les dispositions des Art. 9-10 et conformément aux Art. 7.7-7.10.

désignation mal placée. Une désignation de rang employée contrairement à l'ordre relatif spécifié dans le *Code* (Art. 18.2, 19.2, 37.6 et 37 Note 1).

désignation. [Non défini] – le terme employé pour ce qui semble être un nom, mais qui (1) n'a pas été publié valablement et n'est donc pas un nom au sens du *Code* (Art. 6.3 et 46.4) ou (2) ne doit pas être considéré comme un nom (Art. 20.4, 23.4 et 23.6).

diagnose. L'énoncé de ce qui, dans l'esprit de son auteur, distinguent un taxon d'autres taxons (Art. 38.2) ; une diagnose (ou une description) est exigée pour la publication valide d'un nom (Art. 38.1 (a)).

disponible. [Non défini] – appliqué à une épithète d'un nom (Art. 11.5 et 15.5), le type duquel relève la délimitation du taxon considéré et pour lequel l'utilisation de l'épithète ne serait pas contraire aux règles (voir aussi **nom disponible**).

doubles. Partie d'une récolte unique d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique faite par le(s) même(s) collectionneur(s) en une fois (Art. 8.3 note de pied de page).

élément (tel qu'appliqué à la typification). [Non défini] – appliqué à un spécimen ou illustration admissible comme un type ; également appliqué à un nom d'espèce considéré comme le plein équivalent de son type aux fins de la désignation ou de la citation du type d'un nom d'un genre ou de la subdivision d'un genre (Art. 10.1).

épithète finale. La dernière épithète dans la séquence de n'importe quelle combinaison particulière, que ce soit au rang d'une subdivision d'un genre, ou d'une espèce, ou d'un taxon infraspécifique (Art. 11.4 note de pied de page).

épithète. [Non défini] – employé pour les mots dans une combinaison autres que le nom de genre et n'importe quel terme dénotant un rang ; les mots composés sont équivalents à un seul mot (Art. 6.7, 11.4, 21.1, 23.1 et 24.1 ; voir aussi Art. H.10.2).

épitype. Un spécimen ou une illustration choisie pour servir de type interprétatif lorsque l'holotype, le lectotype, ou le néotype précédemment désigné, ou tout le matériel original associé à un nom valablement publié, ne peuvent être identifiés en vue de l'application précise du nom à un taxon (Art. 9.8).

exemple voté. Un Exemple, indiqué par un astérisque dans le *Code*, accepté par un Congrès International de Botanique dans le but d'orienter la pratique nomenclaturale lorsque l'Article correspondant est susceptible d'une interprétation divergente ou ne couvre pas de façon adéquate le sujet. Un Exemple voté est donc comparable à une règle, par opposition à d'autres Exemples fournis par le Comité de Rédaction uniquement à des fins d'illustration (Art. 7 *Ex. 13 note de pied de page).

ex-type (ex typo), ex-holotype (ex holotypo), ex-isotype (ex isotypo), etc. Un échantillon vivant obtenu du type d'un nom lorsque ce type est une culture préservée de façon permanente dans un état métaboliquement inactif (Rec. 8B.2).

forma specialis. Voir **forme spéciale**.

forme spéciale (forma specialis). Un taxon de parasites, particulièrement des champignons, caractérisé d'un point de vue physiologique mais à peine ou pas du tout d'un point de vue morphologique, dont la nomenclature n'est pas couverte par ce *Code* (Art. 4 Note 4).

formule hybride. Une expression composée des noms des taxons parents d'un hybride séparés par un signe de multiplication (Art. H.2.1).

genre monotypique. Un genre pour lequel un seul binôme est publié valablement (Art. 38.6) (voir aussi **monospécifique**).

holotype. Le spécimen ou l'illustration unique employé par l'auteur, ou désigné par l'auteur comme le type nomenclatural (Art. 9.1).

homonyme. Un nom orthographié exactement comme un autre nom publié pour un taxon au même rang basé sur un type différent (Art. 53.1). Note : les noms des subdivisions du même genre ou de taxons infraspécifiques de la même espèce qui sont basés sur des types différents et ont la même épithète finale, sont des homonymes même s'ils appartiennent à des rangs différents, le terme désignant le rang ne faisant pas partie du nom (Art. 53.4).

illustration. Une œuvre d'art ou une photographie représentant une ou des caractéristiques d'un organisme, par exemple une image d'un spécimen d'herbier ou d'un Microscope Electronique à Balayage (Art. 8.1 note de pied de page).

infraspécifique. [Non défini] - au-dessous du rang d'espèce.

isoépitope. Un double de l'épitope (Rec. 9C).

isolectotype. Un double du lectotype (Rec. 9C).

isonéotype. Un double du néotype (Rec. 9C).

isonyme. Le même nom basé sur le même type, publié indépendamment à différents moments éventuellement par des auteurs différents. Note : seul le plus ancien isonyme a un statut nomenclatural (Art. 6 Note 2 ; mais voir Art. 14.15).

isosyntype. Un double d'un syntype (Art. 9.12).

isotype. Un double de l'holotype (Art. 9.4).

lectotype. Un spécimen ou une illustration désigné du matériel original comme le type nomenclatural si aucun holotype n'a été indiqué au moment de la publication, ou si l'holotype est manquant, ou si un type est considéré appartenir à plus d'un taxon (Art. 9.2).

matériel original. Le jeu de spécimens et d'illustrations parmi lesquels un lectotype peut être choisi (voir l'Art. 9.3 et les Notes 2-4 pour les détails ; mais voir l'Art. 9.10).

mélange. [Non défini] – quelque chose de mélangé, particulièrement un ingrédient mineur, utilisé pour les composants d'une récolte qui représente un taxon ou des taxons autre que celui prévu par le collectionneur, et qui n'exclut pas la récolte, ou une partie de celle-ci, étant un spécimen de type, le mélange étant exclu (Art. 8.2).

monospécifique. [Non défini] – avec une seule espèce.

néotype. Un spécimen ou une illustration sélectionnés pour servir comme le type nomenclatural si aucun matériel original n'est existant ou tant qu'il manque (Art. 9.7).

nom à un nouveau rang (status novus). Un nouveau nom basé sur un nom légitime précédemment publié à un rang différent, qui est son basionyme et qui fournit l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom au nouveau rang (Art. 6.10 et 7.3) (voir aussi *basionyme*, *nouvelle combinaison*).

nom conservé (nomen conservandum). (1) Un nom d'une famille, d'un genre, ou d'une espèce, ou dans certains cas un nom d'une subdivision d'un genre ou d'un taxon infraspécifique, jugé comme légitime et avec priorité sur d'autres noms spécifiés, même s'il peut avoir été illégitime lors de sa publication ou ne pas être prioritaire (Art. 14.1-14.7, 14.10, App. II, III et IV). (2) Un nom pour lequel le type, l'orthographe, ou le sexe a été fixé par le processus de conservation (Art. 14.9, 14.11, App. III, et IV).

nom correct. Le nom qui doit être adopté conformément aux règles pour un taxon avec une délimitation, une position et un rang caractéristiques (Art. 6.6, 11.1, 11.3 et 11.4).

nom d'un nouveau taxon. Un nom publié valablement comme une entité à part entière, c'est-à-dire un nom qui n'est pas fondé sur un nom publié précédemment valablement ; qui ne soit pas une nouvelle combinaison, un nom au nouveau rang (status novus), ou un nom de remplacement (substitut déclaré, nomen novum) (Art. 6.9).

nom de famille alternatif (nomen alternativum). L'un des huit noms de famille, chacun régulièrement formé à partir d'un nom générique conformément à l'Art. 18.1, autorisé comme une alternative (Art. 18.6) à l'un des noms de famille largement utilisé depuis longtemps et considéré comme publié valablement conformément à l'Art. 18.5.

nom de remplacement (substitut déclaré, nomen novum). Un nouveau nom basé sur un nom précédemment publié, légitime ou illégitime, qui est son synonyme remplacé et qui, quand il est légitime, ne fournit pas l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom de remplacement (Art. 6.11 et 7.4).

nom descriptif. Un nom d'un taxon de rang supérieur à la famille qui n'est pas formé à partir d'un nom générique (Art. 16.1 (b)).

nom disponible. Un nom publié sous le Code International de Nomenclature Zoologique avec un statut équivalent à celui d'un nom publié valablement sous le Code International de Nomenclature pour algues, champignons et plantes (Art. 45.1 note de pied de page).

nom illégitime. Un nom publié valablement qui n'est pas conforme aux règles spécifiées (Art. 6.4), principalement celles qui sont relatives aux noms superflus (Art. 52) et à l'homonymie (Art. 53 et 54).

nom légitime. Un nom publié valablement qui est conforme aux règles, c'est-à-dire un nom qui n'est pas illégitime (Art. 6.5) (voir aussi nom illégitime).

nom provisoire. Une désignation proposée en prévision de l'acceptation future du taxon concerné, ou d'une délimitation, d'une position, ou du rang propres au taxon (Art. 36.1).

nom rejeté. Un nom déclaré comme ne devant pas être utilisé, soit par une action formelle selon

les Art. 14 ou 56.1 primant d'autres dispositions du *Code* (voir ***nomen rejiciendum***, ***nomen utique rejiciendum***) ou parce qu'il était nomenclaturalement superflu lorsque publié (Art. 52) ou qu'il était un homonyme postérieur (Art. 53 et 54).

nom sanctionné. Le nom d'un champignon est traité comme conservé contre des homonymes antérieurs et des synonymes concurrents, par l'acceptation dans un ouvrage de sanctionnement (Art. 15).

nom superflu. Un nom qui, lorsque publié, a été appliqué à un taxon qui, comme décrit par son auteur, incluait certainement le type d'un nom qui devait avoir été adopté, ou dont l'épithète devait avoir été adoptée, suivant les règles (Art. 52.1).

nom supprimé. Voir ***nomen utique rejiciendum***.

nom. Un nom qui a été publié valablement, qu'il soit légitime ou illégitime (Art. 6.3) (voir aussi désignation).

nomen alternativum (nom. alt.). Voir ***nom de famille alternatif***.

nomen conservandum (nom. cons.). Voir ***nom conservé***.

nomen novum (nom. nov.). Voir ***nom de remplacement***.

nomen nudum (nom. nud.). Une désignation d'un nouveau taxon publié sans description ou diagnose ou référence à une description ou une diagnose (Art. 38 Ex. 1, Rec. 50B).

nomen rejiciendum (nom. rej.). Un nom rejeté en faveur d'un nom conservé selon l'Art. 14 ou un nom réglé déclaré comme rejeté selon l'Art. 56.1 (App. IIA, III, IV et V) (voir aussi nom rejeté).

nomen utique rejiciendum (nom supprimé). Un nom déclaré comme rejeté selon l'Art. 56.1. Note : ce nom et tous les noms pour lesquels il est un basionyme ne doivent pas être employés (voir App. V).

noms alternatifs. Deux ou plusieurs noms différents basés sur le même type proposés simultanément pour le même taxon par le même auteur (Art. 36.2).

noms similaires prêtant à confusion. Des noms à l'orthographe similaire, au rang de genre ou au-dessous qui sont susceptibles d'être confondus et sont à traiter comme des homonymes s'ils sont hétérotypiques (Art. 53.3, 53.4) ou comme des variantes orthographiques s'ils sont homotypiques (Art. 61.5). Des décisions contraignantes peuvent être prises sur le fait que les premiers doivent être traités ou non comme des homonymes (Art. 53.5 et App. VIII).

nothospèce. Une espèce hybride (Art. 3.2).

nothogénre. Un genre hybride (Art. 3.2).

nothomorphe. Un terme désignant formellement le seul rang infraspécifique, équivalent à la variété, permis dans les nothospèces. Les noms publiés comme nothomorphes sont désormais traités comme des noms de variétés (Art. H.12.2 et note de pied de page).

nothotaxon. Un taxon hybride (Art. 3.2 et H.3.1).

nouveau nom. [Non défini] – un nom comme il apparaît au l'endroit de sa publication valide (voir aussi ***nouveauté nomenclaturale***).

nouveauté nomenclaturale. Chacune ou toutes les catégories : nom d'un nouveau taxon, nouvelle combinaison, nom à un nouveau rang, et nom de remplacement (Art. 6 Note 3 ; voir aussi l'Art. 6 Note 4) (voir aussi *nouveau nom*).

nouvelle combinaison (combinatio nova). Un nouveau nom de rang inférieur au genre, fondé sur un nom légitime précédemment publié, dont il est le basionyme et qui fournit l'épithète finale de la nouvelle combinaison (l'Art. 6.10 et 7.3) (voir aussi ***basionyme***, ***nom à un nouveau rang***).

opera utique oppressa. Voir ***travaux retirés***.

organisme. Dans ce *Code*, le terme est appliqué seulement aux organismes traditionnellement étudiés par des botanistes, des mycologues et phycologues (Pré. 2 note de pied de page, Pré. 8).

orthographe originale. L'orthographe employée quand un nom d'un nouveau taxon ou un nom de remplacement a été publié valablement (l'Art. 60.2).

paratype. N'importe quel spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni l'isotype, ni l'un des syntypes si dans le protologue deux ou plusieurs spécimens ont été simultanément désignés comme des types (Art. 9.6).

position. [Non défini] – utilisé pour indiquer le positionnement d'un taxon relativement à d'autres taxons dans une classification, sans distinction de rang (Prin. IV, Art. 6.6 et 11.1).

priorité. Un droit de préséance établi par la date de publication valide d'un nom légitime (Art. 11) ou d'un homonyme antérieur (Art. 53 Note 1), ou par la date de désignation d'un type (Art. 7.9 et 7.10).

protologue. Tout élément associé à un nom au moment de sa publication valide, p. ex. la description,

la diagnose, les illustrations, les références, la synonymie, les données géographiques, la citation de spécimens, la discussion et les commentaires (Rec. 8A.4 note de pied de page).

pseudo-composé. Un nom ou une épithète qui combine des éléments dérivés de deux ou plusieurs mots grecs ou latins et dans lequel un nom ou un adjectif dans une position qui n'est pas terminale apparaît comme un mot pourvu d'une désinence, et non comme une racine modifiée (Rec.60G.1 (c)) (voir aussi **composé**).

publication effective. Publication conforme aux Art. 29-31 (Art. 6.1).

rang. [Non défini] - utilisé pour la position relative d'un taxon dans la hiérarchie taxonomique (Art. 2.1).

récolte. [Non défini] – employé pour une collection d'un ou plusieurs spécimens effectuée par le ou les même(s) collecteur(s) en un seul temps et lieu donné (Art. 8.2 et 8.3 note de pied de page).

référence de page. La citation de la page ou des pages à laquelle ou auxquelles le basionyme ou le synonyme substitué a été publié validement ou sur laquelle ou lesquelles le protologue apparaît (Art. 41 Note 1).

référence indirecte. Une indication claire (si cryptique), au moyen d'une citation d'auteur ou de quelle qu'autre façon, qu'une description ou une diagnose publiée précédemment et effectivement s'applique (Art. 38.14) ou qu'un basionyme ou un synonyme remplacé existe (Art. 41.3).

sous-division d'un genre. N'importe quel taxon d'un rang entre le genre et l'espèce (Art. 4 Note 2).

sous-division d'une famille. N'importe quel taxon d'un rang entre la famille et le genre (Art. 4 Note 2).

spécimen. Une récolte, ou une partie d'une récolte, d'une seule espèce ou d'un seul taxon infraspécifique, faite en une seule fois, sans tenir compte des mélanges, montée soit comme une unique préparation soit comme plus d'une préparation dont les éléments sont clairement étiquetés comme faisant partie du même spécimen (Art. 8.2 et 8.3).

status novus (stat. nov.). Voir **nom à un nouveau rang**.

statut. (1) Situation nomenclaturale concernant la publication effective, la publication valide, la légitimité, et l'exactitude (Art. 6 et 12.1). (2) Rang d'un taxon dans la hiérarchie taxonomique (voir **nom à un nouveau rang**).

substitut déclaré. Voir **nom de remplacement**.

synonyme hétérotypique (synonyme taxonomique). Un nom basé sur un type différent de celui d'autre nom se référant au même taxon (Art. 14.4) ; appelé "synonyme subjectif" dans le *Code International de Nomenclature Zoologique* et le *Code International de Nomenclature des Bactéries (Code Bactériologique)* (Art. 14.4 note de pied de page).

synonyme homotypique (synonyme nomenclatural). Un nom basé sur le même type que celui d'autre nom (Art. 14.4) ; appelé "synonyme objectif" dans le *Code International de Nomenclature Zoologique* et le *Code International de Nomenclature des Bactéries (Code Bactériologique)* (Art. 14.4 note de pied de page).

synonyme nomenclatural. Voir **synonyme homotypique**.

synonyme objectif. Voir **synonyme homotypique**.

synonyme remplacé. Le nom légitime ou illégitime, précédemment publié sur lequel un nom de remplacement (substitut déclaré, nomen novum) est basé. Le synonyme remplacé, quand légitime, ne fournit pas l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom de remplacement (Art. 6.11).

synonyme subjectif. Voir **synonyme hétérotypique**.

synonyme taxonomique. Voir **synonyme hétérotypique**.

synonyme. [Non défini] – un de deux ou plusieurs noms qui s'appliquent au même taxon (voir **synonyme hétérotypique**, **synonyme homotypique**).

syntype. N'importe quel spécimen cité dans le protologue lorsqu'il n'y a aucun holotype, ou n'importe lequel de deux ou plusieurs spécimens simultanément désignés dans le protologue comme des types (Art. 9.5).

tautonyme. Une désignation binaire dans laquelle l'épithète spécifique répète exactement le nom générique (Art. 23.4).

taxon (taxons). Un groupe taxonomique à n'importe quel rang (Art. 1.1).

taxon fossile. Un taxon (taxons de diatomées exceptés) dont le nom est basé sur un type de fossile (Art. 1.2 et 13.3).

taxon non-fossile. Un taxon dont le nom est basé sur un type qui n'est pas un fossile (Art. 13.3).

téléomorphe. Un morphe sexuel méiotique chez les champignons pléomorphiques (Art. 59 Notes 1 et 2).

terminaison latine incorrecte. Une terminaison d'un nom ou d'une épithète qui n'est pas conforme à la terminaison prescrite par le *Code* (Art. 16.3, 18.4, 19.7 et 32.2).

travail retiré (*opera utique oppressa*). Un travail, déclaré retiré, dans lequel les noms d'un rang spécifié ne sont pas validement publiés (Art. 34.1 et App. VI).

type nomenclatural. L'élément auquel le nom d'un taxon est attaché d'une manière permanente (Art. 7.2).

type. Voir *type nomenclatural*.

typification automatique. (1) Typification d'un nom nomenclaturalement superflu et illégitime par le type du nom qui aurait dû être adopté en vertu des règles (Art. 7.5). (2) Typification du nom d'un taxon au-dessus du rang de genre par le type du nom générique sur lequel il est fondé (Art. 10.6 et 10.7).

utilisation informelle. Utilisation du même terme désignant le rang à plus d'une position non successive dans la séquence taxonomique. Note : les noms impliqués dans une telle utilisation sont publiés validement, mais sans rang (Art. 37.8).

validement publié. Effectivement publié et conformément aux Art. 32-45 ou H.9 (Art. 6.2) (voir *désignation*, *nom*).

valider. [Non défini] – rendre validement publié ; employé dans le contexte d'une description ou d'une diagnose, ou d'une illustration, effectuant la publication valide d'un nom (p. ex. Art. 38 Ex. 20, 43.3 et 46 Ex. 6).

variantes orthographiques. Les variantes orthographiques, les compositions et les déclinaisons d'un nom ou de son épithète finale, un seul type nomenclatural étant impliqué (Art. 61.2).

Index des noms scientifiques

[<i>Agrostis</i>] " <i>A. Reygeri</i> I", " <i>A. Reyg. II</i> ", " <i>A. Reyg. III</i> ", " <i>A. alpina. II.</i> " (Honckeny, 1782)	23.Ex.14
[<i>Agrostis</i>] <i>alpina</i> Scop.	23.Ex.14
[<i>Agrostis</i>] <i>radiata</i> L.	52.Ex.15
[<i>Agrostis</i>] " <i>reygeri-prima</i> "	23.Ex.14
[<i>Agrostis</i>] <i>stolonifera</i> L.	H.2.Ex.1
" <i>Calicium</i> " <i>debile</i> Turn. and. Borr. Mss." (Smith, 1812, pro syn.)	46.Ex.14
" <i>Clypeola minor</i> " (Linnaeus, 1756)	33.Ex.1
" <i>Cnidium</i> " <i>peucedanooides</i> H. B. et K." (Bentham & Hooker, 1867)	35.Ex.6
" <i>Coriales</i> " (Lindley, 1833)	16.Ex.4
" <i>Crataegus laurentiana</i> " var. <i>dissimilifolia</i> " (Kruschke, 1965)	40.Ex.5
"×" <i>Crindonna</i> " (Ragionieri, 1921)	H.6.Ex.2
" <i>Cuscuteae</i> " (Presl & Presl, 1822)	38.Ex.17
" <i>Dendrobium sibuyanense</i> " (Lubag-Arquiza & al., 2005)	8.Ex.6, 40.Ex.4
" <i>Dracula trigonopetala</i> " (Meyer & al., 2012)	30.Ex.5
" <i>Drepanolobus</i> " Nutt.	46.Ex.19
" <i>Echii altera species</i> " (Dodonaeus, 1583)	7.Ex.10
" <i>Egeria</i> " (Néraud, 1826)	38.Ex.1
" <i>Elaeocarpeae</i> " (Jussieu, 1808)	46.Ex.6
" <i>Elodes</i> " (Clusius, 1601)	10.Ex.3
" <i>Erioderma velligerum subsp. nov.</i> "	35.Ex.8
" <i>Euphlebium sibuyanense</i> " (Clements & Cootes, 2009)	40.Ex.4
" <i>Juncus bufonius</i> " var. <i>occidentalis</i> " (Hermann, 1975)	41.Ex.18
" <i>Mycena</i> " s.l."	30.Ex.17
" <i>Pineae</i> " Spreng."	46.Ex.28
" <i>Psoroma</i> " <i>murale</i> Samp."	41.Ex.10
" <i>Sebertia</i> " <i>acuminata</i> Pierre (ms.)" (Baillon, 1891)	36.Ex.1
" <i>Sorghum</i> " <i>drummondii</i> Nees"	46.Ex.24
<i>Abies alcoquiana</i> Veitch ex Lindl.	60.Ex.14
<i>Abies balsamea</i> (L.) Mill.	23.Ex.5, 23.Ex.6
<i>Abies</i> " <i>koreana</i> " var. <i>yuanbaoshanensis</i>	30.Ex.11
<i>Abutilon glaziovii</i> K. Schum., not "glazioui"	60.Ex.15
<i>Acacia bancroftiorum</i> Maiden, not "Bancrofti"	60.Ex.38
<i>Acacia brandegeana</i> I. M. Johnst., not "brandegeana"	60.Ex.17
<i>Acaena anserinifolia</i> (J. R. Forst. & G. Forst.) J. Armstr.	H.10.Ex.4
<i>Acaena</i> × <i>anserovina</i> Orchard	H.10.Ex.4
<i>Acaena ovina</i> A. Cunn.	H.10.Ex.4
<i>Acanthoeca</i> W. N. Ellis	53.Ex.10
<i>Acanthoica</i> Lohmann	53.Ex.10
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., not "pseudo-platanus"	60.Ex.24
<i>Aceras</i> R. Br.	62.Ex.6
" <i>Acorales</i> " (Kirschleger, 1853 as Acoroidées)	16.Ex.5
<i>Acorales</i> Reveal	16.Ex.5
<i>Acrospelion</i> Bess.	46.Ex.34
<i>Adenantha bicolor</i> Moon	7.Ex.9
<i>Adiantum capillus-veneris</i>	23.Ex.1
<i>Adonis</i> L.	62.Ex.1
<i>Aesculus</i> L.	11.Ex.6
<i>Aextoxicaceae</i>	18.Ex.1

<i>Aextoxicon</i>	18.Ex.1
Agaricaceae	37.Ex.6
<i>Agaricus</i>	41.Ex.6
<i>Agaricus atricapillus</i> Batsch	15.Ex.4
<i>Agaricus cervinus</i> Hoffm. : Fr., non Schaeff.	15.Ex.4
<i>Agaricus cinereus</i> Schaeff.	23.Ex.13
<i>Agaricus compactus</i> [unranked] <i>sarcocephalus</i> (Fr. : Fr.) Fr.	50E.Ex.7
<i>Agaricus equestris</i> L.	15.Ex.5
<i>Agaricus ericetorum</i> Pers.	15.Ex.1
<i>Agaricus ericetorum</i> Pers. : Fr.	15.Ex.1
<i>Agaricus fascicularis</i> Huds. : Fr.	41.Ex.6
<i>Agaricus flavovirens</i> Pers.	15.Ex.5
<i>Agaricus neesianum</i> Blume	55.Ex.1
<i>Agaricus</i> "octogesimus nonus" (Schaeffer, 1763)	23.Ex.13
<i>Agaricus sarcocephalus</i> Fr. : Fr.	50E.Ex.7
<i>Agaricus umbelliferus</i> L.	15.Ex.1
<i>Agaricus</i> "tribus" <i>Hypholoma</i> Fr. : Fr.	41.Ex.6
<i>Agaricus</i> "tribus" <i>Pholiota</i> Fr. : Fr.	37.Ex.11
<i>Agathophyllum</i> Juss.	55.Ex.1
<i>Agati</i> Adans.	62.Ex.8
× <i>Agroelymus</i> E. G. Camus ex A. Camus	11.Ex.40, H.8.Ex.1
× <i>Agrohordeum</i> E. G. Camus ex A. Camus	H.8.Ex.1, H.9.Ex.1
× <i>Agropogon</i> P. Fourn.	H.3.Ex.1, H.6.Ex.1
× <i>Agropogon littoralis</i> (Sm.) C. E. Hubb.	H.3.Ex.1
<i>Agropyron</i> Gaertn.	11.Ex.40, H.8.Ex.1, H.9.Ex.1
<i>Agropyron desertorum</i> var. <i>pilosiusculum</i> (Melderis) H. L. Yang	41.Ex.15
<i>Agropyron desertorum</i> f. <i>pilosiusculum</i> Melderis	41.Ex.15
<i>Agropyron japonicum</i> Honda, non (Miq.) P. Candargy	27.Ex.1
<i>Agropyron japonicum</i> var. <i>hackelianum</i> Honda	27.Ex.1
<i>Agropyron japonicum</i> Honda, non (Miq.) P. Candargy	55.Ex.3
<i>Agropyron japonicum</i> var. <i>hackelianum</i> Honda	55.Ex.3
<i>Agropyron japonicum</i> "var. <i>japonicum</i> "	27.Ex.1
<i>Agropyron kamoji</i> Ohwi, not "kamojii"	60.Ex.34
<i>Agropyron kengii</i> (Keng.) Tzvelev	41.Ex.24
<i>Agrostis</i> L.	23.Ex.14, H.2.Ex.1, H.6.Ex.1
<i>Albizia</i> , not "Albizzia"	60.Ex.40
<i>Alcicornopteris hallei</i> J. Walton	1.Ex.1
<i>Aletris punicea</i> Labill.	52.Ex.13
" <i>Alexitoxicon</i> "	51.Ex.1
Algae	13.1(e)
<i>Alkanna</i> Tausch	11.Ex.17
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch	11.Ex.17
<i>Alkanna tinctoria</i> Tausch	11.Ex.17
<i>Allium antonii-bolosii</i> P. Palau, not "a.-bolosii"	60.Ex.30
<i>Aloe perfoliata</i> L.	24.Ex.4
<i>Aloe perfoliata</i> var. <i>vera</i> L.	6.Ex.12, 24.Ex.4
<i>Aloe vera</i> (L.) Burm. f.	6.Ex.12
<i>Alpinia</i> Roxb., nom. cons., non L.	55.Ex.4
<i>Alpinia galanga</i> (L.) Willd.	55.Ex.4
<i>Alpinia languas</i> J. F. Gmel.	55.Ex.4
<i>Alsophila kalbreyeri</i> Baker	6.Ex.1, 41.Ex.19
<i>Alsophila</i> "kalbreyeri" (Christensen, 1905)	41.Ex.19
<i>Alsophila podophylla</i> Baker, non Hook.	6.Ex.1
<i>Alternaria</i> Nees	14.Ex.13
<i>Alyssum flahaultianum</i> Emb.	39.Ex.3
<i>Alyxia ceylanica</i> Wight, not "zeylanica"	60.Ex.1
<i>Amaranthus</i> L., not "Amarantus"	60.Ex.1
× <i>Amarcrinum</i> Coutts	H.6.Ex.2
Amaryllidaceae	53.Ex.1

<i>Amaryllis</i> L.	H.6.Ex.2
<i>Amblyanthera</i> Müll. Arg., non Blume	53.Ex.7
<i>Ammanthus</i> Boiss. & Heldr.	6.Ex.10
<i>Amorphophallus campanulatus</i> Decne.	48.Ex.2
<i>Amphiprora</i> Ehrenb.	45.Ex.1
<i>Amphitecna</i> Miers	14.Ex.7
<i>Amygdalaceae</i> Marquis	19.Ex.5
<i>Amygdaloideae</i> Arn.	19.Ex.5
<i>Amygdalus</i> L.	19.Ex.5
<i>Anacamptis</i> Rich.	H.6.Ex.1
<i>Anacyclus</i> L.	10.Ex.1
<i>Anacyclus valentinus</i> L.	10.Ex.1
<i>Anaeromyces polycephalus</i> (Y. C. Chen & al.) Fliegerová & al.	29.Ex.1
<i>Anagallis arvensis</i> var. <i>caerulea</i> (L.) Gouan	53.Ex.16
<i>Anagallis arvensis</i> subsp. <i>caerulea</i> Hartm.	53.Ex.16
<i>Anagallis caerulea</i> Schreber, non L.	53.Ex.16
" <i>Anchusa tinctoria</i> " (sensu Linnaeus, 1762)	11.Ex.17
<i>Andraea angustata</i> Lindb. ex Limpr.	46.Ex.38
<i>Andromeda polifolia</i> L., not "poliifolia"	60.Ex.22
<i>Andropogon</i> L.	62.Ex.4
<i>Andropogon drummondii</i> Steud., not "Nees ex Steud."	46.Ex.24
<i>Andropogon fasciculatus</i> L.	52.Ex.15
<i>Andropogon martini</i> Roxb.	41.Ex.4
<i>Andropogon sorghum</i> subsp. <i>halepensis</i> (L.) Hack.	53.Ex.15
<i>Andropogon sorghum</i> var. <i>halepensis</i> (L.) Hack.	53.Ex.15
" <i>Anema</i> " (Nylander, 1879)	38.Ex.8
<i>Anema nummulariellum</i> Forsell, not "Nyl."	38.Ex.8
<i>Anemone alpina</i> L.	9.Ex.4
<i>Anemone</i> × <i>elegans</i> Decne. pro sp.	11.Ex.39
<i>Anemone hupehensis</i> (Lemoine & E. Lemoine) Lemoine & E. Lemoine	11.Ex.39
<i>Anemone</i> × <i>hybrida</i> Paxton	11.Ex.39
<i>Anemone vitifolia</i> Buch.-Ham. ex DC.	11.Ex.39
<i>Angiospermae</i>	16.Ex.2
<i>Anisothecium</i> Mitt.	6.Ex.3
<i>Annona</i> , not "Anona"	60.Ex.40
" <i>Anonymos</i> " (Walter, 1788)	20.Ex.9
" <i>Anonymos aquatica</i> " (Walter, 1788)	35.Ex.3
<i>Anthemis valentina</i> L.	10.Ex.1
<i>Anthemis</i> subg. <i>Ammanthus</i> (Boiss. & Heldr.) R. Fern.	6.Ex.10
<i>Anthocerotae</i>	13.1(c)
<i>Anthophyta</i>	16.Ex.2
" <i>Anthopogon</i> "	20.2.Note
<i>Anthyllis barba-jovis</i> L., not "Barba jovis"	23.Ex.16
<i>Anthyllis</i> sect. <i>Aspalathoides</i> DC.	41.Ex.1, 49.Ex.2
<i>Antidesmatinae</i> Müll. Arg.	19A.Ex.1
<i>Antidesmatoideae</i> Hurus.	19A.Ex.1
<i>Antirrhinum spurium</i> L.	11.Ex.8
<i>Apiaceae</i>	18.5
<i>Apios</i>	52.Ex.10
<i>Apios americana</i> Medik.	52.Ex.10
<i>Apios tuberosa</i> Moench	52.Ex.10
<i>Apium</i> L.	18.5
<i>Apocynum androsaemifolium</i> L., not "fol. [foliis] androsaem"	23.Ex.18
<i>Aquilegia</i>	60G.Ex.2
× <i>Arabidobrassica</i> Gleba & Fr. Hoffm.	H.9.Ex.3
<i>Arabidopsis</i> Heynh.	H.9.Ex.3
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh.	H.9.Ex.3
<i>Arabis beckwithii</i> S. Watson	47.Ex.1
<i>Arabis shockleyi</i> Munz	47.Ex.1
<i>Arabis</i> "Sekt. <i>Brassicarabis</i> " (Schulz, 1936)	39.Ex.1
<i>Arabis</i> "Sekt. <i>Brassicoturritis</i> " (Schulz, 1936)	39.Ex.1

<i>Arachnis</i> Blume	H.8.Ex.3
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng., not "uva ursi"	60.Ex.26
<i>Ardisia pentagona</i> A. DC.	51.Ex.2
<i>Ardisia quinquegona</i> Blume	51.Ex.2
<i>Areca</i> L.	18.5
<i>Arecaceae</i>	18.5
<i>Arenaria</i> L.	11.Ex.12
<i>Arenaria stricta</i> Michx.	11.Ex.12
<i>Arenaria uliginosa</i> Schleich. ex Schldtl.	11.Ex.12
<i>Arenaria</i> ser. <i>Anomalae</i>	21.Ex.1
<i>Arnica chamissonis</i> Less., not "chamissoi"	60.Ex.16
<i>Aronia arbutifolia</i> var. <i>nigra</i> (Willd.) F. Seym.	41.Ex.14
<i>Artemisia nova</i> A. Nelson	23.Ex.11
<i>Arum campanulatum</i> Roxb.	48.Ex.2
<i>Arum dracunculus</i> L.	11.Ex.13
<i>Arytera</i> sect. <i>Mischarytera</i>	6.Ex.6
<i>Ascocentrum</i> Schltr. ex J. J. Sm.	H.6.Ex.6
<i>Ascomycetes</i>	16.Ex.2, 38.Ex.7
<i>Ascomycota</i>	59.3.Note, 16.Ex.2, 38.Ex.7, 59.1
<i>Ascomycotina</i>	16.Ex.2
<i>Aspalathoides</i> (DC.) K. Koch	41.Ex.12, 49.Ex.2
<i>Asparagus tamaboki</i> Yatabe, not "tamabokii"	60.Ex.34
<i>Asperococcus castaneus</i> Hook.	46.Ex.22
<i>Asperococcus pusillus</i> Carmich.	46.Ex.22
<i>Aspidium berteroaenum</i>	60C.1(c)
<i>Asplenium dentatum</i> L., not "Trich. dentatum"	23.Ex.19
<i>Aster</i> L.	11.Ex.38, 18.5
<i>Aster novae-angliae</i> L., not "novae angeliae"	60.Ex.26
<i>Asteraceae</i>	18.5, 29.Ex.2, 30.Ex.19
× <i>Asterago</i> Everett	11.Ex.38
<i>Asterostemma</i> Decne.	53.Ex.8
<i>Astragalus cariensis</i> Boiss.	53.Ex.3
<i>Astragalus matthewsiae</i> Podlech & Kirchhoff, not "matthewsii"	60.Ex.36
<i>Astragalus matthewsii</i> S. Watson	60.Ex.36
<i>Astragalus rhizanthus</i> Boiss., non Royle	53.Ex.3
<i>Astragalus trimestris</i> L.	9.Ex.8
<i>Astragalus (Cycloglottis) contortuplicatus</i>	21A.Ex.1
<i>Astragalus (Phaca) umbellatus</i>	21A.Ex.1
<i>Astrostemma</i> Benth.	53.Ex.8
" <i>Atherospermaceae</i> " (Lindley, 1846)	18.Ex.9
<i>Atherospermataceae</i> R. Br., "Atherospermeae"	18.Ex.9
<i>Athyrium austro-occidentale</i> Ching	60.Ex.25
<i>Atriplex</i> L.	62.Ex.1, 23.Ex.11
<i>Atriplex</i> "nova" (Winterl, 1788)	23.Ex.11
<i>Atropa bella-donna</i>	23.Ex.1
<i>Atropa sideroxyloides</i> Willd., not <i>A. sideroxyloides</i> "Roem. & Schult." nor <i>A. sideroxyloides</i> "Willd. ex Roem. & Schult."	46.Ex.12
<i>Avena</i>	46.Ex.34
<i>Baloghia pininsularis</i> Guillaumin	40.Ex.3, 46.Ex.20
<i>Bartlingia</i> Brongn., non Rchb., nec F. Muell.	50C.Ex.3
<i>Bartramia</i>	20.Ex.1
<i>Basidiomycota</i>	59.3.Note, 59.1
<i>Bassia parkii</i> G. Don	9.Ex.7
<i>Batodendron</i> Chachlov, non Nutt.	43.Ex.2
<i>Bauhinia emarginata</i> Roxb. ex G. Don, non Mill.	52.Ex.9
<i>Bauhinia retusa</i> Roxb., non Poir.	7.Ex.5, 52.Ex.9
<i>Bauhinia roxburghiana</i> Voigt	7.Ex.5, 52.Ex.9
<i>Bauhinia semla</i> Wunderlin	7.Ex.5, 52.Ex.9
<i>Beallara</i> Moir	H.6.Ex.5
<i>Behen</i> Moench	11.Ex.14

<i>Behen</i> " <i>behen</i> "	11.Ex.14
<i>Behen vulgaris</i> Moench	11.Ex.14
<i>Belladonna</i> Sweet	H.6.Ex.2
<i>Berberis</i> L.	14.Ex.2
<i>Besenna</i> A. Rich.	36.Ex.10
<i>Besenna anthelmintica</i> A. Rich.	36.Ex.10
<i>Betula alba</i> L., nom. rej.	50E.Ex.4
<i>Biatorina</i> A. Massal.	10.Ex.6
<i>Biatorina atropurpurea</i> (Schaer.) A. Massal.	10.Ex.6
<i>Biatorina griffithii</i> (Ach.) A. Massal.	10.Ex.6
<i>Blandfordia backhousei</i> Gunn & Lindl., not "backhousii"	60.Ex.17
<i>Blandfordia grandiflora</i> R. Br.	52.Ex.13
<i>Blephilia</i>	35.Ex.6.
<i>Blephilia ciliata</i>	35.Ex.6
<i>Blumea</i> DC., non Rchb.	14.Ex.11
<i>Boletellus</i> Murrill	62A.Ex.1
<i>Boletus</i> L. : Fr.	52.Ex.14, 62A.Ex.1
<i>Boletus edulis</i> Bull. : Fr.	52.Ex.14
<i>Boletus</i> " <i>lacrymans</i> " Wulfen	15.Ex.2
<i>Boletus piperatus</i> Bull. : Fr.	50E.Ex.6
<i>Boletus unguilatus</i> Schaeff.	23.Ex.13
<i>Boletus</i> " <i>vicesimus sextus</i> " (Schaeffer, 1763)	23.Ex.13
<i>Bouchea</i> Cham.	60B.Ex.1
<i>Bougainvillea</i>	60.Ex.6
<i>Bovista dermoxantha</i> Vitt.	57.Ex.1
<i>Bovista furfuracea</i> (J. F. Gmel.) Pers.	57.Ex.1
<i>Bovista limosa</i> Rostr.	57.Ex.1
<i>Bovista pusilla</i> (Batsch : Pers.) Pers.	57.Ex.1
<i>Brachiolejeunea</i> (Spruce) Steph. & Spruce	41.Ex.9
<i>Brachiolejeunea plagiochiloides</i> Steph. & Spruce	41.Ex.9
<i>Brachypodium japonicum</i> Miq., not "iaponicum"	60.Ex.11
<i>Braddleya</i> Vell.	53.Ex.9
<i>Bradlea</i> Adans.	53.Ex.9
<i>Bradleja</i> Banks ex Gaertn.	53.Ex.9
<i>Brassia</i> R. Br.	H.6.Ex.5
<i>Brassica</i> L.	18.5, H.9.Ex.3
<i>Brassica campestris</i> L.	H.9.Ex.3
<i>Brassica napus</i>	53.Ex.12
<i>Brassica nigra</i> (L.) W. D. J. Koch	23.Ex.5
<i>Brassicaceae</i>	18.5
<i>Brazzeia</i> Baill.	35.Ex.8
<i>Bromelia</i>	16.Ex.1
<i>Bromeliineae</i>	16.Ex.1
<i>Bromus inermis</i> subsp. <i>pumpellianus</i> (Scribn.) Wagnon	36.Ex.15
<i>Bromus inermis</i> var. <i>pumpellianus</i> (Scribn.) C. L. Hitchc.	36.Ex.15
<i>Bromus mollis</i> L.	23.Ex.5
<i>Bromus pumpellianus</i> Scribn.	36.Ex.15
<i>Bromus sterilis</i> L.	14.Ex.9
<i>Brosimum</i> Sw.	36.Ex.11
<i>Brunfelsia</i> L., not "Brunsfelsia"	13.Ex.4
<i>Bryopsis</i>	30.Ex.16
<i>Bupleurum hamiltonii</i> var. <i>paucifulcrans</i> (C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li) M. L. Sheh & M. F. Watson	46.Ex.17
<i>Bupleurum tenue</i> var. <i>paucifulcrans</i> C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li.	46.Ex.17
<i>Cacalia napeaifolia</i> DC., not "napeaefolia"	60.Ex.21
<i>Cactaceae</i> Juss.	18.Ex.3
<i>Cactales</i> Dumort.	16.Ex.4
" <i>Cactarieae</i> " (Dumortier, 1829)	16.Ex.4
<i>Cactus</i> L.	16.Ex.4, 18.Ex.3, 22.Ex.5, 41.Ex.5
<i>Cactus ficus-indica</i> L.	41.Ex.5

<i>Cactus mammillaris</i> L.	22.Ex.5
<i>Cactus melocactus</i> L.	22.Ex.5
<i>Cactus opuntia</i> L.	41.Ex.5
<i>Cactus</i> [unranked] <i>Melocactus</i> L.	22.Ex.5
<i>Cainito</i> Adans.	52.Ex.1
<i>Calandrinia</i>	58.Ex.1
<i>Calandrinia polyandra</i> Benth., not "(Hook.) Benth."	58.Ex.1
<i>Callicarpa</i> L.	62.Ex.3
<i>Callistemon</i>	60G.Ex.3
<i>Callixene</i> Comm. ex Juss.	14.Ex.5
<i>Calluna</i> Salisb.	H.9.Ex.2
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	H.9.Ex.2
<i>Calothyrsus</i> Spach	11.Ex.6
<i>Calycothrix</i> Meisn.	55.Ex.2
<i>Calycothrix</i> sect. <i>Brachychaetae</i> Nied.	55.Ex.2
<i>Calyptridium</i> Nutt.	46.Ex.4
<i>Calyptridium monandrum</i> Nutt.	46.Ex.4
<i>Calytrix</i> Labill.	55.Ex.2
<i>Cambogia gummi-gutta</i> L., not "G. gutta"	23.Ex.19
<i>Camellia</i> L.	13.Ex.3
<i>Campanopsis</i> (R. Br.) Kuntze	11.Ex.2
<i>Campanula</i> sect. <i>Campanopsis</i> R. Br.	11.Ex.2
" <i>Canarium pimela</i> " (Leenhouts, 1959)	6.Ex.2
<i>Canarium pimela</i> K. D. Koenig	6.Ex.2
<i>Candida populi</i> Hagler & al.	8.Ex.7
<i>Canna</i> L.	6.Ex.7
<i>Canna indica</i> L.	6.Ex.7
<i>Cannaceae</i> Juss.	6.Ex.7
<i>Cantharellus tubaeformis</i> Fr. : Fr.	60G.Ex.4
<i>Capnodium</i> Mont.	57.Ex.2
<i>Cardamine</i> L.	11.Ex.19
<i>Cardaminum</i> Moench	14.Ex.3
<i>Carex</i> L.	37.Ex.4, 60G.Ex.5
<i>Carex</i> [unranked] <i>Scirpinae</i> Tuck.	37.Ex.4
<i>Carex</i> "bebbii" (Olney, 1871)	50B.Ex.1
<i>Carex</i> sect. "Eucarex"	21.Ex.1
<i>Carex</i> sect. <i>Scirpinae</i> (Tuck.) Kük.	37.Ex.4
<i>Carica</i>	60G.Ex.5
<i>Carpinaceae</i> Vest	52.Ex.18
<i>Carpinus</i> L.	52.Ex.18
<i>Caryophyllaceae</i> Juss.	18.Ex.6, 19.Ex.7
<i>Caryophyllales</i>	16.Ex.1
<i>Caryophyllidae</i>	16.Ex.1
<i>Caryophylloideae</i> Arn.	19.Ex.7
<i>Caryophyllus</i> Mill. non L.	16.Ex.1, 18.Ex.6, 19.Ex.7
<i>Cassia</i> [unranked] <i>Chamaecrista</i> L.	22.Ex.9, 32.Ex.1, 41.Ex.8
<i>Cassia chamaecrista</i> L.	22.Ex.9, 41.Ex.8
<i>Castanella</i> Spruce ex Benth. & Hook. f.	10.Ex.2
<i>Castanella granatensis</i> Planch. & Linden	10.Ex.2
<i>Cattleya</i> Lindl.	H.6.Ex.6
<i>Caulerpa pinnata</i> C. Agardh	6.Ex.14
<i>Caulerpa racemosa</i> (Forssk.) J. Agardh	7.Ex.8
<i>Caulerpa racemosa</i> var. <i>racemosa</i>	7.Ex.8
<i>Caulinia</i> Moench, non Willd.	22.Ex.7
<i>Caulinia</i> "sect. <i>Caulinia</i> "	22.Ex.7
<i>Caulinia</i> sect. <i>Hardenbergia</i> (Benth.) Kuntze	22.Ex.7
<i>Cedrus</i> Trew	62.Ex.1
<i>Celsia</i> sect. <i>Aulacospermae</i> Murb.	53.Ex.18
<i>Cenomyce ecmocyna</i> Ach.	58.Ex.6
<i>Centaurea</i>	6.Ex.14
<i>Centaurea amara</i> L.	47.Ex.3

<i>Centaurea amara</i> subsp. <i>weldeniana</i> (Rchb.) Kušan	6.Ex.13
<i>Centaurea benedicta</i> (L.) L.	6.Ex.8
<i>Centaurea chartolepis</i> Greuter	6.Ex.14
<i>Centaurea crupina</i> L.	6.Ex.9
<i>Centaurea cyanus</i> L.	6.Ex.14
<i>Centaurea funkii</i> var. <i>xeranthemoides</i> Lange ex Willk.	46.Ex.32
<i>Centaurea intermedia</i> Mutel	6.Ex.14
<i>Centaurea jacea</i> L.	47.Ex.3
<i>Centaurea jacea</i> var. <i>weldeniana</i> (Rchb.) Briq.	6.Ex.13
<i>Centaurea jacea</i> subsp. <i>weldeniana</i> (Rchb.) Greuter	6.Ex.13
<i>Centaurea weldeniana</i> Rchb.	6.Ex.13
<i>Centaurea</i> subg. <i>Crupina</i> Pers.	6.Ex.9
<i>Centrospermae</i>	16.Ex.2
<i>Cephaëlis</i>	60.6
<i>Cephalis acanthacea</i> Steyerm.	8.Ex.4
<i>Cephalotaxus fortunei</i> Hook., not "fortunei"	60.Ex.17
<i>Cephalotos</i> Adans.	53.Ex.13
<i>Cephalotus</i> Labill.	53.Ex.13
<i>Ceratocystis omanensis</i> Al-Subhi & al.	31.Ex.4
<i>Cercospora aleuritidis</i> Miyake	59.Ex.2
<i>Cereus jamacaru</i> DC., not "mandacaru"	60.Ex.8
<i>Cervicina</i> Delile	11.Ex.2
<i>Chalciporus piperatus</i> (Bull. : Fr.) Bataille	50E.Ex.6
<i>Chamaecrista</i> (L.) Moench	41.Ex.8
<i>Chamaecrista leonardiae</i> Britton	60.Ex.39
<i>Chamaecyparis</i> Spach	H.6.Ex.1
<i>Chartolepis intermedia</i> Boiss.	6.Ex.14
<i>Chenopodium loureiroi</i> Steud., not "loureirei"	60.Ex.17
<i>Chloris</i>	52.Ex.15
<i>Chloris radiata</i> (L.) Sw.	52.Ex.15
<i>Chlorophyta</i>	16.Ex.2
<i>Chlorosarcina</i> Gerneck	7.Ex.12
<i>Chlorosarcina elegans</i>	7.Ex.12
<i>Chlorosarcina minor</i>	7.Ex.12
<i>Chlorosphaera</i> G. A. Klebs	7.Ex.12
<i>Chrysophyllum</i> L.	52.Ex.1
<i>Chrysophyllum cainito</i> L.	52.Ex.2
<i>Chrysophyllum sericeum</i> Salisb.	52.Ex.2
<i>Cineraria</i> sect. <i>Eriopappus</i> Dumort.	49.Ex.3
<i>Cistus aegyptiacus</i> L.	49.Ex.4
<i>Cladium iridifolium</i> (Bory) Baker	41.Ex.20
<i>Cladonia abbatiana</i> S. Steenroose	60.Ex.19
<i>Cladonia ecmocyna</i> Leight.	58.Ex.6
<i>Cladosporium humile</i> Davis	59.Ex.3
<i>Claudopus</i> Gillet	11.Ex.20
<i>Cleistogenes</i> Keng	20.Ex.5
<i>Clematis</i> L.	30.Ex.15
<i>Clianthus</i>	11.Ex.24
<i>Clianthus dampieri</i> Lindl.	11.Ex.24
<i>Clianthus formosus</i> (G. Don) Ford & Vickery	11.Ex.24
<i>Clianthus oxleyi</i> Lindl.	11.Ex.24
<i>Clianthus speciosus</i> (G. Don) Asch. & Graebn., non (Endl.) Steud.	11.Ex.24
<i>Climacioideae</i> Grout, not "Climacieae"	19.Ex.9
<i>Clusia</i> L.	18.5
<i>Clusiaceae</i>	18.5
<i>Clutia</i> L., not "Cluytia"	60.Ex.13
<i>Cnicus benedictus</i> L.	6.Ex.8
<i>Cocculus</i>	58.Ex.5
<i>Cocculus villosus</i> DC.	58.Ex.5
<i>Cochlioda</i> Lindl.	H.6.Ex.5
<i>Codium geppiorum</i> O. C. Schmidt, not "geppii"	60.Ex.37

<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm.	H.8.Ex.2
× <i>Cogniauxara</i> Garay & H. R. Sweet	H.8.Ex.3
<i>Coix lacryma-jobi</i> L., not “lacryma jobi”	60.Ex.26
<i>Collaea</i>	60B.1(a)
<i>Collema</i>	58.Ex.3
<i>Collema cyanescens</i> Rabenh.	58.Ex.3
<i>Collema tremelloides</i> var. <i>caesium</i> Ach.	58.Ex.3
<i>Collema tremelloides</i> var. <i>cyanescens</i> Ach.	58.Ex.3
<i>Columella</i> Lour.	53.Ex.13
<i>Columellia</i> Ruiz & Pav.	53.Ex.13
<i>Combretaceae</i> R. Br.	14.Ex.4
<i>Combretum</i> Loeffl.	50E.Ex.2
<i>Comparettia</i> Poepp. & Endl.	H.6.Ex.6
<i>Compositae</i>	18.5, 53.Ex.4
<i>Conferva ebenea</i> Dillwyn	7.Ex.3
<i>Coniferae</i>	16.Ex.2
<i>Conophytum</i> N. E. Br., not “Haw.”	36.Ex.4
<i>Conophytum littlewoodii</i> L. Bolus	41.Ex.13
<i>Conophytum marginatum</i> subsp. <i>littlewoodii</i> (L. Bolus) S. A. Hammer	41.Ex.13
<i>Convolvulus</i> L.	20.Ex.1, 37.Ex.3
<i>Convolvulus</i> [unranked] “ <i>Occidentales</i> ” (House, 1908)	37.Ex.3
<i>Convolvulus</i> [unranked] “ <i>Sepincoli</i> ” (House, 1908)	37.Ex.3
<i>Convolvulus</i> [unranked] “ <i>Soldanellae</i> ” (House, 1908)	37.Ex.3
<i>Convolvulus bicolor</i> Vahl, non Desr.	7.Ex.6
<i>Convolvulus bracteatus</i> Vahl	7.Ex.6
<i>Convolvulus cantabrica</i> L.	23.Ex.6
<i>Convolvulus loureiroi</i> G. Don, not “loureiri”	60.Ex.17
<i>Coralloides gorgonina</i> Bory	36.Ex.3
<i>Coriaria</i>	16.Ex.4
<i>Coriariales</i> Lindl.	16.Ex.4
<i>Cornus</i> “gharaf” (Forsskål, 1775)	23.Ex.12
<i>Cornus paucinervis</i> Hance, non Heer	11.Ex.36
<i>Cornus sanguinea</i>	23.Ex.1
<i>Correa</i>	60B.1(a)
<i>Corydalis</i> DC.	49.Ex.5
<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., not “(Mill.) Clairv.”	49.Ex.5
<i>Coscinodisceaceae</i> Kütz., “Coscinodisceae”	18.Ex.8
<i>Costus</i> subg. <i>Metacostus</i>	21.Ex.1
<i>Cotyledon sedoides</i> DC.	11.Ex.18
<i>Crepis</i>	46.Ex.10
<i>Crepis lyrata</i> (L.) Froel., not “(L.) Froel. ex DC.”	46.Ex.10
<i>Crepis praemorsa</i> subsp. <i>Praemorsa</i>	38.Ex.4
<i>Crepis praemorsa</i> subsp. <i>Tatrensis</i>	38.Ex.4
<i>Crinum</i> L.	H.6.Ex.2
<i>Croton ciliatoglandulifer</i> Ortega, not “ciliato-glandulifer”	60.Ex.24
<i>Croton glandulosus</i> L.	58.Ex.4
<i>Croton</i> subg. <i>Geisleria</i> A. Gray, not “(Klotzsch) A. Gray”	58.Ex.4
<i>Cruciferae</i>	18.5
<i>Crupina</i> (Pers.) DC.	6.Ex.9
<i>Cucubalus angustifolius</i> Mill.	52.Ex.5
<i>Cucubalus behen</i> L.	11.Ex.14, 52.Ex.5
<i>Cucubalus latifolius</i> Mill.	52.Ex.5
<i>Cucurbita argyrosperma</i> Huber	26.Ex.6
<i>Cucurbita argyrosperma</i> var. <i>stenosperma</i> (Pangalo) Merrick & D. M. Bates	26.Ex.6
<i>Cucurbita mixta</i> Pangalo	26.Ex.6
<i>Cucurbita mixta</i> var. <i>cyanoperizona</i> Pangalo	26.Ex.6
<i>Cucurbita mixta</i> var. <i>mixta</i>	26.Ex.6
<i>Cucurbita mixta</i> var. <i>stenosperma</i> Pangalo	26.Ex.6
× <i>Cupressocyparis Dallim.</i>	H.6.Ex.1
<i>Cupressus</i> L.	H.6.Ex.1
<i>Curculigo</i> Gaertn., not “Cvrcvligo”	60.Ex.9

<i>Cuviera</i> DC., nom. cons., non Koeler	52.Ex.17
<i>Cyanea</i>	8.Ex.2
<i>Cyanobacteria</i>	Pre.8
<i>Cyanus</i>	6.Ex.14
<i>Cyanus segetum</i> Hill	6.Ex.14
<i>Cylindrocladiella infestans</i> Boesew.	41.Ex.12
<i>Cylindrocladium "infestans"</i> (Peerally, 1991)	41.Ex.12
<i>Cymbidium iansonii</i> Rolfe, not "i'ansonii"	60.Ex.28
<i>Cymbopogon martini</i> (Roxb.) Will. Watson	41.Ex.4
<i>Cyperaceae</i> Juss., "ordo Cyperoideae"	18.Ex.4
<i>Cyperus heyneanus</i>	60C.1(c)
<i>Cyrilloideae</i> Torr. & A. Gray, "suborder Cyrilleae"	19.Ex.1
<i>Cystocoleus ebeneus</i> (Dillwyn) Thwaites	7.Ex.3
<i>Cytisus</i> Desf.	11.Ex.11
<i>Cytisus biflorus</i> L'Her.	11.Ex.11
<i>Cytisus fontanesii</i> Spach ex Ball	11.Ex.11
<i>Daboecia</i> (Huds.) K. Koch	23.Ex.5
× <i>Dactyloglossum mixtum</i> (Asch. & Graebn.) Rauschert	H.8.Ex.2
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó	H.8.Ex.2
<i>Damapana</i> Adans.	14.Ex.11
<i>Decarinium</i> Raf.	58.Ex.4
<i>Delesseria bonnemaisonii</i> G. Agardh	7.Ex.2
<i>Delesseria gmelinii</i> K. V. Lamour.	7.Ex.2
<i>Delesseria palmetta</i> (Stackh.) J. V. Lamour.	7.Ex.2
<i>Delissea eleeleensis</i> H. St. John	8.Ex.2
<i>Delphinium</i> L.	10.Ex.7, 37.Ex.8
<i>Delphinium "tribus Brevipedunculata"</i> (Huth, 1895)	37.Ex.8
<i>Delphinium "tribus Involuta"</i> (Huth, 1895)	37.Ex.8
<i>Delphinium consolida</i> L.	10.Ex.7
<i>Delphinium peregrinum</i> L.	10.Ex.7
<i>Demidovia tetragonoides</i> Pall.	60.Ex.23
<i>Dendromecon</i> Benth.	62.Ex.5
<i>Dendrosicus</i> Raf.	14.Ex.7
<i>Dentaria</i> L.	11.Ex.19
<i>Derbesia</i>	30.Ex.16
<i>Desmidiaceae</i>	13.1(e)
<i>Desmodium bigelovii</i> A. Gray, not "bigelowii"	60.Ex.15
<i>Desmodium griffithianum</i>	60C.1(d)
<i>Desmostachya</i> (Stapf) Stapf	53.Ex.12
<i>Desmostachys</i> Miers	53.Ex.12
× <i>Devereuxara</i> Kirsch	H.6.Ex.6
<i>Dianthus monspessulanus</i>	23.Ex.1
<i>Dichanthelium hirstii</i> (Swallen) Kartesz	30A.Ex.1
<i>Dichelodontium</i> Hook. f. & Wilson ex Broth.	46.Ex.16
<i>Dichelodontium nitidulum</i> (Hook. f. & Wilson) Broth.	46.Ex.16
<i>Dicranella</i> (Müll. Hall.) Schimp.	6.Ex.3
<i>Didymopanax gleasonii</i> Britton & Wilson	46C.Ex.1
<i>Digitalis grandiflora</i> L.	H.3.Ex.3
<i>Digitalis mertonensis</i> B. H. Buxton & C. D. Darl.	H.3.Ex.3
<i>Digitalis purpurea</i> L.	H.3.Ex.3
<i>Dilissea eleeleensis</i> H. St. John	8.Ex.2
<i>Dillenia</i>	60B.1(c)
<i>Dionysia</i> Fenzl	11.Ex.7
<i>Dionysia</i> sect. <i>Ariadna</i> Wendelbo	11.Ex.7
<i>Dionysia</i> sect. <i>Dionysiopsis</i> (Pax) Melch.	11.Ex.7
<i>Diospyros</i> L.	62.Ex.1, 58.Ex.7
<i>Diospyros elliptica</i> (J. R. Forst. & G. Forst.) P. S. Green, non Knowlt.	58.Ex.7
<i>Diospyros ellipticifolia</i> Bakh.	58.Ex.7
<i>Dipterocarpus</i> C. F. Gaertn.	62.Ex.3
<i>Disophyllum 'Frühlingsreigen'</i>	28.Ex.2
<i>Dodecatheon</i> L.	22.Ex.4

<i>Dodecatheon meadia</i> L.	22.Ex.4
<i>Dodecatheon</i> sect. " <i>Etubulosa</i> " (Kunth, 1905)	22.Ex.4
<i>Donia formosa</i> D. Don	11.Ex.24
<i>Donia speciosa</i> D. Don	11.Ex.24
<i>Dracunculus</i> Mill.	11.Ex.13
<i>Dracunculus vulgaris</i> Schott	11.Ex.13
<i>Drimys</i> J. R. Forst. & G. Forst.	18.Ex.6
<i>Dryobalanops sumatrensis</i> (J. F. Gmel.) Kosterm., nom. rej.	50E.Ex.5
<i>Drypeteae</i> Hurus.	19A.Ex.1
<i>Drypetinae</i> Griseb.	19A.Ex.1
<i>Durvillaea</i> Bory	53.Ex.12, 60B.Ex.1
<i>Dussia</i> Krug & Urb. ex Taub.	6.Ex.5
<i>Dussia martinicensis</i>	6.Ex.5
<i>Eccilia</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	11.Ex.20
" <i>Echinocereus sanpedroensis</i> " (Raudonat & Rischer, 1995)	8.Ex.1
<i>Echinops</i>	30.Ex.8
<i>Echinops antalyensis</i> C. Vural	30.Ex.8
<i>Echium lycopsis</i> L.	7.Ex.10
<i>Eclipta erecta</i> L.	11.Ex.23
<i>Eclipta prostrata</i> (L.) L.	11.Ex.23
<i>Ectocarpus mucronatus</i> D. A. Saunders	41.Ex.11
<i>Elaeocarpaceae</i> Juss., not Juss. ex DC.	46.Ex.6
<i>Elcaja "roka"</i> (Forsskål, 1775)	23.Ex.12
<i>Elodes</i> Adans.	10.Ex.3
× <i>Elyhordeum</i> Mansf. ex Tsitsin & Petrova	H.8.Ex.1
× <i>Elymopyrum</i> Cugnac	11.Ex.40
× <i>Elymotriticum</i> P. Fourn.	H.8.Ex.1
<i>Elymus</i> L.	11.Ex.40, H.3.Ex.2, H.8.Ex.1
<i>Elymus europaeus</i> L.	52.Ex.17
<i>Elymus farctus</i> (Viv.) Melderis	H.5.Ex.1
<i>Elymus farctus</i> subsp. <i>boreoatlanticus</i> (Simonet & Guin.) Melderis	H.5.Ex.1
<i>Elymus</i> × <i>laxus</i> (Fr.) Melderis & D. C. McClint.	H.5.Ex.1
<i>Elymus repens</i> (L.) Gould	H.5.Ex.1
<i>Embelia sarasiniorum</i>	23.Ex.1
<i>Enallagma</i> Baill.	14.Ex.7
<i>Enantioblastae</i>	16.Ex.2
<i>Enargea</i> Banks ex Gaertn.	14.Ex.5
<i>Endolepis</i> Torr., non Schleid.	11.Ex.35
<i>Englerastrum</i> Briq.	60B.Ex.1
<i>Englerella</i> Pierre	60B.Ex.1
<i>Engleria</i> O. Hoffm.	60B.Ex.1
<i>Entoloma</i> (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm.	11.Ex.20
<i>Epidendrum triquetrum</i> Sw.	46.Ex.23
<i>Epilichen</i> Clem.	38.Ex.5
<i>Epiphyllum</i> Haw.	H.6.Ex.1
<i>Equisetum palustre</i> var. <i>americanum</i>	6.Ex.6
<i>Equisetum palustre</i> f. <i>fluitans</i>	6.Ex.6
<i>Erica</i> L.	19.Ex.4, H.9.Ex.2
<i>Erica cinerea</i> L.	H.9.Ex.2
<i>Ericaceae</i> Juss.	19.Ex.4
<i>Ericales</i>	3.Ex.2
× <i>Ericalluna</i> Krüssm.	H.9.Ex.2
<i>Ericeae</i> D. Don	19.Ex.4
<i>Ericoideae</i> Endl.	19.Ex.4
<i>Erigeron</i> L.	62.Ex.1
<i>Erigeron plantagineus</i> Greene	9.Ex.12
<i>Eriobotrya japonica</i> 'Golden Ziad'	28.Ex.2
<i>Eriobotrya japonica</i> 'Maamora Golden Yellow'	28.Ex.2
<i>Erioderma chilense</i>	35.Ex.8
<i>Erioderma chilense</i> "subsp. <i>velligerum</i> "	35.Ex.8

<i>Erioderma polycarpum</i> subsp. <i>verruculosum</i> Vain.	35.Ex.7
<i>Eryngium amorginum</i> Rech. f.	60D.Ex.1
<i>Eryngium nothosect.</i> <i>Alpestris</i> Burdet & Miede, pro sect.	H.9.Ex.1
<i>Eryngium</i> sect. <i>Alpina</i> H. Wolff	H.9.Ex.1
<i>Eryngium</i> sect. <i>Campestris</i> H. Wolff	H.9.Ex.1
<i>Erysimum hieraciifolium</i> var. <i>longisiliquum</i> Rouy & Foucaud	53.Ex.20
<i>Erythroxyllum brevipes</i> DC. var. <i>tumidum</i> (A. Rich.) Griseb.	52.Ex.11
<i>Erythroxyllum spinescens</i> A. Rich.	52.Ex.11
<i>Erythroxyllum suave</i> O. E. Schulz	52.Ex.11
<i>Eschweilera</i> DC.	53.Ex.8
<i>Eschweilera</i> Boerl.	53.Ex.8
<i>Euanthe</i> Schltr.	H.8.Ex.3
<i>Euanthe sanderiana</i> (Rchb.) Schltr.	H.8.Ex.3
<i>Eucalyptus</i> L'Her.	62.Ex.1
<i>Eucommia</i> Oliv.	38.Ex.19
<i>Eucommiales</i> Nêmejc ex Cronquist	38.Ex.19
<i>Eucryphia</i>	46.Ex.5
<i>Eucryphiaceae</i> Gay	46.Ex.5
<i>Eugenia ceibensis</i> Standl.	8.Ex.5
<i>Eugenia costaricensis</i> O. Berg, not "costa-ricensis"	60.Ex.24
<i>Eulophus</i>	35.Ex.6
<i>Eulophus peucedanoides</i>	35.Ex.6
<i>Eunotia gibbosa</i> Grunow	38.Ex.15
<i>Eupenicillium brefeldianum</i> (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott	59.Ex.1
<i>Euphorbia "jaroslavii"</i> (Poljakov, 1953)	36.Ex.12
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia characias</i> L.	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia characias</i> subsp. <i>wulfenii</i> (W. D. J. Koch) Radcl.-Sm.	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia</i> × <i>cornubiensis</i> Radcl.-Sm.	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia esula</i> L.	22.Ex.8
<i>Euphorbia</i> × <i>martini</i> Rouy	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia</i> × <i>martini</i> nothosubsp. <i>Cornubiensis</i> (Radcl.-Sm.) Radcl.-Sm.	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia pepelis</i> L.	53.Ex.12
<i>Euphorbia pepelus</i> L.	53.Ex.12, 22.Ex.8
<i>Euphorbia wulfenii</i> W. D. J. Koch	H.5.Ex.2
<i>Euphorbia yaroslavii</i> Poljakov	36.Ex.12
<i>Euphorbia</i> subg. <i>Esula</i> Pers.	22.Ex.8
<i>Euphorbia</i> subsect. <i>Tenellae</i>	21.Ex.1
<i>Euphorbia</i> sect. <i>Tithymalus</i>	21.Ex.1
<i>Eurya hebeclados</i> Y. Ling	9.Ex.6
<i>Faba</i> Mill.	18.5
<i>Fabaceae</i>	18.5, 19.8
<i>Faboideae</i>	19.8
<i>Fagus</i> L.	62.Ex.1
<i>Fagus sylvatica</i> L., not "sylvatica"	60.Ex.1
<i>Ferreola ellipticifolia</i> Stokes	58.Ex.7
<i>Festuca myuros</i> L.	26.Ex.2
<i>Ficus "exasperata"</i> auct., non Vahl	50D.Ex.1
<i>Ficus crassipes</i> F. M. Bailey, non (Heer) Heer	11.Ex.37
<i>Ficus irumuensis</i> De Wild.	50D.Ex.1
<i>Ficus neoebudarum</i> Summerh., not "neo-ebudarum"	60.Ex.24
<i>Ficus stortophylla</i> Warb.	50D.Ex.1
<i>Ficus tiliifolia</i> Baker, non (A. Braun) Heer	11.Ex.37
<i>Ficus tremula</i> Warb., non (Heer) Heer	11.Ex.37
<i>Filago</i>	20.Ex.1
<i>Frankenia leonardiorum</i> Alain	60.Ex.39
<i>Fraxinus pennsylvanica</i> Marshall	60D.Ex.1
<i>Fucales</i>	16.Ex.1
<i>Fucus</i>	16.Ex.1
<i>Fucus palmetta</i> S. G. Gmel.	7.Ex.2
<i>Fucus pinnatus</i> L. f., non Huds.	6.Ex.14

<i>Fucus racemosus</i> Forssk.	7.Ex.8
<i>Fuirena</i> Rottb.	20.Ex.10
<i>Fuirena umbellata</i> Rottb.	35.Ex.4
<i>Fumaria</i> "×salmonii" (Druce, 1908)	32.Ex.4
<i>Fumaria bulbosa</i> var. <i>solida</i> L.	49.Ex.5
<i>Fumaria densiflora</i>	32.Ex.4
<i>Fumaria gussonei</i>	23.Ex.1
<i>Fumaria officinalis</i>	32.Ex.4
<i>Fumaria solida</i> (L.) Mill.	49.Ex.5
<i>Fungi</i>	13.1(d), 37.Ex.6
<i>Galium tricornne</i> Stokes	52.Ex.6
<i>Galium tricornutum</i> Dandy	52.Ex.6
<i>Galium verum</i> L. subsp. <i>verum</i>	24.Ex.3
<i>Galium verum</i> var. <i>verum</i>	24.Ex.3
<i>Gasteromycetes</i>	13.1(d)
" <i>Geaster</i> " (Fries, 1829)	61.Ex.3
<i>Geastrum hygrometricum</i> Pers., not " <i>Geastrum hygrometricum</i> "	60.Ex.10
<i>Geastrum</i> Pers. : <i>Pers.</i>	61.Ex.3
<i>Geisleria</i> Klotzsch	58.Ex.4
<i>Gentiana lutea</i>	6.Ex.6
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	23.Ex.6
<i>Gentiana tenella</i> var. <i>occidentalis</i>	6.Ex.6
<i>Geranium andicola</i> [unranked] <i>longipedicellatum</i> Loes.	37.Ex.5
<i>Geranium longipedicellatum</i> (Loes.) R. Knuth	37.Ex.5
<i>Geranium molle</i> L.	23.Ex.5
<i>Geranium robertianum</i>	23.Ex.1
<i>Gerardia</i> L.	60B.Ex.1
<i>Gerardiina</i> Engl.	53.Ex.12
<i>Gerrardina</i> Oliv.	53.Ex.12
<i>Giffordia</i> Batters	41.Ex.11
<i>Giffordia mucronata</i> (D. A. Saunders) Kjeldsen & H. K. Phinney	41.Ex.11
<i>Gilia grinnellii</i> Brand	7.Ex.7
<i>Gilia splendens</i> H. Mason & A. D. Grant	7.Ex.7
<i>Gilia splendens</i> subsp. <i>Grinnellii</i>	7.Ex.7
<i>Gilmania</i> Coville	53.Ex.14
<i>Ginkgo</i> L.	11.Ex.30, 18.Ex.2
<i>Ginkgo huttonii</i> (Sternb.) Heer	11.Ex.30
<i>Ginkgoaceae</i>	18.Ex.2
<i>Ginkgoites</i> Seward	11.Ex.30
<i>Ginkgoites huttonii</i> (Sternb.) M. Black.	11.Ex.30
<i>Ginkgoites obovata</i> (Nath.) Seward	11.Ex.30
<i>Glechoma</i> L., orth. cons., 'Glechoma'	50E.Ex.3
<i>Gleditsia</i> L., not " <i>Gleditschia</i> "	60.Ex.13
<i>Globba trachycarpa</i> Baker, not " <i>brachycarpa</i> "	60.Ex.2
<i>Globularia cordifolia</i> L. excl. var. (emend. Lam.)	47A.Ex.1
<i>Glochidion melvilleorum</i> Airy Shaw, not " <i>melvilliorum</i> "	60.Ex.17
<i>Gloeosporium balsameae</i> Davis	23.Ex.6
<i>Gloriosa</i>	20.Ex.1
<i>Gluta renghas</i> L., not " <i>benghas</i> "	60.Ex.5, 33.Ex.3
<i>Glycine apios</i> L.	52.Ex.10
<i>Gnaphalium "fruticosum flavum"</i> (Forsskål, 1775)	23.Ex.15
<i>Gnaphalium barrelieri</i> Ten.	11.Ex.4
<i>Gnaphalium conglobatum</i> Viv.	11.Ex.4
<i>Gnetidae</i> Cronquist & al.	16.Ex.3
<i>Gnetophytina</i>	16.Ex.1
<i>Gnetopsida</i> Engl.	16.Ex.3
<i>Gnetum</i>	16.Ex.1
<i>Gnetum "cleistostachyum"</i>	40.Ex.1
<i>Gossypium tomentosum</i> Nutt. ex Seem.	46.Ex.27
<i>Graderia</i> Benth.	60B.Ex.1
<i>Gramineae</i> Juss.	53.Ex.12, 18.5, 19.Ex.3

<i>Graphis meridionalis</i> M. Nakan.	33.Ex.2
<i>Grislea</i> L.	50E.Ex.2
Guttiferae	18.5
<i>Gyminda</i> Sarg.	48.Ex.3
<i>Gyminda grisebachii</i> Sarg.	48.Ex.3
<i>Gymnadenia</i> R. Br.	H.6.Ex.1, H.6.Ex.3
<i>Gymnadenia rubra</i> Wettst.	9.Ex.13
× <i>Gymnanacamptis</i> Asch. & Graebn.	H.6.Ex.1
Gymnospermae	16.Ex.2
<i>Haptanthus</i> Goldberg & C. Nelson	3.Ex.1
<i>Hedysarum</i>	20.Ex.1
Heliantheae	30.Ex.19
<i>Helianthemum</i> Mill.	49.Ex.4
<i>Helianthemum aegyptiacum</i> (L.) Mill.	49.Ex.4
<i>Helianthemum italicum</i> var. <i>micranthum</i> Gren. & Godr.	11.Ex.15
<i>Helianthemum penicillatum</i> Thibaud ex Dunal	11.Ex.15
<i>Helianthemum penicillatum</i> var. <i>micranthum</i> (Gren. & Godr.) Grosser	11.Ex.15
<i>Helichrysum barrelieri</i> (Ten.) Greuter	11.Ex.4
<i>Helichrysum conglobatum</i> (Viv.) Steud.	11.Ex.4
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>barrelieri</i> (Ten.) Nyman	11.Ex.4
<i>Helictotrichon</i> Bess.	46.Ex.34
<i>Helleborus niger</i> L.	23.Ex.5
<i>Hemerocallis</i> L.	62.Ex.1
Hemisphace (Benth.) Opiz	41.Ex.3, 46.Ex.15
Hepaticae	13.1(c), 13.Ex.1
<i>Heracleum sibiricum</i> L.	11.Ex.26
<i>Heracleum sibiricum</i> subsp. <i>lecokii</i> (Godr. & Gren.) Nyman	11.Ex.26
<i>Heracleum sibiricum</i> subsp. <i>sibiricum</i>	11.Ex.26
<i>Heracleum sphondylium</i> L.	11.Ex.26
<i>Heracleum sphondylium</i> "subsp. <i>lecokii</i> "	11.Ex.26
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	11.Ex.26
<i>Hesperomecon</i> Greene	62.Ex.5
<i>Hesperonia glutinosa</i> Standl.	41.Ex.22
<i>Hetaeria alta</i> Ridl., not "alba"	60.Ex.2
<i>Heterochaeta</i> Bess.	46.Ex.34
<i>Heterotrichum pulchellum</i> Fisch.	6.Ex.7
<i>Heuchera</i> L.	H.11.Ex.1
<i>Heuchera</i> × <i>tiarelloides</i> Lemoine & É. Lemoine	H.11.Ex.1
× <i>Heucherella tiarelloides</i> (Lemoine & É. Lemoine) H. R. Wehrh.	H.11.Ex.1
<i>Hewittia</i> Wight & Arn.	7.Ex.6
<i>Hewittia bicolor</i> Wight & Arn.	7.Ex.6
<i>Hibiscus ricinifolius</i> E. Mey. ex Harv.	58.Ex.2
<i>Hibiscus ricinoides</i> Garcke	58.Ex.2
<i>Hibiscus vitifolius</i> L.	58.Ex.2
<i>Hibiscus vitifolius</i> var. <i>ricinifolius</i> Hochr., not (E. Mey. ex Harv.) Hochr.	58.Ex.2
<i>Hieracium oribates</i> Brenner	7.Ex.11
<i>Hieracium saxifragum</i> subsp. <i>oreinum</i> Dahlst. ex Brenner	7.Ex.11
× <i>Holttumara</i> Holttum	H.8.Ex.3
<i>Hordelymus</i> (Jess.) Harz	52.Ex.171, H.3.Ex.2
× <i>Hordelymus</i> Bachtcev & Darevsk., non (Jess.) Harz	H.3.Ex.2
<i>Hordelymus</i> (Jess.) Harz	H.8.Ex.1
× <i>Hordelymus</i> Bachtcev & Darevsk., non (Jess.) Harz	H.8.Ex.1
× <i>Hordeopyron</i> Simonet, not "Hordeopyrum"	H.9.Ex.1
<i>Hordeum</i> L.	H.3.Ex.21, H.8.Ex.1, H.9.Ex.1
<i>Hordeum</i> [unranked] <i>Hordelymus</i> Jess	52.Ex.17
<i>Hosackia</i> [unranked] <i>Drepanolobus</i> Torr. & A. Gray	46.Ex.19
<i>Hyacinthus</i>	60A.Ex.1
<i>Hyacinthus non-scriptus</i> L., not "non scriptus"	23.Ex.16
<i>Hyalodiscus</i> Ehrenb.	11.Ex.33
<i>Hyalodiscus laevis</i> Ehrenb.	11.Ex.33

<i>Hydrocoleum glutinosum</i> (C. Agardh) ex Gomont	46.Ex.36
<i>Hydrophyllum</i>	60G.Ex.3
<i>Hymenocarpus</i> Savi	62.Ex.3
" <i>Hypericum</i> " (Tournefort, 1700)	10.Ex.3
<i>Hypericum aegypticum</i> L.	10.Ex.3
<i>Hypericum buckleyi</i> M. A. Curtis, not "buckleii"	60.Ex.17
<i>Hypericum elodes</i> L.	10.Ex.3
<i>Hypholoma</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	41.Ex.6
<i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds. : Fr.) P. Kumm.	41.Ex.6
<i>Hypocrea dorotheae</i> Samuels & Dodd	59.Ex.4
" <i>Ibidium</i> " (Salisbury, 1812)	36.Ex.9
<i>Ifloga</i>	20.Ex.1
<i>Illiciaceae</i> A. C. Sm., not "(DC.) A. C. Sm."	49.Ex.9
<i>Illicieae</i> DC.	49.Ex.9
<i>Impatiens</i>	20.Ex.1
<i>Impatiens noli-tangere</i> L.	23.Ex.1
<i>Impatiens noli-tangere</i> L., not "noli tangere"	23.Ex.16
<i>Indigofera longipedunculata</i> Y. Y. Fang & C. Z. Zheng, not "longipednnculata"	60.Ex.4
<i>Ionopsis</i> Kunth	H.6.Ex.6
<i>Iria</i> (Pers.) Hedw.	53.Ex.12
<i>Iris</i> L.	53.Ex.12
<i>Isoëtes</i>	60.6
<i>Johannesteijsmannia magnifica</i> J. Dransf.	8.Ex.3
<i>Juglans californica</i> S. Watson	52.Ex.16
<i>Juglans major</i> (Torr.) A. Heller	52.Ex.16
<i>Juglans rupestris</i> var. <i>major</i> Torr.	52.Ex.16
" <i>Juncus sphaerocarpus</i> " auct. Am., non Nees	41.Ex.18
<i>Juniperus chinensis</i> L.	28.Ex.3
<i>Juniperus</i> × <i>pfitzeriana</i> 'Wilhelm Pfitzer'	28.Ex.3
<i>Juniperus sabina</i> L.	28.Ex.3
<i>Karschia</i>	38.Ex.5
<i>Kedarnatha</i> P. K. Mukh. & Constance	38.Ex.9
<i>Kedarnatha sanctuarii</i> P. K. Mukh. & Constance	38.Ex.9
<i>Kengia</i> Packer	20.Ex.5
<i>Kerneria</i>	60B.1(b)
<i>Kratzmannia Opiz</i>	38.Ex.21
<i>Kyllinga</i> Rottb.	20.Ex.10
<i>Labiatae</i>	53.Ex.1, 18.5
<i>Labyrinthodictyon</i> Valkanov	45.Ex.4
" <i>Laconiella</i> " (Krasser, 1920)	43.Ex.1
" <i>Laconiella sardinica</i> " (Krasser, 1920)	43.Ex.1
<i>Laelia</i> Lindl.	H.6.Ex.6
<i>Lamiaceae</i>	18.5
<i>Lamium</i> L.	18.5
" <i>Lanceolatus</i> " (Plumstead, 1952)	20.Ex.4
<i>Lapageria</i> Ruiz & Pav.	H.9.Ex.1
<i>Lapeirousia</i> Pourr.	60B.Ex.1
<i>Lapeirousia erythrantha</i> var. <i>welwitschii</i> (Baker) Geerinck & al.	46C.Ex.2
<i>Lasiobelonium corticale</i> (Pers. : Fr.) Raitv.	41.Ex.21
<i>Laurentia frontidentata</i> E. Wimm.	9.Ex.3, 40.Ex.2
<i>Lecanidion</i> Endl.	15.Ex.3
<i>Lecanora campestris</i> "f. <i>pseudistera</i> " (Grumann, 1963)	41.Ex.16
<i>Lecanora pseudistera</i> Nyl.	41.Ex.10
<i>Lecanora saxicola</i> Ach.	41.Ex.10
<i>Leccinum</i> Gray	52.Ex.14
<i>Leccinum edule</i> (Bull. : Fr.) Gray	52.Ex.14
<i>Leguminosae</i>	19.82, 53.Ex.12, 18.5
<i>Lejeunea</i> subg. <i>Brachiolejeunea</i> Spruce	41.Ex.9
<i>Lemanea</i> Sirodot, non Bory	46.Ex.181, 48.Ex.1
<i>Leptogium</i>	58.Ex.3

<i>Leptogium cyanescens</i> (Rabenh.) Körb.	58.Ex.3
<i>Leptonia</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	11.Ex.20
" <i>Leptostachys</i> "	20.2.Note
<i>Lespedeza</i> Michx.	60.Ex.8
<i>Lesquerella lasiocarpa</i> (Hook. ex A. Gray) S. Watson	11.Ex.28
<i>Lesquerella lasiocarpa</i> var. <i>berlandieri</i> (A. Gray) Payson	11.Ex.28
<i>Lesquerella lasiocarpa</i> var. <i>hispida</i> (S. Watson) Rollins & E. A. Shaw	11.Ex.28
<i>Lesquerella lasiocarpa</i> subsp. <i>berlandieri</i> (A. Gray) Rollins & E. A. Shaw	11.Ex.28
<i>Lesquerella lasiocarpa</i> subsp. <i>Lasiocarpa</i>	11.Ex.28
<i>Leucadendron</i> R. Br.	14.Ex.10
× <i>Leucadenia</i> Schltr.	H.6.Ex.3
<i>Leucodon nitidus</i> Hook. f. & Wilson	46.Ex.16
<i>Leucorchis</i> E. Mey.	H.6.Ex.3
<i>Lichen debilis</i> Sm.	46.Ex.14
<i>Lichen gracilis</i> L.	58.Ex.6
<i>Lichen muralis</i> Schreb.	41.Ex.10
<i>Lichen saxatilis</i> L.	9.Ex.9
<i>Liliales</i> Perleb	16.Ex.3
<i>Liliineae</i> Rchb.	16.Ex.3
<i>Lilium tianschanicum</i> N. A. Ivanova ex Grubov	46.Ex.25
<i>Linaria</i> Mill.	11.Ex.8
" <i>Linaria linaria</i> "	23.Ex.3
<i>Linaria spuria</i> (L.) Mill.	11.Ex.8
" <i>Lindenia</i> "	30.Ex.12
<i>Lindera</i> Thunb., non Adans.	50C.Ex.2
<i>Linum multiflorum</i> Lam.	23.Ex.4
<i>Linum radiola</i> L.	23.Ex.4
<i>Liquidambar</i>	20.Ex.1
<i>Lithocarpus polystachyus</i> (Wall. ex A. DC.) Rehder	49.Ex.8
<i>Lithospermum tinctorium</i> L.	11.Ex.17
" <i>Lobata</i> " (Chapman, 1952)	20.Ex.4
<i>Lobelia spicata</i> Lam.	26.Ex.1
<i>Lobelia spicata</i> var. <i>spicata</i>	26.Ex.1
<i>Lobelia spicata</i> "var. <i>originalis</i> " var. (McVaugh, 1936)	24.Ex.3
<i>Lobelia taccada</i> Gaertn.	41.Ex.7
<i>Lobeliaceae</i> Juss. "ordo naturalis Lobeliaceae"	18.Ex.4
<i>Lophiolaceae</i> Nakai	37.Ex.2
<i>Loranthus</i> (sect. <i>Ischnanthus</i>) <i>gabonensis</i>	21A.Ex.1
<i>Loranthus macrosolen</i> Steud. ex Rich., not "Steud."	38.Ex.2
<i>Lotus</i> L.	62.Ex.1
<i>Luehea</i> Willd., not "Lühea"	60.Ex.12
<i>Lupinus</i> Tourn. ex L.	46.Ex.35
<i>Luzuriaga</i> Ruiz & Pav.	14.Ex.5
<i>Lycium odonellii</i> F. A. Barkley, not "o'donellii"	60.Ex.28
<i>Lycoperdon</i>	30.Ex.18
<i>Lycoperdon</i> "americanum"	30.Ex.18
<i>Lycoperdon</i> "cokeri"	30.Ex.18
<i>Lycoperdon</i> "estonicum"	30.Ex.18
<i>Lycoperdon atropurpureum</i> Vittad., not "atro-purpureum"	60.Ex.24
<i>Lycoperdon pusillum</i> Batsch : Pers.	57.Ex.1
<i>Lycopersicon esculentum</i> Mill.	14.Ex.1
<i>Lycopersicon lycopersicum</i> (L.) H. Karst.	14.Ex.1
<i>Lycophyta</i>	16.Ex.2
<i>Lycopinae</i> B. T. Drew & Sytsma	30.Ex.3
<i>Lycopodiophyta</i>	16.Ex.1
<i>Lycopodium</i> L.	13.Ex.2, 16.Ex.1
<i>Lycopodium</i> var. <i>inundatum</i>	26.Ex.5
<i>Lycopodium apodum</i> L.	61.Ex.2
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	13.Ex.2
<i>Lycopodium inundatum</i> L.	26.Ex.5
<i>Lycopodium inundatum</i> var. <i>bigelovii</i> Tuck.	26.Ex.5

" <i>Lycopsis</i> " (Ray, 1724)	7.Ex.10
<i>Lyngbya</i> Gomont	53.Ex.13
" <i>Lyngbya glutinosa</i> "	46.Ex.36
<i>Lyngbyea</i> Sommerf.	53.Ex.13
<i>Lysimachia hemsleyana</i> Oliv.	53.Ex.12, 23A.2
<i>Lysimachia hemsleyi</i> Franch.	53.Ex.12, 23A.2
<i>Lythrum salicaria</i> L.	23.Ex.6
<i>Maba elliptica</i> J. R. Forst. & G. Forst.	58.Ex.7
" <i>Machaerina iridifolia</i> " (Koyama, 1956)	41.Ex.20
<i>Macrosporium</i> Fr.	14.Ex.13
<i>Macrothyrus</i> Spach	11.Ex.6
<i>Magnaporthe</i> R. A. Krause & R. K. Webster	57.Ex.3
<i>Magnolia</i>	16.Ex.1
<i>Magnolia foetida</i> (L.) Sarg.	11.Ex.5
<i>Magnolia grandiflora</i> L.	11.Ex.5
<i>Magnolia virginiana</i> var. <i>foetida</i> L.	11.Ex.5
<i>Magnoliophyta</i>	16.Ex.1
<i>Mahonia</i> Nutt.	14.Ex.2
<i>Mahonia 'Japonica'</i>	28.Ex.1
<i>Mahonia japonica</i> DC.	28.Ex.1
<i>Mairia</i>	30.Ex.20
<i>Malaceae</i> Small	19.Ex.5
<i>Maloideae</i> C. Weber	19.Ex.5
<i>Malpighia</i> L.	22.Ex.2
<i>Malpighia emarginata</i> DC.	46.Ex.13
<i>Malpighia glabra</i> L.	22.Ex.2
<i>Malpighia</i> sect. <i>Apyrae</i> DC.	22.Ex.2
<i>Malpighia</i> subg. <i>Homoistylis</i> Nied.	22.Ex.2
<i>Malpighia</i> subg. <i>Malpighia</i>	22.Ex.2
<i>Malpighia</i> sect. <i>Malpighia</i>	22.Ex.2
<i>Malpighiaceae</i>	53.Ex.4
× <i>Maltea</i> B. Boivin	H.6.Ex.4
<i>Malus</i> Mill.	19.Ex.5
" <i>Malvaceae</i> " (Adanson, 1763)	39.Ex.4
<i>Malvastrum bicuspidatum</i> var. <i>tumidum</i> S. R. Hill	36.Ex.13
<i>Malvastrum bicuspidatum</i> subsp. <i>tumidum</i> S. R. Hill	36.Ex.13
<i>Malvidae</i> Thorne & Reveal	39.Ex.4
<i>Mammillaria</i> Haw.	18.Ex.3
<i>Manihot</i> Mill.	20.Ex.1, 62.Ex.9
<i>Marattia</i>	16.Ex.1
<i>Marattia rolandii-principis</i> Rosenst., not "rolandi principis"	60.Ex.26
<i>Marattiidae</i>	16.Ex.1
<i>Martia</i> Spreng.	60B.Ex.1
<i>Martusia</i> Schult. & Schult. f.	60B.Ex.1
<i>Masdevallia echidna</i> Rchb. f.	23.Ex.7
<i>Matricaria recutita</i> L.	52.Ex.12
<i>Matricaria suaveolens</i> L.	52.Ex.12
<i>Maxillaria mombachoensis</i> A. H. Heller ex J. T. Atwood	46.Ex.42
<i>Mazocarpon</i> M. J. Benson	11.Ex.1
<i>Meclatis</i>	30.Ex.15
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal.	49.Ex.1
<i>Medicago polymorpha</i> L.	26.Ex.4
<i>Medicago polymorpha</i> var. <i>orbicularis</i> L.	49.Ex.1
<i>Melampsora</i> × <i>culumbiana</i> G. Newc.	H.3.Ex.1, H.10.Ex.1
<i>Melampsora medusae</i> Thüm.	H.2.Ex.11, H.10.Ex.1
<i>Melampsora occidentalis</i> H. S. Jacks.	H.2.Ex.1, H.10.Ex.1
" <i>Melantheen</i> " (Kittel, 1840)	19.Ex.10
<i>Melanthieae</i> Griseb., not "Melanthieae" Kitt.	19.Ex.10
<i>Melilotus</i>	23.Ex.19, 62.Ex.1, 60G.Ex.3
<i>Meliola</i>	41.Ex.16

<i>Meliola albiziae</i> Hansf. & Deighton, not "albizziae"	60.Ex.40
<i>Meliosma</i>	60G.Ex.3
<i>Menispermum hirsutum</i> L.	58.Ex.5
<i>Menispermum villosum</i> Lam.	58.Ex.5
<i>Mentha</i>	51.Ex.1
<i>Mentha aquatica</i> L.	H.2.Ex.1, H.11.Ex.2
<i>Mentha arvensis</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Mentha</i> × <i>piperita</i> f. <i>hirsuta</i> Sole	H.12.Ex.1
<i>Mentha</i> × <i>piperita</i> nothosubsp. <i>Piperita</i>	H.11.Ex.2
<i>Mentha</i> × <i>piperita</i> nothosubsp. <i>Pyramidalis</i> (Ten.) Harley	H.11.Ex.2
<i>Mentha</i> × <i>smithiana</i> R. A. Graham	H.3.Ex.1
<i>Mentha spicata</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Mentha spicata</i> subsp. <i>Spicata</i>	H.11.Ex.2
<i>Mentha spicata</i> subsp. <i>tomentosa</i> (Briq.) Harley	H.11.Ex.2
<i>Merulius lacrimans</i> (Wulfen : Fr.) Schum.	15.Ex.2
<i>Mesembryanthemum</i> L., not "Mesembrianthemum"	60.Ex.1
<i>Mesembryanthemum</i> sect. <i>Minima</i> Haw.	36.Ex.4
<i>Mespilodaphne mauritiana</i> Meisn.	55.Ex.1
<i>Mespilus</i>	41.Ex.14
<i>Mespilus arbutifolia</i> var. <i>nigra</i> Willd.	41.Ex.14
<i>Metasequoia</i> Hu & W. C. Cheng, nom. cons., non Miki	11.Ex.32
<i>Metasequoia disticha</i> (Heer) Miki	11.Ex.32
<i>Metasequoia glyptostroboides</i> Hu & W. C. Cheng	11.Ex.32
<i>Micromeria benthamii</i> Webb & Berthel.	H.10.Ex.5
<i>Micromeria</i> × <i>benthamineolens</i> Svent.	H.10.Ex.5
<i>Micromeria pineolens</i> Svent.	H.10.Ex.5
<i>Microsporidia</i>	13.1.(d), Pre.8, 45.1.Note
<i>Miltonia</i> Lindl.	H.6.Ex.5
<i>Mimosa cineraria</i> L.	53.Ex.19, 53.Ex.21
<i>Mimosa cinerea</i> L. 1753, No. 10, non L. 1753 No. 25	53.Ex.19, 53.Ex.21
" <i>Minthe</i> "	51.Ex.1
<i>Minuartia stricta</i> (Sw.) Hiern	11.Ex.12
<i>Minuartia</i> L.	11.Ex.12
<i>Mirabilis glutinosa</i> Kuntze	41.Ex.22
<i>Mirabilis laevis</i> subsp. <i>glutinosa</i> (Standl.) A. E. Murray, not (A. Nels.) Murray	41.Ex.22
<i>Molina racemosa</i> Ruiz. & Pav., non Cav.	53.Ex.4
<i>Monarda ciliata</i> L.	35.Ex.6
<i>Monochaete</i> Döll	53.Ex.12
<i>Monochaetum</i> (DC.) Naudin	53.Ex.12
<i>Monotropa</i> L.	19.Ex.6
<i>Monotropaceae</i> Nutt.	19.Ex.6
<i>Montanoa</i> Cerv.	30.Ex.19
<i>Montanoa imbricata</i> V. A. Funk	30.Ex.19
<i>Montia parvifolia</i> (DC.) Greene	25.Ex.1
<i>Montia parvifolia</i> subsp. <i>flagellaris</i> (Bong.) Ferris	25.Ex.1
<i>Montia parvifolia</i> subsp. <i>Parvifolia</i>	25.Ex.1
<i>Mora</i> Benth.	53.Ex.5
<i>Moreae</i> Britton & Rose	53.Ex.5
<i>Moreae</i> Dumort.	53.Ex.5
<i>Morus</i> L.	53.Ex.5
<i>Mouriri</i> subg. <i>Pericrene</i>	6.Ex.6
<i>Musa basjoo</i> Siebold & Zucc. ex linuma	36.Ex.6
<i>Musci</i>	13.1(b), 13.Ex.1, 13.Ex.2
" <i>Musenium</i> " (Nuttall, 1840)	61.Ex.1
<i>Musineon</i> Raf.	61.Ex.1
<i>Mussaenda frondosa</i> L., not "fr. [fructu] frondoso"	23.Ex.18
<i>Mycena</i>	30.Ex.17
<i>Mycena coccinea</i> (Murrill) Singer, non (Sowerby) Quéf.	6.Ex.14
<i>Mycena coccineoides</i> Grgur.	6.Ex.14
<i>Mycena seynii</i> Quéf., not "seynesii"	60.Ex.18

<i>Mycena taiwanensis</i> Rexer	30.Ex.17
<i>Mycocaliciaceae</i>	14.13, 56.3, 57.2
<i>Mycosphaerella aleuritidis</i> (Miyake) S. H. Ou	59.Ex.2
<i>Myginda integrifolia</i> Poir.	48.Ex.3
<i>Myginda</i> sect. <i>Gyminda</i> Griseb.	48.Ex.3
<i>Myogalum boucheanum</i> Kunth	36.Ex.7
<i>Myosotis</i> L.	47.Ex.2, 60G.1(c)
<i>Myrcia laevis</i> O. Berg, non G. Don	7.Ex.4
<i>Myrcia lucida</i> McVaugh	7.Ex.4
<i>Myrosma cannifolia</i> L. f., not "cannaefolia"	60.Ex.20
<i>Nanobubon hypogaeum</i> J. Magee	30.Ex.4
<i>Napaea</i> L.	53.Ex.12, 60.Ex.21
" <i>Napea</i> "	60.Ex.21
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., not "Pseudo Narcissus"	23.Ex.17
<i>Nartheciaceae</i> Fr. ex Bjurzon	18.Ex.7
<i>Narthecium</i> Huds., non "Gérard"	18.Ex.7
<i>Nasturtium</i> R. Br., nom cons., non Mill.	14.Ex.3
<i>Nasturtium</i> Mill.	14.Ex.3
<i>Nasturtium</i> " <i>nasturtium-aquaticum</i> "	23.Ex.3
" <i>Nelumbium</i> " (Jussieu, 1789)	61.Ex.1
<i>Nelumbo</i> Adans.	18.Ex.2, 61.Ex.1
<i>Nelumbonaceae</i>	18.Ex.2
<i>Neoptilota</i> Kylin	44.Ex.1
<i>Neotysonia phyllostegia</i> (F. Muell.) Paul G. Wilson	46.Ex.7
<i>Nepeta</i> × <i>faassenii</i> Bergmans ex Stearn, not "Bergmans", nor "Lawrence"	32.Ex.2
<i>Nesoluma st-johnianum</i> Lam & Meeuse, not "St.-Johnianum"	60.Ex.29
<i>Neves-armondia</i> K. Schum.	20.Ex.8
<i>Nolanea</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	11.Ex.20
<i>Nostocaceae</i>	13.1(c), 46.Ex.36
<i>Nothotsuga</i> Hu ex C. N. Page	46.Ex.41
<i>Nymphaea nelumbo</i> L.	61.Ex.1
<i>Odontoglossum</i> Kunth	H.6.Ex.5
<i>Oedogoniaceae</i>	13.1(e)
<i>Oenothera biennis</i> L.	H.4.Ex.1
<i>Oenothera</i> × <i>drawertii</i> Renner ex Rostański	H.4.Ex.1
<i>Oenothera macrocarpa</i> Nutt.	46.Ex.39
<i>Oenothera villosa</i> Thunb.	H.4.Ex.1
<i>Oenothera</i> × <i>wienii</i> Renner ex Rostański	H.4.Ex.1
<i>Omphalaria nummularia</i> Durieu & Mont.	38.Ex.8
<i>Omphalina coccinea</i> Murrill	6.Ex.14
<i>Oncidium</i> Sw.	46.Ex.23
<i>Oncidium triquetrum</i> (Sw.) R. Br.	46.Ex.23
<i>Opegrapha oulocheila</i> Tuck.	9.Ex.1
<i>Oplopanax</i> (Torr. & A. Gray) Miq.	62.Ex.4
<i>Opuntia</i> Mill.	41.Ex.5
<i>Opuntia ficus-indica</i> (L.) Mill.	41.Ex.5
<i>Opuntia vulgaris</i> Mill.	41.Ex.5
" <i>Opuntia vulgo herbariorum</i> " (Bauhin & Cherler, 1650-1651)	41.Ex.5
× <i>Orchicoeloglossum mixtum</i> Asch. & Graebn.	H.8.Ex.2
<i>Orchis</i> L.	62.Ex.1
<i>Orchis fuchsii</i> Druce	H.8.Ex.2
"ordo Cyperoideae"	18.Ex.4
"ordo naturalis Lobeliaceae"	18.Ex.4
"ordo Xylomaceae"	18.Ex.4
<i>Oreodoxa regia</i> Kunth	14.Ex.6
<i>Ormocarpum</i> P. Beauv.	62.Ex.3
<i>Ornithogalum</i> L.	36.Ex.7
<i>Ornithogalum</i> " <i>undulatum hort. Bouch.</i> " (Kunth, 1843)	36.Ex.7
<i>Ornithogalum boucheanum</i> (Kunth) Asch.	36.Ex.7
<i>Orobanche</i> " <i>columbarihaerens</i> "	51.Ex.1
<i>Orobanche</i> " <i>rapum</i> "	51.Ex.1

<i>Orobanche "sarothamnophyta"</i>	51.Ex.1
<i>Orobanche artemisiae</i> "artemisiepiphyta"	51.Ex.1
<i>Orobanche artemisiae</i>	51.Ex.1
<i>Orobanche columbariae</i>	51.Ex.1
<i>Orobanche rapum-genistae</i>	51.Ex.1
<i>Osbeckia</i> L.	53.Ex.7
<i>Ostrya virginiana</i> (Mill.) K. Koch	60D.Ex.1
<i>Ottoa</i>	60B.1(a)
<i>Pachysphaera</i> Ostenf.	11.Ex.34
<i>Palma elata</i> W. Bartram	14.Ex.6
<i>Palmae</i>	18.5
<i>Panax nossibiensis</i> Drake	38.Ex.14
<i>Pancheria humboldtiana</i> Guillaumin, not "Guillaumin ex H. C. Hopkins & J. Bradford"	46.Ex.21
<i>Papaver rhoeas</i>	23.Ex.1
<i>Papilionaceae</i>	18.5, 19.8
<i>Papilionoideae</i>	19.8
<i>Paradinandra</i> Schönenberger & E. M. Friis	3.Ex.2
<i>Parasitaxus</i> de Laub.	62.Ex.2
<i>Parietales</i>	16.Ex.2
<i>Parmelia cyanescens</i> Schaer., non (Pers.) Ach.	58.Ex.3
<i>Parmelia saxatilis</i> (L.) Ach.	9.Ex.9
<i>Parmelia serrana</i> A. Crespo & al.	9.Ex.9
<i>Parnassiales</i> Nakai	37.Ex.2
<i>Partitatheca</i> D. Edwards & al.	30.Ex.6
<i>Patellaria</i> Fr. : Fr., non Hoffm.	15.Ex.3
<i>Paullinia paullinioides</i> Radlk.	10.Ex.2
<i>Pavia</i> Mill.	11.Ex.6
<i>Peltophorum</i> (Vogel) Benth.	53.Ex.12
<i>Peltophorus</i> Desv.	53.Ex.12
<i>Penicillium</i>	59.Ex.1
<i>Penicillium brefeldianum</i> B. O. Dodge	59.Ex.1
<i>Penicillium dodgei</i> Pitt	59.Ex.1
<i>Peponia</i> Grev.	53.Ex.12
<i>Peponium</i> Engl.	53.Ex.12
<i>Pereskia opuntiaeflora</i> DC., not "opuntiaeflora"	60.Ex.20
<i>Peridermium balsameum</i> Peck	23.Ex.5
<i>Persicaria maculosa</i> Gray	52.Ex.8
<i>Persicaria mitis</i> Delarbre	52.Ex.8
<i>Persicaria runcinata</i> (Buch.-Ham. ex D. Don) Masam.	41.Ex.2
<i>Persicaria segetum</i> (Kunth) Small, not "segeta" (Small, 1903)	23.Ex.7
<i>Petalodinium</i> Cachon & Cachon-Enj.	45.Ex.2
<i>Petrophiloides</i> Bowerb.	11.Ex.31
<i>Petrosimonia brachiata</i> (Pall.) Bunge	51.Ex.4
<i>Petrosimonia oppositifolia</i> (Pall.) Litv.	51.Ex.4
<i>Peyrousea</i> DC.	60B.Ex.1
<i>Peziza corticalis</i> Pers., not "Mérat", nor "Fr."	41.Ex.21
"Phaelypea" (Browne, 1756)	38.Ex.11
<i>Phalaenopsis</i> Blume	H.6.Ex.6
<i>Phaseolus "f. purpureus"</i> (Freytag, 2002)	36.Ex.14
<i>Phaseolus leptostachyus "var. pinnatifolius"</i> (Freytag, 2002)	36.Ex.14
× <i>Philageria</i> Mast.	H.9.Ex.1
<i>Philesia</i> Comm. ex Juss.	H.9.Ex.1
<i>Philgamia</i> Baill.	38.Ex.12
<i>Philgamia hibbertioides</i> Baill.	38.Ex.12
<i>Phippsia</i> (Trin.) R. Br.	H.6.Ex.4
<i>Phleum hirsutum</i> Honck.	46.Ex.40
<i>Phlox divaricata</i> L. subsp. <i>divaricata</i>	H.3.Ex.3
<i>Phlox divaricata</i> subsp. <i>laphamii</i> (A. W. Wood) Wherry	H.3.Ex.3
<i>Phlox drummondii</i> 'Sternenzauber'	28.Ex.2
<i>Phlox pilosa</i> subsp. <i>ozarkana</i> Wherry	H.3.Ex.3

<i>Phlyctidia</i> Müll. Arg.	35.Ex.2
<i>Phlyctidia</i> "andensis" (Müller, 1880)	35.Ex.2
<i>Phlyctidia</i> "brasiliensis" (Müller, 1880)	35.Ex.2
<i>Phlyctidia</i> "hampeana" (Müller, 1880)	35.Ex.2
<i>Phlyctidia</i> "sorediiformis" (Müller, 1880)	35.Ex.2
<i>Phlyctidia boliviensis</i> (Nyl.) Müll. Arg.	35.Ex.2
<i>Phlyctidia ludoviciensis</i> Müll. Arg.	35.Ex.2
<i>Phlyctis andensis</i> Nyl.	35.Ex.2
<i>Phlyctis boliviensis</i> Nyl.	35.Ex.2
<i>Phlyctis brasiliensis</i> Nyl.	35.Ex.2
<i>Phlyctis sorediiformis</i> Kremp.	35.Ex.2
<i>Phoebe calcarea</i> S. K. Lee & F. N. Wei	9.Ex.2
<i>Phoenix theophrasti</i> Greuter, not "theophrastii"	60.Ex.31
<i>Pholiota</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	37.Ex.11
<i>Phoradendron</i> Nutt., not "Phoradendrum"	60.Ex.1
<i>Phyllachora anonicola</i> Chardon, not "anonicola"	60.Ex.40
<i>Phyllanthus</i> L. emend. Müll. Arg.	47A.Ex.1
<i>Phyllerpa prolifera</i> var. <i>firma</i> Kütz., not "var. Ph. firma"	24.Ex.6
<i>Phyllogonium</i> Bridel	53.Ex.14
<i>Phyllogonium</i> Coville	53.Ex.14
<i>Physconia</i> Poelt	10.Ex.4
<i>Physconia pulverulacea</i> Moberg	10.Ex.4
<i>Physma arnoldianum</i> Hepp, not "Hepp ex Arnold"	46.Ex.11
<i>Physospermum</i> Cuss.	30.Ex.1
<i>Phyteuma</i> L.	62.Ex.1
<i>Picea</i>	52.Ex.4, 60.Ex.14
<i>Picea abies</i> (L.) H. Karst.	52.Ex.4
<i>Picea alcoquiana</i> (Veitch ex Lindl.) Carrière, not "alcockiana"	60.Ex.14
<i>Picea excelsa</i> Link	52.Ex.4
<i>Pinaceae</i> Spreng. ex F. Rudolphi	46.Ex.28
<i>Pinopsida</i>	16.Ex.1
<i>Pinus</i>	16.Ex.1
<i>Pinus abies</i> L.	52.Ex.4
<i>Pinus excelsa</i> Lam.	52.Ex.4
<i>Pinus mertensiana</i> Bong.	7.Ex.1
<i>Piper pseudo-oblongum</i> McKown	60.Ex.25
<i>Piptolepis</i> Benth.	38.Ex.10
<i>Piptolepis phillyreoides</i> Benth.	38.Ex.10
<i>Piratineria</i> Aubl.	36.Ex.11
<i>Piromyces polycephalus</i> Y. C. Chen & al.	29.Ex.1
" <i>Pirus mairei</i> "	50F.Ex.1
<i>Pisocarpium</i> Link	62.Ex.3
<i>Pittosporaceae</i>	46.Ex.30
<i>Pittosporum buxifolium</i> K. M. Feng ex W. Q. Yin, not K. M. Feng ex C. Y. Wu & H. W. Li, nor C. Y. Wu & H. W. Li	46.Ex.30
<i>Planera aquatica</i> J. F. Gmel., not "(Walter) J. F. Gmel."	35.Ex.3
<i>Platycarya</i> Siebold & Zucc.	11.Ex.31
<i>Plectranthus</i> L'Her.	14.Ex.8
<i>Plectranthus fruticosus</i> L'Her.	14.Ex.8
<i>Plectranthus punctatus</i> (L. f.) L'Her.	14.Ex.8
<i>Pleione</i> subg. <i>Scopulorum</i>	21.Ex.1
<i>Pleuripetalum</i> T. Durand	53.Ex.8
<i>Pleuropetalum</i> Hook. f.	53.Ex.8
<i>Plumbaginaceae</i>	18.Ex.1
<i>Plumbago</i>	18.Ex.1
<i>Pluteus</i> Fr.	15.Ex.4
<i>Pluteus atricapillus</i> (Batsch) Fayod	15.Ex.4
<i>Pluteus cervinus</i> (Schaeff.) P. Kumm.	15.Ex.4
<i>Pneumocystis</i> P. Delanoë & Delanoë	45.Ex.6
<i>Pneumocystis Carinii</i> P. Delanoë & Delanoë	45.Ex.6
<i>Pneumocystis jirovecii</i> Frenkel, 'jiroveci'	45.Ex.7

<i>Poa</i> L.	18.5, 19.Ex.3
<i>Poa sibirica</i> Roshev.	6.Ex.7
<i>Poa vallesiana</i> Honck.	46.Ex.40
Poaceae Barnhart	18.5, 19.Ex.3
Poeae R. Br.	19.Ex.3
Poinae Dumort.	19.Ex.3
" <i>Polifolia</i> " (Buxbaum, 1721)	60.Ex.22
<i>Polycarpaea</i> Lam.	62.Ex.3
<i>Polycarpon</i> L.	62.Ex.3
<i>Polychaeton</i> (Pers.) Lév.	57.Ex.2
<i>Polycnemum oppositifolium</i> Pall.	51.Ex.4
<i>Polygonum</i>	37.Ex.9
<i>Polygonum persicaria</i> L.	52.Ex.8
<i>Polygonum runcinatum</i> Buch.-Ham. ex D. Don	41.Ex.2
<i>Polygonum segetum</i> Kunth	23.Ex.7
<i>Polypodium "subulatum"</i> (Velloso, 1831)	38.Ex.13
<i>Polypodium australe</i> Fée	52.Ex.19
<i>Polypodium filix-femina</i> L., not "F. femina"	23.Ex.19
<i>Polypodium filix-mas</i> L., not "F. mas"	23.Ex.19
<i>Polypodium</i> × <i>font-queri</i> Rothm.	52.Ex.19
<i>Polypodium fragile</i> L., not "F. fragile"	23.Ex.19
<i>Polypodium</i> × <i>shivasiae</i> Rothm.	52.Ex.19
<i>Polypodium vulgare</i> L. nothosubsp. <i>mantoniae</i> (Rothm.) Schidlay	H.3.Ex.1
<i>Polypodium vulgare</i> subsp. <i>prionodes</i> (Asch.) Rothm.	52.Ex.19, H.2.Ex.1
<i>Polypodium vulgare</i> subsp. <i>Vulgare</i>	52.Ex.19, H.2.Ex.1
<i>Polypogon</i> Desf.	H.2.Ex.1, H.6.Ex.1
<i>Polypogon monspeliensis</i> (L.) Desf.	H.2.Ex.1
Pooideae Asch.	19.Ex.3
<i>Populus</i> × <i>canadensis</i> var. <i>marilandica</i> (Poir.) Rehder	H.12.Ex.1
<i>Populus</i> × <i>canadensis</i> var. <i>serotina</i> (R. Hartig) Rehder	H.12.Ex.1
<i>Porella</i> L.	13.Ex.1
<i>Porella pinnata</i> L.	13.Ex.1
<i>Porroglossum echidna</i> (Rchb. f.) Garay, not "echidnum" (Garay, 1953)	23.Ex.7
<i>Potamogeton</i>	18.Ex.1
Potamogetonaceae	18.Ex.1
<i>Potentilla "atrosanguinea-pedata"</i> (Maund, 1833)	H.10.Ex.2
<i>Potentilla atrosanguinea</i> Lodd. ex D. Don	H.10.Ex.2
<i>Potentilla pedata</i> Nestl.	H.10.Ex.2
Prasinophyta	11.Ex.34
<i>Primula</i> sect. <i>Dionysiopsis</i> Pax	11.Ex.7
<i>Prochlorothrix hollandica</i> Burger-Wiersma & al.	45.Ex.3
<i>Prosopis</i>	53.Ex.21
<i>Prosopis "cineraria"</i> (Druce, 1914)	53.Ex.21
<i>Protea</i> L. 1771, nom. cons., non L. 1753	14.Ex.10, 50E.Ex.1
<i>Protea cynaroides</i> (L.) L.	14.Ex.10
Protodiniaceae Kof. & Swezy, not "Protodiniaceae"	45.Ex.5
<i>Protofagacea allonensis</i> Herend. & al.	1.Ex.2
<i>Psathyrella sarcocephalus</i> (Fr. : Fr.) Singer	50E.Ex.7
× <i>Pseudadenia</i> P. F. Hunt	H.6.Ex.3
<i>Pseudelephantopus</i> Rohr, nom. cons., not "Pseudo-elephantopus"	60.Ex.27
" <i>Pseudoditrichaceae</i> " (Steere & Iwatsuki, 1974)	38.Ex.16
<i>Pseudoditrichum</i> Steere & Iwatsuki	38.Ex.16
<i>Pseudoditrichum mirabile</i> Steere & Iwatsuki	38.Ex.16
<i>Pseudolarix</i> Gordon	10.Ex.5
<i>Pseudolarix amabilis</i> (J. Nelson) Rehder	10.Ex.5
<i>Pseudorchis</i> Ség.	H.6.Ex.3
<i>Pseudo-salvinia</i> Piton, not "Pseudosalvinia"	60.Ex.27
<i>Pseudoyoungia</i> D. Maity & Maiti sect. <i>Pseudoyoungia</i>	22.Ex.6
<i>Pseudoyoungia</i> sect. <i>Simulatrices</i> (sennikov) D. Maity & Maiti	22.Ex.6
<i>Psilotum "truncatum"</i> auct., or R. Br. pro parte	52.Ex.7
<i>Psilotum truncatum</i> R. Br.	52.Ex.7

<i>Pteridium aquilinum</i> var. <i>caudatum</i> (L.) Sadeb.	26A.Ex.2
<i>Pteridium aquilinum</i> subsp. <i>caudatum</i> (L.) Bonap.	26A.Ex.2
<i>Pteridophyta</i> Bergen & B. M. Davis	13.1(a), 16.Ex.3
<i>Pteridophytina</i> B. Boivin	16.Ex.3
" <i>Pteridospermaexylon</i> " (Greguss, 1952)	36.Ex.5
" <i>Pteridospermaexylon theresiae</i> " (Greguss,1952)	36.Ex.5
<i>Pteris caudata</i> L.	26A.Ex.2
<i>Ptilostemon</i> Cass.	11.Ex.9
<i>Ptilostemon chamaepeuce</i> (L.) Less.	11.Ex.9
<i>Ptilostemon muticus</i> Cass.	11.Ex.9
<i>Ptilostemon nothosect.</i> <i>Platon</i> Greuter	H.7.Ex.1
<i>Ptilostemon nothosect.</i> <i>Plinia</i> Greuter	H.7.Ex.1
<i>Ptilostemon</i> sect. <i>Cassinia</i> Greuter	H.7.Ex.1
<i>Ptilostemon</i> sect. <i>Platyrrhaphium</i> Greuter	H.7.Ex.1
<i>Ptilostemon</i> sect. <i>Ptilostemon</i>	H.7.Ex.1
<i>Puccinellia</i> Parl.	H.6.Ex.4
× <i>Pucciphippsia</i> Tzvelev	H.6.Ex.4
<i>Pulsatilla montana</i> var. <i>serbica</i> W. Zimm., not "(W. Zimm.) Rummelsp."	49.Ex.6
<i>Pulsatilla montana</i> subsp. <i>australis</i> (Heuff.) Zämelis	49.Ex.6
<i>Pulsatilla montana</i> subsp. <i>dacica</i> Rummelsp.	49.Ex.6
<i>Pyraceae</i>	19.Ex.5
<i>Pyricularia</i> Sacc.	57.Ex.3
<i>Pyroideae</i> Burnett	19.Ex.5
<i>Pyrola</i> L.	19.Ex.6
<i>Pyrolaceae</i> Link	19.Ex.6
<i>Pyroloideae</i> Kostel.	19.Ex.6
<i>Pyrophacus</i> F. Stein	11.Ex.29
<i>Pyrus</i> L.	19.Ex.5, 41.Ex.14
<i>Pyrus calleryana</i> Decne.	50F.Ex.1
<i>Pyrus mairei</i> H. Lev., not "Pirus"	50F.Ex.1
<i>Quercus</i>	60G.Ex.1
<i>Quercus alba</i> L.	H.10.Ex.6
<i>Quercus</i> × <i>deamii</i> Trel.	H.10.Ex.6
<i>Quercus frainetto</i> 'Hungarian Crown'	28.Ex.2
<i>Quercus macrocarpa</i> Michx.	H.10.Ex.6
<i>Quercus muehlenbergii</i> Engelm.	H.10.Ex.6
<i>Quercus polystachya</i> A. DC.	49.Ex.8
<i>Quisqualis</i> L.	20.Ex.8
<i>Racodium rupestre</i> Pers.	7.Ex.3
" <i>Radicula</i> " (Hill, 1756)	20.Ex.2
<i>Radicula</i> Moench	20.Ex.2
<i>Radiola</i> Hill	23.Ex.4
<i>Radiola "radiola"</i> (Karsten, 1882)	23.Ex.4
<i>Radiola linoides</i> Roth	23.Ex.4
<i>Ranunculaceae</i>	30.Ex.15
<i>Ranzanioideae</i> Nakai	37.Ex.2
<i>Raphidomonas</i> F. Stein	16.Ex.6
<i>Raphidophyceae</i> Chadeff. ex P. C. Silva	16.Ex.6
<i>Ravensara</i> Sonn.	55.Ex.1
<i>Renanthera</i> Lour.	H.8.Ex.3
<i>Rhamnus</i> L.	62.Ex.1
<i>Rhamnus vitis-idaea</i> Burm. f., not "vitis idaea"	23.Ex.16
<i>Rhamnus</i> sect. <i>Pseudofrangula</i> Grubov	22A.Ex.1
<i>Rhamnus</i> subg. <i>Pseudofrangula</i> (Grubov) Brizicky	22A.Ex.1
" <i>Rhaptopetalaceae</i> " (Pierre, 1897)	36.Ex.8
<i>Rhaptopetalum</i> Oliv.	36.Ex.8
<i>Rheedia kappleri</i> Eyma	9.Ex.5
" <i>Rheum</i> × <i>cultorum</i> " (Thorsrud & Reisaeter, 1948)	32.Ex.3
<i>Rhododendreae</i> Brongn.	19.Ex.4
<i>Rhododendroideae</i> Endl.	19.Ex.4

<i>Rhododendron</i> L.	19.Ex.4, 20.Ex.1, 22.Ex.1, 60A.Ex.1
<i>Rhododendron aureodorsale</i> (W. P. Fang ex J. Q. Fu) Y. P. Ma & J. Nielsen	30.Ex.7
<i>Rhododendron bureavii</i> Franch., not "bureau"	60.Ex.15
<i>Rhododendron potaninii</i> Batalin, not "potanini"	60.Ex.31
<i>Rhododendron</i> subg. <i>Rhododendron</i>	22.Ex.1
<i>Rhodophyllaceae</i>	18.Ex.1
<i>Rhodophyllidaceae</i>	18.Ex.1
<i>Rhodophyllis</i>	18.Ex.1
<i>Rhodophyllus</i>	18.Ex.1
<i>Rhodora</i> L.	19.Ex.4
<i>Rhodoreae</i> D. Don	19.Ex.4
<i>Rhodymenia</i> Grev., not "Rhodomenia"	14.Ex.12
<i>Rhynchospora</i>	37.Ex.10
<i>Rhynchosstylis</i> Blume	H.6.Ex.6
<i>Ribes non-scriptum</i> (Berger) Standl.	60.Ex.25
<i>Richardia</i> L.	51.Ex.5
<i>Richardsonia</i> Kunth	51.Ex.5
<i>Ricinocarpaceae</i> Hurus.	6.Ex.11
<i>Ricinocarpeae</i> Müll.-Arg.	6.Ex.11
<i>Ricinocarpos</i> Desf.	6.Ex.11
<i>Ricinocarpos</i> sect. <i>Anomodiscus</i>	21.Ex.1
<i>Rodaucea</i> W. Rossi & Santam.	30.Ex.2
× <i>Rodrettiopsis</i> Moir	H.6.Ex.6
<i>Rodriguezia</i> Ruiz & Pav.	H.6.Ex.6
<i>Roegneria hirsuta</i> Keng	41.Ex.24
<i>Roridomyces</i> Rexer	30.Ex.17
<i>Rorippa</i> Scop.	14.Ex.3
<i>Rosa</i> L.	18.Ex.1, 19.Ex.2, 19.Ex.5, 20.Ex.1, 46.Ex.1
<i>Rosa canina</i> L.	H.3.Ex.3
<i>Rosa gallica</i> L.	46.Ex.1
<i>Rosa gallica</i> var. <i>eristyla</i> R. Keller	46.Ex.1
<i>Rosa gallica</i> var. <i>gallica</i>	46.Ex.1
<i>Rosa glutinosa</i> var. <i>leioclada</i> H. Christ	24.Ex.7
<i>Rosa jundzillii</i> f. <i>leioclada</i> Borbás	24.Ex.7
<i>Rosa pissardii</i> Carrière, not "pissardi", nor "pissarti"	60.Ex.32
<i>Rosa</i> × <i>toddiae</i> Wolley-Dod, not "×toddii"	60.Ex.35
<i>Rosa webbiana</i>	60C.1(d)
<i>Rosaceae</i> Juss.	18.Ex.1, 19.Ex.2, 19.Ex.5, 46.Ex.1, 53.Ex.18
<i>Roseae</i> DC.	19.Ex.2
<i>Rosoideae</i> Endl.	19.Ex.2
<i>Roystonea elata</i> (W. Bartram) F. Harper	14.Ex.6
<i>Roystonea regia</i> (Kunth) O. F. Cook	14.Ex.6
<i>Rubia</i> L.	53.Ex.12
<i>Rubus</i> L.	53.Ex.12
<i>Rubus aculeatiflorus</i> Hayata	11.Ex.10
<i>Rubus aculeatiflorus</i> var. <i>taitoensis</i> (Hayata) T. S. Liu & T. Y. Yang	11.Ex.10
<i>Rubus amnicola</i> Blanch., not "amnicolus"	23.Ex.8
<i>Rubus fanjingshanensis</i> L. T. Lu ex Boufford & al.	46.Ex.26
<i>Rubus quebecensis</i> L. H. Bailey	60D.Ex.1
<i>Rubus taitoensis</i> Hayata	11.Ex.10
<i>Rubus taitoensis</i> var. <i>taitoensis</i>	11.Ex.10
<i>Rumex cantabricus</i> Rech. f.	23.Ex.5
<i>Saccharomyces</i> Meyen	16.Ex.6
<i>Saccharomycetes</i> G. Winter	16.Ex.6
<i>Sacheria</i> Sirodot	48.Ex.1
<i>Sadleria "pallida"</i> (sensu Hillebrand, 1888), non Hook. & Arn.	41.Ex.17
<i>Sadleria hillebrandii</i> Rob.	41.Ex.17
<i>Salicaceae</i> Mirb.	18.Ex.1, 52.Ex.18

<i>Salicornia europaea</i> L.	26.Ex.3
<i>Salicornia europaea</i> var. <i>herbacea</i> L.	26.Ex.3
<i>Salix</i> L.	18.Ex.18, 52.Ex.3, 52.Ex.18
<i>Salix</i> " <i>myrsinites</i> " sensu Hoffm., non L.	52.Ex.3
<i>Salix aurita</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Salix caprea</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Salix</i> × <i>capreola</i> Andersson	H.3.Ex.1
<i>Salix glaucops</i> Andersson (pro hybr.)	50.Ex.2
<i>Salix humilis</i> Marshall	11.Ex.27
<i>Salix humilis</i> var. <i>microphylla</i> (Andersson) Fernald	11.Ex.27
<i>Salix humilis</i> var. <i>tristis</i> (Aiton) Griggs	11.Ex.27
<i>Salix myrsinifolia</i> Salisb.	52.Ex.3
<i>Salix tristis</i> Aiton	11.Ex.27
<i>Salix tristis</i> var. <i>microphylla</i> Andersson	11.Ex.27
<i>Salix tristis</i> var. <i>tristis</i>	11.Ex.27
<i>Salix</i> sect. <i>Argenteae</i> W. D. J. Koch	49.Ex.7
<i>Salix</i> sect. <i>Glaucæ</i> Pax	49.Ex.7
<i>Salix</i> subsect. <i>Myrtilloides</i> C. K. Schneid., not "(C. K. Schneid.) Dorn"	49.Ex.7
<i>Salvia "africana coerulea"</i> (Linnaeus, 1753)	23.Ex.15
<i>Salvia grandiflora</i> subsp. <i>willeana</i> Holmboe, not subsp. " <i>S. willeana</i> "	24.Ex.5
<i>Salvia oxyodon</i> Webb & Heldr.	30.Ex.10
<i>Salvia</i> sect. <i>Hemiphace</i> Benth.	41.Ex.3, 46.Ex.15
<i>Sapium</i> subsect. <i>Patentinervia</i>	21.Ex.1
<i>Saxifraga aizoon</i> [var. <i>aizoon</i> subvar. <i>brevifolia</i> f. <i>multicaulis</i>] subf. <i>surculosa</i> Engl. & Irmsch.	24.Ex.1
<i>Scaevola taccada</i> (Gaertn.) Roxb.	41.Ex.7
<i>Scandix pecten-veneris</i> L., not "pecten ♀"	23.Ex.2
<i>Scenedesmus armatus</i> var. <i>brevicaudatus</i> (Hortob.) Pankow, non (L. S. Péterfi) E. H. Hegew.	53.Ex.17
<i>Scenedesmus armatus</i> f. <i>brevicaudatus</i> L. S. Péterfi	53.Ex.17
<i>Scenedesmus carinatus</i> var. <i>brevicaudatus</i> Hortob.	53.Ex.17
" <i>Schaenoides</i> " (Rottbøll, 1772)	20.Ex.10
× <i>Schiedea</i> " <i>gregoriana</i> " (Degener, 1936)	39.Ex.2
<i>Schiedea kealiae</i> Caum & Hosaka	39.Ex.2
<i>Schinus molle</i> L.	23.Ex.6
<i>Schoenoxiphium</i>	46.Ex.3
<i>Schoenoxiphium altum</i> Kukkonen	46.Ex.3
<i>Schoenus</i> L.	20.Ex.10
<i>Scilla peruviana</i> L.	51.Ex.3
" <i>Scirpoides</i> " (Rottbøll, 1772)	20.Ex.10, 35.Ex.4
<i>Scirpoides</i> Ség.	35.Ex.4, 38.Ex.18
" <i>Scirpoides paradoxus</i> " (Rottbøll, 1772)	35.Ex.4
<i>Scirpus</i> L.	20.Ex.10
<i>Scirpus cespitosus</i> L., not "caespitosus"	60.Ex.1
<i>Scirpus iridifolius</i> Bory	41.Ex.20
<i>Scirpus</i> sect. <i>Pseudoeriophorum</i> Jurtzev, not sect. "Pseudo-eriophorum"	60.Ex.24
<i>Sclerocroton</i>	11.Ex.22
<i>Sclerocroton integerrimus</i> Hochst.	11.Ex.22
<i>Sclerocroton reticulatus</i> Hochst.	11.Ex.22
<i>Scleroderma</i>	18.Ex.1
<i>Sclerodermataceae</i>	18.Ex.1
<i>Scolosanthus leonardii</i> Alain	60.Ex.39
<i>Scyphophora ecmocyna</i> Gray	58.Ex.6
<i>Scytanthus</i> Hook.	53.Ex.8
<i>Scytopetalaceae</i> Engl.	36.Ex.8
" <i>Scytopetalum</i> " (Pierre, 1897)	36.Ex.8
" <i>Scytosiphon castaneus</i> "	46.Ex.22
<i>Sebastiano-schaueria</i> Nees	20.Ex.8
<i>Sebertia</i> Engl., not "Pierre ex Baill."	36.Ex.1
"sectio <i>Orontiaceae</i> " (Brown, 1810)	37.Ex.7

<i>Sedum</i> L.	11.Ex.18
<i>Sedum candollei</i> Raym.-Hamet	11.Ex.18
<i>Sedum eriocarpum</i> subsp. <i>spathulifolium</i> 't Hart	40.Ex.7
<i>Sedum sedoides</i> (Decne.) Raym.-Hamet	11.Ex.18
<i>Selaginella</i>	31.Ex.6
" <i>Selaginella apoda</i> "	61.Ex.2
<i>Selaginella apus</i> Spring	61.Ex.2
<i>Selenicereus</i> (A. Berger) Britton & Rose	H.6.Ex.1
× <i>Seleniphylloides</i> G. D. Rowley	H.6.Ex.1
<i>Sempervivum sedoides</i> Decne.	11.Ex.18
<i>Senecio napeaifolius</i> (DC.) Sch. Bip., not "napeaifolius"	53.Ex.12, 60.Ex.21
<i>Senecio napifolius</i> MacOwan	53.Ex.12
<i>Serratula chamaepeuce</i> L.	11.Ex.9
<i>Sersalisia</i> R. Br.	36.Ex.1
<i>Sersalisia?</i> <i>acuminata</i> Baill.	36.Ex.1
<i>Seseli divaricatum</i> Pursh	61.Ex.1
<i>Sesleria</i>	60B.1(b)
<i>Setaria excurrentis</i> var. <i>leviflora</i> Keng ex S. L. Chen	40.Ex.6
<i>Sicyos</i> L.	62.Ex.1
<i>Sicyos triqueter</i> Moç. & Sessé ex Ser.	46.Ex.13
<i>Sida retusa</i> L.	9.Ex.10
<i>Sideroxylon</i> L., not "Sideroxylum"	13.Ex.4
<i>Sigillaria</i> Brongn.	11.Ex.1
<i>Sigillariostrobus</i> Schimp.	11.Ex.1
<i>Silene</i> L.	11.Ex.14
<i>Silene behen</i> L.	11.Ex.14
<i>Silene cucubalus</i> Wibel	11.Ex.14
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	11.Ex.14
<i>Simarouba</i> Aubl.	53.Ex.13
<i>Simarouba</i> Boehm.	53.Ex.13
<i>Siphonia</i> Benth., non Rich. ex Schreb.	30.Ex.12
<i>Skeletonema</i> Grev.	6.Ex.4
<i>Skeletonemopsis</i> P. A. Sims	6.Ex.4
<i>Skytanthus</i> Meyen	53.Ex.8
<i>Sladenia integrifolia</i> Y. M. Shui & W. H. Chen	40A.Ex.1
<i>Sloanea</i>	60B.1(a)
<i>Smilax "caule inermi"</i> (Aublet, 1775)	23.Ex.9
<i>Smithia</i> Aiton, nom. cons., non Scop.	14.Ex.11
<i>Solanaceae</i>	46.Ex.33
<i>Solanum</i> L.	11.Ex.3, 22.Ex.3
<i>Solanum baretiae</i> Tepe	31.Ex.5
<i>Solanum dasypus</i> Drège ex Dunal	46.Ex.33
<i>Solanum lycopersicum</i> L.	14.Ex.1
<i>Solanum mammosum</i> L.	11.Ex.3
<i>Solanum melongena</i> var. <i>insanum</i> (L.) Prain	24.Ex.2
<i>Solanum pseudocapsicum</i> L.	22.Ex.3
<i>Solanum rantonnetii</i> Carrière, not "rantonnei"	60.Ex.17
<i>Solanum tuberosum</i> var. <i>murukewillu</i> Ochoa, not "muru'kewillu"	60.Ex.28
<i>Solanum umtuma</i> Voronts. & S. Knapp	6.Ex.7
<i>Solanum "subg. Pseudocapsicum"</i>	22.Ex.3
<i>Solanum</i> sect. <i>Acanthophora</i> Dunal	11.Ex.3
<i>Solanum</i> subg. <i>Leptostemonum</i> Bitter	11.Ex.3
<i>Solanum</i> sect. <i>Leptostemonum</i> Dunal	11.Ex.3
<i>Solanum</i> subg. <i>Minon</i> Raf.	22.Ex.3
<i>Solanum</i> sect. <i>Pseudocapsicum</i> (Medik.) Roem. & Schult.	22.Ex.3
<i>Solanum</i> subg. <i>Solanum</i>	22.Ex.3
<i>Solidago</i> L.	11.Ex.38
× <i>Solidaster</i> H. R. Wehrh.	11.Ex.38
<i>Solms-laubachia</i> Muschl. ex Diels	20.Ex.8
<i>Sophora tomentosa</i> subsp. <i>occidentalis</i> (L.) Brummitt	46.Ex.8
<i>Sopholaeliocattleya</i> Hurst	H.6.Ex.6

<i>Sophranitis</i> Lindl.	H.6.Ex.6
<i>Spartium biflorum</i> Desf.	11.Ex.11
<i>Spathiphyllum solomonense</i> Nicolson, not "solomonensis"	50F.Ex.3
<i>Spergula stricta</i> Sw.	11.Ex.12
Spermatophyta	13.1(a)
Sphagnaceae	13.1(b), 13.1(c)
<i>Sphagnum</i> [unranked] <i>Rigida</i> Lindb.	21.Ex.2
<i>Sphagnum</i> "b. <i>Sph. rigida</i> " (Lindberg, 1862)	21.Ex.2
<i>Sphagnum</i> sect. " <i>Sphagna rigida</i> " (Limpricht, 1885)	21.Ex.2
<i>Sphagnum</i> sect. <i>Rigida</i> (Lindb.) Limpr.	21.Ex.2
Sphenocleioideae Lindl., "Sub-Order? Sphenocleaceae"	19.Ex.1
<i>Spiraea</i> L.	19.Ex.5
Spiraeaceae	19.Ex.5
Spiraeoideae Arn.	19.Ex.5
<i>Spondias mombin</i>	23.Ex.1
<i>Stachys</i> L.	62.Ex.1
<i>Stachys</i> × <i>ambigua</i> Sm. (pro sp.)	50.Ex.1
<i>Stachys palustris</i> var. <i>pilosa</i> (Nutt.) Fernald	26A.Ex.1
<i>Stachys palustris</i> subsp. <i>pilosa</i> (Nutt.) Epling	26A.Ex.1
<i>Stamnostoma</i> A. Long	1.Ex.3
<i>Stamnostoma huttonense</i> A. Long	1.Ex.3
<i>Staphylea</i> , not "Staphylis"	51.Ex.1
<i>Stenocarpus</i> R. Br.	62.Ex.3
" <i>Stereocaulon subdenudatum</i> " Havaas	36.Ex.6
<i>Stillingia</i>	11.Ex.22
<i>Stillingia integerrima</i> (Hochst.) Baill.	11.Ex.22
<i>Strychnos</i> L.	62.Ex.1
" <i>Suaeda</i> " (Forsskål, 1775)	35.Ex.1
" <i>Suaeda baccata</i> " (Forsskål, 1775)	35.Ex.1
" <i>Suaeda vera</i> " (Forsskål, 1775)	35.Ex.1
<i>Swainsona formosa</i> (G. Don) Joy Thomps.	11.Ex.24
<i>Symphostemon</i> Hiern	53.Ex.12
<i>Symphyostemon</i> Miers	53.Ex.12
<i>Synthlipsis berlandieri</i> A. Gray	11.Ex.28
<i>Synthlipsis berlandieri</i> var. <i>berlandieri</i>	11.Ex.28
<i>Synthlipsis berlandieri</i> var. <i>hispida</i> S. Watson	11.Ex.28
<i>Synthyris</i> Benth. subg. <i>Synthyris</i>	11.Ex.25
<i>Synthyris</i> subg. <i>Plagiocarpus</i> Pennell	11.Ex. 25
<i>Talinum polyandrum</i> Hook., non Ruiz & Pav.	58.Ex.1
<i>Tamus</i> , not "Tamnus"	51.Ex.1
<i>Taonabo</i> Aubl.	62.Ex.7
<i>Taonabo dentata</i> Aubl.	62.Ex.7
<i>Taonabo punctata</i> Aubl.	62.Ex.7
<i>Tapeinanthus</i> Boiss. ex Benth., non Herb.	41.Ex.1, 53.Ex.1
<i>Taraxacum</i> Zinn, not "Taraxacvm"	60.Ex.9
<i>Tasmanites</i> E. J. Newton	11.Ex.34
<i>Taxus</i> L.	62.Ex.2
<i>Taxus baccata</i> var. <i>variegata</i> Weston	28.Ex.1
<i>Taxus baccata</i> 'Variegata'	28.Ex.1
<i>Tephroseris</i> (Rchb.) Rchb.	49.Ex.3
<i>Tephroseris</i> sect. <i>Eriopappus</i> (Dumort.) Holub	49.Ex.3
Terminaliaceae J. St.-Hil.	14.Ex.4
<i>Tersonia cyathiflora</i> (Fenzl) A. S. George ex J. W. Green	46.Ex.29
<i>Tetraglochin</i> Poepp.	62.Ex.5
<i>Tetragonia tetragonoides</i> (Pall.) Kuntze	60.Ex.23
<i>Tetramelas thiopolizus</i> (Nyl.) Giralt & Clerc	42.Ex.1
" <i>Thamnos</i> "	51.Ex.1
" <i>Thamnus</i> "	51.Ex.1
<i>Thea</i> L.	13.Ex.3
<i>Thunbergia</i> Retz., non Montin	19.Ex.8
Thunbergioideae T. Anderson	19.Ex.8

<i>Thuspeinanta</i> T. Durand	41.Ex.1, 53.Ex.1
<i>Thymus britannicus</i> Ronniger	11.Ex.16
<i>Thymus praecox</i> subsp. <i>arcticus</i> (Durand) Jalas	11.Ex.16
<i>Thymus praecox</i> subsp. <i>britannicus</i> (Ronniger) Holub	11.Ex.16
<i>Thymus serpyllum</i> var. <i>arcticus</i> Durand	11.Ex.16
<i>Thymus serpyllum</i> L. subsp. <i>arcticus</i> (Durand) Hyl.	11.Ex.16
<i>Thymus serpyllum</i> subsp. <i>britannicus</i> (Ronniger) P. Fourn.	11.Ex.16
<i>Tiarella cordifolia</i> L.	H.11.Ex.1
<i>Tibetoseris</i> Sennikov sect. <i>Tibetoseris</i>	22.Ex.6
<i>Tibetoseris</i> sect. <i>Simulatrices</i> Sennikov	22.Ex.6
<i>Tilia</i>	10.Ex.4
<i>Tillaea</i> , not " <i>Tillia</i> "	51.Ex.1
<i>Tillandsia barclayana</i> var. <i>minor</i> (Gilmartin) Butcher	41.Ex.23
<i>Tillandsia bryoides</i> Griseb. ex Baker	9.Ex.11
<i>Tillandsia foetida</i> (Wallr.) Liro	H.2.Ex.1
<i>Tillandsia lateritia</i> André	41.Ex.23
<i>Tilletia caries</i> (DC.) Tul. & C. Tul.	H.2.Ex.1
<i>Tillia</i>	51.Ex.1
<i>Tithymalus</i>	36.Ex.12
" <i>Tithymalus jaroslavii</i> " (Poljakov, 1953)	36.Ex.12
<i>Tmesipteris elongata</i> P. A. Dang.	52.Ex.7
<i>Tmesipteris truncata</i> (R. Br.) Desv.	52.Ex.7
<i>Torreya</i> Arn., nom. cons., non Raf.	53.Ex.2
<i>Tragus berteronianus</i> Schult., not " <i>berteroanus</i> "	60.Ex.16
<i>Tremellaceae</i>	37.Ex.6
<i>Triaspis mozambica</i> A. Juss., not " <i>mossambica</i> "	60.Ex.1
" <i>tribus Brevipedunculata</i> " (Huth, 1895)	37.Ex.8
" <i>tribus Involuta</i> " (Huth, 1895)	37.Ex.8
<i>Trichipteris kalbreyeri</i> (Baker) R. M. Tryon	41.Ex.19
<i>Trichoderma dorotheae</i> Samuels & Dodd	59.Ex.4
<i>Tricholomataceae</i> R. Heim ex Pouzar, not " <i>Tricholomataceae</i> " (Roze, 1876)	18.Ex.10
<i>Trichomanes</i>	23.Ex.19
<i>Trifolium</i>	23.Ex.19
<i>Trifolium indicum</i> L., not " <i>M. indica</i> "	23.Ex.19
<i>Triglochin</i> L.	62.Ex.5
<i>Trilepisium</i> Thouars	38.Ex.20
<i>Trilepisium madagascariense</i> DC.	38.Ex.20
<i>Trimerophytina</i> H. P. Banks	16.Ex.6
<i>Trimerophyton</i> Hopping	16.Ex.6
<i>Trisetum</i>	46.Ex.34
<i>Triticum</i> L.	H.3.Ex.3
<i>Triticum aestivum</i> L.	H.3.Ex.3
<i>Triticum laxum</i> Fr.	H.5.Ex.1
<i>Triticum</i> L.	H.8.Ex.1
× <i>Tritordeum</i> Asch. & Graebn.	H.8.Ex.1
<i>Trollius taihasenzanensis</i> Masam., not " <i>Torilis</i> "	60.Ex.3
<i>Tropaeolum majus</i> L.	23.Ex.5
<i>Tsuga</i>	7.Ex.1
<i>Tsuga heterophylla</i> (Raf.) Sarg.	7.Ex.1
<i>Tsuga mertensiana</i> (Bong.) Carrière	7.Ex.1
<i>Tuber</i> F. H. Wigg. : Fr.	20.Ex.3
<i>Tuber gulosorum</i> F. H. Wigg.	20.Ex.3
<i>Tuberculodinium</i> D. Wall	11.Ex.29
<i>Tursiocola podocnemicola</i>	29.Ex.3
<i>Ubochea</i> Baill.	60B.Ex.1
<i>Uffenbachia</i> Fabr., not " <i>Vffenbachia</i> "	60.Ex.9
<i>Uladendron codesuri</i> Marc.-Berti, not " <i>codesurii</i> "	60.Ex.33
<i>Ulmus racemosa</i> Thomas, non Borkh.	50C.Ex.1
<i>Umbelliferae</i>	18.5
<i>Uredinales</i>	13.1(d)
<i>Uredo pustulata</i> Pers., not " <i>Vredo pvstvlata</i> "	60.Ex.10

<i>Uromyces fabae</i>	23.Ex.1
<i>Urospatheae</i> Nakai	37.Ex.2
<i>Urtica</i> " <i>dubia</i> ?" (Forsskål, 1775)	23.Ex.10
<i>Urvillea</i> Kunth	53.Ex.12, 60B.Ex.1
<i>Ustilaginales</i>	13.1(d)
<i>Uva-ursi</i> Duhamel, not " <i>Uva ursi</i> " (Miller, 1754)	20.Ex.7
<i>Vaccinium cantabricum</i> Huds.	23.Ex.5
<i>Vaccinium</i> sect. <i>Vitis-idaea</i> W. D. J. Koch, not " <i>Vitis idaea</i> "	60.Ex.26
<i>Valantia</i> L., not " <i>Vaillantia</i> "	60.Ex.13
<i>Valeriana</i> sect. <i>Valerianopsis</i>	21.Ex.1
<i>Vanda</i> W. Jones ex R. Br.	H.6.Ex.6, H.8.Ex.3
<i>Vanda lindleyana</i>	60C.1(c)
× <i>Vascostylis</i> Takakura	H.6.Ex.6
<i>Venturia acerina</i> Plakidas ex M. E. Barr	59.Ex.3
<i>Verbascum lychnitis</i> L.	H.10.Ex.3
" <i>Verbascum nigro-lychnitis</i> " (Schiede, 1825)	H.10.Ex.3
<i>Verbascum nigrum</i> L.	23.Ex.5, H.10.Ex.3
<i>Verbascum</i> × <i>schiedeanum</i> W. D. J. Koch	H.10.Ex.3
<i>Verbascum</i> sect. <i>Aulacosperma</i> Murb.	53.Ex.18
<i>Verbena hassleriana</i>	60C.1(d)
<i>Verbesina alba</i> L.	11.Ex.23
<i>Verbesina prostrata</i> L.	11.Ex.23
<i>Veronica</i> L.	11.Ex.25
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., not " <i>anagallis</i> ▼"	23.Ex.2, 60.Ex.26
<i>Veronica</i> subg. <i>Synthyris</i> (Benth.) M. M. Mart. Ort. & al.	11.Ex.25
<i>Verrucaria aethiobola</i> Wahlenb., not " <i>Wahlenb. in Acharius</i> ", nor " <i>Wahlenb. ex Ach.</i> "	46.Ex.9
<i>Vexillifera</i> Ducke	6.Ex.5
<i>Vexillifera micranthera</i>	6.Ex.5
<i>Viburnum ternatum</i> Rehder	46.Ex.2
<i>Vicia</i> L.	18.5., 46.Ex.31
<i>Vicia amurensis</i> f. <i>sanneensis</i> Y. C. Jiang & S. M. Fu, not Y. C. Jiang & S. M. Fu ex Ma & al.	46.Ex.31
<i>Vinca major</i> L.	23.Ex.5
<i>Vincetoxicum</i>	51.Ex.1
<i>Viola hirta</i> L.	24.Ex.7
" <i>Viola qualis</i> " (Krocker, 1790)	23.Ex.10
<i>Viola tricolor</i> var. <i>hirta</i> Ging.	24.Ex.7
<i>Vitellaria paradoxa</i> C. F. Gaertn.	9.Ex.7
<i>Vitellaria paradoxa</i> subsp. <i>nilotica</i> (Kotschy) A. N. Henry & al.	9.Ex.7
<i>Vitellaria paradoxa</i> subsp. <i>paradoxa</i>	9.Ex.7
<i>Vitis novae-angliae</i> Fernald	60.Ex.25
<i>Vriesea barclayana</i> var. <i>minor</i> Gilmartin	41.Ex.23
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C. C. Gmel.	26.Ex.2
<i>Vulpia myuros</i> " <i>subsp. pseudomyuros</i> (Soy.-Will.) Maire & Weiller"	26.Ex.2
<i>Wahlenbergia</i> Roth	11.Ex.2
<i>Waltheria americana</i> L.	11.Ex.21
<i>Waltheria indica</i> L.	11.Ex.21
<i>Wintera</i> Murray	18.Ex.6
<i>Winteraceae</i> R. Br. ex Lindl.	18.Ex.6
<i>Wisteria</i> Nutt., not " <i>Wistaria</i> "	60.Ex.7
<i>Wollemia nobilis</i> W. G. Jones & al.	60.Ex.19
<i>Xanthoceras</i> Bunge	62.Ex.6
" <i>Xanthoxylon</i> "	50F.Ex.2
" <i>Xanthoxylum</i> "	50F.Ex.2
<i>Xerocomus</i> Qué.	62A.Ex.1
<i>Xylomataceae</i> Fr., " <i>ordo Xylomaceae</i> "	18.Ex.4
<i>Zanthoxyleae</i> Dumort.	37.Ex.1
<i>Zanthoxylum caribaeum</i> var. <i>floridanum</i> (Nutt.) A. Gray, not " <i>Xanthoxylum</i> "	50F.Ex.2
<i>Zanthoxylum cribratum</i> Spreng., not " <i>Xanthoxylon</i> "	50F.Ex.2
<i>Zingiber neotruncatum</i> T. L. Wu & al.	53.Ex.6

Zingiber truncatum Stokes, non S. Q. Tong
Zygophyllum billardieri DC., not "billardieri"
Zyrphelis

53.Ex.6
60.Ex.17
30.Ex.20

Index des sujets

"Caulis", pas un nom générique	20.Ex.6
"Cohors", au lieu de l'ordre	17.2
"et" (&)	46C.1
"ex" dans la citation d'auteur	46.5, 46.6, 46.7
"Folium", pas un nom générique	20.Ex.6
"in" dans une citation	46.N.1
"mihi", comme citation d'auteur	46D
"nec", dans la citation d'homonyme	50C
"nobis", comme citation d'auteur	46D
"non", dans la citation d'homonyme	50C
"notho-", étymologie	H.1.Note
– préfixe	3.2, H.1, H.3.1
"Radix", pas un nom générique	20.Ex.6
"Spina", pas un nom générique	20.Ex.6
"St" dans les épithètes	60C.5(d)
Abréviations	
– & (et)	46C.1
– & al. (et alii, et aliorum)	46C.2
– auct. (auctorum)	50D
– cl. (classis)	5A
– comb. & stat. nov. (combinatio et status novi)	6.N.4
– comb. in stat. nov. (combinatio in statu novo)	6.Ex.13
– comb. nov. (combinatio nova)	6.1, 32A, Gl.
– emend. (emendavit)	47A
– excl. gen. (excluso genere, exclusis generibus)	47A
– excl. sp. (exclusa specie, exclusis speciebus)	47A
– excl. var. (exclusa varietate, exclusis varietatibus)	47A
– f. (forma)	5A
– fam. (familia)	5A
– gen. (genus)	5A
– gen. nov. (genus novum)	6.9, 32A
– ICNCP (Code International de Nomenclature pour les Plantes Cultivées)	28.N.2
– ISBN (International Standard Book Number)	29.1
– ISSN (International Standard Serial Number)	29.1
– loc. cit. (loco citato)	41A
– m. (mihi)	46D
– mut. char. (mutatis characteribus)	47A
– n- (notho-)	H.3.1
– nob. (nobis)	46D
– nom. alt. (nomen alternativum)	18.5, 18.6, 19.Ex.3, 19.8
– nom. cons. (nomen conservandum)	50E.1, Gl.
– nom. nov. (nomen novum)	6.11, 32A, Gl.
– nom. nud. (nomen nudum)	50B, Gl.
– nom. rej. (nomen rejiciendum)	50E.2, Gl.
– noms d'auteurs	46A
– – nom de personne	60B.N.2
– – nom d'herbier	40.N.4
– – rangs	5A
– nothosp. (nothospecies)	5A

– op. cit. (opere citato)	41A
– ord. (ordo)	5A
– orth. cons. (orthographia conservanda)	50E.1
– p. p. (pro parte)	47A
– PDF (Portable Document Format)	29.1
– pro hybr. (pro hybrida)	50.Ex.2
– pro sp. (pro specie)	11.Ex.39, 50.Ex.1
– pro syn. (pro synonymo)	50A
– s. ampl. (sensu amplo)	47A
– s. l. (sensu lato)	47A
– s. str. (sensu stricto)	47A
– sect. (sectio)	5A
– ser. (series)	5A
– sp. (species)	5A
– sp. nov. (species nova)	6.9, 32A
– St (Saint), dans une épithète	60C.5(d)
– stat. nov. (status novus)	6.1, 7.3, 32A
– subg. (subgenus)	5A
– subsp. (subspecies)	5A
– tr. (tribus)	5A
– var. (varietas)	5A
Absence de règle	Pre.13
Acceptation d'un nom	33.1
Adjectif, comme épithète	23.1, 23.5, 23.6(a), 23.6(c), 24.2, 60.8, 60C.1(c), 60C.1(d), 60D 20A.1(f)
– comme nom	21.2, 21B.2, 21B.3
– pluriel, comme épithète	19.1
– – comme nom	4.N.3, 28.N.2, 28.N.3, 28.N.4, 28.N.5
Agriculture, organisme utilisé dans l'	Pre.8
Algue bleue	Pre.2, Pre.8, Prin.I
Algue, Champignon et Plantes	Div.III.2
Algues, Comité pour les	8B.1
– culture vivante d'un holotype	13.1(e)
– date de départ	44.1
– description ou diagnose latine	11.8
– fossile versus non-fossile	54.N.1
– homonymie avec un nom de batterie	44.2, 44A
– illustration	16.3
– noms de Classes et de Sous-Classes	45.1
– originairement assigné à un groupe non couvert par ce Code	17.2
Alliance, à la place d'un Ordre	47, 47A
Altération de circonscription, citation de l'auteur	49
– rang, citation de l'auteur	11.2
– – priorité	50
– statut, hybride/non-hybride	Pre.1
Ambiguïté, éviter	
Amendement, voir Modification	
Anagramme	20.Ex.1, 60B.N.2
Analyse	38.9, Gl.
– équivalence pour des organismes autre que des plantes vasculaires	38.1
– pour une publication valide	38.7, 38.8, 38.9
Anamorphe	59.N.1, 59.N.2, Gl.
– noms non alternatifs	59.N.3
– priorité	59.N.2
– type	59.N.2
Anglais, description ou diagnose	39.2, 39A, 43.1
Annexe, I, voir Hybride	
– IIA	14.1, 14.N.1, 18.Ex.10, 50E.1

– IIB	14.1, 14.5, 14.15, 19.5, 19.Ex.5, 19.Ex.6, 50E.1
– III	10.Ex.4, 10.Ex.5, 13.Ex.4, 14.1, 14.3, 14.N.1, 14.Ex.11, 14.Ex.13, 18.Ex.7, 19.Ex.8, 50E.1, 53.Ex.13, 60.Ex.6, 60.Ex.7
– IV	14.1, 14.N.1, 14.N.2, 50E.1
– V	50E.2, 53.Ex.21, 56.1
– VI	20.N.2, 34.1
– VII	38.4
– VIII	53.5
Annexes	Pre.9, Pre.10
Annuaire mondial des collections de cultures de micro-organismes	40.N.4
Anthocérotes	13.1(c)
Apostrophe, suppression	60.1
Appellation, (voir aussi Unitaire)	Gl.
Archivage, matériel électronique d'	29A
Article(s), nom de personne dans un/des	60C.5(c)
– de ce <i>Code</i>	Pre.4
Articles taxonomiques	30A.3
– groupe, voir Taxon	
– position, voir Position	
– publications	30A.3
– rang, voir Rang	
– synonyme	14.4, Gl.
Ascomycètes, pléomorphiques	59
Attribution, définition	46.3, Gl.
– effet sur la citation de l'auteur	46.2, 46.N.3, 46.5
Augmentation de la racine d'un mot, (voir aussi Eléments de mot)	60C.1(b)
Auteur de la publication, voir Auteur	
Auteurs, méthode de travail	9A.1
– de suggestions	Div.III.4
Autographe, indélébile	30.4, 30.5, Gl.
Autonyme	6.8, Gl.
– dans une nouvelle combinaison	11.N.4
– établissement	22.3, 26.3
– priorité	11.6
– publication valide	6.N.1, 32.3
– sans nom d'auteur	22.1, 26.1
– subdivisions du genre	22.1
– taxons infraspécifiques	26.1
Bactéries, noms	54A
– nomenclature, voir Code International de Nomenclature des Bactéries	
– taxons	54A
Basidiomycètes, pléomorphiques	59
Basionyme	6.1, 52.3, Gl.
– citation de l'auteur	49
– référence	41, 41A
– indirecte	41.3
– non fournie	41.4
– pleine et directe	41.5, 41.6, 41.7, 41A
– simple renvoi à la bibliographie	41A
– restrictions	41.2
– sans indication de rang	37.3
– type	7.3
Binaire, Combinaison, voir Combinaison	
– comme épithète	24.4
– système	20.2
Binôme	23.1, Gl.

Bois, fossile	8A.3
Bryophytes, Comité pour les	Div.III.2
Bureau de Nomenclature	Div.III.3, Div.III.4(b2)
– membres	Div.III.3
Canonisation, préfixe indiquant la	60C.5(d)
Caractères diagnostiques, modification	47, 47A
Catalogue	30.6
Catalogues de vente	30.6
CD-Rom	30A.Ex.1
Centre d'indexation	30A.3
Champignons, Comité pour les, (voir aussi Anamorphe, Téléomorphe)	14.13, 42.3, 56.3, Div.III.2
– – culture vivante de l'holotype	8B.1
– – date de départ	13.1(d)
– – épithète, dérivée du nom de l'organismes associé	60.13
– – excluant ceux formant des lichens	14.13, 56.3, 57.2
– – formae speciales	4.N.4
– – formant des lichens	42.1
– – homonymie avec un nom de bactérie	54.N.1
– – hôte	38E
– – indication de statut sanctionné	50E.3
– – lichénicoles	14.13, 56.3, 57.2
– – listes de noms à rejeter	56.3
– – listes de noms acceptés	14.13
– – ne formant pas des lichens	59.1, 59.N.3
– – noms de taxons de rang supérieur	16, 16A
– – organisme associé	60.13
– – originalement assignés à un groupe non couvert par ce <i>Code</i>	45.1
– – parasites	4.N.4, 38E
– – pléomorphiques	57.2, 59
– – pléomorphiques, légitimité du nom	59.1
– – pléomorphiques, noms alternatif	59.N.3
– – pléomorphiques, priorité des noms	57.2, 59.N.2
Champignons formant des lichens	13.1(d)
Changement de nom, raisons propres au	Pre.12
Changement désavantageux de nom	56.1
Chercheurs de bonne foi	7A
Choix du type, voir Lectotype et Désignation	
Choix entre des noms, voir sous Priorité	
Circonscription	Prin.IV, 6.6, 11.1
– altération, citation	47, 47A
– anticipation	
– causant une redondance nomenclaturale	52.1
– nothotaxon	H.4
Citation, (voir aussi Citation de l'auteur)	
– "loc. cit.", emploi à éviter	41A
– "op. cit.", emploi à éviter	41A
– basionyme	41.3, 41.5, 41.6
– circonscription modifiée	47A
– date de publication	31B.1
– détail concret du type	40.N.2
– élément unique	40.3
– erreur bibliographique	41.6, 41.8
– holotype	40.3
– homonyme	50C
– identifiant émis par une archive reconnue	42.1
– lectotype	9D, 40.2, 40.3
– nom mésappliqué	50D
– nom non publié valablement	50A
– nomen conservandum	50E.1
– nomen nudum	50B
– règles à suivre	46

– synonyme	36.1, 50A
– synonyme remplacé	41.3, 41.5, 41.6
– variante orthographique	61.N.1
Citation bibliographique, erreur	41.6
– usage de "in"	46.N.1
Citation de l'auteur, (voir aussi Citation)	46, Gl.
– altération des caractères diagnostiques, (voir aussi Citation)	47
– auteurs précédents la date d'origine, (voir aussi Citation)	46.7
– autonymes, (voir aussi Citation)	22.1, 26.1
– avec "&" ou "& al.", (voir aussi Citation)	46
– avec "ex", (voir aussi Citation)	46.5, 46.6, 46.7, 46.9
– basionyme, (voir aussi Citation)	49
– changement de rang, (voir aussi Citation)	19A.Ex.1, 49
– forme incorrecte, (voir aussi Citation)	41.6
– homonyme, (voir aussi Citation)	50C
– inchangée, (voir aussi Citation)	18.4, 19.7, 21.4, 24.4, 32.2, 47
– noms d'hybrides, (voir aussi Citation)	50
– omission, (voir aussi Citation)	22.1, 26.1
– parenthèses, (voir aussi Citation)	49
– preuve externe, (voir aussi Citation)	46.9
– preuve interne, (voir aussi Citation)	46.8
– suivie par "in", (voir aussi Citation)	46.N.1, 46.Ex.32
Classe (classis), abréviation	5A
– nom	16.3
– rang	3.1
Code Américain de Nomenclature Botanique	10.*Ex.7
Code, rédaction	Div.III.2
– gestion	Pre.7
– modification	Div.III.1
Collection, culture ou ressource génétique	8B.1
– public	7A
Combinaison, (voir aussi Nouvelle combinaison)	6.7, Gl.
– basé sur un nom rejeté, (voir aussi Nouvelle combinaison)	14.1, 14.4, 14.7, 56.1
– binaire, (voir aussi Nouvelle combinaison)	21.1, 21.4, 23.1, 24.4, Gl.
– publication valide, (voir aussi Nouvelle combinaison)	35.2
– sous un homonyme postérieur conservé, (voir aussi nouvelle combinaison)	55.3
– ternaire, (voir aussi Nouvelle combinaison)	24.1
Combinatio nova, voir Nouvelle combinaison	
Comité éditorial	Div.III.2
Comité général	14.12, 14.13, 14.16, 14A, 29.3, 34.1, 34.2, 34A, 38.4, 53.5, 56.2, 56.3, 56.4, 56A, Div.III.2, Div.III.4
Comités, nomenclature	14.12, 14.13, 14.16, 14A, 29.3, 34.1, 34.2, 34A, 38.4, 42.3, 53.5, 56.2, 56.3, 56.4, 56A, Div.III.2
Compact Disc	30A.Ex.1
Composants, fongiques, dans des lichens	13.1(d)
Composé	60G.1(a), Gl.
– épithètes correctibles	60.8
– noms et épithètes	60G.1
– noms génériques, genre	62.2
Conflit avec le protologue	9A.4, 10.2, 10.5
Conservation, (voir aussi Matériel déposé, Préservation)	Pre.9, 14, 14A, Gl.
– approbation par le Comité général	14.16
– citation	50E
– combinaison sous l'homonyme conservé	55.3
– date, effet sur les noms en compétition	14.N.3
– – n'affectant pas la priorité	14.5, 14.6, 14.7

– étendue	14.1, 14.4, 14.5
– genre	14.11, 62.N.2
– homonyme junior	14.1, 14.6, 14.14, 53.1
– limitation de priorité	11.3
– listes ouvertes en permanence	14.12
– nom contre lui-même	14.N.1
– nom de famille	14.1, 14.4, 14.5, 14.15
– – basé sur un nom générique illégitime	18.3
– – lieux de publication	14.15
– nom d'espèce	14.1, 14.4, 14.N.2
– nom d'un taxon infraspécifique	14.1
– nom d'une subdivision d'un genre	14.1
– nom générique	14.1, 14.4
– nom illégitime	6.4, 14.1
– objectifs	14.1, 14.2
– orthographe	14.8, 14.11, 60.N.1
– primauté sur le sanctionnement	15.6
– proposition	14.12, 14.16, 14A
– suppression impossible d'une liste	14.14
– type	14.3, 14.8, 14.9, 48.N.2
Convention, grammaticale, voir sous Genre	
– dans le nombre	60.N.4
Correcte, grammaire	Pre.1
– nom	Prin.IV, 6.6, 11.1, 11.3, 11.4, Gl.
– – choix	11.3, 11.4, 11.5, 11.N.3, 11.6, 11.7, 14.5, 14.6, 14.7, 15.3, 15.4, 15.5
– – de champignon pléomorphique	59
– – de nothotaxon	H.4, H.5, H.8
– – potentiellement	52.3, H.5.N.1
– orthographe, voir Orthographe	
Création, épithètes de cultivar	28.N.5
Croisement avec un parent	H.4.1
Cultivar	28.N.2, Gl.
– épithètes	28.N.2, 28.N.4
Culture	
– collection	8B.1
– du type	8B.2
– état métaboliquement inactif	8B.2, 8B.3, 40.N.3
Date, d'autonyme	32.3
– de nom, définition	33.1, Gl.
– – générique Linnéen	13.4, 38.N.1
– de publication	31.1, 31.2, 31.3, 31A, 31B.1, 31C.1
– – ouvrages de la date de départ	13.1, 13.N.1
– inchangée	16.3, 18.4, 19.7, 24.4, 32.2
Décision contraignante	Pre.9, Gl.
– sur la description du matériel satisfaisant aux exigences d'une publication valide	38.4
– sur un homonyme	53.5
Décision, demande de	38.4, 53.5
Définitions	
– Analyse	38.9, Gl.
– Anamorphe	59.N.1, 59.N.2, Gl.
– Attribution	46.3, Gl.
– Autographe indélébile	30.5, Gl.
– Autonyme	6.8, Gl.
– Basionyme	6.1, 41.5, Gl.
– Binomiale	Gl.
– Citation de l'auteur	Gl.

- Combinaison	6.7, Gl.
- Combinaison binaire	23.1, Gl.
- Combinatio nova	Gl.
- Composé	60G.1, Gl.
- Cultivar	Gl.
- Date du nom	33.1, Gl.
- Décision contraignante	38.4, 53.5, Gl.
- Descriptio generico-specifica	38.5, Gl.
- Description	Gl.
- Désignation	Gl.
- Désignation binaire	Gl.
- Désignation du type	Gl.
- Désignation mal placée	Gl.
- Diagnose	38.2, Gl.
- Disponible	Gl.
- Doubles	Gl.
- Élément	Gl.
- En ligne	29.2
- Epithète	6.7, 21.2, 23.1, 23.2, 24.2, Gl.
- Epithète finale	11.4.Note, Gl.
- Epitype	9.8, Gl.
- Exemple voté	7.*Ex.13.Note, Gl.
- Ex-type, ex-holotype, ex-isotype	8B.2, Gl.
- Forma specialis	4.N.4, Gl.
- Forme spéciale (forma specialis)	4.N.4, Gl.
- formule d'hybridité	H.2.1, Gl.
- Genre monotypique	38.6, 40.6, Gl.
- Holotype	Gl.
- Homonyme	53.1, Gl.
- Homonyme postérieur	53.1
- Illustration	Gl.
- Illustration avec analyse	38.1, 38.9
- Infraspécifique	Gl.
- Isoépitype	9C, Gl.
- Isolectotype	9C, Gl.
- Isonéotype	9C, Gl.
- Isonyme	Gl.
- Isosyntype	9.12, Gl.
- Isotype	9.4, Gl.
- Lectotype	Gl.
- Matériel fossile	13.3
- Matériel non-fossile	13.3
- Matériel original	9.N.2, 9.N.3, 9.N.4, Gl.
- Mélanges	Gl.
- Monospécifique	Gl.
- Néotype	9.7, Gl.
- Nom	6.3, Gl.
- Nom à un nouveau rang (status novus)	6.1, 7.3, Gl.
- Nom conservé	14, Gl.
- Nom correct	6.6, 11.4, Gl.
- Nom de remplacement (substitut déclaré, nomen novum)	6.11, Gl.
- Nom de taxon infraspécifique	24.1
- Nom descriptif	Gl.
- Nom d'espèce	23.1
- Nom disponible	45.Ex.1.Note, Gl.
- Nom d'un nouveau taxon	6.9, Gl.
- Nom illégitime	6.4, Gl.
- Nom légitime	6.5, Gl.
- Nom provisoire	
- Nom rejeté	14.4, 56.1, Gl.

- Nom sanctionné	9.10, 13.1(d), 15.1, Gl.
- Nom sous le rang de genre	11.4
- Nom superflu	52.1, Gl.
- Nom supprimé	56.1, Gl.
- Nomen alternativum (nom. alt.)	18.6, Gl.
- Nomen conservandum (nom. cons.)	14.1, Gl.
- Nomen novum (nom. nov.)	6.11, Gl.
- Nomen nudum (nom. nud.)	38.Ex.1, 50B, Gl.
- Nomen rejiciendum (nom. rej.)	14, 56.1, Gl.
- Nomen utique rejiciendum (nom. supprimé)	56.1, Gl.
- Noms alternatifs	36.2, Gl.
- Noms confusément semblables	53.3, 53.4, 53.5, Gl.
- Noms de famille alternatifs	18.6, Gl.
- Nothoespèces	3.2, Gl.
- Nothogenus	3.2, Gl.
- Nothomorphe	H.12.2.Note, Gl.
- Nothotaxon	H.3.1, Gl.
- Nouveau nom	Gl.
- Nouveauté nomenclaturale	6.N.3, 6.N.4, Gl.
- Nouvelle combinaison	6.1, 7.3, Gl.
- Opera utique oppressa	34.1, Gl.
- Organisme	Pre.2.Note, Pre.8, Gl.
- Orthographe originale	60.2, Gl.
- Paratype	9.6, Gl.
- Position	Gl.
- Priorité	7.1, 11, 53.N.1, Gl.
- Protologue	8A.4.Note, Gl.
- Pseudo-composé	Gl.
- Publication effective	6.1, 29, 30, Gl.
- Publication non valide	36.1
- Publication valide	6.2
- Rang	Gl.
- Récolte	Gl.
- Référence de page	41.N.1, Gl.
- Référence indirecte	38.14, Gl.
- Spécimen	Gl.
- Status	6, 12.1, Gl.
- Status novus (stat. nov.)	6.10, 7.3, Gl.
- Subdivision de famille	4.N.2, Gl.
- Subdivision de genre	4.N.2, Gl.
- Substitut déclaré	6.11, Gl.
- Synonyme	Gl.
- Synonyme hétérotypique	14.4, Gl.
- Synonyme homotypique	14.4, Gl.
- Synonyme nomenclatural	14.4, Gl.
- Synonyme objectif	14.4.Note, Gl.
- Synonyme remplacé	6.11, Gl.
- Synonyme subjectif	14.4.Note, Gl.
- Synonyme taxonomique	14.4, Gl.
- Syntype	9.5, Gl.
- Tautonyme	23.4, Gl.
- Taxon (taxons)	1, Gl.
- Taxon fossile	1.2, Gl.
- Taxon non-fossile	13.3, Gl.
- Téléomorphe	59.N.1, 59.N.2, Gl.
- Terminaison latine incorrecte	Gl.
- Travaux retirés (opera utique oppressa)	34.1, Gl.
- Type	7.2, Gl.
- Type nomenclatural	7.2, Gl.
- Typification automatique	Gl.
- Usage informel	Gl.

– Validement publié	32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, Gl.
– Valider	Gl.
– Variante orthographique	61.2, Gl.
Demande de décision	38.4, 53.5
Dépôt numérique	29A.2
Dépôt, numérique	29A.2
– reconnu (pour des noms de champignons)	42, 42A
– – exigences pour le dépôt d'informations	42.2
– – nomination et résiliation de	42.3
Descriptif, nom	16.1, Gl.
– phrase	23.6, 23.7
Descriptio generico-specifica	38.5, Gl.
Description, en complément à la diagnose	39A, Gl.
– ou diagnose, attribution	
– – absente du protologue	38.1, 38.N.1
– – Anglais	
– – association inéquivoque avec l'auteur	46.2, 46.N.2, 46.N.3, 46.5
– – auteur de	46.N.2
– – comme exigence pour une publication valide	38.1
– – décision contraignante	38.4
– – disposition	38.1, 38.5, 38.11, 38.12, 38B, 38E
– – douteuse	38.4
– – en combinaison générique et spécifique	38.5, 38.12
– – Latin	39.1, 39.2, 39A, 43.1, 44.1
– – n'importe quelle langue	43.N.1, 44.N.1
– – pré-linnéenne	38A
– – publiée avant 1754	38A
– – référence	32A, 38.1, 38.11, 38.12, 38.13, 38.14, 39.1, 39.2, 43.1, 43.2
– – référence d'un genre	38.12
– – référence indirecte	38.14
– – référence limitée	38.11
– – référence non acceptable	38.5
– – référence pleine et directe	38.13
Désignation du type, (voir aussi Lectotype)	9D, 10.1, 10.5, 10.6, 10A
– "ici désigné", "hic designatus"	7.1
– déclaration	7.1
– effective, exigences	7.N.2
– obligatoire	40.1, 40.2, 40.3, 40.4, 40.5, 40.6, 40A
– remplaçable	10.5
Désignation provisoire	23.Ex.12
Désignations uninominales d'espèces	20.4(b)
Desmidiaceae, point de départ	13.1(e)
Détails de la récolte, citation des	40.N.2
– matériel illustré	8A.2
Diaeresis	60.6
Diagnose, (voir aussi Description)	38.2, Gl.
– définition	38.2, 38.3
– description d'accompagnement	39A
– douteuse	38.4
Diatomées	11.7, 11.8, 13.1(f), 13.3, 38.Ex.15
Direction d'un croisement	H.2A.1
Disponible, épithète	11.5, 15.6, 58, Gl.
– matériel imprimé	31.1
– nom	14.1

– sous le Code zoologique	45.Ex.1.Note
Division (divisio) ou phylum, nom	16.1
– rang	3.1, 16.N.1
Double, définition	Gl.
Double-points, usage dans le nom sanctionné du	50E.3
Doute	
Echelle des figures	38D.3
Ecriture romaine, usage dans l'indication d'un type	40A.2
Editions précédentes de ce <i>Code</i>	Pre.14, 59.N.2
Élément du mot, omis dans un nom de rang supérieur à la famille	16.4
Élément, citation d'un	
– conflit avec la description	9A.4
– hétérogène	
– inclusion	52.2
– – avec incertitude	52.N.1
Éléments du mot :	
– -a	60B.1(a), 60B.1(b), 60C.1(a), 60C.1(c)
– -aceae	16.1, 19.1, 19A.1
– -achne	62.2(b)
– -ae	60.12, 60C.1(a)
– -ae-	60.6
– -ales	17.1
– -an-	60C.1(c), 60C.1(d)
– -ana	60C.1(c)
– -anthes	62.4
– -anthos, -anthus	62.2(c)
– -anum	60C.1(c)
– -anus	60.12, 60C.1(c), 60D
– -ara	H.6.3, H.6.4, H.6A.1, H.8.2
– -as	
– -aster (-asteris), -astrum (-astri)	61.Ex.3
– -botrys	62.2(a)
– -carpa, -aea, -ium, -on, -os, -um, -us	62.Ex.3
– -ceras	62.2(c)
– -cheilos, -chilos, -chilus	62.2(c)
– -chlamys	62.2(b)
– -clad-	16.4
– -cocc-	16.4
– -codon	62.2(a)
– -cola	23.5
– -cyst-	16.4
– -daphne	62.2(b)
– -dendron	62.2(c)
– -e	60C.1(a)
– -ea	60B.1(a)
– -eae	19.3, 19.7, 19A.1
– -ensis	60D
– -eos	
– -er	60B.1(b), 60C.1(b)
– -es	
– Eu-	21.3
– -folia	60G.Ex.1, 60G.Ex.2
– -gaster	62.2(b)
– -glochis	62.2(b)
– -i	60.12, 60C.1(a)
– -i-	60.Ex.21, 60C.1(b), 60C.1(d)
– -ia	60B.1(b)
– -iae	60.12, 60C.1(b)

- -ianus, -iana, -ianum	60.12, 60C.1(d)
- -iarum	60C.1(b)
- -icus	60D
- -idae	16.3
- -ii	60.12, 60C.1(b)
- -inae	19.3, 19A.1
- -ineae	17.1
- -inus	60D
- -iorum	60C.1(b)
- -is	
- -ites	62.4
- -mecon	62.2(b)
- -monad-	16.4
- -myces	62.2(a)
- -myces-	16.4
- -mycetes	16.3, 16.4
- -mycetidae	16.3
- -mycota	16.3, 16.4
- -mycotina	16.3
- -n-	60C.1(c)
- -nema	62.2(c)
- -nemat-	16.4
- -nus, -na, -num	60C.1(c), 60D
- -o-	16.1
- -odes	62.4
- -odon	62.2(a)
- -oideae	19.1, 19.7, 19A.1
- -oides	62.4
- -opsida	16.3, 16.4
- -orum	60C.1(a)
- -os	
- -osma	62.2(b)
- -ou	
- -ous	
- -panax	62.2(a)
- -phyceae	16.3, 16.4
- -phycidae	16.3
- -phycos, -phycus, -phykos	62.2(c)
- -phycota	16.3
- -phyta, -phyton	16.3, 16.4
- -phytina	
- -pogon	62.2(a)
- -rum	60C.1(a)
- -sancta, sanctus	
- -stemon	62.2(a)
- -stigma	62.2(c)
- -stoma	62.2(c)
- -us	60B.1(c)
- -virales	17.1
- -viridae	16.3
- -virinae	19.3
- -virus	20.1
En ligne, définition	29.2
- publication	29.1, 29.2
Ennoblement, préfixe indicant l'	60C.5(d)
Eperluette (&)	46C
Epithète, (voir aussi Adjectif, Nom)	6.7, 21.2, 23.1, 23.2, 24.2, Gl.
- à éviter	23A.2, 23A.3, 60C.4, H.10A
- abrégée	60.11

– association définie avec nom du genre et des espèces	35.2
– césure	60.9
– composée	
– considéré comme une formule hybride	H.10.2
– cultivar	28.N.2
– dérivée de, nom de personne	23A.1, 60.7, 60C.1, 60C.2, 60C.3, 60C.4, 60C.5
– – nom d'un organisme associé	60.13
– – nom géographique	23A.1, 60.7, 60D
– – nom illégitime	58
– – nom vernaculaire	60.7
– étymologie	60H
– finale	11.4.Note, 27, Gl.
– forme non latine	28.N.5
– inadmissible	21.3, 23.4, 23.6, 24.3, 24.4
– lettre initiale	60F
– nom de champignon	60.13
– nothotaxon	H.10.2, H.10A, H.11.2
– orthographe recommandée	60E
– orthographe usuelle	60E
– séquence dans la formule hybride	H.2A.1
Epithète finale	11.4.Note, 11.4, 11.N.2, 26.1, 26.2, 27, Gl.
Epithètes, (voir aussi index des noms scientifiques)	
– “cami”	60C.2
– “genuinus”	9A.3, 24.3
– “mandacaru”	
– “originalis”, “originarius”	24.3
– “typicus”	9A.3, 24.3
– “veridicus”, “verus”	24.3
– abbatiana	60.Ex.19
– afzelianus, afzelii	60C.Ex.1
– albiziae, pas “albizziae”	60.Ex.40
– albomarginatus	60G.1(c)
– alcoquiana, pas “alcockiana”	60.Ex.14
– alexandri	60C.2
– allemanii	60C.Ex.1
– alta, pas “alba”	60.*Ex.2
– amnicola, pas “amnicolus”	23.Ex.8
– amorginum	60D.Ex.1
– anagallis-aquatica, pas “anagallis?”	23.Ex.2, 60.Ex.26
– anonicola, pas “anonicola”	60.Ex.40
– anton-bolosii, pas “a.-bolosii”	60.Ex.30
– aquilegifolia, not “aquilegifolia”, nor “aquilegiaefolia”	60G.Ex.2, 60G.Ex.6
– atropurpureum, pas “atro-purpureum”	60.Ex.24
– atropurpureus	60G.1(c)
– augusti	60C.2
– austro-occidentale, pas “austroöccidentale”	60.Ex.25
– backhousei, pas “backhousii”	60.Ex.17
– balansana, -um, -us	60C.1(c)
– bancroftiorum, pas “bancroftii”	60.Ex.38
– bauhini	60C.Ex.1
– beatricis	60C.2
– bellonis	60C.Ex.1
– berteroanum	60C.1(c)
– berteronianus, pas “berteroanus”	
– bigelovii, pas “bigelowii”	60.Ex.15
– billardierei, pas “billardierii”	60.Ex.17
– brandegeana, pas “brandegeana”	60.Ex.17
– brauniarum	60C.1(b)
– brienianus	60C.5(b)

– brunonianus, brunonis	60C.Ex.1
– buckleyi, pas “buckleyii”	60.Ex.17
– bureauvii, pas “bureaui”	60.Ex.15
– caespitosus, caespitosus	60.Ex.1
– candollei	60C.5(d)
– cannifolia, pas “cannaefolia”	60.Ex.20
– caricaefolius	60G.Ex.5
– caespitosus, caespitosus	60.Ex.1
– ceylanicus, zeylanicus	53.*Ex.11, 60.Ex.1
– chamissonianus, chamissonis	60C.Ex.1
– chamissonis, pas “chamissoi”	60.Ex.16
– chinensis, sinensis	53.*Ex.11, 60E.Ex.1
– ciliatoglandulifer, pas “ciliato-glandulifer”	60.Ex.24
– clusianus, clusii	23A.1, 60C.Ex.1
– codesuri, pas “codesurii”	60.Ex.33
– conceptionis	60C.2
– costaricensis, pas “costa-ricensis”	60.Ex.24
– dahuricus	23A.1
– dubuyssonii	60C.5(c)
– echidna, pas “echidnum”	23.Ex.7
– edithae	60C.2
– elisabethae	60C.2
– fedtschenkoi, fedtschenkoae	60C.1(a)
– fortunei, pas “fortuni”	60.Ex.17
– geppiorum, pas “geppii”	60.Ex.37
– glazioui	60C.1(a)
– glaziovii, pas “glazioui”	60.Ex.15
– grayi	60C.1(a)
– griffithianum	60C.1(d)
– hassleriana	60C.1(d)
– hectoris	60C.2
– hemsleyana, hemsleyi	23A.2, 53.*Ex.12
– heteropodus, heteropus	53.*Ex.11
– heyneanus	60C.1(c)
– hilairei	60C.5(d)
– hookerorum	60C.1(a)
– iansonii, pas “i'ansonii”	60.Ex.28
– iheringii	60C.5(e)
– jamacaru, pas “mandacaru”	60.*Ex.8
– jussieui	60C.5(d)
– kamoji, pas “kamojii”	60.Ex.34
– laceae	60C.1(a)
– lacryma-jobi, pas “lacryma jobi”	60.Ex.26
– lafarinae	60C.5(c)
– lecardii	60C.1(b)
– leclercii	60C.5(c)
– leonardiae, leonardii, leonardiorum	60.Ex.39
– lindleyana	60C.1(c)
– linnaeanus	60C.Ex.1
– linnaei	60C.2
– logatoi	60C.5(c)
– loureiroi, pas “loureirei”, ni “loureiri”	60.Ex.17
– macfadyenii	60C.5(a)
– macgillivrayi	60C.5(a)
– mackenii	60C.5(a)
– macnabii	60C.5(a)
– macrocarpon, macrocarpum	53.*Ex.11
– macrostachys, macrostachyus	53.*Ex.11
– martianus	60C.Ex.1
– martii	60C.2, 60C.5(e)
– martini	60C.2

– masoniorum	60C.1(b)
– matthewsiae, pas “matthewsii”	60.Ex.36
– melvilleorum, pas “melvilliorum”	60.Ex.17
– mombin	23.Ex.1
– mossambica, mozambica	60.Ex.1
– munronis	60C.2
– murielae	60C.2
– murukewillu, pas “muru’kewillu”	60.Ex.28
– napeifolia, pas “napeaefolia”	60.Ex.21
– napeifolius, napifolius	53.*Ex.12
– napaulensis, nepalensis, nipalensis	53.*Ex.11
– neoëbudarum, pas “neo-ebudarum”	60.Ex.24
– nidus-avis	60G.1(c)
– nobilis	60.Ex.19
– non-scriptum, pas “nonscriptum”	60.Ex.25
– nova	23.Ex.11
– novae-angliae, pas “novae angliae”	60.Ex.25, 60.Ex.26
– obrienii	60C.5(b)
– odonellii, pas “o’donellii”	60.Ex.28
– okellyi	60C.5(b)
– opuntiaiflora, pas “opuntiaeflora”	60.Ex.20
– orlovskajae	60C.1(a)
– pecten-veneris, not “pecten?”	23.Ex.2
– pennsylvanica	60D.Ex.1
– peplis, peplus	53.*Ex.12
– pissardii, pas “pissardi”, ni “pissarti”	60.Ex.32
– poikilantha, poikilanthos	53.*Ex.11
– pojarkovae	60C.1(a)
– polifolia, pas “poliifolia”	60.Ex.22
– polyanthemos, polyanthemus	53.*Ex.11
– porsildiorum	23A.1
– potaninii, pas “potanini”	60.Ex.31
– Pseudoeriophorum, pas “Pseudo-eriophorum”	60.Ex.24
– pseudo-oblongum, pas “pseudooblongum”	60.Ex.25
– pseudoplatanus, pas “pseudo-platanus”	60.Ex.24
– pteroides, pteroides	53.*Ex.11
– quebecensis	60D.Ex.1
– quinquegona	51.Ex.2
– rantonnetii, pas “rantonnei”	60.Ex.17
– remyi	60C.5(d)
– renghas, pas “benghas”	60.*Ex.5
– richardsonis	60C.2
– rolandii-principis, pas “rolandi principis”	60.Ex.26
– rumphianus, rumphii	60C.Ex.1
– saharae	23A.1
– sanctae-helenae	60C.5(d)
– sancti-johannis	60C.5(d)
– scopolii	60C.1(a)
– segetum, pas “segeta”	23.Ex.7
– seynii, pas “seyenesii”	60.Ex.18
– silvatica, sylvatica	60.Ex.1
– sinensis, chinensis	53.*Ex.11, 60E.Ex.1
– solandri	60C.Ex.1
– steenisii	60C.5(e)
– st-johnianum, pas “St.-Johnianum”	60.Ex.29
– strassenii	60C.5(e)
– sylvatica, silvatica	60.Ex.1
– tamaboki, pas “tamabokii”	60.Ex.34
– tetragonoides, pas “tetragonioides”	60.Ex.23
– theophrasti, pas “theophrastii”	60.Ex.31
– thibetensis, tibetensis	53.*Ex.11

– thibeticus, tibeticus	53.*Ex.11
– toddiae, pas “toddi”	60.Ex.35
– trachycarpa, pas “brachycarpa”	60.*Ex.2
– trachycaulon, trachycaulum	53.*Ex.11
– trianae	60C.1(a)
– trinervis, trinervius	53.*Ex.11
– tubaefflorus	60G.Ex.4
– tubiformis	60G.Ex.4
– uva-ursi, pas “uva ursi”	60.Ex.26
– vanbruntiae	60C.5(e)
– vanderhoekii	60C.5(e)
– vechtii	60C.5(e)
– verlotiorum	60C.1(b)
– virginiana	60D.Ex.1
– Vitis-idaea, pas “Vitis idaea”	60.Ex.26
– vonhausenii	60C.5(e)
– webbiana	60C.1(d)
– wilsoniae	60C.1(b)
– wislizeni	60C.2
– zeylanicus, ceylanicus	53.*Ex.11, 60.Ex.1
Epitype, définition	9.8, Gl.
– désignation	9.8, 9D
– – effectives, exigences	9.8, 9.N.7, 9.21
– – premier à suivre	
– illustration	9.8
– – référence bibliographique à fournir	9.21
– lieu à spécifier	9.21, 9D
Erreur typographique	60.1, 61.1
Erreur, application du nom lors d’un transfert	7.3
– citation bibliographique	41.6, 41.8
– correction orthographique	60.1, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12
– formelle	46.3
Espèce, (voir aussi Nothoespèce)	3.1, 3.2, 23, 23A
– abréviation	5A
– attribution à un genre	3.N.1
– désignation uninominale	20.4(b)
– élevée d’un taxon infraspécifique	24B.2
– – à adopter	23A.1, 23A.3(a)
– – à éviter	23A.2, 23A.3(b), 23A.3(c), 23A.3(d), 23A.3(e), 23A.3(f), 23A.3(g), 23A.3(h), 23A.3(i), 23A.3(j), 60C.2
– – accord grammatical	23.5, 38.13, 60.12, 60C.1
– – adjectival	23.5, 60C.1(c), 60D
– épithète, (voir aussi Epithète)	6.7, 23.1, 23.2, 23A
– – avec apostrophe	60.10, 60C.5(a), 60C.5(b), 60C.5(c)
– – avec symbole	23.3
– – avec trait d’union	23.1, 60.9, 60G.N.2
– – composée	60.8, 60.9, 60G
– – de deux mots ou plus	23.1
– – étymologie	60H
– – formation	23.1, 23.2, 23.3, 23.5, 23A, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60C, 60D, 60E, 60F, 60G, 60H
– – inadmissible	23.4, 23.6
– – lettre initiale	60F
– – linnéenne	23.3, 23.7, 23.8

– orthographe correcte, voir Orthographe	
– sous un nom générique illégitime	55.1
– terminaison	23.5, 23A.3(a), 38.13, 60.12, 60C.1, 60C.2, 60D 23
– nom	
– conservé	14.1, 14.4, 14.N.2
– équivalent au type	10.1
– illégitime	52, 53.1, 55.2
– légitime	55.1
– pas considéré comme tel	23.6
– publication valide	23.3, 23.4, 23.5, 23.6, 23.7, 32.1, 35.2, 38.1, 38.5, 38.6, 38.7, 38.8, 38.9, 38.10, 38.11, 38.12, 38.13, 38.14, 40.3, 40.4, 40.5, 40.6, 40.7, 41.3, 41.4, 41.5
– type	8, 8A, 8B, 9, 9A, 9B, 10.N.2, 40.3, 40.4, 40.5, 40.6, 40.7, 40A
– type, typification du nom d'un taxon supraspécifique	10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.6, 22.5, 22.6, 22.N.2
– rang	2, 3.1, 3.N.1, 3.2
– tautonyme	23.4
Esprit rude (<i>Spiritus asper</i>)	60A.Ex.1
Etat métaboliquement inactif	8B.2, 8B.3, 40.N.3
Ethymologie	60H
Euphonie	Pre.1
Exactitude grammaticale	Pre.1
Exclusion de type, voir sous Type	
Exemples dans ce Code	Pre.4
– votés	Gl.
ex-type (ex typo), ex-holotype (ex holotypo), ex-isotype (ex isotypo)	8B.2, Gl.
Famille (familia), abréviation	5A
– nom	18
– alternatif	10.6, 11.1, 18.5, 18.6, Gl.
– basé sur un nom générique illégitime	18.3
– conservation	
– forme	18.2
– publication valide	
– rectification de terminaison	18.4
– type	
– rang	3.1
– appelé ordre	18.2, 18.N.3
– changement	
– subdivision de, voir Subdivision de famille	
Feuillet de correction	30A.2
Filiation, voir Nothotaxon, Taxons parentaux	
Filigrane	30.N.2
Forma specialis, définition	4.N.4, Gl.
Formation arbitraire, épithète	23.2
– nom générique	20.1, 62.3
Forme (forma), abréviation, (voir aussi Taxon Infraspécifique)	5A
– rang	4.1
Forme asexuée, voir Anamorphe	
Forme sexuelle, voir Téléomorphe	
Forme spéciale (forma specialis)	4.N.4
Formule condensée	H.6.1, H.6.2, H.6.4, H.7.1
– comme épithète	H.7.1, H.8.1
– forme	H.6.2, H.6.3, H.6.4, H.7.1

– nom équivalent à	H.6.3, H.6.4, H.6A, H.8.2, H.9.N.1
– nom nothogénérique	20.N.1, H.6, H.6A, H.8, H.9
– – plus que deux genres parentaux	H.6.3, H.6.4
– – publication valide	32.N.2, 40.1, H.9
– noms des genres parentaux	H.8.1, H.9.1
– pas de type	40.1, H.9.N.1
– Personne commémorée	H.6.3, H.6.4, H.6A, H.8.2
Fossiles, (voir aussi Nodules intra-houille, Bois)	Pre.8, 13.3
– Comité sur	Div.III.2
– contre non-fossile	
– cycle de vie	1.2, 11.1, 59.N.2
– description ou diagnose	43.1, 43.2
– état préservationnel	1.2, 11.1
– nom, priorité	11.7
– – publication valide	43.1, 43.2
– – publication valide, illustration exigée	43.2, 43.3
– – type	7.N.1, 8A.3
– point de départ	13.1(f)
– spécimen type	43.3
Gastéromycètes, point de départ	13.1(d)
Générique, voir Genre	
Génitif, voir sous Nom	
Genre (genres), (voir aussi Nothogenus)	3, 20, 20A
– monotypique	38.5, 38.6, 40.6, Gl.
– nom	20, 20A
– – adjectif utilisé comme un nom	20A.1(f), 62.3
– – avec trait d'union, voir Genre	20.3, 60.N.3
– – comme épithète autonome	22.1, 22.Ex.1, 22.2, 22.3, 22.4
– – composé arbitrairement	20.1, 62.3
– – conservation	10.4, 10.N.2, 14.1, 14.3, 14.4, 60.N.1, 60.N.2, 60.N.3
– – dans les ouvrages linnéens	13.4, 38.N.1
– – désignation type	10.1, 10.5
– – forme conseillée	20A.1(a), 20A.1(e), 20A.1(i)
– – forme non recommandée	20A.1(b), 20A.1(c), 20A.1(d), 20A.1(f), 20A.1(g), 20A.1(h), 20A.1(j)
– – illégitime	22.5, 55.1
– – inclusion type	10.2, 10.3
– – indication du type	40.1, 40.2, 40.3, 40.4
– – majuscule	20.1
– – pas considéré comme tel	20.4
– – Personne commémorée	20A.1(i), 60B
– – première lettre en majuscule	20.1
– – publication valide	38.N.1, 38.7, 38.11, 40.3, 40.6
– – qui coïncide avec un terme technique	20.2
– – sexe, voir Sexe	
– – type	10.1, 10.N.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.N.2, 10.5
– – vernaculaire	62.3
– rang	3.1
– – élevé au rang de section ou de sous-genre	21B.4, 49
– subdivision, voir Subdivision du genre	
Genre monotypique	38.5, 38.6, 40.6, Gl.

Genre, accord dans le	21.2, 23.5, 24.2, 60.N.4
– nom générique	62, 62A
– – assigné par l'auteur	62.1, 62.3
– – composé	62.2
– – conservation	14.11
– – féminin lorsqu'il commémore une personne	20A.1(i)
– – lorsque le genre est divisé	62A
– – nom formé arbitrairement	62.3
– – pas apparent	62.3
– – quelque soit l'auteur original	62.2, 62.4
– – rectification des épithètes	23.5, 60.N.4
– – tradition nomenclaturale	62.1, 62.N.1
Genres (genres), abréviation	5A
Grecs, genre des noms	62.N.1
– éléments du mot	60G
– noms de personnes	60C.2
– translittération	60A
Guillemets	50F
Habitudes, abréviation d'auteur, (voir aussi tradition)	46A.4
– – établie	Pre.13, 23.8
– – régissant	Pre.1
Hepaticae, point de départ	13.1(c)
Herbier, abréviation	40.N.4, 40A.4
– à spécifier	9.21, 9.22, 9.23, 9D, 40.7, 40.N.4, 40A.4
– échantillon	9.14, 9A.3
– herbier de l'auteur	9A.1
– politique d'accès	7A
Hiérarchie des rangs	2, 3, 4, 5
– taxons subordonnés	25
Holotype (holotypus), (voir aussi Type)	10.N.1, Gl.
– automatique	7.3, 7.4, 7.5, 7.6
– désignation	7.5, 9.5
– détruit	9.11, 9.13
– donnée sur un spécimen	8A.2, 40.3
– données de récolte	8A.2, 40.3
– double	
– durablement conservé	8.Ex.5, 8.Ex.7, 8B.2, 8B.3
– – dans un herbier publique	7A
– équivalent en langue moderne	40.6
– identification ambiguë	9.8
– illustration	8A.1, 8A.2
– inclusion, dans un taxon subordonné	7.5, 22.1, 22.2, 22A, 26.1, 26.2, 26A
– – dans un autre taxon	48
– – élément unique	40.3
– indication	9.11, 40.1, 40.2, 40.3, 40.4, 40.5, 40.6, 40.7, 40A
– indication définie	7.5
– localisation	40.7
– manquant	9.7, 9.11, 9.13
– nom d'espèce précédemment publié	40.3
– nom d'espèces incluses	10.2, 10.3, 22.6, 40.3
– perdu	9.11, 9.13
– plus d'un taxon	9.N.1, 9.N.2, 9.11, 9.12
– redécouvert	9.19
– soutenant l'épitype	9.8
– vivant	8B.1, 8B.2
Homonyme, (voir aussi Noms confusément semblables)	14.10, 22.N.2, 53.1, Gl.
– antérieur	14.6, 14.10, 53.N.1
– choix entre homonymes simultanés	53.6

– citation	46.3, 50C
– conservé postérieurement	14.9, 14.10, 53.1, 55.3
– d'un nom conservé	14.1
– ignorer le statut d'hybride	H.3.3
– illégitime	21.N.1, 24.N.2, 53.1, 53.2
– noms risquant d'être confondus	53.3, 53.4, 53.5
– par conservation	14.9
– par exclusion du type	48
– postérieur	11.N.5, 15.N.1, 48.1, 53.1, 53.N.1, 53.2, Gl.
– priorité égale	53.6
– rejeté, antérieur	14.1
– – légitime	14.1
– – postérieur	53.N.1
– sanctionné	53.1, 53.N.1, 53.2
– sans rang	37.3
– subdivisions du même genre	21.N.1
– taxons infraspécifiques, mêmes espèces	24.N.2, 53.3
– taxons non traités comme des algues, des champignons ou des plantes	54.1
Homonyme postérieur, voir Homonyme	
Horticulture, organismes utilisés dans l'	4.N.3, 28.N.2
Hôte, nom	38E
– – adaptation à, forme spéciale	4.N.4
Hybridation bi-générique	H.6.2
Hybridation intergénérique, voir Nothogenus	
Hybride	Pre.8, 3.2, 4.4, 20.N.1, 28.N.1, 32.4, 50, H.1, H.2, H.3, H.4, H.5, H.6, H.7, H.8, H.9, H.10, H.11, H.12
– anticipation de l'existence	H.9.N.2
– apparaissant en culture	28.N.1
– changement vers un statut non-hybride	50
– déclaration de filiation	52.N.3
– – d'importance secondaire	H.10.N.2
– espèce, voir sous Nothospecies	
– formule	23.6(d), H.2, H.2A, H.4.1, H.10.2, Gl.
– – définition	H.2.1
– – plus informative	H.10B.1
– formule condensée, voir Formule condensée	
– genre, voir Nothogenus et Formule condensée	
– nom, voir sous Nothotaxon	
– préfixe notho (n-)	3.2, H.1, H.3.1, H.3.3
– rang	
– signe de multiplication	H.1, H.2, H.3.1, H.3.3, H.3A
– statut, indication du	50, H.1.1, H.2
– taxon, voir Nothotaxon	
– taxons parentaux, voir sous Nothotaxon	
– variété, voir Nothomorpe	
Hybride trigénérique, nom	H.6.4
Identifiant pour un nom de champignon	42, 42A
– citation, comme condition pour une publication valide	42.1
– – recommandations dans les choix de nom, de l'orthographe ou de sexe	42A.2
– émission par répertoire reconnu	42
Illustration, recommandée	38D.1
– algue	44.2, 44A
– avec une analyse	38.7, 38.8, 38.9, 38.10, Gl.
– comme type	8A, 9.7, 9.8, 10.4, 40.3, 40.5, 40.7
– du type	44A

– échelle	38D.3
– équivalente à la description	38.7, 38.10, 38.11
– fossiles	9.15, 43.2, 43.3
– matériel original	
– spécimen utilisé	8A.1, 8A.2, 38D.2, 44A
Image, voir Illustration	
Inclusion du type	22.1, 22.2, 22.3, 22A, 26, 26A, 40.2, 52.1, 52.2
Incorrecte, terminaison latine, (voir aussi Orthographe, correction)	16.3, 18.4, 19.7, 32.2, Gl. 52.3, H.5.N.1
– – nom	30.4, 30.5, Gl.
Indélébile, autographe	41.7, 41.Ex.16
Index des champignons	46A.N.1
Index fungorum	40.N.4
Index herbariorum	41.7
Index kewensis	
Indication, du rang, voir Rang	
– du type, voir Type	
Inédit, document	30.1
– noms	23A.3(i), 50G
Infragénérique, voir Epithète, Infraspécifique, Espèce, Subdivision de genre	
Infraspécifique, autonome	26
– épithète, (voir aussi Epithète)	24, 24A, 24B, 26, 26A, 26B, 27
– – à conserver	24B.2, 26A.3
– – à éviter	24B.1
– – accord grammatical	24.2
– – au lieu d'une combinaison binaire	24.4
– – cultivar	28.N.2, 28.N.4, 28.N.5
– – forme	24.2
– – inadmissible	24.3, 24.4
– – nothotaxon	H.10.N.1, H.10A, H.11.2
– – sous le nom d'espèces illégitimes	55.2
– nom	24, 26, 27
– – forme	24.1
– – homonyme à l'intérieur d'une espèce	53.4
– – légitime	55.2
– – publication valide	35.1, 38.8, 38.11
– rangs	4.1, 4.2
– – changement	24B.2
– – pas clairement indiqués	37.1
– – seulement un seul admis	37.4
– taxon	24, 25, 26, 27, H.11, H.12
– – attribution à une espèce	3.N.1
– – incluant le type du nom d'espèce	26.1, 26.2, 26A, 27
– – rang non indiqué	37.4
Institution, voir Collection et Herbarium	
Internationale, Association pour la Taxonomie des Plantes	Div.III.2, Div.III.4(a1)
– Code de Nomenclature pour les Bactéries [Prokaryotes]	Pre.8.Note, 14.4.Note, 54.N.1
– Code de Nomenclature pour les Plantes Cultivées	Pre.11, 28.N.2, 28.N.4, 28.N.5, H.4.N.1
– Code de Nomenclature Zoologique	13.1(d), 14.4.Note, 45.Ex.1.Note, 45.Ex.1, 45.Ex.2, 45.Ex.4, 45.Ex.5, 45.Ex.6, 45.Ex.7
– Commission pour la Nomenclature des Plantes Cultivées	Pre.11
– Congrès de botanique	14.Ex.8, 14.16, 34.2, 53.5
– – Bureau de Nomenclature	Div.III.4(b2)
– – décisions	14.16, 53.5, 56.2, Div.III.2(7)
– – session plénière	Div.III.1

– Congrès de Mycologie	42.3
– Index des Noms de Plantes	46A.N.1
– Numéro de livre standard [ou série]	29.1
– – inapproprié	30.N.1
– Union des Sciences Biologiques	Div.III.1.Note
Irrecevable, voir sous Epithète	
Isoépitope	9C, Gl.
Isolectotype	9C, Gl.
Isonéotype	9C, Gl.
Isonyme	6.N.2, 14.N.1, 14.15, Gl.
Isosyntype	9.N.2, 9.12, Gl.
Isotype	9.4, 9.12, Gl.
Journaux populaires	30A.2
Journaux, non-scientifiques	30.6
Latin, et latinisation, usage accepté	60E
– – description ou diagnose	39.1, 39.2, 39A, 43.1, 44.1
– – éléments du mot	60G
– – noms de personnes	23A.1, 23A.2, 60.7, 60.N.2, 60C
– – noms géographiques	23A.1, 23A.2, 60.7, 60.N.2, 60D
– – noms vernaculaires	60.7, 60.N.2, 62.3
– – terminaison	32.2, 60B, 60C.1, Gl.
– – translitération à, voir Romanisation	
Latinisation intentionnelle	60.7
Lectotype, (voir aussi Désignation du type)	Gl.
– désignation	9.11, 9.12, 9A, 9D
– – effective, exigences	9.22
– détruit	9.16
– identification ambiguë	9.8
– illustration	8A.1, 9.15
– inclusion, dans le taxon nommé	26.2, 40.2, 52.N.1, 52.N.2
– localisation à définir	9.22
– nom d'espèces publiées précédemment	40.3
– noms d'espèces fossiles	9.15
– précédemment désigné	9.16, 26.2
– premier à être suivi	9.19
– préservant l'usage courant	9A.4
– priorité sur un néotype	9.13
– remplaçable	9.15, 9.18
– soutenant l'épitype	9.8
Lettre initiale en majuscule	20.1, 21.2, 60.2
Lettres, étrangères au latin classique	60.4, 60B.N.1, 60C.4
– initiales	20.1, 21.2, 60.3, 60F
– utilisées indifféremment	60.5
Lien hypertexte	30.N.2
Ligatures	60.4, 60.6
Limitation de priorité, voir sous Priorité	
Listes d'échange de graines	30.6
Livraison, matériel imprimé à distribuer	31A
Lyophilisation	
Manuscrit	30.1, 30.5
– noms	23A.3(i)
– notes	9A.3
Matériel déposé, politique d'accès	7A
– spécification de l'herbier	9.22, 40.7, 40.N.4
Matériel imprimé, spécimens accompagnants, (voir aussi Publication)	30.7, 30.N.3
– – éphémères	30A.2
– – livraison à un distributeur	31A
Matériel imprimé éphémère	30A.2
Matériel manuscrit	30.1, 30.5

Matériel original	9.N.2, 9.N.3, 9.N.4, Gl.
– identification ambiguë	9.8
– non existant	9.13
– redécouvert	
Mélange	Gl.
Méthodes mécaniques de typification	9A.2
Microfilm	30.1
Microsporidies	Pre.8, 13.1(d), 45.N.1
Modification de ce <i>Code</i>	Pre.7
– Annexe V	56.1
– Annexe VI	34.1
– Annexe VII	38.4
– Annexe VIII	53.5
– Annexes II–IV	14
Morphe, voir Champignons, Pléomorphique	
Morphologie, terme technique	20.2
Mot, grec ou latin	60G
– dernier du mot composé, genre	62.2
– habituellement séparés	60.9
– pas épithète ou de nom	20.4(a), 35.N.1
Mousses, point de départ	13.1(b)
Mycocaliciaceae	14.13, 56.3, 57.2
Néotype	9.7, Gl.
– désignation	9.11, 9B, 9D
– – effectives, exigences	9.22
– – premier à suivre	9.19
– illustration	8A.1, 9.7, 9.13
– inclusion, dans le taxon nommé	26.2
– indentation ambiguë	9.8
– location à spécifier	9.22, 9D
– préservant l'usage	9.17
– précédemment désigné	9.8, 26.2
– préséance du lectotype	
– remplaçable	9.18, 9.19
– soutenant l'épitype	9.8
Nisus, plutôt qu'ordre	17.2
Nodules intra-houille	8A.3
Nom, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	6.3, 12, Gl.
– rejeté, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	
voir Rejet	
– à ne pas adopter, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	38C.1
– à un nouveau rang (status novus), publication valide, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	41
– – restrictions, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	41.2
– – type, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	7.3
– abrégé, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	60.11
– alternatif, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	36.2, 59.N.3, Gl.
– – de famille, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.6, 11.1, 18.5, 18.6, Gl.
– – de sous-famille, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.6, 11.1, 19.8
– attribution, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	46.2, 46.N.3, 46.5
– avec point d'interrogation	36.1, 52.N.1
– basé sur un nom générique, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	7.1, 10.7, 16.1, 18.3, 19.4, 19.5, 19.6

– classe ou sous-classe, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	16
– composé, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	60G
– confus, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	57
– confusément semblable, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	53.3, 53.4, 53.5, 61.5, Gl.
– conservé, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom) voir Conservation	
– contraire aux règles, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	Pre.5, Pre.12
– correct, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	6.5, 11, 14.5, 14.6, 14.7, 15.3, 15.4, H.4, Gl.
– création inutile	Pre.1
– dans une thèse, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	30.8, 30.N.4, 30.Ex.16, 30.Ex.17, 30.Ex.18, 30.Ex.19, 30.Ex.20
– de division ou phylum, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	16.3, 16.N.1
– de famille, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.6, 18, 19A.1
– de l'ordre ou du sous-ordre, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	17.1, 17.2, 17A, 18.2, 19.2
– de sous-famille, nommé sous-ordre, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	19.2, 19.N.1
– de subdivision du genre, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.1, 10.2, 21, 21A, 21B, 22, 22A
– –, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.6, 19, 19A
– de subdivision ou subphylum, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	16.2, 16.3
– de taxon d'un rang inférieur à la variété, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	26A.3
– de taxon infraspécifique, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	24, 24A, 24B, 25, 26, 26A, 27
– de taxon suprafamilial, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.7, 11.10, 16.1, 16.N.2, 16A
– dérivé, du grec, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	60A
– du nom de la personne, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	60B
– des espèces, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	23
– du genre, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5, 20, 20A, 21B.4
– d'un hybride, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom) voir Hybride	
– d'un nouveau rang (status novus), (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	6.10, 7.3, 41, Gl.
– d'un nouveau taxon, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	6.9
– étymologie, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	60H
– euphonie, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	Pre.1
– illégitime, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom) voir Illégitime	
– lettre initiale, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	20.1, 21.2, 60.3
– mal appliqué, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	7.3, 41.N.3, 50D, 57

– mots, noms non-génériques	20.4
– orthographe	13.4, 14.11, 33.2, 50F, 60, 60A, 60B, 60D, 60G, 60H
– orthographe, erreurs, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	33.2, 50F, 60.1, 60.3, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 61.1, 61.N.1
– – variantes, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	61
– pas valablement publié, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	14.15, 34.1, 35, 36.1, 36.2, 37.1, 41.4, 41.6, 41.7
– première syllabe, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	60.3
– raisons pour changer	Pre.12
– rang, voir Rang	
– régularité	Pre.1
– remplacement	7.4
– stabilité	Pre.1, 14.1, 14.2, 56.1
– substitut déclaré, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom) voir Nom de remplacement	
– superflu	52.1, 52.3
– type, voir Type	
– usage courant, (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom)	57
Nom conforme, voir Incorrecte	
Nom d’auteur, abbréviation	46A
– propre à être utilisé	46D
– romanisation	46B
Nom de personne, anagramme, (voir aussi Auteur)	60B.N.2
– – dans le nom générique	20A.1(i), 60B
– – dans le nom nothogénérique	H.6.3, H.6.4, H.6A
– – dans les épithètes	23A.1, 23A.2, 60C
– – forme latine largement utilisée	60C.2
– – Grec ou latin	60C.2
– – latinisation intentionnelle	60.7
– – romanisation	46B
– – signes diacritiques	60.6, 60B.N.1
Nom de phrase	23.6, 23.7
Nom de remplacement	6.11, 7.4, 41, Gl.
– publication valide	41
– remplaçant un nom illégitime	58
– restrictions	41.2
– type	7.4
Nom détourné	7.3, 41.N.3, 48.N.1, 50D, 57
Nom illégitime	6.4, 52, 53, 54, Gl.
– autonymes	27.2, 27.Ex.1
– devenant légitime ultérieurement	6.4
– – par conservation	6.4, 14.1
– – par sanctionnement	6.4, 53.2
– espèce	55.2
– famille	18.3
– genre	18.3, 55.1
– homonymes	21.N.1, 24.N.2, 53.1, 53.2, 54
– hybride	52.N.3
– subdivision de famille	19.6
– type	7.5
Nom légitime	6.5, 51, 52.N.1, 52.N.2, 52.3, 52.N.3, Gl.
– épithète contenu sous nom illégitime ou rejeté	55.1, 55.2, 55.3
– maintenance	51

– nothotaxon	H.4.1
– par conservation	14.1
– priorité	11.4, 11.5, 53.N.1
Nom provisoire	23.Ex.12, 36.1, 36.Ex.5, Gl.
Nom rejeté	Gl.
– combinaison basée sur un	14.4
Nom superflu	52.1, Gl.
– basionyme légitime	52.3
– illégitime	52.1
– non illégitime	52.N.1, 52.N.2, 52.3
Nom vernaculaire	60.7, 62.3
Nom, dans une apposition, (voir aussi Sexe)	23.5
– comme épithète	21.2, 21B.2, 21B.3, 23.1, 23.6, 23.6(a), 60.N.4
– – au génitif	23A.1, 23A.2, 60C.1(a), 60C.1(b)
– – au génitif pluriel	21.2
– – section	21B.2, 21B.3
– – sous-genre	21B.2, 21B.3
– comme nom	20.1
– – adjectif pluriel	19.1
– composé	60G
– descriptif	23.1, 23.6(a)
Nomen conservandum, (voir aussi conservation)	14, 14A, 50E.1, Gl.
Nomen novum, voir Nom de remplacement	
Nomen nudum	50B, Gl.
Nomen rejiciendum, (voir aussi nom rejeté)	Gl.
Nomen specificum legitimum	23.6
Nomen triviale	23.7
Nomen utique rejiciendum	50E.N.1, 56, Gl.
Nomenclature, biologique	Pre.1
– Comités	14.12, 14.13, 14.16, 14A, 29.3, 34.1, 34.2, 34A, 38.4, 42.3, 53.5, 56.2, 56.3, 56.4, 56A, Div.III.2
– contraire aux règles	Pre.5, Pre.12
– – changement désavantageux	14.1, 56.1
– – indépendance	Prin.I
– – principes	Prin.I, Prin.II, Prin.III, Prin.IV, Prin.V, Prin.VI
– – stabilité	14.2
– des algues, des champignons et des plantes	Pre.2, Pre.3, Pre.8
– Section	Div.III.1, Div.III.2, Div.III.3, Div.III.4(b)
– – voter	Div.III.4(b)
Noms alternatifs	36.2, Gl.
– champignon pléomorphique	59.N.3
– familles	10.6, 11.1, 18.5, 18.6, Gl.
– publication conforme	36.2
– rangs différents	36.2
– sous-famille	10.6, 11.1, 19.8
Noms confus, ne pas utiliser les	57
Noms géographiques, dans l'épithète	23A.1, 23A.3(j), 60.7, 60D
– – usage de "St"	60C.5(d)
Noms scientifiques en latin	Prin.V
Noms similaires prêtant à confusion	53.3, 53.4, 53.5, 61.5, Gl.
– décision contraignante	53.5
– traité comme des homonymes	53.3, 53.4, 53.5
Noms supragénériques	37.2
Noms zoologiques	54A

- nomenclature, voir Code International de Nomenclature Zoologique
- taxons 54A
- Non-fossile, matériel 13.3
- taxon 13.3, Gl.
- vs fossile 11.8, 13.3
- Nostocaceae, point de départ 13.1(e)
- Nothoespèce 3.2, Gl.
- épithète H.3.3
- nom H.11.1
- parents de genres différents H.11.1
- rang 3.2, 32.4, 50
- Nothogénre 3.2, Gl.
- nom, voir Formule Condensée
- rang 3.2, H.1, H.4, H.5, H.12
- Nothomorphe H.12.2, H.12.2.Note, Gl.
- Nothotaxon, (voir aussi hybride) H.3.1, Gl.
- circonscription H.4.1
- nom, (voir aussi formule condensée) Pre.8, 28.N.1, 32.4, H.1, H.2, H.3, H.4, H.5, H.6, H.7, H.8, H.9, H.10, H.11, H.12
- – citation d'auteur 50
- – correct H.4, H.5, H.8, H.11, H.12
- – légitime 52.N.3
- – validement publié 32.4, 38.1, 40.1, H.9, H.12.2
- rang, (voir aussi Nothoespèce, Nothogénre, Nothomorphe) 3.2, 4.4, 32.4, 50, H.1, H.3.1, H.4, H.5, H.12
- – approprié H.5.1, H.5.2
- – inapproprié H.5.N.1
- – infraspécifique 4.4, H.3.1, H.4.N.1, H.10, H.10A, H.10B, H.11.2, H.12
- – subdivision du genre H.7, H.9
- taxons parentaux 52.N.3, H.2, H.2A, H.3.2, H.4, H.5, H.5A, H.6.2, H.6.4, H.8, H.10.2, H.10A, H.11, H.12.1
- variation H.4.N.1, H.12
- Nouveautés nomenclaturales 6.N.3, 6.N.4, Gl.
- assurer la disponibilité à travers le temps et l'espace 30A.3
- autorat, comme attribué 46.2
- – cité par nom 46D
- – déterminé par une preuve externe 46.9
- – inclusion de "ex" 46.1
- de champignons, dépôt d'information dans des entrepôts reconnus 42A.1
- éviter la publication de matériel éphémère 30A.2
- indiquées avec "novus" ou une abréviation 32A
- mention dans le résumé ou l'abstract 30A.4
- Nouvelle combinaison 6.10, 7.3, 41, Gl.
- publication valide 41
- restrictions 41.2
- type 7.3
- Oedogoniaceae, point de départ 13.1(e)
- Opera utique oppressa 34.1, Gl.
- Ordre (ordo), abréviation 5A
- nom 17, 17A
- rang 3.1
- – nommé autrement 17.2
- – voulu en tant que famille 18.2, 18.N.3
- relatif, aux rangs 5, 37.6

Ordre naturel (ordo naturalis)	18.2
Ordre relatif au rang	5, 37.6, 37.7, 37.8, 37.9
Organisme(s), associé(s) aux champignons	60.13
– autres que des plantes vasculaires, illustration	38.1
– catégories spéciales dans l'agriculture, la foresterie, et l'horticole	Pre.11, 28.N.2, 28.N.4
– compris dans ce Code	Pre.2, Pre.8
– en culture	28
– individuel(s), appartenant aux taxons	2.1
– parasite(s)	38E
– parent(s), de taxon(s) fossile(s)	1.2
– petit(s), comme type nomenclatural	
– traité(s) comme des algues, des champignons, et des plantes	Pre.8
– vivant(s), pas comme types	
Organismes cultivés	Pre.11, 28
– de la nature	28.1
Orthographe	60, 61
– –, voir aussi Orthographe originale, Orthographe	
– conservation	14.11
– –	14.11
– correction	23.7, 33.2, 60.1, 60.3, 60.6, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 60C.1, 60G.N.1, 61.1
– –	23.7, 33.2, 60.1, 60.3, 60.5, 60.6, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 60C.1, 60G.N.1, 61.1
– épithètes	60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 60A, 60B, 60C, 60D, 60E, 60F, 60G, 60H
– –	60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 60A, 60B, 60C, 60D, 60E, 60F, 60G, 60H
– erreur	60.1, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 60G.N.1, 61.1
– –	60.1, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12, 60G.N.1, 61.1
– linnéenne, noms de genre	13.4
– – épithètes semblables à une phrase	23.7
– linnéenne, noms génériques	13.4
– – épithètes semblables à une phrase	23.7
– standardisation	60.1, 60.5, 60.6, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12
– –	60.5, 60.6, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12
– variante, voir Variante orthographique	
– –, voir Variante orthographique	
Orthographe originale	60.2, 61.1, Gl.
– correction	33.2, 60.1
– indication de	50F
– maintien	60.1, 60B.N.1, 61.1
– standardisation	60.5, 60.6, 60.8, 60.9, 60.10, 60.11, 60.12
– variante	61.3
Pagination	31C
– non contenue	30.N.2
Parasite	4.N.4
– nom de l'hôte	38E
Paratype	9.6, Gl.

Parenthèses	21A, 49, 50
Particules, dans des noms de personnes	46A.1, 60C.5
Périodique, date	31C
– populaire	30A.2
– taxonomique	30A.3
– tirés-à-part	31.3, 31C
Petits organismes, type	
Phylum, voir Division	
Plantes, (voir Algues, Champignons, et Plantes, Cultivées, et Organismes)	
– Assignées initialement à un groupe non couvert par ce <i>Code</i>	45.N.2
Plantes Vasculaires, Comité pour les	Div.III.2
Pléomorphiques, champignons, voir Champignons, pléomorphiques	
Pléonasme	23A.3(e)
Point de départ, nomenclature	13.1
– position taxonomique du type	13.2
– publication valide des noms	13.1
Point d'interrogation	36.1, 52.N.1
Point final, suppression	60.1
Point, suppression du	60.1
Ployploïde	H.3.Ex.3
Portable Document Format (PDF)	29.1
– norme archivistique	29A.1
– successeur de	29.3
Position	Prin.IV, 6.6, 11.1, Gl.
– anticipation	
Préfixe, (voir aussi Eléments du mot)	5A.1
– dans le nom personnel	60B.N.2, 60C.4
– Eu-	21.3
– notho- (n-)	3.2, 5A.1, H.1, H.3.1
– sub-	4.2, 4.N.1, 5A.1
Préfixe patronymique	60C.5(a), 60C.5(b)
Premier	
Préparation	9.14
Pré-point de départ, auteur	46.7
– publication	38A
Préservation, (voir aussi Matériel déposé)	
– impossible	8B.2, 40.5
– permanente	8B.2, 40.N.3
– place	7A, 8B.1, 40.7
Président, Association Internationale pour la Taxonomie des Plantes	Div.III.2(1)
– Section de Nomenclature	
Preuve externe dans une publication	46.9
Preuve interne dans la publication	30.N.4, 46.8
– absence	46.9
Principes	Pre.3, Prin.I, Prin.II, Prin.III, Prin.IV, Prin.V, Prin.VI
Priorité	Gl.
– de choix	11.N.2, 11.5, 53.6, 61.3, 62.3
– de désignation du type	9.19, 10.5
– des autonymes	11.6
– des homonymes	53.N.1, 53.6
– des noms	11, 16A
– – basée sur le type fossile vs le type non-fossile	11.8
– – de champignons pléomorphiques	57.2, 59.1, 59.N.2
– – des hybrides	11.9
– – des taxons plus haut	11.10, 16A
– – inchangée par, date de conservation	14.N.3
– – inchangée par, date de sanctionnement	15.N.1
– – légitime	53.N.1

– – limitation	11.2, 11.3, 11.4, 11.6, 11.7
– – limitation du rang	11.2
– – sans rang	37.3
– égale	11.5, 53.6
– principes	Prin.III
Procaryotes, (voir aussi Bactérie)	Pre.8.Note
Prononciation, difficulté en latin	20A.1
Proposition, pour réviser ce <i>Code</i>	Div.III.4
– pour conserver un nom	14.12, 14.16, 14A
– pour rejeter un nom	14.16, 14A, 56.1, 56.2
– pour supprimer un traitement	34.1, 34.2
Protologue	8A.4.Note, Gl.
– conflit avec	9A.3
– générique	10.2, 10.4
– guide pour la lectotypification	9A.2
– référence bibliographique	46.1
– référence de page	41.N.1
Pseudo-composé	60G.1(e), Gl.
Pteridophyta, point de départ	13.1(a)
Publication, (voir aussi Simultanée)	37.5, 46.N.3, 46.8
– autographe indélébile	30.4, 30.5, Gl.
– catalogues de vente	30.6
– date	31, 31A, 33
– effective, voir Publication effective	
– électronique, voir Publication électronique	
– en ligne	29.1, 29.2
– en partie	31B, 37.5
– étiquettes d'herbier imprimées	30.Ex.14
– indépendamment des spécimens annexés	30.N.3
– index	30A.4
– journaux de résumés	30A.2
– journaux non-scientifiques	30.6
– lieu de, correct en toutes circonstances	14.15
– listes d'échange de graines	30.6
– matériel imprimé annexé aux spécimens	30.7, 30.N.3
– matériel imprimé éphémère	30A.2
– périodique populaire	30A.2
– preuve externe	46.9
– preuve interne	30.8, 30.N.4, 37.5, 46.8
– – absence	46.9
– taxonomique	46.1
– thèses	30.8, 30.N.4, 30.Ex.15, 30.Ex.16, 30.Ex.17, 30.Ex.18, 30.Ex.19, 30.Ex.20
– tirés-à-part	31.3, 31C
– valide, voir Publication valide	
Publication effective, recommandation pour une publication adéquate	32.1
– ?	
– Autographe indélébile	
– catalogue de vente	30.6
– date	
– définition	6.1, 30, Gl.
– journaux non-scientifiques	30.6
– listes d'échanges de graine	30.6
– matériel électronique	
– thèses	
Publication électronique	
– altérations pas effectivement publiées	30.3
– archivage	29A
– contenu	30.N.2

– date lorsqu'elle est issue en parallèle avec des sujets imprimés	31.2
– premières versions et versions ultérieures avec pagination différente	41.N.2
– versions préliminaires et finalsés	
Publication simultanée, (voir aussi Priorité du choix)	11.5, 11.6, 13.1(e), 13.N.1, 36.2, 53.6, 59.N.2, 59.N.3, 61.3
Publication valide	6.2, 12.1, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52
– date	31B, 31C, 33.1, 45.1, 45.N.2
– – inchangée par conservation	14.N.3
– – inchangée par correction de l'orthographe originale	33.2
– – inchangée par sanctionnement	15.N.1
– – pour les noms des taxons initialement non couverts par ce <i>Code</i>	45.1, 45.N.2
– de nom de remplacement	41
– de variante orthographique	61.1
– d'un autonyme	22.3, 26.3, 32.3
– d'un basionyme	32, 38, 41.3, 41A
– d'un nom, algues	44, 45.1, 45.N.2
– – à un nouveau rang	41
– – alternatif	36.2, 59.N.3
– – champignons	42, 45
– – espèce	38.5, 38.7, 38.8, 38.11, 40.2, 40.3, 40.7
– – famille	18, 38.11
– – genre	38.5, 38.7, 38.11, 40.3
– – genre, linnéen	13.4, 38.N.1
– – hybride	32.4, H.9, H.10.1
– – nothoespèce ou hybride de rang inférieur	H.10.1
– – nothoggenre	H.9
– – nouveau genre monotypique	38.5, 38.6, 40.6
– – nouveau taxon	38
– – organismes autres que les plantes vasculaires	38.1
– – subdivision de genre	38.11, 40.2
– – subdivision de famille	19.6, 38.11
– – taxon fossile	43
– – taxon infraspécifique	38.8, 38.11, 40.2, 40.3, 40.4, 40.5, 40.6
– – taxon non couvert initialement par ce <i>Code</i>	32.N.3, 45.1, 45.N.2
– d'une combinaison	35.1, 35.2
– d'une nouvelle combinaison	41
– exigences	32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44
– – acceptation du nom	33.1
– – association de l'épithète avec le nom	35.2
– – avec analyse	38.7, 38.8, 38.9, 38.10, Gl.
– – citation du basionyme ou du synonyme remplacé	41.3, 41.5
– – citation du basionyme ou du synonyme remplacé malgré une citation d'auteur incorrecte	41.6
– – citation du basionyme ou du synonyme remplacé malgré une erreur bibliographique	41.6
– – citation d'un identifiant fourni par un dépôt reconnu	42.1
– – conformité aux dispositions sur la forme du nom	32.2
– – déclaration de filiation	H.9
– – description ou diagnose	38.1, 38.4, 38.5, 38.11, 38.13
– – illustration	38.7, 38.10, 38.11, 43.2, 44.2, 44A
– – indication du rang	37.1

-- indication du type	40, 40A
-- publication effective	
-- référence à la date du basionyme ou du synonyme remplacé	61.5
-- référence à la description ou la diagnose du basionyme ou du synonyme remplacé	33.1, 38.1, 38.5, 38.11, 38.12, 38.13, 38.14, 38A, 39.1, 39.2, 40.N.2, 41.5, 41.N.1, 43.1, 43.2, 44.1, 44.2
-- référence au basionyme ou au synonyme remplacé	41, 41A
-- spécification du type d'herbier	40.7
-- toute langue	43.N.1, 44.N.1
-- toute langue, Anglais	39.2, 39A, 43.1
-- toute langue, décision contraignante	38.4
-- toute langue, Latin	39.1, 39.2, 39A, 43.1, 44.1
-- malgré un doute taxonomique	36.1
-- pas du nom, cité comme synonyme	
-- proposé par anticipation	36.1, H.9.N.2
-- provisoire	
-- pas en référence aux indices généraux	41.7
-- pas lorsque le rang dénote un terme mal-placé	37.6
-- pas par le seul énoncé des taxons subordonnés	
-- point de départ	13.1
Publications, Aiton, Hort. Kew. (1789)	46.Ex.37
-- Aiton, Hort. Kew., ed. 2 (1810–1813)	46.Ex.23
-- Aublet, Hist. Pl. Guiane (1775)	23.Ex.9
-- Berchtold & Presl, Pŕir. Rostlin (1820)	18.*Ex.5, 38.Ex.17
-- Bornet & Flahault, R�v. Nostoc. H�t. (1886–1888)	13.1(e)
-- Britton & Brown, Ill. Fl. N. U.S., ed.2 (1913)	10.*Ex.7
-- Browne, Civ. Nat. Hist. Jamaica (1756)	38.Ex.11
-- Brummitt & Powell, Auth. Pl. Names (1992)	46A.N.1
-- Burman, Fl. Ind. (1768)	23.Ex.16
-- Don, voir Sweet	
-- Forssk�l, Fl. Aegypt.-Arab. (1775)	23.Ex.10, 23.Ex.12, 23.Ex.15, 35.Ex.1
-- Fraser Brothers Nursery, voir Nuttall	
-- Fries, E. M., Elench. Fung. (1828)	13.1(d)
-- -- Syst. Mycol. (1821-1832)	13.1(d), 37.9
-- Fries, T. M., Lich. Arct. (1861)	31.Ex.2
-- Gomont, Monogr. Oscill. (1892)	13.1(e), 46.Ex.36
-- Hedwig, Sp. Musc. Frond. (1801)	13.1(b)
-- Hirn, Monogr. Oedogon. (1900)	13.1(e)
-- Honckeny, Verz. Gew. Teutschl. (1782)	23.Ex.14, 46.Ex.40
-- Jussieu, Gen. Pl. (1789)	13.1(a), 13.1(c)
-- Kartesz, [contrib. in] Synth. N. Amer. Fl. (1999) (CD-ROM)	30A.Ex.1
-- Krockner, Fl. Siles. (1787)	23.Ex.10
-- Kummer, F�hrer Pilzk. (1871)	41.Ex.6
-- L�veill�, Fl. Kouy-Tch�ou (1914–1915)	30.Ex.9
-- Link, Handbuch (1829–1833)	37.Ex.6
-- Linnaeus, Amoen. Acad., 4 (1759)	33.Ex.1
-- -- Fl. Monsp. (1756)	33.Ex.1
-- -- Gen. Pl., ed.5 (1754)	13.4, 38.N.1
-- -- Herb. Amboin. (1754)	36.Ex.2
-- -- Sp. Pl. (1753)	13.1(a), 13.1(c), 13.1(d), 13.1(e), 13.4, 13.N.1, 26.Ex.3, 26.Ex.4, 35.Ex.5, 38.N.1
-- -- Sp. Pl., ed.2 (1762-1763)	13.4, 38.N.1
-- Maire, Fl. Afrique N., 3 (1955)	26.Ex.2
-- Miller, Gard. Dict., ed.8 (1768)	35.Ex.5, 41.Ex.5
-- Nuttall, Cat. Pl. Upper Louisiana (1813)	46.Ex.39
-- Persoon, Syn. Meth. Fung. (1801)	13.1(d)

– Ralfs, Brit. Desmid. (1848)	13.1(e)
– Reyger, Tent. Fl. Gedan. (1763)	23.Ex.14
– Rottbøll, Descr. Pl. Rar. Progr. (1772)	20.Ex.10, 35.Ex.4
– Schaeffer, Fung. Bavar. Palat. Nasc. (1763–1774)	23.Ex.13
– Schlotheim, Petrefactenkunde (1820)	13.1(f)
– Séguier, Pl. Veron. (1745–1754)	38.Ex.18
– Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. (1929)	10.Ex.1
– Sternberg, Vers. Fl. Vorwelt, 1 (1820)	13.1(f)
– Steudel, Nomencl. Bot. (1821–1824)	35.Ex.5
– Stickman, voir Linnaeus (1754)	
– Sweet, Hort. Brit., ed.3 (1839)	
– Walter, Fl. Carol. (1788)	20.Ex.9, 35.Ex.3
– Webb & Heldreich, Cat. Pl. Hisp. (1850)	30.Ex.10
– Willdenow, Sp. Pl. (1797–1803)	31.Ex.1
– Winterl, Index Hort. Bot. Univ. Hung. (1788)	23.Ex.11
Raison de donner un nom	Pre.1
Rang	Pre.1, Prin.IV, 2, 3, 4, 5, 6.6, 11.1, Gl.
– altération, citation d'auteur	49
– anticipation	
– approprié, pour un hybride	H.5
– base	2
– de base, préfixe sub-	4.2, 4.N.1
– hiérarchie	2
– inapproprié, pour un hybride	H.5.N.1
– indication	21.1, 21A, 24.1, 37.2, 37.5
– infraspécifique unique	37.4
– non indiqué	37.1, 37.2, 37.3
– nothotaxon	3.2, 4.4, 50, H.3.1, H.5, H.12
– ordre relatif	5, 37.6, 37.7, 37.8, 37.9
– particulier	Prin.IV
– principal	3
– priorité en dehors du	11.2
– secondaire	4.1, 4.N.1
– simultanément différent	36.2
– supplémentaire intercalé	4.3
– terme désignant le	3.1, 4.1, 4.2, 21.1, 24.1, 32.N.1
– – mal-placé	37.6, 37.7, 37.N.1, 37.8, 37.9, Gl.
– – usage informel	37.8, Gl.
Rang supplémantaire	4.3
Rangs intercalés	4.3
Rapporteur-général	Div.III.2(1), Div.III.2(7)
Récolte	Gl.
– location	40.N.2
– part	
– référence à	9.5, 40.2, 40.3
– seul	9.17, 40.3
Recommandations, dans ce <i>Code</i>	Pre.4, Pre.6
Référence de page	41.5, Gl.
Référence indirecte	38.13, 38.14, Gl.
Référence, page	41.5, 41.N.1
– à un basionyme ou un synonyme remplacé	41.1
– à une description ou une diagnose précédente	38.1, 38.11, 38.12, 38.13, 38.14, 38A, 44.1
– – d'un genre	38.12
– – inacceptable	38.5
– – indirecte	38.14
– – pleine et directe	38.13

– – restreinte	38.11
– à une illustration précédente	43.2, 44.2
Règles, absence ou doute	Pre.13
– dans ce <i>Code</i>	Pre.4, Pre.5
– rétroactivité	Prin.VI
Règne, voir Royaume	
Règne (regnum), rang	3.1
Reihe, à la place d'ordre	17.2
Rejet, d'un nom	Pre.9, 56, 56A, Gl.
– approbation par le Comité Général	56.4
– comme illégitime	52, 53, 54, 58
– contre un nom conservé	14.4, 14.6, 14.7, 14.10
– d'une proposition	57
– n'affectant pas la légitimité	14.1
– primauté sur le sanctionnement	15.6
– proposition	14.16, 14A, 56.1, 56.2
– rejeté	51
– soumission à une décision	56.4
Relations stratigraphiques	13.3
Restauration, d'un nom rejeté	14.6, 14.7
Résumé de nouveautés nomenclaturales	30A.4
Résumé de revues	30A.2
Résumé des nouveautés nomenclaturales	30A.4
Rétention de noms soumis à décision	14.16
Rétroactivité des règles	Prin.VI
Réunion publique	30.1
Romanisation des noms de personnes	46B.2
Sanctionnement	13.1(d), 15, Gl.
– annulé par conservation ou rejet	15.6
– date n'affectant pas la priorité	15.N.1
– deux-points pour l'indiquer	50E.3
– homonyme	15.1, 15.2, 15.N.1, 53.1, 53.2, 55.3
– – antérieur non illégitime	15.2
– – création d'un	48.3
– indication par citation de l'auteur	50E.3
– livres	13.1(d)
– nom illégitime	6.4, 52.1
– noms concurrents	15.3, 15.4
– orthographe	15.1
– typification des noms	7.5, 9.N.4, 9.10, 10.2, 10.5
Sauvage, organisme sauvage en culture	28.1
Secrétaire, session de Nomenclature	Div.III.3
Secrétariat, Association International pour la Taxonomie des Plantes	Div.III.2(1)
Section (sectio), (voir aussi Subdivision du genre)	4.1, 21.1
– abréviation	5A
– changement de rang	21B.4
– épithète, à partir d'un nom de personne	60B
– – pareil au sous-genre	22A
– – préférable à un nom	21B.2
Sélection du type, voir Désignation et Lectotype	
Series, (voir aussi Subdivision du genre)	4.1, 21.1
– abréviation	5A
– épithète, un adjectif pluriel	21B.2
Sexe, de personnes	60.N.4, 60C.1(a), 60C.1(b)
Signe de multiplication	H.3.1, H.3A
Signes, voir Symboles	
Signes diacritiques	46B.2, 60.6, 60B.N.1, 60C.4
Somme de taxons subordonnés	25
Sous-classe (subclassis), nom	16.3

– rang	4.2
Sous-espèce, (voir aussi Taxon infraspécifique)	4.2
– épithète, semblable dans un rang variétal	26A.1, 26A.2
– – maintien dans les rangs infravariétaux	26A.3
Sous-famille (subfamilia), nom, (voir aussi Subdivision de famille)	19.1
– – rang	4.2
– – rang, appelé sous-ordre	19.2, 19.N.1
Sous-forme, (voir aussi Taxon infraspécifique)	4.2
Sous-genre, abrégé avec subg., et pas "subgen.", (voir aussi Subdivision du genre)	5A
– – changement de rang	21B.4
– – épithète, de préférence un même nom dans différents rangs	22A
– – épithète, de préférence un nom	21B.2
– – épithète, de préférence un nom d'un nom de personne	60B
– – rang	4.2, 21.1, 21.N.1
Sous-ordre (subordo), nom	17.1
– rang	4.2
– – voulu comme une sous-famille	19.2
– terminaison latine inadéquate	32.2
Sous-phylum, voir Sous-division	
Sous-règne	4.2
Sous-section (subsectio), (voir aussi Subdivision du genre)	4.2
– épithète d'un adjectif pluriel	21B.2
Sous-séries, (voir aussi Subdivision du genre)	4.2
– épithète d'un adjectif pluriel	21B.2
Sous-tribu (subtribus), nom, (voir aussi Subdivision de famille)	19.3
– rang	4.2
Sous-variété (subvarietas), (voir aussi Taxon infraspécifique)	4.2
Spécimen, (voir aussi Collection et Type)	8, 8A, Gl.
– cité dans le protologue	9.5, 9.6
– fossile	8A.3
– illustré	8A.1, 38D.2, 44A
– impossible à préserver	40.5
– référence au détail	40.N.2
Spermatophytes, point de départ	13.1(a)
Sphagnales, point de départ	13.1(b), 13.1(c)
Stabilité des noms	Pre.1, 14.1, 14.2, 56.1
Standard species	7.*Ex.13, 10.Ex.1
Status novus, voir Nom, à un nouveau rang	
Statut, hybride vs non-hybrids	50
– du nom	6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 12, Gl.
sub-, dans la désignation d'un rang	4.1
Subdivision (subdivisio) ou subphylum, nom	16.2, 16.3
– – rang	4.2
Subdivision de famille	4.N.2, Gl.
– incluant le type du nom de famille	19.4, 19.5
– nom	19, 19A
– – illégitime	19.6
– – publication valide	19.6, 32.1, 38.1, 38.11
– – terminaison	19.1, 19.3, 19.7, 19A.1, 32.2
– – type	10.6
Subdivision du genre	4.N.2, Gl.
– attribution au genre	3.N.1
– autonymes	22.1, 22.N.1, 22.2, 22.3, 22.4, 22B
– – type	7.6, 10A
– changement dans le rang	21B.4
– épithète	21, 21A, 21B
– – à adopter	21B.2, 21B.4, 22A, 60B

– – à éviter	21B.3
– – accord grammatical	21.2
– – des espèces constituantes	22.6
– – entre parenthèse, dans le nom d'espèce	21A
– – étymologie	60H
– – forme	21.2, 21.3, 21B.3, 60B
– – formule condensée	H.7.1, H.8.1
– – inadmissible	21.3
– – lettre initiale majuscule	21.2
– – semblable dans différents rangs	22A
– – sous un nom générique illégitime	55.1
– homonymes	21.N.1, 53.3
– hybride	32.N.2, H.7, H.8.1, H.9
– nom	21.1
– – illégitime	21.N.1, 53.4
– – légitime	55.1
– – publication valide	32.1, 35.2, 38.11, H.9
– – type	10.1, 10.N.1, 10.2, 10.3, 10.5, 22.6, 22A
– nomenclaturalement typique	10A, 22.1, 22.2
Subfossile, type	11.7
Substantif, voir Nom	
Substitut déclaré, voir Nom de remplacement	
Suffixe, voir Eléments du mot	
Surgélation	
Sylviculture, organismes utilisés dans la	
Symbole femelle	H.2A.1
Symbole mâle	H.2A.1
Symboles, (voir aussi Signe de multiplication)	23.3
– femelle	9.Ex.6, 23.Ex.2, 40.Ex.1, H.2A.1
– linnéen	23.3, 23.Ex.2
– mâle	9.Ex.6, 40.Ex.1, H.2A.1
Symboles sexuels	H.2A.1
Synonyme	Gl.
– citation comme	36.1, 50A
– hétérotypique	14.4, Gl.
– homotypique	14.4, Gl.
– indépendamment des signes de multiplication	
– indépendamment du préfixe "notho-"	
– nomenclatural	14.4, Gl.
– objectif	14.4.Note, Gl.
– remplacé	41.5
– subjectif	14.4.Note, Gl.
– taxonomique	14.4, Gl.
Synonyme hétérotypique	14.4, Gl.
Synonyme homotypique	14.4, Gl.
Synonyme nomenclatural	14.4, Gl.
Synonyme objectif	14.4.Note, Gl.
Synonyme remplacé	6.11, Gl.
– référence	41, 41A
– – entière et directe	41.5, 41.7, 41A
– – indirecte	41.3
– – seulement les références croisées à la bibliographie	41A
– restrictions	41.2
– sans indication de rang	37.3
– type	7.4
Synonyme subjectif	14.4.Note, Gl.
Syntype(s)	9.5, 10.N.1, 40.N.1, Gl.
– désigné(s) comme lectotype	9.12
– doubles	9.12

– inclusion de tous	52.2
Système binaire Linnien	20.2
– symboles	23.3
Tansfert, hybride/non-hybride	50, H.10.N.1
– à un autre genre ou une autre espèce	49
Tapuscrits	30.1
Tautonyme	23.4, Gl.
Taxon (taxons)	Pre.1, Prin.I, Prin.II, Prin.III, Prin.IV, Prin.V, 1.1, Gl.
– changement dans le rang	19A, 21B.4, 24B.2, 49
– fossile, voir Taxon-fossile	
– incertae sedis	3.N.1
– non traité comme des algues, des champignons ou des plantes	Prin.I, 54
– nouveau	54A
– parental, voir sous Hybride	
– pas initialement couvert par ce <i>Code</i>	32.N.3, 45.1, 45.N.2
– sans rang	37.2, 37.3
– subordonné	25
– traité comme des algues, des champignons ou des plantes	Pre.8, Prin.I, 45.1, 54
– traité comme des plantes	45.N.2
– transféré	50
– un nom correct	Prin.IV, 11.1
Taxon-fossil	1.2, Gl.
Taxons sans rang	37.1, 37.2, 37.3
Taxons subordonnés	25
Téléomorphe	59.N.1, 59.N.2, Gl.
Terme déplacé	37.6, Gl.
Terme technique, morphologie	20.2
Terminaison, (voir aussi Eléments du mot)	16.1, 16.3, 16.4, 17, 19.1, 19.3, 19A.1, 20A.1(a), 60.12, 60B, 60C, 60D, H.6.3, H.6.4, H.6A, H.8.2
– contraire aux règles	60.12
– correction lorsqu'inadéquate	18.4, 19.7, 60.7, 60.11, 60.12
– épithète à partir d'un nom géographique	60D
– – d'un nom de personne	60.12, 60B, 60C
– incorrecte mais nom validement publié	32.2
– latine si possible	20A.1
Tétraploïdes	28.Ex.3, H.3.Ex.3
Thèses	30.8, 30.N.4
Tirés-à-part	31.3, 31C
Tradition, classique	60A.1, 60C.3, 60E, 60G.1, 62.N.1
– nomenclature	60.11, 62.1, 62.2
Trait d'union, dans l'épithète composée	23.1, 23A.3(d), 60.9, 60.N.3
– – dans le nom générique	20.3, 60.N.3
Trait d'union, dans l'épithète composé, dans l'épithète composée, dans la désignation hybride	H.10.2
Transcription (et sujets connexes) :	
– ae, for ä, æ, è, é, or ê	60.6
– ao, for å	60.6
– e, for è, é, or ê	60.6
– Grec au Latin	60A
– h, pour l'esprit rude (<i>spiritus asper</i>)	60A.Ex.1
– i et j utilisés de manière interchangeable	60.1, 60.5
– k, autorisé dans des noms scientifiques	60.4
– lettres étrangères au latin classique	60.4, 60C.4
– ligature	60.4

- n, pour ñ	60.6
- oe, for ö, ø, or œ	60.6
- signes diacritiques	60.6, 60C.4
- spiritus asper (esprit rude)	60A.Ex.1
- ss, pour ß	60.4
- symboles linnéens	23.3, 23.4
- u et v utilisés de manière interchangeables	60.1, 60.5
Transcriptions (et sujets connexes) ; ue, pour ü	60.6
- w, autorisé dans des noms scientifiques	60.4
- x, utilisé pour ´	H.3A
- y, autorisé dans des noms scientifiques	60.4
Translittération au latin, voir Romanisation	
Travail, voir Publication	
Travaux retirés	Pre.9, 34.1, Gl.
- approuvé par le Comité Général	34.2
- proposition à l'étude	34A.1
- suppression soumise à décision	34.2
Tribu (tribus), dans le système de Fries, (voir aussi Subdivision de famille)	37.9
- - nom	19.3
- - rang	4.1
Type (typus), (voir aussi Holotype, Lectotype, Néotype, etc.)	Prin.II, 7, 8, 10, Gl.
- adoption, par l'auteur effectuant la typification	7.1
- anamorphe	59.1
- automatique	7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 10.6, 10.7, 16.1, 17.1, 22.6, Gl.
- conflit important avec le protologue	
- conservation, (voir aussi Préservation)	10.4, 10.N.2, 14.9
- correction de citation	9.Ex.2
- correction de terme	9.N.4, 9.9
- culture	40.N.3
- de la formule condensée	40.1, H.9.N.1
- de l'autonyme	7.6
- de variantes orthographiques	61.2, 61.5
- définition	7.2
- dépôt	7A, 8B.1, 40.7
- désignation, voir aussi Désignation	Gl.
- désignation mécanique	9A.2, 10.5
- détail concret	40.N.2
- données de la récolte	8A.1, 8A.2, 40.3
- données de matériel illustré	8A.2
- double	9.4
- du basionyme	7.3
- du contexte à la description	9.N.1
- du nom de remplacement	7.4
- du nom, alternatif	10.6, 18.5
- - à un nouveau rang	7.3
- - appliqué par erreur	7.3
- - avec un point de départ postérieur	
- - conservé	10.4, 10.N.2, 14.3, 14.8, 14.9, 48.N.2
- - de champignons pléomorphiques	57.2, 59.1, 59.N.2, 59.N.3
- - espèce ou taxon infraspécifique	8, 8A, 8B, 9, 9A, 9B
- - famille	10.6, 18.N.1
- - famille, alternative	10.6, 18.5
- - famille, indus dans la subdivision de famille	19.4
- - genre	10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5, 10A, 14.3
- - illégitime	7.5
- - nothotaxon	40.1, H.9.N.1
- - rejeté	14.3
- - sanctionné	7.5, 9.N.4, 9.10, 10.2, 10.5

– – sous-famille, alternative	10.6, 19.8
– – subdivision, de famille	7.1, 10.6
– – subdivision, de genre	10.1, 10.2, 10.3, 10.5, 10.N.3, 10A, 22.6
– – taxon fossile	13.3
– – taxon suprafamilial	7.1, 10.7, 16.1, 17.1
– – validement publié par référence	
– d'une nouvelle combinaison	7.3
– emplacement	7A, 8B.1, 40.7
– espèce standard	7.*Ex.13
– état métaboliquement inactif	8B.2, 8B.3, 40.N.3
– exclusion	47, 48, 52.2, 58.N.1
– identification ambiguë	9.8
– illustration	8A.1, 8A.2, 9.7, 9.8, 40.5
– inclusion, dans le taxon nommé	10.2, 10.3, 22.1, 22.2, 22.3, 22A, 26, 26A, 40.1, 52.1, 52.2
– – dans un autre taxon	48
– – élément unique	40.3
– indication	9.11, 24.3, 40, 40A
– indication définie	7.5
– interprétatif	9.8
– manquant	9.7, 9.11
– mauvais usage de terme	9.9
– numéro identifiant	9D, 40A.3
– original	9.15, 14.Ex.10, 22.2, 48.N.2, 48.2, 52.2
– pas conspécifique avec le matériel associé au protologue	10.2
– pas conspécifique avec le matériel associé au traitement de sanctionnement	10.2
– pas toujours typique du taxon	7.2
– plus qu'un individu	
– plus qu'un taxon	9.11, 9A.4
– position taxonomique	13.2, H.10.N.2
– précédemment désigné	9.16, 22.2, 26.2
– préservation, impossible	8B.2, 40.5
– – lieu	7A, 8B.1, 40.7
– – permanent	8B.2, 40.N.3
– redécouvert	9.19
– relations stratigraphiques	13.3
– requis	40.2
– spécimen unique	
– téléomorphique	59.1, 59.N.2
– terme équivalent	7.Ex.12, 40.6
– vivant	8B.1, 8B.2
Type nomenclatural, voir Type	
Typification, voir Désignation, Lectotype, Néotype	
– principe	Prin.II, 10.7
Typification automatique, , voir aussi type	7.5, 10.6, 10.7, Gl.
Typographie, matériel de	60.2
Typus, voir Type	
Urédinales, point de départ	13.1(d)
URL (Uniform Resource Locator)	30.N.2
Usage classique, voir Tradition	
Usage établi, voir Habitude	
Ustilaginales, point de départ	13.1(d)
Utilisation, voir Usage et Tradition	
– courante, doit être suivie en attendant la recommandation du Comité Général	14A, 34A, 56A
Variante, voir sous Orthographe	
Variante orthographique	61.2, Gl.
– citation	50F, 61.N.1

– confusément semblable	61.5, Gl.
– correction	61.4
– dans la publication originale	61.3
– pas validement publiée	61.1
Variété (varietas), (voir aussi Taxon infraspécifique et Nothomorphe)	4.1, H.12.2.Note, H.12.2
– abréviation	5A
– épithète, comme sous-spécifique, différent de infravariétal	26A.3
– épithète, identique à sous-spécifique	26A.1, 26A.2
– rang unique infraspécifique	37.4
Version d'enregistrement	30.Ex.6, 30.Ex.7
Vice-rapporteur	
Vote par courrier	Div.III.4(a)
Vote, final	Div.III.4(b)
– institutionnel	Div.III.4(b2), Div.III.4(b2).Note
– personnel	Div.III.4(b)
– préliminaire	Div.III.4(a)
– qualifications	Div.III.4
Votes institutionnels	Div.III.4(b2).Note, Div.III.4(b2)
Voyelle de liaison	60.Ex.21
Voyelle, de connexion	16.1, 60.Ex.21, H.6.2, H.6.4
– finale	60B.1(a), 60C.1(a), 60C.1(c)
– transcription	60.5
World Wide Web	29.2

Table des matières

PREFACE DE LA VERSION FRANÇAISE	iii
PREFACE	v
Correspondances pour la renumérotation des Articles, Notes, et Recommandations	xiii
1. Code de Vienne vers Code de Melbourne	xiii
2. Code de Melbourne vers Code de Vienne	xv
Dates importantes dans le code	xvii
Dates pour lesquelles les dispositions particulières du code deviennent ou cessent d'être effectives	xvii
Articles contenant des dates applicables aux groupes taxonomiques principaux	xviii
Articles définissant les dates de certains ouvrages	xviii
PREAMBULE	1
DIVISION I. PRINCIPES	3
Principe I	3
Principe II	3
Principe III	3
Principe IV	3
Principe V	3
Principe VI	3
DIVISION II. RÈGLES ET RECOMMANDATIONS	5
CHAPITRE I. LES TAXONS ET LEURS RANGS	5
Article 1	5
Article 2	5
Article 3	5
Article 4	6
Article 5	6
Recommandation 5A	6
CHAPITRE II. STATUT, TYPIFICATION ET PRIORITÉ DES NOMS	7
SECTION 1. DEFINITIONS DES STATUTS	7
Article 6	7
SECTION 2. TYPIFICATION	8
Article 7	8
Recommandation 7A	11
Article 8	11
Recommandation 8A	12
Recommandation 8B	12
Article 9	12

Recommandation 9A	16
Recommandation 9B	16
Recommandation 9C	16
Recommandation 9D	16
Article 10	16
Recommandation 10A	18
SECTION 3. PRIORITE	18
Article 11	18
Article 12	22
SECTION 4. LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITE	22
Article 13	22
Article 14	24
Recommandation 14A	26
Article 15	26
CHAPITRE III. NOMENCLATURE DES TAXONS D'APRÈS LEUR RANG	27
SECTION 1. NOMS DE TAXONS DE RANG SUPERIEUR A LA FAMILLE	27
Article 16	27
Recommandation 16A	28
Article 17	28
Recommandation 17A	28
SECTION 2. NOMS DE FAMILLES, DE SOUS-FAMILLES, DE TRIBUS ET DE SOUS-TRIBUS	28
Article 18	28
Article 19	30
Recommandation 19A	31
SECTION 3. NOMS DE GENRES ET DE SUBDIVISIONS DE GENRES	31
Article 20	31
Recommandation 20A	32
Article 21	33
Recommandation 21A	33
Recommandation 21B	33
Article 22	34
Recommandation 22A	35
Recommandation 22B	35
SECTION 4. NOMS D'ESPECES	35
Article 23	35
Recommandation 23A	37
SECTION 5. NOMS DE TAXONS DE RANG INFERIEUR A L'ESPECE (TAXONS INFRASPECIFIQUES)	38
Article 24	38
Recommandation 24A	39
Recommandation 24B	39
Article 25	39
Article 26	39
Recommandation 26A	40
Recommandation 26B	40
Article 27	40
SECTION 6. NOMS DES ORGANISMES CULTIVES	41
Article 28	41

CHAPITRE IV. PUBLICATION EFFECTIVE	41
SECTION 1. CONDITIONS DE PUBLICATION EFFECTIVE	41
Article 29	41
Recommandation 29A	42
Article 30	42
Recommandation 30A	45
SECTION 2. DATES DE PUBLICATION EFFECTIVE	46
Article 31	46
Recommandation 31A	46
Recommandation 31B	46
Recommandation 31C	47
CHAPITRE V. PUBLICATION VALIDE DES NOMS	47
SECTION 1. DISPOSITIONS GENERALES	47
Article 32	47
Recommandation 32A	47
Article 33	48
Article 34	48
Recommandation 34A	48
Article 35	48
Article 36	49
Article 37	51
SECTION 2. NOMS DE NOUVEAUX TAXONS	52
Article 38	52
Recommandation 38A	55
Recommandation 38B	55
Recommandation 38C	56
Recommandation 38D	56
Recommandation 38E	56
Article 39	56
Recommandation 39A	56
Article 40	57
Recommandation 40A	58
SECTION 3. NOUVELLES COMBINAISONS, NOMS AUX NOUVEAUX RANGS, NOMS DE REMPLACEMENT	58
Article 41	58
Recommandation 41A	62
SECTION 4. NOMS DANS DES GROUPES PARTICULIERS	62
Article 42	62
Recommandation 42A	63
Article 43	63
Article 44	63
Recommandation 44A	64
Article 45	64
CHAPITRE VI. CITATION	65
SECTION 3. CITATIONS D'AUTEUR	65
Article 46	65
Recommandation 46A	70
Recommandation 46B	70
Recommandation 46C	70

Recommandation 46D	71
Article 47	71
Recommandation 47A	71
Article 48	71
Article 49	72
Article 50	72
SECTION 2. RECOMMANDATIONS GENERALES RELATIVES AUX CITATIONS	73
Recommandation 50A	73
Recommandation 50B	73
Recommandation 50C	73
Recommandation 50D	73
Recommandation 50E	73
Recommandation 50F	74
Recommandation 50G	74
CHAPITRE VII. REJET DES NOMS	74
Article 51	74
Article 52	75
Article 53	77
Article 54	79
Recommandation 54A	79
Article 55	79
Article 56	80
Recommandation 56A	80
Article 57	80
Article 58	81
CHAPITRE VIII. NOMS DE CHAMPIGNONS À CYCLE DE VIE PLÉOMORPHE	82
Article 59	82
CHAPITRE IX. ORTHOGRAPHE ET GENRE GRAMMATICAL DES NOMS	83
SECTION 1. ORTHOGRAPHE	83
Article 60	83
Recommandation 60A	87
Recommandation 60B	87
Recommandation 60C	87
Recommandation 60D	89
Recommandation 60E	89
Recommandation 60F	89
Recommandation 60G	89
Recommandation 60H	90
Article 61	90
SECTION 2. GENRE GRAMMATICAL	91
Article 62	91
Recommandation 62A	92
DIVISION III. DISPOSITIONS RELATIVES À L'ADMINISTRATION DU CODE	93
ANNEXE I	95
NOMS DES HYBRIDES	95
Article H.1	95
Article H.2	95
Recommandation H.2A	95

Article H.3	95
Recommandation H.3A	96
Article H.4	96
Article H.5	96
Recommandation H.5A	97
Article H.6	97
Recommandation H.6A	98
Article H.7	98
Article H.8	98
Article H.9	98
Article H.10	99
Recommandation H.10A	100
Recommandation H.10B	100
Article H.11	100
Article H.12	100
GLOSSAIRE	101
Index des noms scientifiques	107
Index des sujets	137